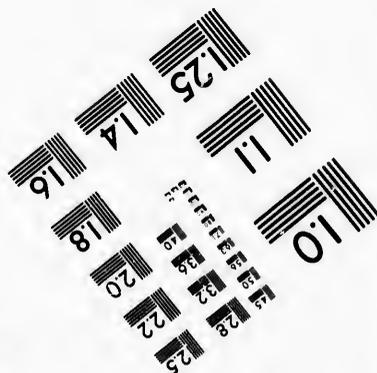
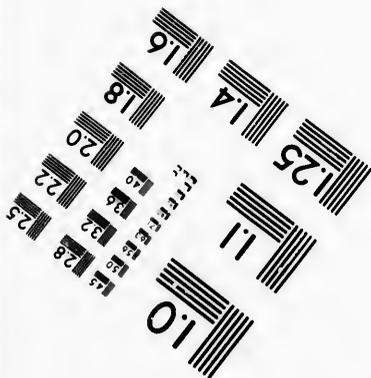
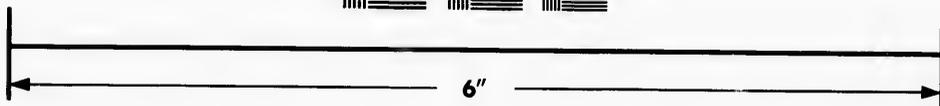
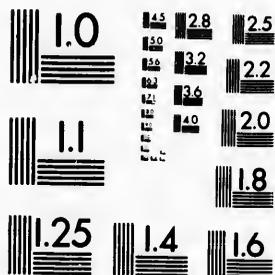


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The co
to the

The im
possib
of the
filming

Origin
beginn
the las
sion, d
other
first p
sion, a
or illus

The la
shall c
TINUE
which

Maps,
differe
entirel
beginn
right a
require
metho

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

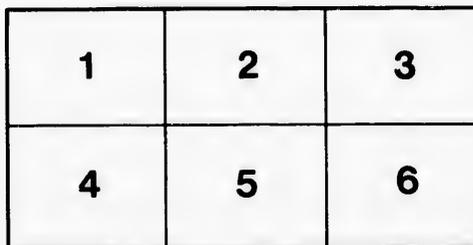
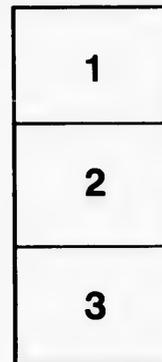
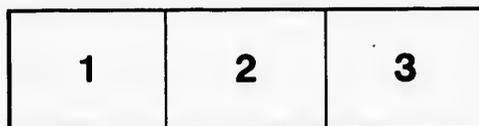
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

laire
es détails
iques du
nt modifier
xiger une
de filmage

d/
quées

aire

by errata
ned to

ent
une pelure,
façon à



32X

M

LA

MÉMOIRES
SUR
LA LOUISIANE.

M

L

Co

n

g

C

d

d

le

de

Sa

&

Comp

Ouv

Chez

des

Ave

22101111

22101111

MÉMOIRES

HISTORIQUES

à - SUR *Vendrouf*

LA LOUISIANE,

CONTENANT ce qui y est arrivé de plus mémorable depuis l'année 1687. jusqu'à présent ; avec l'établissement de la Colonie Françoisé dans cette Province de l'Amérique Septentrionale sous la direction de la Compagnie des Indes ; le climat , la nature & les productions de ce pays ; l'origine & la Religion des Sauvages qui l'habitent ; leurs mœurs & leurs coutumes , &c.

Composés sur les Mémoires de M. DUMONT,
par M. L. L. M.

Ouvrage enrichi de Cartes & de Figures.

TOME SECOND.



à - *Vendrouf*

A PARIS,

Chez CL. J. B. BAUCHE , Libraire, Quai
des Augustins, à l'Image Ste Geneviève.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

R
F
372
D89
v.2



M

L



SE



y ai
ne i
Provi
To

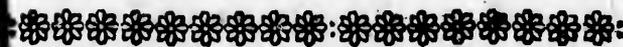


MÉMOIRES

HISTORIQUES

à SUR LA *Vendrouf*.

LOUISIANE.



SECONDE PARTIE.



O U R peu qu'on ait lû avec réflexion la premiere Partie de ces Mémoires, j'ose me flatter que la description que j'y ai faite de la Louisiane, aura donné une idée assez avantageuse de cette Province. Il est vrai qu'elle ne nous a

Tome II.

A

2 *Mémoires Historiques*

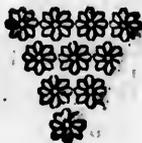
point encore enrichis jusqu'ici de ces précieux métaux , sans lesquels les gens peu instruits semblent compter pour rien tout le reste ; mais outre que l'expérience doit nous avoir appris , que l'or & l'argent ne sont pas toujours la source la plus assurée & la plus abondante des richesses , j'ai montré d'ailleurs que cette terre n'étoit pas absolument dénuée de l'un & de l'autre , & qu'il s'y trouvoit des mines qui , quand on voudroit les travailler , ne seroient peut-être pas fort inférieures à toutes celles que nous connoissons. Du reste on aura vû dans tout ce que j'en ai dit un climat doux & tempéré , un pays fertile & abondant en toutes les productions les plus utiles , & qui offre à ceux de nos François qui voudront y porter des marchandises , de quoi les dédommager amplement. Ils en tireront en retour des bois de toute espèce , bois de charpente & de mâture , bois de cipre , de cédre blanc & rouge , de noyer & de chêne verd , planches , mênin , bardeau , sans parler de l'indigo , du bray , du goudron & du tabac , de l'esquiné , du sassafras & du

e
d
la
se
cr
d'
de
m
pe
vir
les
dep
Fra
pou
sem
voy
suj

ques
ici de ces
els les gens
npter pour
re que l'ex-
ppris, que
toujours la
a plus abon-
ontré d'ail-
it pas abso-
c de l'autre ;
mines qui ,
availler , ne
inférieures à
noissons. Du
t ce que j'en
tempéré , un
en toutes les
s , & qui of-
qui voudront
s, de quoi les
Ils en tire-
de route es-
x de mâtire ,
anc & rouge ,
d, planches,
arler de l'in-
ron & du ra-
assafras & du

sur la Louisiane.

capillaire , des pelletéries , du ris &
du houblon , du plomb , du suif , de
la cire verte , de la brique , de l'ardoise ,
du marbre , de la poudre d'or , du
cristal de roche , du sel de roche , &
d'une infinité de plantes utiles à la Mé-
decine , dont ses prairies & ses forêts
mêmes sont remplies ; en sorte qu'on
peut dire avec vérité , que cette Pro-
vince mérite autant qu'aucune autre
les attentions de la Nation. C'est ce qui
depuis plusieurs années a porté nos
François à faire diverses tentatives
pour s'y établir. L'histoire de l'établif-
sement de la Colonie qu'ils y ont en-
voyée , & de ses progrès , va faire le
sujet de cette seconde Partie.



CHAPITRE PREMIER.

*Premier établissement de la Colonie
à l'Isle Dauphine ; description
de cette Isle.*

L'ISLE Dauphine est située dans le Golphe de Mexique , à vingt-huit degrés de latitude Nord & à deux cens quatre-vingt-huit degrés de longitude. Sa longueur est d'environ sept lieues de l'Est à l'Ouest , & sa largeur d'une bonne lieue Nord & Sud. Elle est continuellement exposée à un Soleil brûlant ; & le terrain y est si mauvais, qu'il est très-difficile d'y élever des salades & autres légumes. Aussi n'est-ce presque que du sable , qui sur le bord de la mer est si blanc , que quand le Soleil donne dessus, la vûe en est considérablement offensée ; un Officier nommé Mahuët , qui y étoit dans le commencement de l'établissement de la Colonie , fut obligé de repasser en

riques

PREMIER.

de la Colonie
Description

située dans le
à vingt-huit
& à deux cens
de longitude,
on sept lieues
largeur d'une
. Elle est con-
un Soleil brû-
t si mauvais,
élever des fa-
Aussi n'est-ce
ui sur le bord
que quand le
ue en est con-
un Officier
étoit dans le
blissement de
e repasser en

sur la Louisiane.

5

France, sans quoi il auroit infailliblement perdu les yeux. Du reste quoique cette Isle soit toute environnée de la mer, elle a cette commodité qu'en creusant dans le sable à six pieds du rivage seulement, on y trouve de l'eau douce très-bonne à boire. Le mouillage des Vaisseaux est éloigné de l'Isle de plus de deux lieues, à cause des battures de sable qui s'avancent fort loin dans la mer, & qui sont couvertes de très-peu d'eau. La pêche y est abondante en bon poisson; à l'égard des arbres, la terre n'y produit que des pins & des sapins avec quelques arbrisseaux, & beaucoup de tiges d'une espèce de plante qui porte des pommes de raquette. Ce fruit est un excellent remède contre la dysenterie & le flux de sang; mais avant de le manger, il faut avoir soin de le bien essuyer: car il est parsemé de plusieurs petits tas de fines aiguilles, qui s'attachant aux lèvres & à la langue, y causent une démangeaison insupportable. Les coups de Soleil sont très-fréquens dans cette Isle, où il croît naturellement & presque toute l'année du pourpier sauvage, autrement nom-

6 *Mémoires Historiques*

mé porcelaine. Par le travers de l'Isle au Nord est à peu de distance une autre petite Isle qu'on appelle la Tête de mort, parce qu'on y en a trouvé une sans qu'on sçache de qui elle étoit.

Cette Isle telle que je viens de la décrire, fut nommée l'Isle Massacre par les premiers qui s'y établirent, parce qu'en y arrivant ils y trouverent beaucoup d'ossements. Ces premiers habitans étoient des Canadiens voyageurs, qui ayant eu quelques marchandises des Bourgeois de Québec pour aller en traite vers les Iroquois & les Hurons, & se les étant appropriées, n'osant plus après ce mauvais coup retourner dans leur patrie, étoient parvenus jusqu'aux Illinois; de-là descendant le Fleuve S. Louis, il avoient abordé dans cette Isle, où ils s'étoient établis. Dans la suite M. Crozat obtint en 1712. le privilège de faire le commerce dans le Golphe de Mexique; ce qui soutint cette habitation, parce que ses Vaisseaux y relâchoient pour faire de l'eau, & donnoient quelques secours à ceux qui étoient établis. Enfin en 1716. M. Crozat ayant cédé ses privilèges à la

oriques

travers de l'Isle
stance une au-
elle la Tête de
n a trouvé une
elle étoit.

viens de la dé-
e Massacre par
blirent, parce
ouverent beau-
premiers habi-
ns voyageurs,
marchandises
pour aller en
et les Hurons,
ées, n'osant
oup retourner
parvenus jus-
descendant le
oient abordé
oient établis.
btint en 1712.
mmerce dans
e qui soutint
ue ses Vaif-
ire de l'eau,
cours à ceux
en 1716. M.
iviléges à la

sur la Louisiane.

7

Compagnie qui prit alors le titre de
Compagnie d'Occident, on commen-
ça à penser sérieusement en France à
établir des postes François dans la Pro-
vince de la Louisiane, à l'imitation de
ceux que les Espagnols possèdent au
Mexique, non pas par les mêmes voies,
mais par celles de la douceur. Dans
cette vûe dès l'année suivante 1717. la
Compagnie fit partir de la Rochelle
deux Vaisseaux destinés à aller com-
mencer un établissement dans cette
Isle, qui à leur arrivée quitta son an-
cien nom d'Isle Massacre, pour pren-
dre celui d'Isle Dauphine. On défricha
le terrain, & l'on éleva des maga-
sins & des cabanes, avec des logemens
fermés de pieux & de palissades, tant
pour le Commandant que pour les Di-
recteurs, dont le sieur le Gac étoit le
Chef; le sieur Hubert faisoit la fonc-
tion de Commissaire ordonnateur. A
l'égard du Commandant, c'étoit le
sieur le Moine de Bienville natif de
Quebec; les autres Officiers étoient les
sieurs Jaquiot Juge, de Beaune Pro-
cureur du Roi, & Vaudripon Chirur-
gien major: il y avoit aussi des Gardes-

A iiiij

8 *Mémoires Historiques*

magasins, des Commis pour les bureaux & des Teneurs de livres, & pour Aumônier le R. P. le Maire Missionnaire. On choisit pour chapelle une maison d'une médiocre grandeur, qui dans la suite se trouva trop petite. La Compagnie y envoya aussi des vivres, comme bœuf & cochon salé, vin, eau-de-vie, farines, &c. ainsi que de la poudre, des balles, du canon & des fusils. En 1718. il y arriva deux autres Vaisseaux, nommés le Philippe & la Marie: ils amenerent peu de monde; mais ils apportèrent encore abondance de vivres & de munitions. La Marie repartit aussi-tôt après pour la France; & le Philippe resta au mouillage pour la sûreté des habitans de cette Isle, qui devint dès-lors comme le berceau de la nouvelle Colonie destinée à peupler ces vastes contrées.



Historiques
pour les bu-
ivres , & pour
re Missionnai-
elle une maison
qui dans la sui-
La Compagnie
comme bœuf
de-vie , fari-
poudre , des
sils. En 1718.
sseaux , nom-
ie : ils amene-
is ils apporte-
vivres & de
partit aussi-tôt
le Philippe
la sûreté des
devint dès-
la nouvelle
er ces vastes

CHAPITRE II.

Prise du Fort de Pensacole sur les Espagnols par les François.

CE fut à l'arrivée des deux Vais-
seaux dont je viens de parler , que
le Commandant de l'Isle Dauphine re-
çut des lettres de la Cour , par lesquel-
les il apprit que la guerre étoit déclai-
rée en Europe entre la France & l'Es-
pagne. Aussi-tôt il prit la résolution de
prévenir les Espagnols dans le nouveau
Monde avant qu'ils vinssent l'attaquer,
& forma le dessein de se rendre maître
du Fort de Pensacole qui leur apparte-
noit. Ce Fort est bâti dans le Continent,
& n'est éloigné que de quatorze lieues
de l'Isle Dauphine. Mais comme M. de
Bienville n'avoit pas assez de monde
pour entreprendre d'assiéger dans les
formes une place aussi importante , il
résolut de tâcher de la surprendre & de
l'emporter d'emblée. Il rassembla pour

cette expédition le peu de troupes qu'il avoit, auxquelles il joignit quelques Canadiens, & donna le commandement de cette petite armée à Messieurs de Chateauguet son frere & de Richbourg Capitaines; ensuite après leur avoir fait décharger des armes & des vivres, il les fit embarquer, & s'embarqua lui-même par un bon vent, cinglant vers l'Isle de Ste Roze située vis-à-vis de Pensacole, sur laquelle les Espagnols tenoient un corps de garde avancé, & qui par sa pointe forme du côté de l'Ouest une passe pour entrer dans le port du Fort. On mouilla le plus près de l'Isle qu'il fut possible; & les troupes ayant fait leur descente sans être apperçues, elles se saisirent du corps de garde & de tous ceux qui y étoient, qui furent mis aux fers. En même-tems on prit leurs habits, & en on revêtit quelques Soldats François, dans l'espérance de pouvoir surprendre l'ennemi par ce déguisement. En effet le lendemain dès la pointe du jour on vit partir un détachement de Pensacole, pour venir relever la garde de l'Isle. Aussi-tôt on obligea le Tambour Es

Historiques

de troupes qu'il
ait quelques Ca-
ommandement
à Messieurs de
& de Riche-
nite après leur
rmes. & des vi-
er, & s'embar-
bon vent, cin-
oze située vis-
ur laquelle les
corps de garde
ointe forme du
sse pour entrer
mouilla le plus
ossible; & les
descente sans
e saisirent du
us ceux qui y
x fers. En mê-
bits, & en on
rançois, dans
prendre l'en-
En effet le
u jour on vit
e Pensacole,
de de l'Isle
tambour Ef

sur la Louisiane.

1 P

pagnol de battre à sa mode; & les Sol-
dats François déguisés s'étant présen-
tés, les ennemis trompés par ces ap-
parences descendirent à terre, où ils
furent faits prisonniers, ensuite désar-
més & mis aux fers comme les pre-
miers. Après cela les François s'étant
rembarqués dans le même bateau qui
avoir amené ce détachement, passèrent
au Fort, surprirent également la sen-
tinelle, se saisirent du corps de garde,
de la poudrière, des magasins, firent
le Commandant prisonnier jusques
dans son lit, & se rendirent absolu-
ment maîtres de la place.

Après cette expédition, dans laquel-
le il n'y eut pas une épée tirée, ni
une goutte de sang de répandu, M. de
Bienville craignant qu'il ne lui arrivât
pas si-tôt du secours de France, &
qu'il n'y eût pas assez de vivres dans
le Fort pour nourrir la garnison qu'il
vouloit y laisser & les prisonniers qu'il
avoit faits, les fit embarquer sur un
Vaisseau avec quelques troupes, dont
il donna le commandement au sieur
de Richebourg, avec ordre de condui-
re les Espagnols à la Havane, & de les

12 *Mémoires Historiques*
remettre au Gouverneur de cette Ville.
Ensuite il laissa le commandement de
Pensacole au sieur de Chateauguet son
frere avec une garnison de soixante
Soldats ; & après lui avoir donné ses
ordres , il retourna à l'Isle Dauphine.

CHAPITRE III.

Les Espagnols reprennent Pensacole ; tentative qu'ils font sur l'Isle Dauphine.

LE Vaisseau François qui portoit les Espagnols n'eut pas plutôt mouillé dans le port de la Havane , que M. de Richebourg alla rendre visite au Gouverneur , auquel il remit ses prisonniers. Celui-ci lui fit de grands remerciemens de sa politesse ; & pour lui en marquer sa reconnoissance , il le fit prisonnier avec quelques Officiers qui l'accompagnoient , & fit mettre aux fers les Soldats qui l'avoient suivi. De là on les conduisit en prison , où ils

Historiques
r de cette Ville.
mandement de
Chateauguet son
on de soixante
voir donné ses
Isle Dauphine.

E III.

*Comment Pensacole
ils font sur
vaine.*

s qui portoit les
plutôt mouillé
ane, que M. de
visite au Gou-
mit ses prison-
de grands re-
e; & pour lui
ance, il le fit
s Officiers qui
fit mettre aux
ient suivi. De-
rison, où ils

sur la Louisiane. 13

demeurerent quelque tems, fort mal
nourris, & exposés chaque jour aux
insultes des Espagnols, jusqu'à ce
qu'enfin ennuyés de souffrir, la plû-
part prirent parti dans les troupes du
Roi d'Espagne.

Cependant le Gouverneur de la Ha-
vane songeoit à avoir sa revanche sur
les François, & à reprendre Pensacole.
Dans ce dessein, il fit équiper un
Vaisseau, auquel il joignit le Vaisseau
François qui avoit apporté le sieur de
Richebourg, & qui se nommoit le Duc
de Noailles. Il les pourvût de vivres &
de toutes les munitions nécessaires
pour faire un siège, nomma un Offi-
cier pour les commander, & y fit embar-
quer des troupes, entr'autres plusieurs
des déserteurs François, qui furent
mis sur le Duc de Noailles; après quoi
le vent étant favorable pour l'exécution
de leur projet, ils mirent à la voile.
Arrivés à la vûe de Pensacole, le Vais-
seau Espagnol alla se ranger derriere
l'Isle de Ste. Roze, tandis que le Duc
de Noailles se présenta seul devant le
Fort portant pavillon François, & fut
reçu dans le port après avoir répondu à

14 *Mémoires Historiques*

la question que lui fit la sentinelle , par qui ce Vaisseau étoit commandé , que c'étoit par le Capitaine de Richebourg. Mais à peine y eut -il mouillé , qu'ôtant le pavillon François , il arbora le pavillon Espagnol , qu'il assura par trois coups de canon ; à ce signal dont on étoit convenu , il fut joint par le Vaisseau Espagnol , & tous deux réunis sommerent le Commandant de se rendre. Sur son refus , on commença de part & d'autre à se canonner ; ce qui dura jusqu'à la nuit. Le lendemain vers les sept heures du matin les ennemis recommencerent à tirer contre le Fort ; & vers le midi leur feu ayant cessé , ils envoyèrent de nouveau sommer le Commandant de rendre la place. Le sieur de Chateauguet demanda quatre jours pour se résoudre : on lui en accorda deux , & il en profita pour envoyer un Exprès par terre demander du secours à l'Isle Dauphine. Par malheur le sieur de Bienville n'étoit pas alors en état d'en envoyer , enforte qu'au bout de deux jours l'attaque recommença avec beaucoup de vivacité. Le Commandant François se défendoit

oriques

sentinelle , par
mandé , que
e Richebourg.
ouillé , qu'ô-
; il arbora le
il assura par
ce signal dont
t joint par le
ous deux réu-
mandant de se
on commença
onner ; ce qui
endemain vers
n les ennemis
ontre le Fort ;
yant cessé , ils
u sommer le
la place. Le
manda quatre
on lui en ac-
bfit pour en-
tre demander
ine. Par mal-
e n'étoit pas
er , enforte
l'attaque re-
o de vivacité.
se défendoit

sur la Louisiane. 15

de son côté avec toute la bravoure ima-
ginable , & malgré le grand feu des
ennemis , aucun des bastions n'étoit
encore endommagé ; mais la nuit étant
survenue , les Soldats de la garnison
en profiterent pour désertter , & aban-
donnerent leur Chef , auprès duquel
il n'en resta pas plus d'une vingtaine.
Alors le sieur de Chateauguet se voyant
hors d'état de tenir , demanda à capi-
tuler ; ce qui lui fut aussi-tôt accordé ,
avec tous les honneurs de la guerre.
Mais à peine fut-il sorti de sa place ,
qu'il fut arrêté & fait prisonnier par les
Espagnols avec tous ceux qui le sui-
voient ; après quoi on l'embarqua , &
on l'envoya dès le lendemain à la Ha-
vane porter la nouvelle de la prise de
Pensacole.

Aussi-tôt que le Gouverneur eut re-
çu cette heureuse nouvelle , il fit partir
quelques batteaux & un pingre , pour
porter à ce Fort des vivres & des ra-
fraîchissemens , avec des munitions &
des troupes. De son côté l'Officier qui
y commandoit fit travailler sur le
champ à réparer ce que le canon pou-
voit avoir endommagé ; & pour defen-

dre d'autant mieux l'entrée du port, il fit faire un petit Fort de palissades sur la pointe de l'Isle de Ste. Roze. Il employa à ce travail les prisonniers François, auxquels les Espagnols ne donnoient aucun repos, & qu'ils ne nourrissoient que de cassave.

Le Commandant de Pensacole ne s'en tint pas là; il fit partir peu de tems après un bateau nommé le grand Diable, armé de six pièces de canon, pour aller inquiéter les François établis à l'Isle Dauphine, tâcher d'y faire descente, & s'en rendre maître. Dès que ce bateau parut à la voile, le Capitaine du Vaisseau le Philippe qui avoit fort peu de monde sur son bord, ne voulant pas s'exposer à être pris par les Espagnols, se retira prudemment le plus près de terre qu'il lui fut possible; & profitant d'une marée forte, il fit entrer son Vaisseau dans un trou voisin de l'Isle, qu'on appelloit le trou du Major. Ensuite s'y étant bien enfourché & amaré avec des cables, il fit passer tout son canon d'un seul côté; en sorte qu'il seroit comme de citadelle à l'Isle, où tout le monde étoit sous

entrée du port, il
de palissades sur
ce. Roze. Il em-
prisonniers Fran-
Espagnols ne don-
c qu'ils ne nour-
e.

le Pensacole ne
t partir peu de
nommé le grand
pièces de canon,
François établis
ner d'y faire des
maître. Dès que
le, le Capitaine
e qui avoit fort
à bord, ne vou-
re pris par les Es-
demment le plus
fut possible; &
forte, il fit en-
un trou voisin
loit le trou du
t bien enfour-
ables, il fit pas-
n seul côté; en-
me de citadelle
onde étoit sous

les armes, & où il n'y avoit ni Fort,
ni retranchement, ni autre défense
qu'une batterie de canon placée sur la
pointe de l'Isle du côté de l'Est. Cepen-
dant la valeur & l'activité de celui qui
y commandoit furent telles, qu'après
plusieurs tentatives inutiles, il fut im-
possible aux Espagnols de prendre ter-
re, M. de Bienville ayant soin d'en-
voyer par-tout du monde armé sur les
côtes de l'Isle, pour empêcher la des-
cente. Les ennemis se réduisirent donc
à croiser; & comme il y avoit parmi
eux plusieurs déferteurs François qui
les instruisoient, ils allèrent mettre
un pied à terre dans le Continent vis-à-vis
de l'Isle, où un Canadien nommé de
Miragouine avoit formé une habita-
tion qu'ils pillèrent. Sur ces entrefai-
tes arriva devant l'Isle un pingre Espa-
gnol envoyé pour aider au grand Dia-
ble à s'en emparer; & ces deux Vais-
seaux s'étant réunis, recommencerent
à tirer sur l'Isle & sur le Philippe qui
leur répondoit vivement, ainsi que la
batterie de terre qui étoit servie par
des Canadiens, gens naturellement
guerriers & bon chasseurs.

CHAPITRE IV.

*Arrivée d'une Escadre François
à l'Isle Dauphine ; seconde prise
de Pensacole par les François.*

Les choses étoient en cet état, lorsqu'il parut en mer une Escadre composée de cinq Vaisseaux, dont quatre portoient pavillon Espagnol, le plus petit ayant le pavillon de France en berne, comme si c'eût été une prise faite par les quatre autres, qui paroissoient appartenir au Roi d'Espagne. En effet ils furent pris véritablement pour Espagnols par le Commandant & par tous les François de l'Isle Dauphine, qui se crurent perdus, d'autant plus que le plus petit de ces Vaisseaux qui portoit son pavillon en berne, leur étoit connu. C'étoit la flûte la Marie, commandée par un vieux Capitaine nommé Japy, bon marin & brave guerrier, qui dans ses voyages avoit été

plusieurs fois attaqué par les Forbans, & s'en étoit toujours tiré avec honneur & avec avantage.

Non-seulement ces Vaisseaux furent pris pour Espagnols par les habitans de l'Isle Dauphine, mais encore par les ennemis, qui ne douterent pas un instant qu'ils ne fussent de leur Nation, & qu'ils ne vinssent de la Véracrus ou de la Havane, au point que deux Officiers Espagnols s'étant mis dans une chaloupe avec sept Matelots, allerent à bord du Vaisseau qui portoit la flamme. Mais on peut bien dire qu'ils firent comme le papillon, qui va se brûler à la chandelle : car à peine furent-ils arrivés au Vaisseau, qu'ils furent arrêtés & faits prisonniers. En effet ces cinq Vaisseaux étoient tous François : les trois plus gros étoient une Escadre du Roi commandée par M. de Chamme-lain, & composée des Vaisseaux l'Her-cule, le Mars & le Triton ; des deux autres, le plus gros étoit l'Union, dont le Capitaine étoit le sieur de la Mansi-liere, le cinquième étoit la Marie : ces deux derniers appartenoient à la Com-pagnie. Ces Vaisseaux portoient plus

F R E I V.

Escadre François
; seconde prise
les François.

en cet état, lors
ner. une Escadre
Vaisseaux, dont
illon Espagnol,
pavillon de Fran-
si c'eût été une
re autres, qui pa-
u Roi d'Espagne.
is véritablement
Commandant &
de l'Isle Dauphi-
erdus, d'autant
de ces Vaisseaux
n en berne, leur
hôte la Marie,
vieux Capitaine
n & brave guer-
yages avoit été

20 *Mémoires Historiques*

de huit cens Soldats tous déser-teurs , qui avoient déjà vû le feu , & qui avoient obtenu leur grace de Sa Ma-jesté , à condition de passer à la Loui-siane , & d'y faire trois années de ser-vice. Il y avoit aussi vingt - huit Offi-ciers , Capitaines , Lieutenans & Sous Lieutenans , destinés à les commander & à en former des Compagnies. Ces cinq Vaisseaux étoient à la voile par un vent très-foible , en sorte que le Mars fut obligé pendant quelque tems de re-morquer la Marie , qui étoit fort pe-sante ; & n'alloit pas des mieux. En suite le vent ayant fraîchi , il la quitta pour aller couper chemin aux deux bâ-timens Espagnols , qui s'étant apper-çus de son intention , se retirèrent à Pensacole , où ils porterent la nouvel-le de l'arrivée du secours à l'Isle Dau-phine. Le Mars alla rejoindre l'Esca-dre , qui n'eut pas plutôt mouillé de-vant l'Isle , qu'elle quitta le pavillon Espagnol & arborâ celui de France. Alors les chaloupes des Vaisseaux de la Com-pagnie se mirent en mer , pour aller porter les ordres & les paquets au Commandant de l'Isle , qui des plus

tous déferteurs ,
 le feu , & qui
 grace de Sa Ma
 e passer à la Loui
 ois années de ser
 vingt - huit Offi
 ientenans & Sous
 à les commander
 Compagnies. Ces
 t à la voile par un
 sorte que le Mar
 quelque tems de re
 qui étoit fort pe
 s des mieux. En
 aïchi , il la quitta
 min aux deux bâ
 qui s'étant apper
 , se retirèrent a
 rterent la nouvel
 ours à l'Isle Dau
 rejoindre l'Esca
 ûtôt mouillé de
 quitta le pavillon
 ni de France. Alors
 eaux de la Com
 mer , pour aller
 les paquets au
 e , qui des plus

vives inquiétudes passa en un instant à
 la joie la plus sensible.

Le lendemain les Officiers destinés
 à servir dans le pays descendirent à ter
 re , pour aller saluer leur Comman
 dant , de qui ils furent très - bien reçus.
 A l'égard des Soldats qui étoient venus
 sur ces Vaisseaux , on ne les débarqua
 point : on en forma des Compagnies ;
 on fit reconnoître les Officiers selon
 leurs Brevets & l'ancienneté de leurs
 Commissions ; on retira du trou du
 Major le Philippe , qui se joignit à
 l'Escadre ; on y fit encore embarquer
 de nouvelles troupes ; enfin après avoir
 laissé la Marie devant l'Isle à cause de
 sa pesanteur , le 7 Septembre 1719,
 le vent étant devenu favorable , on mit
 à la voile pour aller reprendre Pensac
 cole , & tirer des fers les François qui
 avoient été faits prisonniers par les
 Espagnols. Les Soldats François & Ca
 nadiens qu'on avoit tirés de l'Isle Dau
 phine , & qui formoient eux seuls une
 petite armée , furent débarqués auprès
 de la riviere Perdide , pour aller attaquer
 le Fort par terre ; à l'égard de l'Escadre,
 elle alloit à la voile précédée d'un petit

22 *Mémoires Historiques*

bateau léger nommé la Marie , qui fon-
doit la passe pour entrer dans le port
de Penfacole , & y mettoit des balises.
L'Hercule que montoit le Chef d'Esca-
dre , tiroit vingt & un pieds d'eau , &
la passe n'en avoit pas plus de vingt-
deux dans les plus hautes marées ; en
sorte que l'on désespéroit de pouvoir
faire entrer ce Vaisseau dans le port.
Mais un vieux Canadien nommé Gri-
meau , homme expérimenté qui con-
noissoit parfaitement cette côte , se
vanta d'en venir à bout , & y réussit ; ce
qui lui valut des Lettres de Noblesse ,
dont il fut honoré une année après.
Avec ces précautions , le bateau la Ma-
rie entra le premier dans le port , où
il fut suivi du Mars , du Triton , du
Philippe & enfin de l'Hercule ; ce qui
ne put se faire sans que l'on essuyât plu-
sieurs volées de canon , qui furent ti-
rées du petit Fort bâti sur l'Isle de Sté.
Roze. Aussi-tôt que l'Escadre se fut
enfourchée , on commença de part &
d'autre à se canonner. Les François
n'avoient que cinq Vaisseaux , & ils
avoient contr'eux deux Forts & sept
voiles qu'ils avoient trouvées dans le

toriques

Marie, qui fon-
dans le port
oit des balises.
e Chef d'Esca-
pieds d'eau, &
plus de vingt-
ces marées; en
oit de pouvoir
dans le port.
n nommé Gri-
enté qui con-
cette côte, se
& y réussit; ce
s de Noblesse,
e année après.
e bateau la Ma-
ns le port, où
u Triton, du
ercule; ce qui
on essuyât plu-
qui furent ti-
l'Isle de Ste.
Escadre se fut
ça de part &
Les François
seaux, & ils
Forts & sept
vées dans le

sur la Louisiane. 23

port. Il est vrai que le grand Fort fit peu de résistance; il ne tira qu'un seul coup de canon sur l'armée de terre, où le Commandant Espagnol ayant apperçu plus de trois cens Sauvages commandés par le sieur de S. Denis Canadien, Officier très-brave, cousin germain de M. de Bienville, & se croyant perdu s'il tomboit entre leurs mains, il amena le pavillon, & rendit la place.

Nous n'avions donc plus affaire qu'au petit Fort de Ste. Roze & à sept voiles. On se battit très-vivement à coups de canon pendant près de deux heures, au bout desquelles un boulet ramé tiré du bord d'un des Vaisseaux ennemis vint couper le bout de la grande vergue de notre Amiral; ce qui fit crier par trois fois aux Espagnols, Vive Philippe V. comme si de ce coup ils eussent remporté la victoire. Mais leur joie ne fut pas de durée; & l'Amiral François ayant fait charger sur le champ trois pièces de quarante-huit qui étoient sur son Gaillard de derriere, & qui n'avoient point encore joué, dès le second coup que le maître Canonier tira sur un des Vaisseaux ennemis, il lui abbatit

24 *Mémoires Historiques*

son grand mâ, qui tomba à la mer. Ce coup fut suivi des applaudissemens des Soldats de toute la Flotte, qui à l'imitation des Espagnols s'écrierent par trois fois, Vive le Roi; tandis que ceux-ci en furent tellement consternés, qu'ils se sauverent entre pont, en criant, Amene la bandelle, c'est-à-dire, le pavillon. Cependant leur frayeur étoit si grande, qu'aucun d'eux n'osa s'exposer à l'ôter; en sorte qu'il fallut qu'un prisonnier François qui étoit sur ce Vaisseau, leur rendit ce service. En même-tems tous les autres se rendirent; mais on fut sur le point de voir arriver un grand malheur par l'entreprise des Officiers d'un de ces Vaisseaux Espagnols. Ils s'étoient embarqués dans le bateau le grand Diable, dans l'espérance de pouvoir se sauver au Fort de S. Augustin & d'échapper à l'ennemi; & pour que le vainqueur ne profitât point de leur Navire, ils avoient résolu de mettre le feu aux poudres & de le faire sauter. Dans cette vûe ils avoient disposé avant que de partir plusieurs traînées de poudre, au bout desquelles ils avoient mis un bout de

de
fe
s'e
dr
fut
&
pri
Va
aux
ma
che
cun
che
un
dre
ver.
I
tit l
fenc
re a
rag
balc
deu
fin l
obli
prés
l'em
lui
T

Historiques

aba à la mer. Ce
audiffemens des
te, qui à l'imi-
s'écrierent par
oi ; tandis que
ment consternés,
ntre pont, en
lle, c'est-à-dire,
nt leur frayeur
cun d'eux n'osa
orte qu'il fallut
ois qui étoit sur
t ce service. En
utres se rendi-
e point de voir
eur par l'entre-
n de ces Vaif-
étoient embar-
grand Diable,
oir se sauver au
& d'échapper à
le vainqueur ne
Navire, ils a-
e feu aux pou-
ter. Dans cette
avant que de
de poudre, au-
nt mis un bout
de

sur la Louisiane. 25

de meche allumée, qui devoit leur lais-
ser environ trois quarts-d'heures pour
s'enfuir, avant que la poudre pût pren-
dre feu. Heureusement leur entreprise
fut découverte ; ils furent poursuivis
& arrêtés. D'un autre côté quelques
prisonniers François qui étoient sur ce
Vaisseau, & que les Espagnols tenoient
aux arrêts entre pont, n'entendant plus
manœuvrer ni tirer, pas même mar-
cher, monterent sur le pont, apper-
çurent les traînées de poudre & la me-
che, éteignirent le feu, & députerent
un d'entr'eux à l'Amiral, pour lui ren-
dre compte de ce qui venoit d'arri-
ver.

Il ne restoit plus à réduire que le pe-
tit Fort, dont le Commandant se dé-
fendit encore pendant plus d'une heu-
re avec beaucoup de valeur & de cou-
rage, & nous tua un Soldat, à qui une
bale coupée en deux, & attachée par
deux fils de laiton, enleva le crane. En-
fin la poudre venant à lui manquer, il fut
obligé de se rendre, & vint lui-même
présenter son épée à notre Amiral, qui
l'embrassa, & lui rendit son épée, en
lui disant, qu'il sçavoit distinguer les

vrais Guerriers de ceux qui ne l'étoient que de nom. En même-tems il lui donna son Vaisseau pour prison ; au contraire on ne daigna pas seulement regarder le Commandant du grand Fort, qui servit quelque tems de jouet aux Soldats & aux Matelots, Tous les Espagnols qui se trouverent sur les Vaisseaux & dans les deux Forts, furent faits prisonniers de guerre & dispersés sur la Flotte ; & ceux de nos François qu'ils tenoient prisonniers recouvrent leur liberté. A l'égard des déser-teurs qui étoient au nombre d'environ quarante, après un Conseil de guerre qui se tint à leur sujet le lendemain matin, on les fit tirer au sort ; vingt furent pendus au bout de la vergue de misaine de l'Amiral ; les autres furent condamnés à servir la Compagnie pendant dix ans en qualité de forçats.

Ce même jour on découvrit en mer un grand pingre, qui cingloit à pleine voiles vers Pensacole. Comme on ne douta point qu'il ne fût Espagnol, on ordonna de serrer le pavillon François & d'arborer celui de cette Nation. Ces apparences en imposèrent à celui qu

Hist oriques

qui ne l'étoient
tems il lui don-
orison ; au con-
s seulement re-
t du grand Fort ;
ns de jouet aux
ts, Tous les Ef-
rent sur les Vais-
x Forts , furent
erre & dispersés
de nos François
niers recouvre-
égard des désér-
ombre d'environ
conseil de guerre
le lendemain ma-
u fort : vingt fu-
de la vergue de
les autres furent
Compagnie pen-
é de forçats.
découvrit en me-
cingloit à pleine
Comme on n
ût Espagnol, on
avillon François
ette Nation. Ce
rent à celui qu

sur la Louisiane. 27

commandoit ce pingre ; il entra hardi-
ment dans le port , où il mouilla sans
avoir la moindre défiance , & salua la
flamme de cinq coups de canon. Mais
quel fut son étonnement ; lorsque le
bateau le grand Diable qui nous appar-
tenoit alors , & sur lequel on avoit mis
du monde , l'ayant allongé , ne répon-
dit à son salut que par une décharge de
toute sa mousqueterie , & des cris de
Vive le Roi de France ! Il fallut se ren-
dre ; mais le Capitaine ne le fit qu'a-
près avoir laissé tomber dans la mer
une boîte de plomb , qui renfermoit
les lettres & les ordres qu'il étoit char-
gé de porter à Pensacole. Il ne put ce-
pendant le faire si habilement , que
son action ne fût apperçue d'un Sol-
dat , qui se jetta aussi-tôt à la mer , &
ayant plongé , rapporta la boîte à M.
de Chammelain , qui pour récompense
lui fit donner la hallebarde. On ou-
vrit la boîte , & l'on y trouva une let-
tre que le Gouverneur de la Havane
écrivait au Commandant de Pensacole
au nom du Roi d'Espagne , par laquelle
il lui mandoit , que comme il ne dou-
toit point que par leur valeur & leur

courage ses Sujets & bons amis ne se fussent emparés & rendus maîtres du pays qui appartenoit aux François, & qu'ils ne les eussent tous faits prisonniers, pour éviter le défaut de vivres, il lui ordonnoit de les envoyer tous travailler aux mines. Il est aisé d'imaginer, que de pareils ordres rendus publics ne contribuèrent pas à adoucir le sort des Espagnols, qui avoient été faits prisonniers. Du reste on trouva sur ce pingre beaucoup de rafraîchissemens, qui vinrent fort à propos aux vainqueurs.

Après la prise de Penfacole, on démolit les deux Forts, & on ne conserva que quatre maisons, tant pour servir de magasin & de corps de garde, que pour loger l'Officier & un petit nombre de Soldats qu'on y laissa pour garder ce poste; le reste fut transporté à l'Isle Dauphine. Après cet exploit, M. de Chammelain mit à la voile, & reprit la route de France.



Historiques

ons amis ne se
us maîtres du
x François, &
is faits prison-
faut de vivres,
voyer tous tra-
t aisé d'imagi-
lres rendus pu-
as à adoucir le
ui avoient été
este on trouva
de rafraichisse-
à propos aux

facole, on dé-
on ne conserva
nt pour servir
de garde, que
n petit nombre
pour garder ce
sporté à l'Isle
xploit, M. de
oile, & reprit

CHAPITRE V.

Arrivée d'un Vaisseau chargé de Filles à l'Isle Dauphine.

A P R E's cette heureuse expédition, tout le monde revint à l'Isle Dauphine, où chacun étoit occupé à remplir les devoirs de son emploi. Les troupes & les ouvriers étoient nourris aux dépens de la Compagnie; tous les cinq jours on leur déliroit de la viande salée, soit bœuf ou cochon, avec le pain, le vin ou eau-de-vie dont ils avoient besoin. La même distribution se faisoit aux Officiers tous les quinze jours, avec cette différence, que pour la viande & pour la boisson ils avoient le choix de ce qui leur convenoit le mieux; quelques-uns même au lieu de prendre le pain que l'on distribuoit, aimoient mieux recevoir leur ration en farines, qu'ils donnoient ensuite à des Boulangers pour leur faire du pain à leur fantaisie.

30 *Mémoires Historiques*

Sur ces entrefaites arriva un Vaif-
seau chargé de filles, que l'on envoyoit
de France ; envoi nécessaire, sans le-
quel il étoit impossible de faire aucun
établissement solide dans ce pays. Il est
vrai qu'il y avoit dans l'Isle quelques
Canadiens qui étoient mariés, & qui
avoient des enfans, même des filles
d'un âge nubile ; mais c'étoient d'an-
ciens habitans qui étoient regardés
comme les Milors de l'Isle, parce qu'ils
s'étoient enrichis par leur commerce,
tant avec les Vaisseaux de M. Crozat
qu'avec les Espagnols. Il y en avoit un
sur-tout nommé Trudeau, qui avoit
une très-jolie maison toute de char-
pente à deux étages, couverte de bar-
deau & bâtie sur sole.

Dès que ces filles furent débarquées,
on les logea toutes dans une même mai-
son avec un sentinelle à la porte. Il
étoit permis de les aller voir le jour,
& de choisir entr'elles celles qui con-
venoient le mieux ; mais dès que la
nuit étoit venue, l'entrée de leur mai-
son étoit défendue à toutes sortes de
personnes. Ces filles ne tarderent gue-
res à être pourvûes & mariées ; & l'on

Historiques

arriva un Vaif-
que l'on envoyoit
effaire, sans le-
de faire aucun
ans ce pays. Il est
s l'Isle quelques
mariés, & qui
même des filles
s c'étoient d'an-
étoient regardés
Isle, parce qu'ils
leur commerce,
x de M. Crozat
Il y en avoit un
eau, qui avoit
route de chat-
couverte de bar-

ent débarquées,
s une même mai-
e à la porte. Il
er voir le jour,
celles qui con-
nais dès que la
trée de leur mai-
toutes sortes de
e tarderent gue-
mariées; & l'on

sur la Louisiane.

31

peut dire que cette premiere cargai-
son ne suffisoit pas pour le nombre des
prétendans qui se présenterent, puis-
que celle qui resta la dernière fut sur
le point d'exciter une dispute fort sé-
rieuse entre deux garçons qui vouloient
se battre à qui l'auroit, quoique cette
Hélène ne fût rien moins que belle, &
eût plutôt l'air d'un Soldat aux Gardes
que d'une fille. La querelle parvint mê-
me jusqu'aux oreilles du Commandant,
qui pour les accorder, les fit tirer au
sort. Il est certain que si dans ce tems-
là il fût arrivé autant de filles qu'il y
avoit de Soldats & d'Ouvriers dans
l'Isle, il n'y en auroit pas en une seule
qui fût demeurée sans mari.



B iiiij

 CHAPITRE VI.

*Second établissement de la Colonie
au vieux Billoxi.*

A P R E ' s ce Vaisseau chargé de fil-
les, il en arriva encore plusieurs
autres, un entr'autres nommé les deux
Freres, commandé par le sieur Feret.
Tous amenoient des troupes & des ou-
vriers ; en sorte que l'Isle Dauphine
devint bien-tôt trop petite pour con-
tenir tant de monde qu'on y envoyoit.
C'est ce qui engagea le Commandant
qui étoit fort ancien dans la Province,
& qui connoissoit mieux que personne
les endroits les plus convenables, à en
choisir un plus spacieux & plus vaste,
pour y former un nouvel établisse-
ment.

Ce nouveau poste étoit un écors,
ou petite montagne située dans le Con-
tinent, dans un endroit auquel on don-
na le nom de vieux Billoxi, parce qu'il

au chargé de fil-
encore plusieurs
nommé les deux
r le sieur Feret.
roupes & des ou-
l'Isle Dauphine
petite pour con-
n'on y envoyoit.
e Commandant
ns la Province,
ix que personne
venables, à en-
x & plus vaste,
ouvel établisse-
toit un écors,
édans le Con-
auquel on don-
xi, parce qu'il

avoit autrefois servi de Village aux Sau-
vages qui portent ce nom. Pour aller
préparer dans cet endroit les habita-
tions convenables & nécessaires pour y
transporter la Colonie, le Comman-
dant jeta les yeux sur le sieur de Val-
deterre qu'il chargea de ses ordres, &
auquel il donna pour l'accompagner
quelques ouvriers, avec une compa-
gnie de Soldats Allemans fort robus-
tes. Ils s'embarquerent sur le Vaisseau
les deux Freres avec les vivres ainsi que
les outils & les ustensiles nécessaires
pour former cet établissement. Il n'y
avoit qu'un trajet de mer de trente-
huit lieues à faire pour y arriver, en
gagnant l'Isle aux Vaisseaux; mais en
chemin le Vaisseau toucha & pensa pé-
rir, en sorte que pour le sauver on fut
obligé de jeter à la mer tous ses ca-
non. On le retira enfin après bien du
travail & de la perte, & il alla mouil-
ler en dedans de l'Isle aux Vaisseaux à
une grande lieue & demie de la terre,
dont il ne put approcher plus près à
cause des battures de sable qui s'avan-
cent fort loin dans la mer, & sur les-

34 *Mémoires Historiques*

quelles il n'y a d'eau qu'autant qu'il en faut pour de simples bateaux.

Aussi-tôt qu'on se fut amarré dans cet endroit, on mit en mer la chaloupe du Vaisseau & un canot, sur lesquels le détachement débarqua; de-là on se rendit au nouveau Billoxi, où étoit alors un vieux Canadien nommé Deslors, qui reçut le sieur de Valdeterre & sa troupe le mieux qu'il lui fut possible. On resta chez cet habitant deux ou trois jours à se reposer; après que on alla visiter l'endroit qui avoit été choisi par le Commandant pour former ce nouveau poste. Il n'étoit point encore défriché; en sorte qu'il fallut commencer par travailler à préparer le terrain. C'étoit au mois de Novembre 1719. que l'on se mit à cet ouvrage, & les Soldats s'échauffoient à coups de haches & de pioches, les uns à ôter les herbes & les brossailles, d'autres à jeter des arbres par terre, & à en lever des pieux ou palissades, que l'on avoit soin de mettre à part vers le lieu du débarquement, ainsi que les bois propres à construire des cabanes. Après quinze

qu'autant qu'il en
s'bateaux.

fut amarré dans cet
mer la chaloupe du
ot, sur lesquels le
qua; de-là on se
Billoxi, où étoit
adien nommé Des-
eur de Valdeterre
x qu'il lui fut pos-
z cet habitant deui-
eposer; après que
roit qui avoit été
endant pour former
l n'étoit point en-
rte qu'il fallut com-
r à préparer le ter-
ois de Novembre
nit à cet ouvrage
ffoient à coups de
, les uns à ôter les
es, l'autres à jet-
te, & à en lever
es, que l'on avoit
vers le lieu du dé-
ie les bois propres
nes. Après quinze

jours de ce travail pénible, on mit le
feu en plusieurs endroits; & cet élé-
ment consumant réduisant en cendres
cet amas de fouches, de brossailles,
de cannes, d'arbrisseaux, laissa une bel-
le place nette fort grande & très-vaste.
On commença par y élever quelques
cabanes pour les Soldats, qui jusques-
là avoient toujours couché, les uns sous
des tentes, les autres sous le berre; es-
pèce de lit qui se fait par terre, & qui
par le moyen d'un cercle placé au-des-
sus est couvert d'une grande toile de
dix-huit aunes de long & de cinq ou
six de largeur. Sans cette précaution il
seroit impossible de fermer les yeux la
nuit à cause de l'importunité des ma-
tingouins & des moultiques. On traça
ensuite sur ce vaste terrain l'arrange-
ment des cabanes, on éleva des loge-
mens pour le Commandant & pour les
Officiers, on bâtit des magasins, on
construisit même une citerne. C'étoit
dans l'hiver, comme je l'ai dit, que l'on
travilla à ces ouvrages, saison par con-
séquent où les ouvriers avoient des vi-
vres en abondance, les Sauvages Bil-
loxis leur apportant en traite pour des

marchandises du gibier de toute espèce, tels que bœufs, ours, chevreuils, oies, farcelles, &c.

Pendant qu'on étoit occupé à former ce nouvel établissement, arriverent trois Vaisseaux du Roi commandés par M. de Saugon, avec un Navire de la Compagnie nommé la Mutine, dont le Capitaine étoit le sieur de Martonne. Ce dernier outre sa cargaison de vivres & de marchandises, portoit une troupe de filles toutes envoyées de force, excepté une seule qu'on appelloit la Demoiselle de bonne volonté. On les débarqua d'abord à l'Isle Dauphine, où elles demeurèrent quelque tems; mais la fureur de se marier étoit fort rallentie, & l'on ne se pressoit plus si fort de les demander. D'ailleurs le Commandant ayant résolu d'abandonner bien-tôt cette Isle, il fit embarquer toutes ces filles dans quelque bateaux, qui les passerent à l'Isle aux Vaisseaux & de-là au vieux Billoxi, où la plupart furent mariées. En même-tems le Commandant des Vaisseaux du Roi voyant que tout étoit tranquille dans ces parages, & qu'il n'y avoit rien à

Historiques

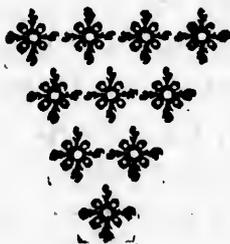
de toute espé-
urs, chevreuils,

occupé à former
nt, arriverent
commandés par
un Navire de la
la Mutine, dont
ieur de Marton-
sa cargaison de
ises, portoit une
envoyées de for-
qu'on appelloit
ne volonté. On
l'Isle Dauphine,
quelque tems;
marier étoit fort
e pressoit plus si
t. D'ailleurs le
solu d'abandon-
il fit embarquer
quelque bateaux,
e aux Vaisseaux
oxi, où la plû-
n même - tems
aisseaux du Roi
ranquille dans
y avoit rien à

sur la Louisiane. 37

craindre des Espagnols, mit à la voile
& reprit la route de France, ainsi que
les deux Vaisseaux de la Compagnie,
la Mutine & les deux Freres.

D'un autre côté M. de Bienville
voyant l'établissement du vieux Billo-
xi fort avancé, y fit transporter sur
des bateaux tout ce qu'il y avoit de vi-
vres, marchandises, munitions dans
l'Isle Dauphine. Alors on vit tout l'E-
tat major, les Soldats, Ouvriers, Of-
ficiers & habitans abandonner cette
Isle qui avoit été le berceau de la Colo-
nie, pour se rendre à ce nouveau pos-
te, & aller prendre possession du Con-
tinent; on y laissa seulement pour la
garder un Sergent avec dix hommes.



CHAPITRE VII.

Troisième établissement de la Colonie au nouveau Billoxi.

AUSSI-TÔT que la Colonie eut été transportée dans le nouveau poste qu'on venoit d'établir, tout y fut réglé sur le même pied de ce qui se pratiquoit à l'Isle Dauphine; tout le monde y étoit nourri de même aux dépens & sur le compte de la Compagnie, & il s'y faisoit les mêmes distributions. Pendant ce tems-là arriverent quelques Vaisseaux de la Compagnie devant cette Isle, où le corps de garde qu'on y avoit laissé, leur indiqua le nouveau poste où la Colonie étoit alors établie. Ces Vaisseaux portoient plusieurs Concessionnaires, qui venoient former pour leur compte & pour leur profit des établissemens dans cette Province de la Louisiane. Les Concessions étoient celle de M. le Blanc Mi-

la Colonie eut
ans le nouveau
blir, tout y fut
te ce qui se pra-
ne; tout le mon-
me aux dépens
Compagnie, &
s distributions.
rrièrent quel-
Compagnie de-
corps de garde
leur indiqua le
Colonie étoit
eaux portoient
res, qui ve-
ompte & pour
ens dans cette
. Les Conces-
le Blanc Mi-

nistre de la Guerre, & Associés; celle
du sieur Law, qui n'étoit composée
que d'Allemands; & celles des sieurs de
Meuze, de Mezières, de Chaumont,
de Paris du Vernay, de Coly, Duma-
noir, de Villemont & Dartaguerre. Ou-
tre cela il y avoit dans ces mêmes Vaif-
seaux une troupe d'Ingénieurs tous
Chevaliers de S. Louis, dont le sieur
le Blond de la Tour étoit Brigadier;
& il étoit outre cela Lieutenant Gé-
néral du pays pour la Colonie, & de
plus Directeur de la Concession du Mi-
nistre, qui y envoyoit une Compagnie
de Soldats avec leurs Officiers pour les
commander, & deux autres compa-
gnies d'Ouvriers, avec un Aumônier &
un Sous-Directeur.

Par ce que j'ai dit jusqu'ici on a vû,
que la Colonie n'étoit point encore
alors établie sur le Fleuve S. Louis. Ce
fut ce qui déterminâ ces nouveaux ve-
nus à débarquer tous leurs gens & tous
leurs effets au nouveau Billoxi, où,
comme je l'ai dit, le nommé Deslots
Canadien avoit fait un petit établisse-
ment, qu'il avoit abandonné depuis
pour s'approcher du Fleuve. Là ils pri-

rent le long de la côte chacun un canton, qu'ils firent défricher, & où ils éleverent des cabanes; mais ils avoient ce désagrément, que lorsqu'ils vouloient aller au vieux Billoxi pour y voir le Commandant, ils avoient à faire une traversée de mer d'une grande lieue.

Un accident arrivé vers ce tems-là dans ce dernier poste les délivra de cette incommodité, & fut une des causes d'une nouvelle transmigration de la Colonie. Il y avoit au vieux Billoxi un Sergent, qui un soir ayant un peu bû & s'étant couché, eut envie d'allumer sa pipe. Il prit pour cela un tison avec lequel il l'alluma en effet; mais comme il étoit alors couché sur son lit, au lieu de se lever pour remettre le tison où il l'avoit pris, il le jeta malheureusement, non pas au milieu de sa cabane, mais contre les pieux qui l'entouroient, en sorte que le vent venant à souffler au travers de ces pieux, fit flamber le tison, qui en un moment eut mis le feu à ces palissades de pin, bois gras & résineux qui est très-aisé à s'enflammer. En un instant le feu se communiqua à la cabane voi-

oriques

un canton,
où ils éleverent
voient ce défa-
vouloient aller
voir le Com-
faire une tra-
nde lieue.

ers ce tems - là
délivra de cet-
une des cau-
smigration de
au vieux Bil-
soir ayant un
é, eut envie
pour cela un
ama en effet ;
ors couché sur
ever pour re-
bit pris, il le
non pas au mi-
ntre les pieux
te que le vent
vers de ces
n, qui en un
ces palissades
neux qui est
n un instant
cabane voi-

sur la Louisiane. 41

fine, & de celle-ci à une autre ; en sorte
que quoique par bonheur le vent ne
fût pas fort, en peu de tems l'incendie
devint si violent que pour l'arrêter &
lui couper chemin, on fut obligé d'a-
battre deux cabanes d'un côté & deux
d'un autre. Le Sergent se sauva dans
l'état où il étoit, sans pouvoir rien ti-
rer de chez lui ; à l'égard des cabanes ;
on en compta onze de brûlées ou d'a-
battues. Le Commandant ne pensa
point à les faire rétablir, parce qu'il
songea dès-lors à transporter encore
une fois la Colonie, & à faire un
troisième établissement.

Une nouvelle raison l'y détermina.
Quoiqu'on eût très-grand soin en
France d'envoyer en abondance à la
Colonie des provisions de toute espé-
ce, ces attentions ne purent cependant
empêcher que la disette ne s'y fit sentir.
Elle fut si grande que le Commandant
se vit obligé d'envoyer les Soldats, les
Ouvriers, les Officiers mêmes chez
les Sauvages les plus voisins de cette
contrée, c'est-à-dire, chez les Billo-
xis & les Paskagoulas, qui les reçurent
avec plaisir & les nourrirent parfaite-

ment bien , non de pain à la vérité , mais de bon grut , & de sagamité cuite avec force viande ou de l'huile d'ours. A l'égard des Concessionnaires , ils restèrent chacun chez eux , où il ne vivoient pas trop bien , réduits qu'ils étoient à quelques fèves , & à des pois en petite quantité. Pour surcroît de maux il arriva sur ces entrefaites un Vaisseau chargé de Negres , que l'on distribua à ceux qui pouvoient les nourrir. Enfin la famine fut si grande , qu'il mourut une infinité de personnes, les unes pour avoir mangé des herbes qu'elles ne connoissoient point , & qui au lieu de leur prolonger la vie , leur donnoient la mort , d'autres pour ne s'être nourries que des huitres qu'elles alloient ramasser au bord de la mer ; la plupart de ceux que l'on trouva morts auprès des tas de ces coquilles , étoient des Allemans. Enfin au milieu de ce fléau arriva la Vénus qui n'étoit chargée que de vivres , & qui fut suivie de deux autres Vaisseaux aussitôt après. Alors chacun revint à son foyer ; & l'on satisfit les Sauvages avec des marchandises qu'on leur donna. En même

Historiques

rain à la vérité,
de sagamité cuite
de l'huile d'ours.
onnaire, ils ref-
x, où il ne vi-
, réduits qu'ils
es, & à des pois
our surcroît de
s entrefaites un
egres, que l'on
pouvoient les
ne fut si grande,
inité de person-
r mangé des her-
soient point, &
rolonger la vie,
t, d'autres pour
des huitres qu'el-
bord de la mer;
que l'on trouva
de ces coquilles,
Enfin au milieu
énus qui n'étoit
& qui fut suivie
x aussi-tôt après
son foyer; &
es avec des mar-
onna. En même

sur la Louisiane. 43

tems le Commandant fit faire au nou-
veau Billoxi un troisième établisse-
ment, qui ayant été achevé en peu de
tems, toute la Colonie s'y transporta,
abandonnant le vieux Billoxi; où son
séjour n'avoit été marqué que par des
événemens funestes.

CHAPITRE VIII.

*Dispersion des Concessionnaires ;
établissement des postes Fran-
çois à la Louisiane.*

D E P U I S que l'on eut quitté le
vieux Billoxi, la Colonie se trou-
voit réunie sur le même terrain dans
le nouvel établissement qu'on avoit for-
mé. Mais cette réunion ne fut pas de
longue durée; & le Commandant avec
son Conseil appréhendant qu'il n'ar-
rivât encore quelque disette pareille à
celle qu'on venoit d'essuyer, ou même
quelque chose de pis, c'est-à-dire la
peste, on jugea qu'il étoit tems d'en-
voyer les Concessionnaires dans les ter-

44 Mémoires Historiques

reins respectifs qui leur avoient été accordés par la Compagnie. Ainsi chacun prit son parti, & l'on se sépara. Je vais marquer ici dans quelles contrées de cette grande Province chaque Concession fut établie alors, & à quelle distance elle est de l'embouchure du Fleuve S. Louis; on sçaura par le même moyen de combien elle est éloignée de la Capitale, située à trente lieues au-dessus de l'entrée du Fleuve.

CONCESSIONS.

	<i>lieues.</i>
Celle de M. le Blanc, aux Yazoux	à 140.
Celle de Coly, aux Natchez,	à 130.
Celle de Law, aux Arcançes	à 238.
Celle Darraguette, au Bâton rouge	à 95.
Celle de Paris du Vernay, aux Bayagoulas	à 59.
Celle de Meuze, à la Pointe coupée	à 80.
Celle de Villemont, dans la Riviere noire	à 130.

Historiques

r avoient été ac-
nie. Ainsi chacun
se sépara. Je vais
elles contrées de
chaque Conces-
, & à quelle dis-
ouchure du Fleu-
ra par le même
e est éloignée de
rente lieues au-
leuve.

ONS.

	<i>lieues.</i>
aux Ya-	
.	à 140.
atchez,	
.	à 130.
anças .	à 238.
Bâton	
.	à 95.
ay, aux	
.	à 59.
Pointe	
.	à 80.
dans la	
.	à 130.

sur la Louisiane.

Celle des Cleracs , aux Nat- chez	à 130.
Celle de Chaumont , aux Pas- kagoulas	à 8.
lieues du vieux Billoxi.	

Tels sont les terrains qui furent alors établis , & qu'on crut qu'il étoit néces- faire de faire valoir , afin que ceux aus- quels ils avoient été accordés pussent non-seulement en tirer de quoi vivre , mais même en fournir en payant en cas de disette à ceux qui en auroient be- soin. A l'égard de quelques autres pos- tes François qu'on a aussi formés dans ce pays pour la sûreté de la Province & des habitans , je parlerai de chacun en particulier dans la suite de ces Mé- moires.



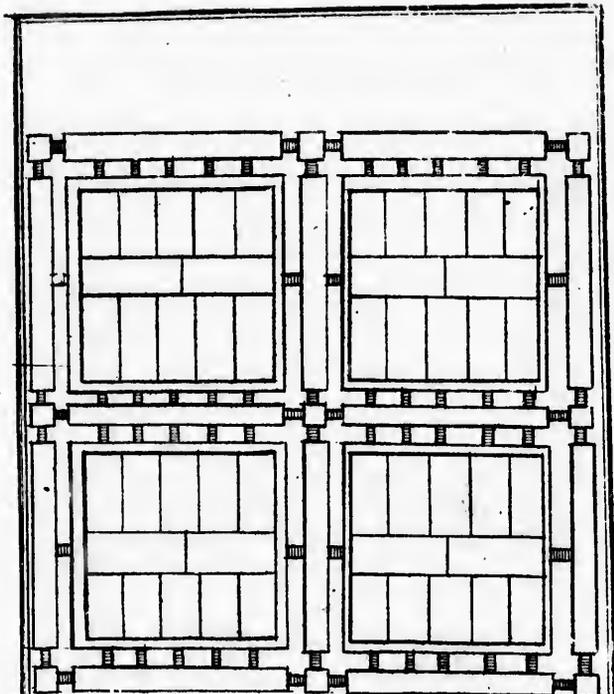
CHAPITRE IX.*Établissement de la Nouvelle Or-
léans ; description de cette
Capitale.*

TANDIS que les Concessionnaires ainsi dispersés en différens endroits de cette grande Province, travailloient à s'y établir, le Commandant resté seul au nouveau Billoxi avec ses troupes & les Officiers de la Compagnie, songeoit à procurer dans ce pays à la Colonie un établissement plus fixe & plus solide, que tous ceux qu'on avoit formés jusqu'alors. Dans ce dessein il jeta les yeux sur une contrée située à trente lieues au-dessus de l'embouchure du Fleuve; & il y envoya le Sr. de la Tour, Chef des Ingénieurs, avec ordre de choisir dans ce petit canton un emplacement propre à bâtir une Ville digne de devenir la Capitale, & la source à laquelle toutes les autres

REIX.

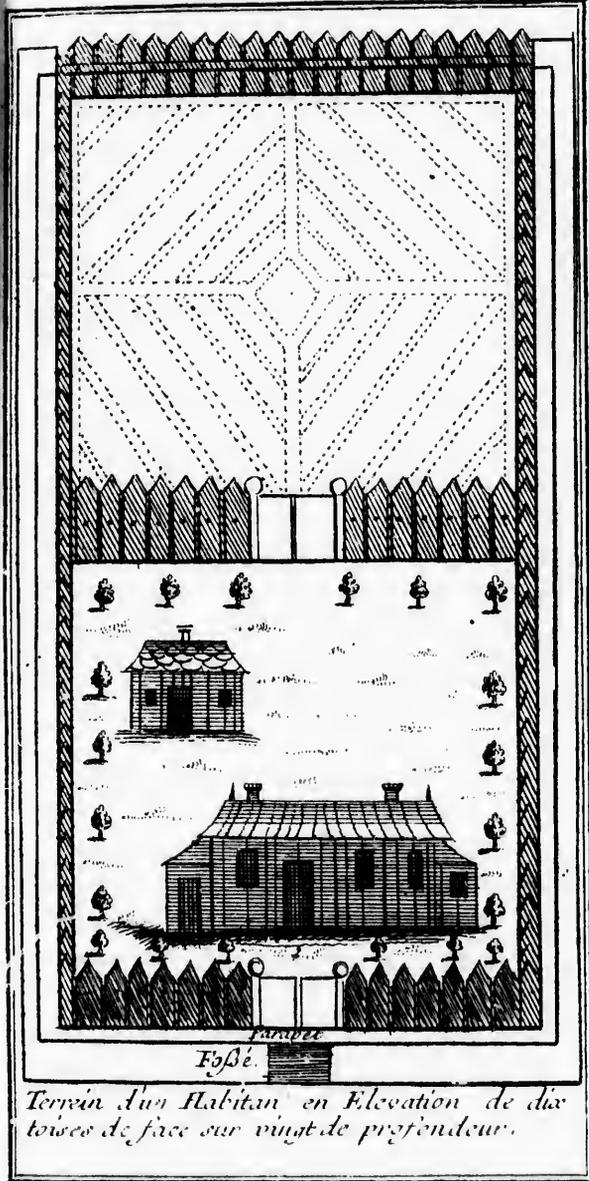
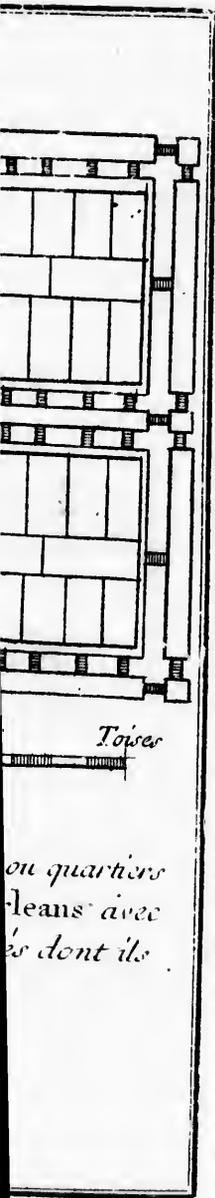
la Nouvelle Or-
tion de cette
ale.

es Concessionnai-
és en différens en-
de Province ; tra-
lit , le Comman-
iveau Billoxi avec
fficiers de la Com-
procurer dans ce
établissement plu-
ne tous ceux qu'on
ors. Dans ce des-
sur une contrée si
au-dessus de l'em-
& il y envoya le S.
Ingénieurs , avec
s ce petit canton
opre à bâtir une
r la Capitale , &
toutes les autres



Echelle de 100 Toises

Disposition des quatre isles ou quartiers
 qui forment la Nouv^{lle} Orleans avec
 leurs Parapets et les Fossés dont ils
 sont entourés



ha
m
re
tô
fi
pe
&
qu
qu
de
qu
qu
de
rei
vo
fi
av
fe
fe
s'c
pr
av
co
d
li
c
d

habitations qui commençoient à se former pussent avoir recours, pour en tirer du soulagement.

Le sieur de la Tour ne fut pas plutôt arrivé dans cet endroit, qui ne consistoit alors qu'en quelques habitations peu considérables dispersées çà & là, & qui avoient été formées par quelques Voyageurs descendus des Illinois, qu'il y fit faire le long du Fleuve un défriché assez grand & assez vaste, pour qu'il pût y mettre à exécution le plan qu'il s'étoit proposé; ensuite à l'aide de quelques Piqueurs il traça sur le terrain les rues & les quartiers qui devoient composer la nouvelle Ville, & fit avertir que tous ceux qui voudroient avoir des emplacements pour bâtir, eussent à présenter leur Requête au Conseil. On donnoit à chaque habitant qui s'offroit, dix toises de face sur vingt de profondeur & comme chaque quartier avoit cinquante toises en quarré, on conçoit qu'il devoit y avoir dans chacun douze habitans, dont les deux du milieu avoient dix toises de face sur vingt-cinq toises de profondeur. Il fut ordonné que ceux qui obtiendroient de

ces emplacements, seroient obligés de les fermer de palissades, & de laisser tout autour un terrain vuide de la largeur de trois pieds au moins, au pied duquel seroit creusé un fossé pour servir d'écoulement aux eaux du Fleuve dans la saison où il se déborde. Non seulement le sieur de la Tour se crut obligé de faire ordonner ces canaux, qui se communiquent les uns aux autres de quartier en quartier; mais même pour préserver la Ville de l'inondation il fit élever au-devant, & proche d'une petite élévation qui conduit au Fleuve; une digue ou levée de terre, & fit creuser au pied un pareil fossé d'écoulement.

On étoit occupé de ces travaux, & il y avoit déjà plusieurs maisons ou cabanes élevées, lorsque vers le mois de Septembre il survint tout-à-coup un ouragan si furieux, qu'il renversa en un instant les bâtimens & les palissades. A ce vent impétueux se joignit une pluie si abondante, que l'on ne pouvoit paroître un moment dehors sans s'exposer à être noyé. Un Vaisseau nommé l'Aventurier - qui étoit alors mouillé

eroient obligés de
ades, & de laisser
in vuide de la lar
u moins, au pied
un fossé pour ser
x eaux du Fleuve
se déborde. Non
e la Tour se cru
onner ces canaux,
t les uns aux au
quartier; mais mē
a Ville de l'inon
u-devant, & pro
ation qui conduit
e ou levée de ter
t pied un pareil

ces travaux, &
rs maisons ou ca
e vers le mois de
tout-à-coup un
qu'il renversa en
& les palissades.
se joignit une
ue l'on ne pou
ent dehors sans
. Un Vaisseau
qui étoit alors
mouillé

mouillé devant la Ville, quoiqu'il eût
amené toutes ses voiles, ses vergues &
ses mâts, & qu'il fût fortement amar-
ré à terre & dans le Fleuve, pensa pé-
rir vingt fois & être jetté à la côte. En-
fin cette tempête étoit si terrible, qu'el-
le arrachoit les plus gros arbres, &
que les oiseaux ne pouvant se soutenir
en l'air, se laissoient tomber dans les
rues. En une heure ce vent fit deux
fois le tour de la bouffole. Enfin il ces-
sa le troisième jour, & l'on travailla
à réparer ce que la tempête avoit en-
dommagé. Cependant la nouvelle Vil-
le commençoit à se peupler d'habi-
tans; insensiblement on abandonnoit
le nouveau Billoxi pour venir s'y éta-
blir: enfin le Commandant s'y ren-
dit lui-même avec le Conseil & les
troupes; on ne laissa au nouveau Bil-
loxi qu'un Officier avec un détache-
ment pour garder ce poste, & pour in-
diquer aux Vaisseaux qui viendroient
de France le lieu de l'établissement de
la Colonie. Lorsque l'on commença à
jetter les fondemens de cette Capitale
qui fut nommée la Nouvelle Orléans,
les maisons, comme je viens de le

dire, n'étoient que de véritables cabanes bâties de palissades, telles que celles du vieux & du nouveau Billoxi; n'y avoit d'autre différence, sinon que dans ces deux derniers endroits les pieux étoient de pin, au lieu qu'à Capitale ils étoient de cypre. Mais depuis qu'on a commencé à y faire de la brique, on n'y a plus bâti que de cette façon; en sorte qu'aujourd'hui le Gouvernement, l'Eglise, les Cazerne &c. & presque toutes les maisons sont de brique, ou moitié brique moitié charpente.

Ce fut environ dans ce tems-là qu'on arriva encore un troisième Vaisseau chargé de filles; mais celles-ci étoient particulièrement distinguées que celles qui les avoient précédées, en ce qu'on les appelloit les filles de la Cassette, & cela parce qu'à leur départ de France elles avoient eu de la libéralité de la Compagnie une petite cassette de linge & d'habits, comme coëffes, chemises, bas, &c. d'ailleurs elles avoient le privilège d'être conduites par des Religieuses. Ces filles n'eurent pas le tems de s'ennuyer dans les maisons qu'on leur avoit do-

Historiques

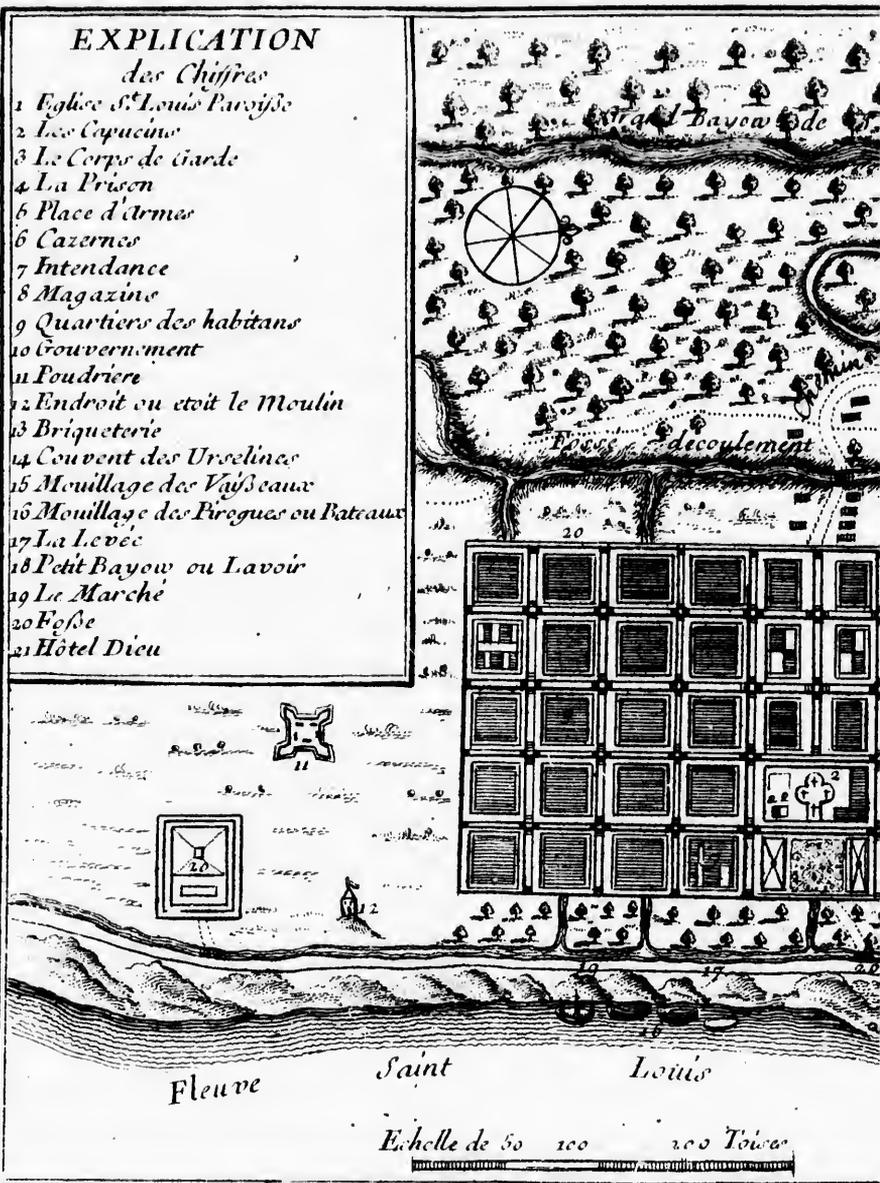
de véritables cabanes, telles que ce nouveau Billoxi; référence, sinon qu'aux derniers endroits, au lieu qu'à de cypre. Mais d'encé à y faire de us bâti que de ce aujourd'hui le Go se, les Cazerne utes les maisons u moitié brique

ans ce tems-là qu'a sième Vaisseau ch telles-ci étoient p les qui les avoie qu'on les appelle ette, & cela par France elles avoie e la Compagnie u ge & d'habits, co es, bas, &c. d'a le privilège d'él religieuses. Ces tems de s'ennuy on leur avoit do

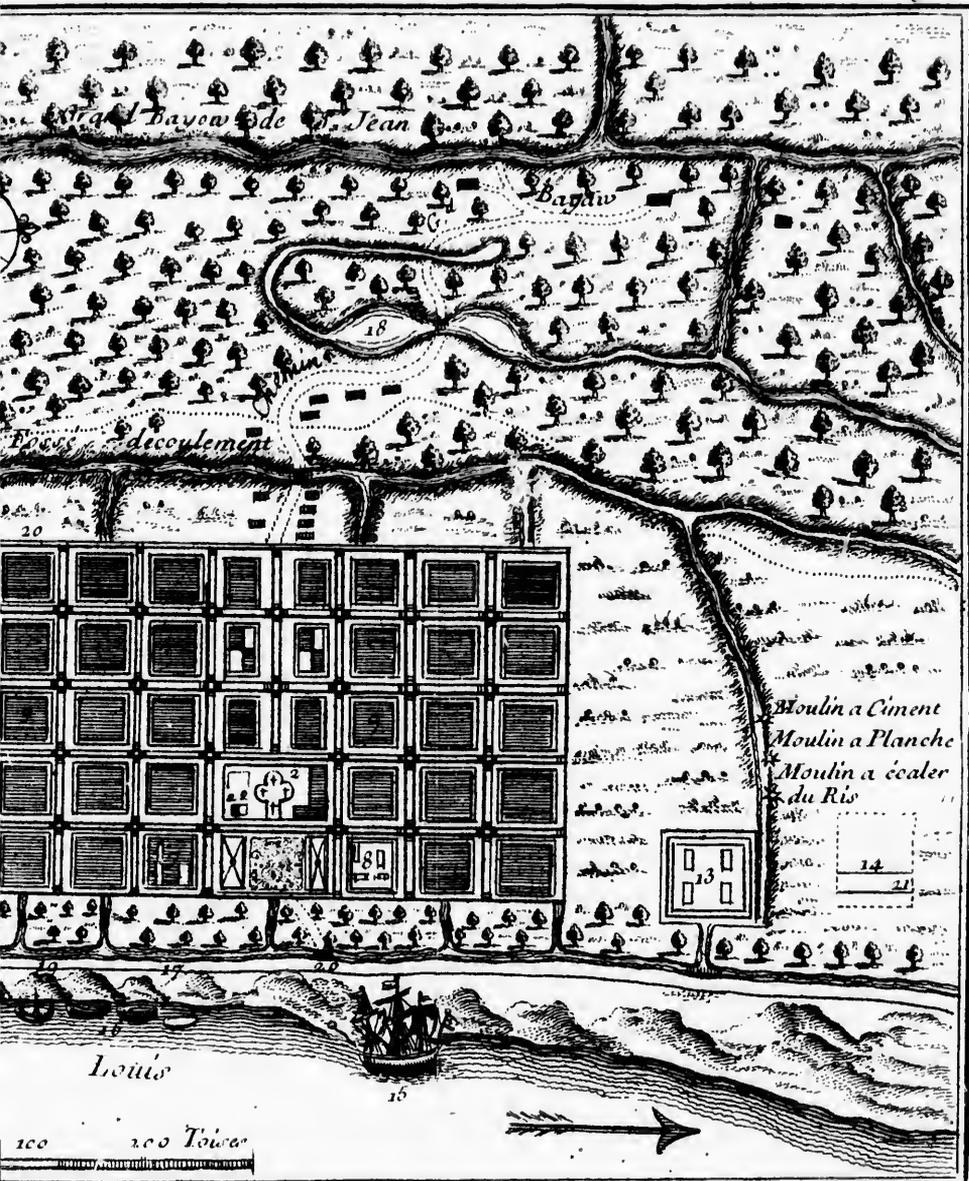
EXPLICATION

des Chiffres

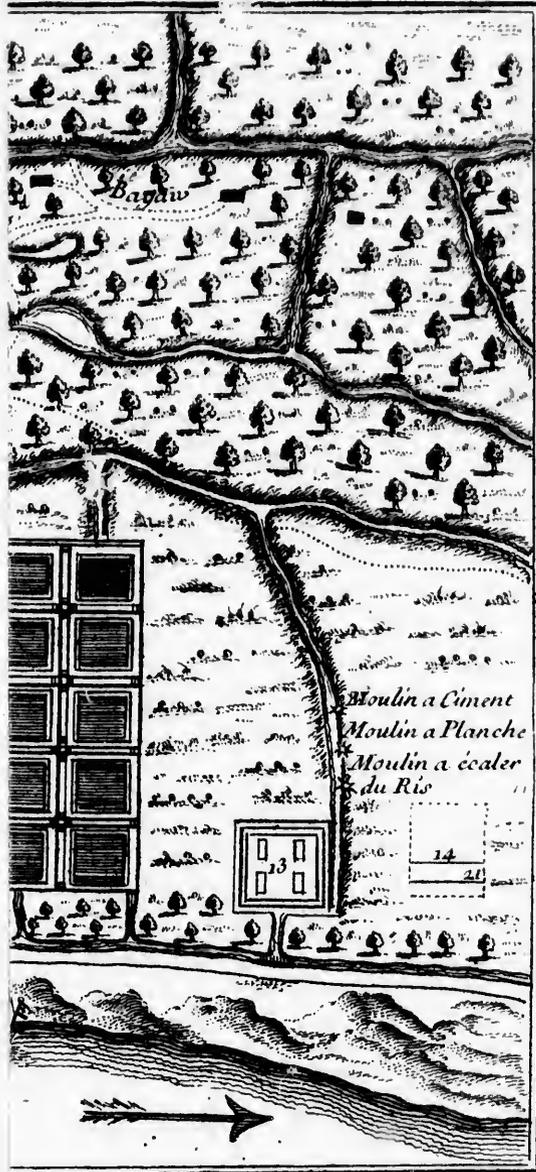
- 1 Eglise S^t Louis Parisiè
- 2 Les Capucins
- 3 Le Corps de garde
- 4 La Prison
- 6 Place d'Armes
- 6 Cazernes
- 7 Intendance
- 8 Magasin
- 9 Quartiers des habitans
- 10 Gouvernement
- 11 Poudriere
- 12 Endroit ou estoit le Moulin
- 13 Briqueterie
- 14 Couvent des Urselines
- 15 Mouillage des Vaisseaux
- 16 Mouillage des Pirogues ou Bateaux
- 17 La Levée
- 18 Petit Bayow ou Lavoir
- 19 Le Marché
- 20 Fosse
- 21 Hôtel Dieu



Plan de la Nouvelle Orleans Capitale



Nouvelle Orleans Capitale de la Louisiane



la Louisiane

nées
ne t
L
Orl
d'ar
Cap
de M
A
une
rent
noit
man
leur
C
Vill
Reli
rent
tres
les
& à
ré d
pou
Rel
auf
Bou
qu'
pou



sur la Louisiane. 51

nées pour logement à leur arrivée, & ne tarderent pas à trouver des maris.

L'église Paroissiale de la Nouvelle Orléans est bâtie en face de la place d'armes, & est desservie par les RR. PP. Capucins; un d'eux est Vicaire général de M. l'Evêque de Québec.

A quelque distance de la Ville est une très-belle habitation, où demeurent les RR. PP. Jésuites. Elle appartenoit autrefois à M. de Bienville, Commandant Général dans le pays, qui la leur a vendue.

On bâtit aussi en brique hors de la Ville à droite un Couvent pour des Religieuses Urselines, qui se rendirent dans ce pays les unes après les autres, & qui s'y sont enfin établies; elles s'y occupent à instruire la jeunesse & à apprendre à lire aux enfans. A côté de ce Couvent est un Hôtel-Dieu pour les Soldats desservi par ces bonnes Religieuses. Cet Hôtel-Dieu a servi aussi pendant quelques années pour les Bourgeois & Habitans, jusqu'à ce qu'enfin on en a fait un particulier pour eux.

Il y a dans cette Ville un Conseil,
Cij

52 *Mémoires Historiques*

qui se tient ordinairement le mardi & le samedi. Il est composé de six Conseillers, un Procureur du Roi & un Intendant, qui est en même-tems Commissaire ordonnateur; il y a aussi un Greffier & un Secrétaire du Conseil: les procès s'y jugent sans Procureurs, sans Avocats, & par conséquent sans frais, sur le plaidoyé des Parties. Enfin cet endroit qui dans ses commencemens étoit à peine un bon Village, peut être appelé Ville à très-juste titre. Sur la levée à gauche, un peu plus haut que l'Intendance, est le marché; & vis-à-vis de la place du côté des magasins est l'endroit du mouillage des Vaisseaux, qui y abordent presque jusqu'à toucher la terre. Il y a aussi une prison bâtie vis-à-vis de la place; & à côté est le corps de garde. A l'égard du magasin à la poudre, il est éloigné de la Ville pour n'être point exposé au feu. En un mot on peut dire, qu'il ne manque à cette Capitale que des fortifications, auxquelles on n'a point encore travaillé; du reste il s'y trouve de très-beaux bâtimens en brique, & très-grand nombre de maisons à quatre & cinq étages.

ment le mardi & posé de six Con- ar du Roi & un en même-tems teur ; il y a aussi retaire du Con- gent sans Procureur & par conséquent doyé des Parties. i dans ses com- ine un bon Vil- ellé Ville à très- e à gauche , un tendance , est le e la place du cô- droit du mouil- qui y abordent er la terre. Il y e vis-à-vis de la corps de garde. à la poudre, il our n'être point or on peut dire, e Capitale que quelles on n'a du reste il s'y titimens en bri- ombre de mai- étages.

C H A P I T R E X.

De la Monnoie du Pays.

L'ORQU'EN 1716. la Compagnie commença à envoyer du monde à l'Isle Dauphine, & ensuite au vieux & nouveau Billoxi, on ne voyoit presque point d'argent dans le Public; il n'y avoit que de l'argent d'Espagne, ou quelque argent blanc de France que des particuliers avoient apporté avec eux, & dont ils achetoient des anciens habitans du lieu quelques petits agrémens, tels que de la salade, du lait qui s'est vendu à l'Isle Dauphine jusqu'à quarante sols le pot, &c.

A l'égard des marchandises de la Compagnie, elles ne se payoient point en argent. Lorsqu'on en avoit besoin, on faisoit un mémoire ou état de ce que l'on vouloit avoir; & on le présentoit à un des Directeurs de la Compagnie, qui après avoir retranché ce qu'il

54 *Mémoires Historiques*

jugeoit à propos, le signoit d'un Bon pour le Magasinier. Alors on alloit au magasin prendre ce qui étoit porté sur cet état; & le montant de ces effets étoit diminué sur les appointemens qu'on devoit toucher. En un mot les billets des Officiers, Commis & Employés avoient dans ce tems-là cours dans le Public, & l'on s'en servoit au lieu d'argent.

Dans la suite lorsque tout le monde fut réuni dans la Capitale, comme les habitans de cette Province ne pouvoient pas être participans du bonheur dont jouissoient ceux qui vivoient dans le Royaume, de faire fortune par les billets de banque qui étoient alors fort en vogue, on voulut bien du moins leur en faire d'une autre espèce, & on leur fabriqua de l'argent de carte. Il en avoit depuis cinq sols jusqu'à cinquante livres; & sans qu'il fût nécessaire de sçavoir lire, à la seule inspection on connoissoit de quelle valeur étoit la carte par la façon dont elle étoit taillée. Au milieu de cette carte étoit l'impression des armes du Roi accompagnées, d'un côté du numéro de la carte.

signoit d'un Bon
Alors on alloit au
qui étoit porté sur
tant de ces effets
les appointemens
r. En un mot le
Commis & Ern
ce tems-là cour
on s'en servoit a

que tout le mond
pitale, comme le
Province ne pou
cipans du bonheu
qui vivoient dan
re fortune par le
étoient alors for
t bien du moind
tre espèce, & on
ent de carte. Il
sols jusqu'à cin
qu'il fût nécessai
seule inspection,
elle valeur étoit
ont elle étoit tail
e carte étoit l'em
n Roi accompa
numéro de la car

te, & de l'autre des chiffres du livre
du Teneur; au-dessous étoit marquée
la valeur en ces termes, *Bon pour*, &c.
Ces cartes étoient signées du Trésorier
du Commandant & du Commissaire
ordonnateur; & il étoit défendu de
les refuser dans le commerce, même
sur les Vaisseaux du Roi ou de la Com-
pagnie. Cependant malgré cette pré-
caution qu'on avoit prise de deux dif-
férentes signatures, il est certain que
l'on contrefit de cette monnoie de car-
te, même pour une somme assez con-
sidérable.

A peine avoit-elle été inventée,
qu'il arriva dans le pays une autre pe-
tite monnoie de cuivre rouge. Elle
portoit d'un côté deux L en sautoir,
& de l'autre cette légende, *Colonie
Françoise*. Cette monnoie de cuivre
se fabriquoit à la Rochelle.

J'ai dit qu'il n'étoit pas libre, même
aux Vaisseaux, de refuser cet argent
de carte; après tout ils n'avoient aucun
intérêt à le faire, puisque lorsqu'ils
étoient prêts à repasser en Europe, en
rapportant au trésor de la Compagnie
la somme qu'ils avoient en carte, on

56 *Mémoires Historiques*

leur en délivroit la valeur en lettres de change payables en France. Mais il n'étoit pas de même des particuliers qui vouloient retourner dans leur patrie: soit pour les engager à demeurer dans le pays, ou pour quelque autre raison, on les obligeoit d'échanger leur argent de carte pour des piastras d'Espagne; & on perdoit beaucoup à cet échange. En 1728. du tems de la Compagnie, la piastra qui ne valoit que cinq livres argent de France, étoit évaluée à dix écus en carte; mais dix ans après, lorsque la Compagnie eut remis au Roi son privilège, la piastra ne se vendoit plus en carte que sept livrès dix sols. A présent on m'a assuré, qu'un Commissaire du Roi, Intendant de Marine, étant passé dans cette Colonie, en avoit fait disparaître l'argent de carte, & que l'on n'y recevoit plus que de l'argent de France.

Au reste on doit observer que l'argent, quel qu'il soit, ne peut être d'usage dans ce pays qu'à ceux qui vivent dans la Capitale ou aux environs. A l'égard des habitans qui sont établis dans des postes éloignés, je n'ai jamais

leur en lettres de
ance. Mais il n'en
s particuliers qui
ans leur patrie ;
à demeurer dans
qu'autre raison,
nger leur argent
stres d'Espagne ;
p à cet échange.
la Compagnie,
que cinq livres
t évaluée à dix
ans après, lors-
emis au Roi son
se vendoit plus
dix fois. A pré-
un Commissai-
e Marine, étant
e, en avoit fait
carte, & que
que de l'argent

server que l'ar-
e peut être d'u-
eux qui vivent
x environs. A
ni sont établis
je n'ai jamais

vû que l'argent leur fût nécessaire ; tout
leur commerce avec les Sauvages se fait
par échange. Mais il est tems que je
parle de ces différens postes qui ont été
formés dans l'intérieur de ce pays, soit
pour sa sûreté, ou pour l'utilité de ceux
qui y ont des habitations.

CHAPITRE XI.

Du poste de la Balise.

APRE'S que le sieur de la Tour
eut tracé, ainsi que je l'ai dit plus
haut, le plan de la Nouvelle Orléans,
il descendit à l'embouchure du Fleuve
S. Louis avec le sieur de Paugé second
Ingénieur, qu'il chargea d'établir en
cet endroit un poste nommé la Balise,
pour servir de guide aux Vaisseaux qui
voudroient remonter le Fleuve. Cette
entreprise se fit en 1722. On choisit
pour cela une espèce d'amas de gros
arbres, de cannes & de broussailles, que
dans les hautes eaux le Fleuve a chariés

à son embouchure , & qui s'étant rassemblés au bout d'une pointe à gauche en entrant , y ont formé un terrain assez vaste. Sur cette langue de terre il se trouve un trou , dont on a plusieurs fois sondé la profondeur sans qu'on ait jamais pû en venir à bout. Ce qu'il y a de singulier , est que si l'on met dans ce trou une canne longue , droite & pesante par un bout , & qu'ensuite de toute la force du bras on la précipite dans cet abîme , elle en ressort un quart-d'heure après , & s'élançe en l'air presque à perte de vûe avec autant de rapidité qu'une fleche.

Ce fut sur ce terrain que le sieur de Paugé fit bâtir un Fort , qui a beaucoup coûté à la Compagnie ; aussi n'y a-t-il pas une seule palissade de mise sur ce terrain qui n'ait été enfoncée à coups de mouton , & tout l'ouvrage est construit sur pilotis. Il y a une belle batterie de canon , qui bat sur le mouillage des Vaisseaux , & qui défend l'entrée du Fleuve. L'Eglise , les Casernes , le magasin , le logement du Capitaine Commandant , tout est bâti en charpente & sur sole.

Historiques

qui s'étant ras-
pointe à gauche
né un terrain as-
angue de terre il
nt on a plusieurs
eur sans qu'on ait
bout. Ce qu'il y
e si l'on met dans
ngue, droite &
& qu'ensuite de
on la précipite
en ressort un
& s'élançe en l'air
e avec autant de

que le sieur de
qui a beaucoup
; aussi n'y a-t-il
de mise sur ce
nfoncée à coups
ouvrage est conf-
une belle bat-
at sur le mouil-
qui défend l'en-
, les Casernes,
t du Capitaine
âti en charpen-

sur la Louisiane. 59

On conçoit par ce que je viens de
dire, que ce poste n'a pas seulement
été établi pour indiquer l'embouchure
du Fleuve aux Vaisseaux qui viennent
de France, mais encore pour en fermer
l'entrée aux Etrangers & aux ennemis;
aussi y tient-on toujours une compa-
gnie de Soldats avec un Capitaine pour
le garder. Cette garnison y est assez
bien pendant l'hiver, où elle ne man-
que point de gibier; mais dès le com-
mencement du printems & pendant
l'été elle est obligée d'aller chercher as-
sez loin dans le Continent jusqu'à de
l'eau pour boire, parce qu'alors elle est
saumâtre à l'embouchure du Fleuve. Il
est vrai que la pêche y est abondante
en tout tems; mais la viande est tou-
jours plus nourrissante que le poisson:
aussi a-t-on soin de mariner des cuisses
d'oies, de canards, de sarcelles, d'ou-
tardes, quelquefois de grues, qui
avec un peu de lard salé servent à pas-
ser la saison des chaleurs. Les légumes
ne viennent pas même des mieux dans
ce poste: quelques-uns cependant y
élevent des choux de Milan; mais il
est rare d'y en voir de pommés.

CHAPITRE XII.*Du poste des Natchez , ou du Fort
Rosalie.*

CE poste est éloigné de cent lieues de la Capitale en remontant le Fleuve S. Louis ; & dès l'année 1717. avant qu'il fût encore arrivé aucun Concessionnaire dans la Province , il avoit commencé d'être établi par les sieur Hubert & le Page. Ce dernier avoit déjà commencé à cultiver un terrain à une lieue & demie de l'endroit où la Capitale est aujourd'hui située ; mais il l'abandonna pour aller aux Natchez avec le sieur Hubert , & y fit une habitation. A l'égard de celui-ci , outre sa qualité d'habitant il avoit encore celle de Commissaire & Directeur. C'étoit un homme d'esprit , qui avoit choisi dans tout ce canton à une lieue du rivage du Fleuve l'endroit qu'il avoit crû le plus excellent , où il avoit for-

RE XII.

chez, ou du Fort
ie.

né de cent lieues
en remontant le
à l'année 1717.
re arrivé aucun
la Province, il
re établi par les
age. Ce dernier
à cultiver un ter-
mie de l'endroit
ourd'hui située;
r aller aux Natchez,
& y fit une
e celui-ci, ou
il avoit encore
Directeur. C'é-
qui avoit choi-
ne lieue du ri-
bit qu'il avoit
ù il avoit for-

sur la Louisiane. 61

me une habitation qu'il avoit nommée Ste. Catherine. Il estimoit fort ce poste des Natchez, au point que lorsqu'il fut question de faire un second établissement, son avis fut de bâtir la Capitale dans ce canton, & de former seulement un entrepôt dans l'endroit où est aujourd'hui la Nouvelle Orléans. Le sentiment de M. de Bienville Commandant prévalut, parce qu'étant fort ancien dans le pays, où il étoit venu avec son frere M. d'Hiberville fameux Navigateur, il étoit censé devoir mieux connoître que personne quel terrain étoit le plus convenable pour ce nouvel établissement. Le sieur Hubert ne se rebuta point : il passa en France dans l'espérance d'y faire approuver ses vûes; & son projet ayant en effet été goûté par le Ministre, il se disposoit à retourner à la Louisiane, lorsqu'il tomba malade & mourut. Après son décès, son habitation de Ste. Catherine passa au sieur Coly, à qui elle fut vendue.

Comme ce terrain des Natchez est excellent, plusieurs François, Soldats & Ouvriers, après avoir obtenu leur congé étoient allés s'y établir, & il s'y

formoit de tems en tems de nouvelles habitations. La plûpart achetoient leurs terrains des Sauvages de ce canton , qui étoient établis à cinq grands quarts de lieue du bord du Fleuve, où ils avoient cinq Villages éloignés l'un de l'autre d'une demi-lieue. Celui qu'on appelloit le grand Village , & où demuroit le grand Chef de cette Nation , étoit bâti le long d'une petite riviere appelée la Riviere blanche. A l'Ouest de ce Village les François bâtirent un Fort élevé sur une colline , & le nommerent le Fort Rosalie. Ce n'étoit qu'un petit terrain de vingt-cinq toises de long sur quinze de large , fermé de palissades sans aucun bastion. En dedans vers la porte du Fort étoit placé le corps de garde , & à trois toises le long des palissades étoient les casernes des Soldats. A l'autre bout vis-à-vis de la porte on avoit élevé une cabane , pour servir de logement à l'Officier qui étoit de garde , & sur la droite en entrant étoit le magasin à poudre. La Compagnie entretenoit dans ce poste une compagnie de Soldats avec un Enseigne , un Sous-Lieutenant , un Lieutenant & un

ms de nouvelles
 achetoient leurs
 ce canton, qui
 grands quarts de
 re, où ils avoient
 l'un de l'autre
 lui qu'on appel-
 & où demuroit
 e Nation, étoit
 e riviere appel-
 A l'Ouest de ce
 âtèrent un Fort
 z le nommerent
 toit qu'un petit
 ises de long sur
 é de palissades
 dedans vers la
 acé le corps de
 s le long des pa-
 nes des Soldats.
 de la porte on
 pour servir de
 i étoit de gar-
 n entrant étoit
 La Compagnie
 ste une compa-
 Enseigne, un
 eutenant & un

sur la Louisiane. 63

Capitaine Commandant. Au Sud de ce Fort il y avoit une autre petite Nation sauvage nommée les Tioux, qui traitoit volontiers avec les François; mais quelques années après elle abandonna son Village pour aller s'établir ailleurs, & avant que de le quitter, elle vendit son terrain à un des plus riches habitans du pays appelé le sieur Rouffin.

Il est certain que le terrain des Natchez est le meilleur que les François puissent se glorifier d'avoir dans toute la Province de la Louisiane, tant par la bonté propre de son terroir, que parce qu'étant fort élevé, il est à couvert des inondations du Fleuve; ce qui n'empêche cependant pas qu'on n'y trouve une infinité de vallons & de plaines fertiles. Ce canton seroit très-bon à cultiver la vigne; elle y viendroit parfaitement bien, ainsi que le tabac, l'indigo, le froment, le lin, le chanvre, &c. on pourroit aussi y élever des vers à soie, les bois étant remplis de mûriers, dont la feuille, comme je l'ai dit ailleurs, est beaucoup plus grande que celle des

64 *Mémoires Historiques*

nôtres. Il est vrai que ce poste est un peu éloigné de l'eau ; mais on pourroit fort bien y remédier par des citernes : peut-être même ne seroit-il pas impossible d'y trouver des sources. D'ailleurs les Sauvages de cette Nation paroissent très-portés à vivre en bonne union avec les François , comme on a pû le remarquer par tout ce qui a précédé ; pour quelques marchandises qu'on leur donnoit , ils leur servoient de Chasseurs & même d'Esclaves , soit pour piocher la terre , ou pour leur apporter du bois , de l'eau , & tout ce dont ils avoient besoin. Enfin cet établissement commençoit à prospérer , & l'on avoit lieu de se flatter qu'il deviendroit un jour très-florissant , lorsqu'un malheureux accident détruisit en un instant de si belles espérances , comme je le dirai dans la suite.



ce poste est un
; mais on pourroit
par des citernes;
eroit-il pas impos-
es sources. D'ail-
cette Nation pa-
à vivre en bonne
ois, comme on a
tout ce qui a pré-
es marchandises
ils leur servoient
e d'Esclaves, soit
e, ou pour leur
eau, & tout ce
n. Enfin cet éta-
t à prospérer, &
flatter qu'il de-
-florissant, lors-
cident détruisit
elles espérances,
la suite.

CHAPITRE XIII.

Du Fort des Naquitoches.

LE Fort des Naquitoches est situé sur la Riviere rouge, ainsi nommée à cause de son sable qui est en effet de cette couleur; c'est la même que le sieur Joutel appelle dans sa carte Riviere des Oumas. Elle est éloignée de soixante-quinze lieues du Fleuve; & à la remonter, elle court dans l'Ouest Nord-Ouest. C'est à trente-cinq lieues au-dessus de son embouchure dans le Fleuve S. Louis, qu'en 1715. on établit un poste François. Le Fort est un carré palissadé, où l'on tient une petite garnison pour servir de barriere aux Espagnols, & les empêcher d'entrer dans la Louisiane. En l'année 1722. le Commandant de ce poste étoit le sieur de S. Denis Chevalier de S. Louis, & cousin germain du Commandant de la Colonie. C'étoit un fameux Voyageur,

66 *Mémoires Historiques*

qui non-seulement avoit été au Mexique , mais qui avoit encore parcouru presque toutes les Nations barbares de ce grand Continent , dont il parloit fort bien les langues ; du reste bon Capitaine & brave guerrier , chéri des François , aimé de tous les Peuples Sauvages qui étoient amis de la Nation , & redouté de ses ennemis.

Le terrain de ce poste n'est pas mauvais , & le tabac y vient assez bien ; on remarque seulement qu'il semble rempli de salpêtre ; ce qui donne lieu de croire que le terroir de ce canton est fort nitreux , & que l'on pourroit y établir avec succès une salpêtrière abondante. Ce poste est peu éloigné de quelques rochers, où il se trouve des mines d'argent. Un Voyageur Canadien nommé Bonhomme étant allé à la chasse de ce côté-là , & s'étant reposé deux jours à son cabanage , fit fondre de la terre de cette mine , & en rapporta un morceau gros comme un œuf , qui quoiqu'il ne fût pas bien purifié , paroissoit être de très-bon argent. A quarante lieues de ce poste , les Espagnols ont sur cette même Rivière

avoit été au Me
voit encore parcour
les Nations barbare
ent, dont il parlo
s; du reste bon Ca
guerrier, chéri de
e tous les Peuple
nt amis de la Na
e ses ennemis.
oste n'est pas mau
vient assez bien
ment qu'il semble
ce qui donne lie
rroir de ce canton
que l'on pourroit
s une salpêtrière
e eût peu éloigné
, où il se trouve
Un Voyageur Ca
omme étant allé
là, & s'étant re
on cabanage, fit
cette mine, & en
gros comme un
fût pas bien pu
e très-bon argent.
ce poste, les Es
e même Rivière

voit un établissement qu'ils nomment les Cado-da-Kious, par où passèrent les Compagnons du sieur de la Salle après la mort de leur Chef.

CHAPITRE XIV.

Du poste des Arcanças.

CE poste n'est proprement qu'une suite de l'établissement que les François avoient formé autour de cette maison, où le sieur Joutel & ses Compagnons de voyage arriverent au mois de Juillet 1687. & où avant d'y arriver, ils apperçurent une croix plantée qui les consola de leurs peines & de leurs fatigues. Depuis ce tems-là la Nation est toujours restée jusqu'ici en possession de ce terrain; & lorsque M. le Blanc envoya prendre possession de la Concession qui lui étoit accordée sur la riviere des Yazoux à cent quarante lieues de la Capitale, la petite garnison que la Compagnie tenoit alors

à cet établissement , se retira au poste des Arcanças , qui dans ce tems-là avoit pour Commandant le sieur de la Boulaye. Il n'y a point de Fort dans cet endroit ; on y trouve seulement quatre ou cinq maisons bâties de palissades , un petit corps de garde , & une cabane qui sert de magasin. Ce poste François a été établi , pour servir comme d'entrepôt à ceux qui montent de la Capitale aux Illinois.

Lorsqu'à la dispersion des nouveaux habitans de la Colonie , chacun des Concessionnaires alla prendre possession des terres qui lui avoient été accordées , les gens envoyés par le sieur Law vinrent s'établir environ à une lieue de ce poste des Arcanças dans la profondeur des bois , où ils trouverent une belle plaine entourée de vallons fertiles , & un petit ruisseau dont l'eau étoit très-claire & fort saine. Cette habitation commençoit à prospérer : on y avoit déjà élevé des pavillons pour les Officiers , avec des cabanes pour les Ouvriers qui , comme je l'ai déjà dit , étoient tous Allemans , & dont la plûpart étoient mariés ; on y avoit

même construit de grands magasins, & il y avoit lieu d'espérer que cette Concession deviendroit au jour florissante, lorsque ceux qui la composoient ayant appris la disgrâce de leur Chef, se débanderent. La plus grande partie abandonna cet établissement, & revint à la Capitale dans la vûe de repasser en Europe; mais le Conseil du pays s'étant opposé à cette résolution, ils choisirent à dix lieues de la Nouvelle Orléans un terrain où ils s'établirent chacun pour leur compte. Ce lieu qu'on nomme aujourd'hui les Allemans, avoit pour Commandant lorsque je quittai la Louisiane, le sieur d'Aringebourg: le terrain y étoit très-bien cultivé par les soins de ces nouveaux habitans, qui n'étoient nullement paresseux; & l'on pouvoit regarder cet endroit comme le jardin de la Capitale.

En 1721. quelques Visionnaires ayant assuré à la Compagnie que dans cette riviere des Arcanças il y avoit un rocher d'Emeraudes, le sieur de la Harpe Capitaine commandant y fut envoyé pour en faire la recherche. Il avoit avec lui un détachement de vingt-

Historiques

retira au poste
ce tems-là avoit
sieur de la Bou-
Fort dans cet
seulement qua-
ties de palissa-
garde, & une
magasin. Ce poste
pour servir com-
montent de la

des nouveaux
, chacun des
endre posses-
voient été ac-
és par le sieur
viron à une
nças dans la
ls trouverent
e de vallons
u dont l'eau
e. Cette ha-
spérer: on
illons pour
panes pour
je l'ai déjà
s, & dont
on y avoit

deux hommes , avec le sieur de Fran-
chomme pour Lieutenant , & pour Ser-
gent un nommé Bessan ; & comme j'
fervois alors à la Concession des Ya-
zoux en qualité de Lieutenant & d'In-
génieur , il me prit pour son Géomé-
tre. Nous remontames cette rivière
l'espace de plus de deux cens cin-
quante lieues , sans pouvoir décou-
vrir ce trésor prétendu , qui sans doute
n'existoit qu'en idée ; nous avançames
même encore par terre près de cinquante
lieues plus haut dans le pays , jus-
qu'à ce que le murmure s'étant mis
dans la troupe , le sieur de la Harpe
qui appréhendoit le même sort que
avoit fait périr le sieur de la Salle
prit le parti de retourner sur ses pas
& de regagner la Capitale. Si dans cette
course nous n'eumes pas le bonheur
de découvrir le rocher d'émeraudes que
nous l'avoit fait faire , nous eumes au
moins la satisfaction de parcourir un
très-beau pays , des plaines fertiles , de
vastes prairies couvertes de bœufs , de
cerfs , de biches , de chevreuils , de
tortues , &c. nous y vîmes des rochers
les uns de très-beau marbre jaspé , a-

le sieur de Fran
nant, & pour Ser
an; & comme
concession des Ya
eutenant & d'In
pour son Géome
nes cette rivier
deux cens cin
pouvoir décou
u, qui sans dou
nous avançame
e près de cinqu
ans le pays, ju
mure s'étant m
sieur de la Harp
même fort qu
eur de la Salle
rner sur ses pas
tale. Si dans ce
es pas le bonhe
d'émeraudes qu
, nous eumes d
de parcourir u
mines fertiles, d
tes de bœufs; d
chevreuils, d
mes des rochers
arbre jaspé, a

piéd desquels il y avoit des tables en-
tieres taillées par la nature même, d'au-
tres remplis d'ardoise, & de talc pro-
pre à faire de très-bon plâtre. Je ne
doute pas même qu'il n'y ait des mi-
nes d'or dans cette contrée, puisque
nous y découvrimes un petit ruisseau,
qui parmi ses eaux roule des paillettes
d'or. A quelque distance de ce ruisseau,
on trouve dans la riviere même des Ar-
canças un bouillon d'eau salée, quoi-
que cette source soit éloignée de la
mer de près de trois cens lieues; il n'est
pas douteux qu'avec du soin & du tra-
vail on ne pût en tirer du sel.

CHAPITRE XV.

Du Fort des Illinois.

IL semble qu'il soit assez peu néces-
faire que je parle ici de ce Fort,
qu'on a nommé le Fort S. Louis, puis-
que l'on en trouve une description
dans le Journal du sieur Joutel. Ce-

pendant j'ai crû qu'il n'étoit pas inutile de faire remarquer que depuis le tems auquel cet Auteur passa par ce lieu, c'est-à-dire, depuis 1687. ce poste a beaucoup changé de face; qu'au lieu que le Fort n'étoit alors construit que de pieux & de palissades, il est aujourd'hui tout bâti en pierres & bien fortifié; qu'on y trouve de belles casernes & de beaux magasins, ainsi qu'une maison fort commode pour le Commandant, avec une garnison assez forte, beaucoup d'habitans, tant François que Canadiens, & une belle & grande Eglise. Elle est desservie par les Révérends Peres Jésuites, qui par leur zèle pour la propagation de la foi & leurs prédications & leurs bons exemples, font venus à bout de convertir au Christianisme presque tous les Sauvages Illinois. Ces Peuples ne font plus même aujourd'hui qu'une même Nation avec les Canadiens & les François, & il se fait tous les jours des alliances entre les uns & les autres.

L'hiver est très-rude dans cet endroit, comme je l'ai remarqué dans la première Partie de ces Mémoires; le

Fleuve

Tom

n'étoit pas in-
 r que depuis l
 ur passa par ce
 depuis 1687. e
 é de face; qu'a
 t alors construi
 aliffades, il e
 n pierres & bie
 ve de belles ca
 agasins, ain
 mmode pour le
 ne garnison a
 'habitans, tan
 as, & une belle
 est desservie pa
 suites, qui pa
 gation de la foi
 urs bons exem
 ut de converti
 ue tous les Sau
 oles ne font plu
 ne même Na
 s & les Fran
 es jours des al
 es autres.

dans cet en-
 marqué dans la
 Mémoires; le

Fleuve

neuve S. Louis y est quelquefois tel-
 lement glacé, qu'on peut le passer har-
 dement à pied sur la glace d'un bout à
 l'autre. En 1719. on y envoya de Fran-
 ce une compagnie de Mineurs comman-
 dée par le sieur Renaud, pour y tra-
 vailler aux mines d'argent & de plomb,
 & il est certain qu'elles furent ouver-
 tes. Des raisons que nous ignorons ont
 fait abandonner depuis cette entrepri-
 se. Du reste il vient dans ce canton d'au-
 si bon froment qu'en France; & tous
 les ans des Voyageurs en descendent
 à la Capitale, où il se vend dix francs
 le quintal: ils en apportent aussi des
 jambons, qui sont excellens. On trou-
 ve dans ce pays beaucoup de castors, &
 une espèce de petit rat d'eau qu'on m'a
 dit être l'animal qui produit le musc,
 ce que je n'ose assurer. En 1735. le
 sieur Dartaguetto commandoit dans ce
 poste, qui est éloigné de la Capitale de
 cinq cens lieues; il est situé par les
 quarante-cinq degrés de latitude Nord
 & par les deux cens soixante-seize de
 longitude.

CHAPITRE XVI.

Du poste des Missouris.

COMME on sçavoit que la Compagnie établie en France se prètoit volontiers à toutes les propositions qu'on pouvoit lui faire pour l'avancement de la Colonie de la Louisiane, un Officier lui fit entendre qu'il seroit avantageux pour elle de former un poste sur la riviere des Missouris dans le voisinage d'une Nation sauvage qui porte ce nom. Son projet fut agréé; on le nomma aussi-tôt pour aller commander dans ce poste, & il se rendit à la Nouvelle Orléans, où ayant fait voir ses ordres, on lui donna trois bateaux chargés de vivres, & de toutes les provisions nécessaires pour l'exécution de son entreprise; on y joignit quelques Soldats, tant pour lui servir de rameurs, que pour rester en garnison dans le Fort qu'il alloit construire

voit que la Com
France se prêto
les propositions
re pour l'avanc
nie de la Lou
fit entendre qu
ur elle de form
e des Missouris
ne Nation sauv
n. Son projet f
aussi-tôt pour
ce poste, & il
Orléans, où ay
n lui donna tr
yres, & de tou
yres pour l'exéc
e; on y joign
nt pour lui ser
r rester en gar
alloit constru

sur la Louisiane. 75

Ils firent le voyage en 1720. & arrivèrent aux Missouris, qui les reçurent parfaitement bien, & leur céderent un terrain propre à faire leur nouvel établissement. Aussi-tôt on y éleva un Fort de palissades, avec une cabane en dedans pour le Commandant & les Officiers, & une autre qui servoit de caserne aux Soldats.

On étoit en paix dans ce nouveau poste, & l'on y vivoit en très-bonne intelligence avec les Sauvages, lorsque le Commandant François qui avoit autrefois beaucoup parcouru ce pays, & parloit très-bien la langue de cette Nation, entreprit de persuader à quelques-uns d'entr'eux de passer avec lui dans son pays, où il leur feroit voir, disoit-il, tout ce qu'il y avoit de plus beau. En même-tems il leur racontoit mille merveilles de la France; en sorte qu'à force de promesses & de présens, il vint à bout d'engager onze de ces Sauvages à le suivre, avec la fille de leur grand Chef qui, disoit-on, étoit sa maîtresse. Le voyage étant ainsi décidé, ce Commandant s'embarqua dans quelques pirogues avec ces douze

76 *Mémoires Historiques*

Sauvages & un Sérgeant nommé Dubois , laissant le commandement du Fort & de la garnison à son Lieutenant ; ensuite descendant le Fleuve S. Louis , ils aborderent à la Nouvelle Orléans , où après quelques jours de repos ils s'embarquerent pour venir en France. Ils n'y furent pas plutôt arrivés , que le Commandant se hâta de les faire passer à la Cour , où ils furent présentés au Roi ; de-là on les fit aller au bois de Boulogne , où ils chasserent un cerf à leur façon , c'est-à-dire , à la course : en un mot ils plurent à la Cour. Ils parurent ensuite à Paris , où ils danferent leurs danses sauvages sur le Théâtre Italien. La fille se fit Chrétienne , & fut baptisée à Notre-Dame ; après quoi elle fut mariée au Sérgeant Dubois , qui en faveur de cette alliance fut fait Officier & Commandant des Missouris. Quels avantages ne devoit-on pas attendre de la conversion de la fille du grand Chef de cette Nation barbare , & de son mariage avec un François ! Elle reçut des présens de toutes les Dames de la Cour & du Roi même : les Sauvages ses camarades ne fu-

nt nommé Du-
 n commandement du
 n à son Lieute-
 dant le Fleuve
 t à la Nouvelle
 quelques jours de
 nt pour venir en
 pas plutôt arri-
 dant se hâta de
 ur, où ils furent
 -là on les fit al-
 ne, où ils chas-
 on, c'est-à-dire,
 t ils plurent à la
 suite à Paris, où
 ces sauvages fur-
 fille se fit Chré-
 à Notre-Dame;
 riée au Sergent
 de cette allian-
 commandant des
 tages ne devoit
 conversion de la
 ette Nation bar-
 ge avec un Fran-
 résens de toutes
 & du Roi mêm-
 amarades ne fu-

sur la Louisiane. 77

rent pas non plus oubliés ; on leur don-
 na de beaux habits bleus galonnés d'or,
 avec des chapeaux bordés. Enfin ils
 partirent très-contens, & se rendirent
 à l'Orient, où ils s'embarquerent pour
 retourner dans leur patrie. A l'égard
 du Commandant qui les avoit amenés,
 il resta en France où il venoit d'être
 fait Chevalier de S. Louis, & y épou-
 sa depuis une veuve très-riche.

Le passage de M. & de Madame Du-
 bois en Amérique, ainsi que de leur
 fuite, fut très-heureux : tous arrive-
 rent en bonne santé à la Nouvelle Or-
 léans ; & pendant le tems qu'ils y de-
 meurèrent pour se reposer, ils furent
 nourris & défrayés aux dépens de la
 Compagnie, qui leur fit fournir un
 bateau avec des Soldats & des Ra-
 meurs, pour les conduire à leur Vil-
 lage. Dans leur route ils passerent aux
 Natchez, de-là aux Arcanças, & arri-
 verent enfin aux Missouris. Quelle
 joie pour ces Sauvages, de revoir leurs
 gens qu'ils avoient crûs perdus, reve-
 nir riches & comblés de présens ! Il y
 eut à leur arrivée des danfes & des di-
 vertissemens dans tout le Village. Ma-

dame Dubois étoit au Fort , & alloit de tems en tems rendre visite à sa famille. Mais soit qu'elle n'aimât point son mari , soit que la maniere de vivre de sa Nation lui convint mieux que celle des François , à peine les bateaux qui les avoient amenés furent-ils partis , que les Sauvages massacrerent le sieur Dubois , & égorgerent toute la garnison , sans qu'il en échapât un seul homme ; après quoi la Dame Dubois renonça au Christianisme , & reprit sa première maniere de vivre. Ainsi ce poste ne subsiste plus aujourd'hui.

CHAPITRE XVII.

Du Fort de la Mobile.

IL ne me reste plus à parler que d'un autre Fort nommé le Fort Louis de la Mobile, bâti par les François sur la riviere qui porte ce nom, & qui va se rendre à la mer dans la baie opposée à l'Isle Dauphine. Le Fort n'est éloigné de

Historiques

Fort, & alloit de
visite à sa famille.
nât point son ma-
e de vivre de sa
eux que celle des
bateaux qui les
t-ils partis, que
ent le sieur Du-
oute la garnison,
n seul homme ;
bois renonça au
prit sa première
nfi ce poste ne
ii.

E XVII.

Mobile.

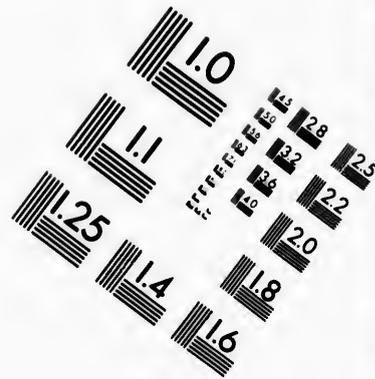
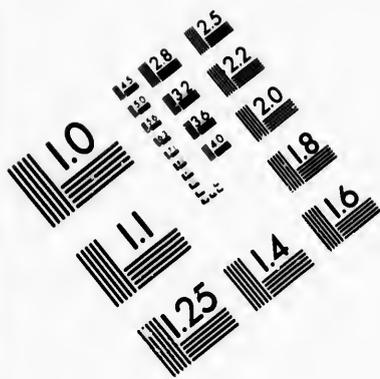
parler que d'un
Fort Louis de
ançois sur la ri-
& qui va se ren-
e opposée à l'Is-
est éloigné de

sur la Louisiane. 79

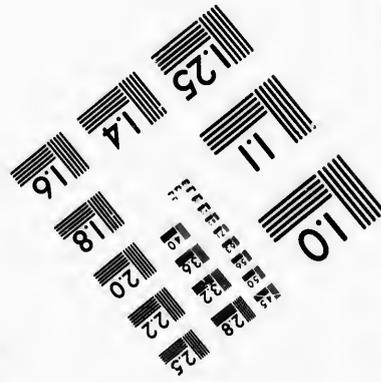
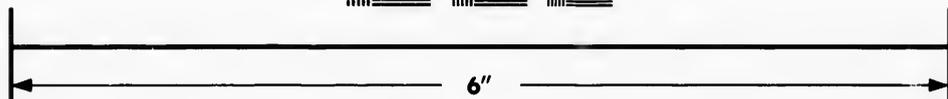
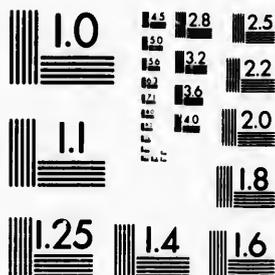
cette Isle que de quinze à seize lieues :
il est construit en brique & fortifié à
quatre bastions, selon la maniere de
M. de Vanban, avec des demi-lunes,
un bon fossé, un chemin couvert &
un glacis; on y trouve un magasin, des
casernes pour les Soldats de la garni-
son qu'on y entretient, & qui est tou-
jours nombreuse, & un pavillon pour
le Commandant, qui en 1735. étoit
le sieur Dartaguet-Diron, Lieutenant
de Roi dans cette Province.

J'avoué que j'ai peine à comprendre
à quel dessein ce Fort a été bâti, &
quelle peut en être l'utilité : car quoi-
qu'il soit à cent vingt lieues de la Ca-
pitale en descendant le Fleuve, c'est
de-là que l'on est obligé de tirer tout
ce qui est nécessaire pour l'entretien de
la garnison, tant le terroir des envi-
rons est mauvais, étant par tout mêlé
de sable, & ne produisant que des pins
& des sapins, avec quelques légumes
qui n'y croissent pas des mieux. Aussi
y a-t-il fort peu d'habitans. Le seul
avantage qu'on ait dans ce poste, est
d'y jouir d'un air fort doux & très-
sain, & d'avoir la facilité de trafiquer





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

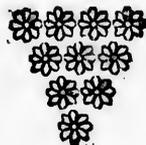
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



80 *Mémoires Historiques*

avec les Espagnols qui en sont voisins.
L'hiver n'y est pas fort rude ; aussi est
ce la saison qui y soit la plus commo
de, parce que l'on ne manque point
alors de gibier. Mais en été les chaleurs
y sont très-grandes, & tant qu'il dure,
on n'y vit que de la pêche, qui est tou
jours abondante sur les côtes & dans
les rivieres.

Tels sont en général les postes Fran
çois où la Nation s'établit d'abord, &
où l'on envoya des troupes ; on en for
ma depuis un nouveau à la Pointe cou
pée, dont je parlerai dans la suite. Je
reviens à ce qui regarde la Capitale.



qui en sont voisins
 est rude ; aussi est
 le port la plus commo
 ne manque point
 en été les chaleurs
 & tant qu'il dure
 pêche , qui est tou
 les côtes & dans

ral les postes Fran
 établit d'abord , &
 troupes ; on en for
 nu à la Pointe cou
 ai dans la suite. Je
 arde la Capitale.

CHAPITRE XVIII.

*Arrivée des Commissaires du Roi à
 la Nouvelle Orléans ; établisse-
 ment d'un Conseil dans cette Ca-
 pitale.*

TANDIS que la Colonie travail-
 loit à s'étendre & à s'établir dans
 cette Province de la Louisiane par les
 différens postes & les divers établisse-
 mens qu'elle y formoit , la Capitale
 augmentoit chaque jour par le nom-
 bre des nouveaux habitans , qui ve-
 noient y prendre des emplacements &
 y bâtir. On y éleva d'abord , comme
 je l'ai dit , de très-belles maisons de
 charpente : on en fit ensuite de bri-
 ques ; mais en général toutes sont bâ-
 ties sur sole. En un mot la Nouvelle
 Orléans commençoit à prendre une
 forme de Ville & à se peupler , lors-
 qu'en 1722. on vit arriver dans cette
 Capitale deux Commissaires du Roi ;

82 *Mémoires Historiques*

envoyés par Sa Majesté pour y rendre la justice. Ils étoient partis de France sur le Vaisseau la Vénus , qui ayant abordé à l'Isle aux Vaisseaux , & un bateau étant venu prendre à bord les deux Commissaires , les porta de-là au Bayon S. Jean , d'où ils se rendirent à pied à la Ville , où ils firent leur entrée aussi à pied accompagnés de deux RR. PP. Capucins. Leur arrivée causa d'autant plus de surprise, que l'on ne s'y attendoit point. Ces deux Commissaires étoient les sieurs du Saufoy & de la Chaise. A peine furent-ils arrivés à leur Hôtel , qui n'étoit encore alors qu'une simple maison de charpente bâtie sur sole , entourée de planches & couverte d'écorces de cipres , qu'ils y furent complimentés par le Commandant général du pays & par tout l'Etat major ; après quoi ils entrèrent aussi-tôt en exercice de leur Charge. Il est inutile que j'entre ici dans le détail des plaintes sans nombre qui furent alors portées à leur Tribunal ; il suffit de dire à leur louange, qu'ils rendoient justice à tout le monde avec la plus parfaite égalité.

jesté pour y rendre
nt partis de France
Vénus , qui ayant
vaisseaux , & un ba-
rendre à bord les
, les porta de-là
d'où ils se rendi-
ille , où ils firent
pied accompagnés
Capucins. Leur arri-
plus de surprise,
endoit point. Ces
étoient les sieurs
Chaife. A peine fu-
ur Hôtel , qui n'é-
u'une simple mai-
bâtie sur sole , en-
& couverte d'écor-
s y furent compli-
mandant général du
Etat major ; après
ussi-tôt en exercice
st inutile que j'en-
l des plaintes sans
alors portées à leur
e dire à leur louan-
t justice à tout le
s parfaite égalité.

Les Soldats entr'autres de la garnison
les Yazoux, où M. le Blanc & ses As-
sociés avoient un établissement , en
ressentirent les effets : car leur ayant
fait représenter les vexations, injusti-
ces & monopoles que leur Comman-
dant exerçoit contre eux , non-seule-
ment ils en furent dédommagés par une
amende qu'il fut condamné à leur
payer ; mais cet Officier eut encore l'af-
ront d'être cassé. En un mot tous les
habitans de la Colonie bénissoient le
Ciel & le Roi de l'arrivée de ces Com-
missaires ; & si la joie qu'ils en ressent-
oient fut un peu troublée par la mort
d'un des deux , je veux dire du sieur du
ausoy , qui étant tombé malade du
pourpre , fut enlevé en trois jours , ils
n furent consolés par celui qui leur
estoit , dont la justice exacte ne se
émentit jamais , & qui de Commis-
saire du Roi étant devenu Ordonnateur
du Conseil , leur fit ressentir jusqu'à
la mort des effets de son équité.

Peu de tems après l'arrivée des Com-
missaires du Roi , le Vaisseau la Galatée
vint mouiller devant la Capitale , amé-
nant de France plusieurs personnes des-

84 *Mémoires Historiques*
tinées à former le Conseil qu'on vou-
loit y établir. Les principaux de ces
Conseillers étoient les sieurs de Brulé,
Pery , Fazenda & Fleuriot , dont le
dernier outre la qualité de Conseil-
ler , avoit encore celle de Procureur du
Roi. Dans la suite il en arriva encore
quelques autres ; en sorte qu'insensi-
blement le Conseil se trouva complet.
Il ne manquoit plus après cela à cette
Ville qu'un Lieutenant de Police , qui
y est absolument nécessaire.

C H A P I T R E X I X .

*Premieres hostilités des Sauvages
contre les François ; un parti de
Chicachas surprend une cabane
Françoise.*

CE fut aussi dans ce tems - là , c'est-
à-dire en 1722. que commence-
rent les hostilités des Sauvages contre
les habitans de la Colonie. A cent foi-
xante-douze lieues de l'embouchure du

Historiques

conseil qu'on vou-
principaux de ces
es sieurs de Brulé,
leurriot, dont le
alité de Conseil-
e de Procureur du
l'en arriva encore
forte qu'insensi-
e trouva complet.
après cela à cette
ant de Police, qui
essaire.

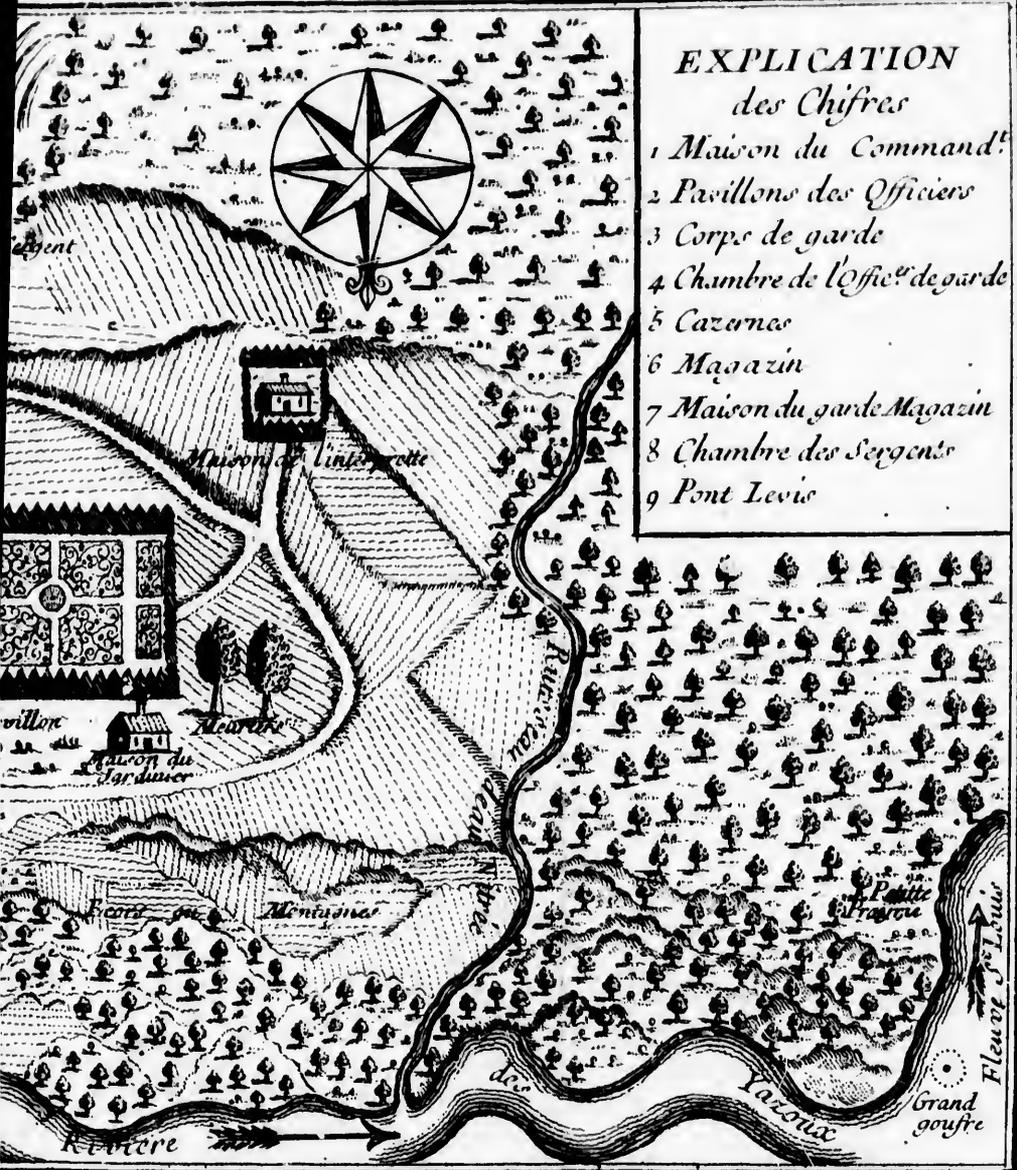
R. E. XIX.

*des Sauvages
bis; un parti de
end une cabane*

ce tems-là, c'est-
. que commence-
Sauvages contre
onie. A cent foi-
l'embouchure du



Plan de la Concession de M. Le Bl



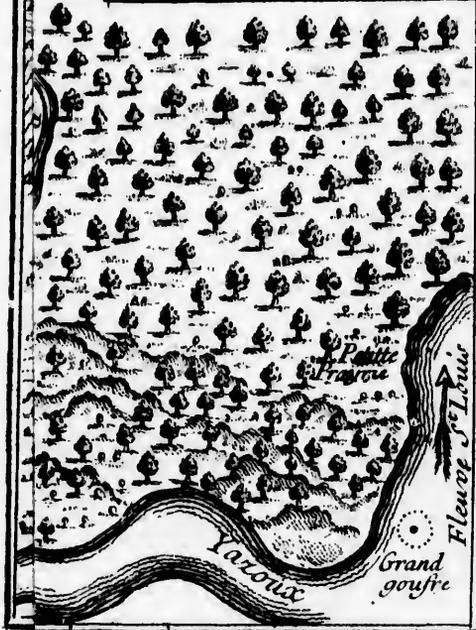
**EXPLICATION
des Chifres**

- 1 Maison du Commandant
- 2 Pavillons des Officiers
- 3 Corps de garde
- 4 Chambre de l'offic. de garde
- 5 Cazernes
- 6 Magazin
- 7 Maison du garde Magazin
- 8 Chambre des Sergents
- 9 Pont Levic

Plan de M. Le Blanc et associés aux Yazoux

**EXPLICATION
des Chifres**

- 1 Maison du Command^t
- 2 Pavillons des Officiers
- 3 Corps de garde
- 4 Chambre de l'offic^r de garde
- 5 Cazernes
- 6 Magasin
- 7 Maison du garde Magasin
- 8 Chambre des Sergents
- 9 Pont Lewis



es aux Yazoux

ION
 as
 ommande
 Officiers
 e
 de garde
 le Magasin
 regents



sur la Louisiane. 85

Fleuve S. Louis on trouve une riviere
 appelée des Yazoux , où M. le Blanc
 & ses Associés avoient , comme je l'ai
 dit , une Concession située à cinq
 lieues au-dessus de l'endroit où cette
 riviere va perdre ses eaux dans le Fleu-
 ve. Ce poste étoit fort joli , & on y
 avoit bâti un Fort pour le mettre à l'a-
 bri des insultes des Sauvages. Cepen-
 dant deux Sergens de la garnison ayant
 choisi dans les environs chacun un ter-
 rein qu'ils faisoient valoir pour leur
 compte , y éleverent des cabanes où
 ils s'obstinèrent à vouloir coucher, mal-
 gré ce qu'on leur représenta plusieurs
 fois , qu'il pourroit leur arriver quel-
 que accident, s'ils passaient la nuit hors
 du Fort.

Ce malheur n'arriva que trop tôt
 pour un de ces deux Sergens nommé
 de Riter , dont la cabane étoit la plus
 éloignée du Fort , & bâtie sur un ter-
 rein un peu élevé. Il étoit couché une
 nuit avec sa femme & un fils qu'il avoit
 âgé de quinze à seize ans , lorsqu'à la
 clarté de la Lune un parti de dix ou
 douze Sauvages se glissa sans bruit dans
 la cabane , dont la porte n'étoit fermée

que d'un simple morceau de tapisserie. Ils ne purent cependant le faire si secrètement, qu'à leur arrivée le Sergeant ne se réveillât. Aussi-tôt il porta la main à la ruelle de son lit, prit un fusil qu'il y trouva; & après avoir demandé plusieurs fois qui va là, voyant que personne ne lui répondoit, il voulut tirer. Mais par malheur de sept ou huit fusils qu'il avoit, qui tous étoient chargés excepté un seul, il avoit choisi précisément celui-ci; en sorte que les Sauvages ne voyant aucun effet de son arme, & ne voulant pas lui donner le tems d'en changer, se jetterent sur lui, l'arracherent de son lit, & le traînerent au milieu de sa cabane, où après lui avoir levé la chevelure, ils lui donnerent dans le dos un coup de casse-tête à fleur de lys, qui le perça de part en part.

Tandis que les uns étoient occupés à traiter ainsi ce malheureux, quelques autres s'étant saisis de la femme, l'emmenerent hors de la cabane proche d'une ravine, en intention de la faire Esclave & de la conduire à leur Village. Cependant le bruit avoit ré-

ceau de tapisserie.
 dans le faire si se-
 ur arrivée le Ser-
 Aussi-tôt il porta la
 on lit, prit un fu-
 & après avoir de-
 qui va là, voyant
 répondoit, il vou-
 alheur de sept ou
 , qui tous étoient
 ul, il avoit choisi
 en sorte que les
 aucun effet de son
 pas lui donner le
 e jetterent sur lui,
 , & le traînerent
 e, où après lui
 re, ils lui don-
 n coup de casse-
 le perça de part

étoient occupés
 heureux, quel-
 s de la femme,
 la cabane pro-
 intention de la
 conduire à leur
 bruit avoit ré-

veillé le fils du Sergent, qui s'étant le-
 é nud en chemise, gagna la porte &
 e sauva vers le Fort, en criant de tou-
 es ses forces pour appeller du secours.
 Un des Sauvages s'en apperçut, & cou-
 rant après lui, il lui tira une flèche
 qui lui perça le poignet. L'enfant tom-
 ba par terre, & le Sauvage fut aussi-tôt
 sur lui en intention de lui lever la che-
 velure; mais comme sa peau étoit trop
 tendre & trop délicate pour souffrir
 cette opération, il ne l'emporta que
 par lambeaux. Il voulut aussi lui cou-
 per la gorge; mais par bonheur il ne
 lui coupa que la peau du gosier. Pen-
 dant cette cruelle exécution, soit que
 l'enfant fût tombé en foiblesse, ou bien
 qu'il contrefit le mort, il ne cria point;
 ce qui lui sauva la vie: car le Sauvage
 croyant l'avoir égorgé, le laissa sur la
 place nageant dans son sang, & retour-
 na à la cabane.

D'un autre côté la femme du Sergent
 qu'ils avoient conduite proche d'une
 ravine, ne se voyant gardée que par
 deux Sauvages, & ne doutant point
 que son mari & son fils n'eussent été
 massacrés par ces barbares, résolut de

venger leur mort, & de s'exposer plutôt à toute la fureur de leurs meurtriers, que de se voir conduire en esclavage. En sortant de la cabane, elle s'étoit faisie d'un couteau bûcheron (a) qu'elle avoit eu l'adresse de glisser le long de son bras dans la manche de sa chemise. Elle le tira au moment que ses gardiens y pensoient le moins, & en déchargea un coup si furieux sur l'un des deux, qu'elle le jetta mort à ses pieds. Elle redoubla, & porta à l'autre un coup qui ne fut pas si heureux que le premier, & qui lui fit seulement une blessure assez profonde. Le Sauvage cria, & ses gens tant accourus à son secours, tuèrent cette brave femme à coups de flèches.

Cette expédition ne put cependant se faire si paisiblement, que l'autre Sergent nommé Desnoyers, qui étoit de même couché dans sa cabane & en éloignée du lieu où se passoit cette sanglante tragédie, n'en fut éveillé; il se leva, & entendant du bruit vers la cabane de

(a) Grand couteau à gaine fort long & fort large.

& de s'exposer plus
de leurs meurtriers
nduire en esclavage
cabane, elle s'étoit
bûcheron (a) qu'elle
e glisser le long de
nche de sa chemise
ent que ses gardiens
ns, & en déchargea
sur l'un des deux
ort à ses pieds. Elle
à l'autre un coup
oureux que le pre-
eulement une blef-
Le Sauvage cria,
ourus à son secours,
femme à coups de

ne put cependant
nt, que l'autre Ser-
yers, qui étoit de
a cabane peu éloi-
ffoit cette sanglan-
éveillé; il se leva,
t vers la cabane de

gaine fort long &

ter, il tira un coup de fusil qui mit
alarme au Fort. Aussitôt il en sortit un
étachement de Soldats armés, qui cou-
nt au bruit, rencontrèrent sur leur
oute le fils du Sergent, que deux
entr'eux portèrent au corps de garde.
pendant le coup de fusil qui avoit
ervi de signal aux troupes pour sortir
du Fort, avoit de même averti les Sau-
ges de se retirer; ils le firent au plus
te, emportant avec eux tout ce qu'ils
urent enlever de la cabane. Les Sol-
ats y étant arrivés, trouverent le mal-
oureux Sergent étendu par terre, nud
sans chemise, & baigné dans le sang
qui sortoit de ses blessures. On l'en-
va, & l'ayant mis sur un brancard,
le porta au Fort dans le corps de
garde où étoit son fils, qui voyant l'em-
pressément du sieur Bailly Chirurgien
à cette Concession à donner du sou-
agement à son pere, malgré l'état où
étoit, ne put s'empêcher de s'écrier:
Hélas, Messieurs, secourez-moi le
premier; mon pere est vieux & ne
peut en réchapper, au lieu qu'étant
jeune, il y a encore en moi de la res-
source. « Le Commandant du Fort

ne voulut point permettre que le Chirurgien sondât les plaies des deux blessés, ni qu'il leur appliquât aucun remède ; lui-même fut leur Esculape. Il avoit une espèce de pierre de couleur de chair de la grosseur d'une noix de galle : il la fit tremper pendant quelque tems dans de l'eau tiède, laquelle elle communiqua sa couleur, ensuite ayant fait seringuer de cette eau dans les blessures du pere & du fils, & les ayant fait bander avec des compresses, sans ôter ces mêmes compresses, & en les imbibant seulement de cette eau de cinq heures en cinq heures, au bout de huit jours l'un & l'autre se trouverent parfaitement guéris, sans qu'il leur restât autre chose de leurs plaies que les cicatrices. Le Chirurgien n'eut d'autre part à cette cure, que d'avoir recousu la peau du col de l'enfant.

Cependant le détachement qui étoit sorti du Fort, s'étoit mis à la poursuite des Sauvages ; mais quelque diligence qu'il pût faire, il lui fut impossible de les atteindre : d'ailleurs il fut surpris d'un orage accompagné d'une

mettre que le Chi
plaies des deux ble
appliquât aucun re
fut leur Esculape
de pierre de cou
grosleur d'une noi
trempier pendant
de l'eau tiède ,
uniqua sa couleur
feringuer de certe
s du pere & du fils
nder avec des com
es mêmes compres
bant seulement de
eures en cinq heu
t jours l'un & l'au
rfaitemment guéris,
ât autre chose de
cicatrices. Le Chi
part à cette cure,
la peau du col de

achement qui étoit
it mis à la pour
mais quelque dili
il lui fut impos
: d'ailleurs il fut
ccompagné d'une

nie violente , qui l'obligea de reve
r sur ses pas beaucoup plutôt qu'il
auroit fait. Sur la route les Soldats
trouverent plusieurs des effets volés
ans la cabane du Sergent , comme
bèles, chaudrons , &c. que les Sau
ges avoient abandonnés sur le che
in. Ils rencontrèrent aussi plusieurs
de ces bois gravés dont j'ai parlé ail
eurs, répandus çà & là sur le terrain,
ar où l'on commut que c'étoit un parti
es Chicachas qui avoient fait ce coup.
On trouva encore la femme du Sergent
iter , & auprès d'elle le corps du Sau
age qu'elle avoit tué de sa propre
main ; mais ces deux cadavres n'a
oient plus de cheveux, les Sauvages
eur ayant levé la chevelure avant leur
épart, pour ne point laisser de tro
hée à leur ennemi.

Il y avoit alors au Fort un Sauvage
linois , qui voyant revenir les Fran
ois sans avoir pû joindre les ennemis,
oulut se charger lui-même de les ven
er. Il demanda pour cela de la poudre
& du plomb au Garde - magasin de la
Concession ; & en ayant obtenu , il
artit lui seul , & revint trois jours

92 *Mémoires Historiques*

après, rapportant trois chevelures qu'il avoit levées à trois Sauvages qu'il avoit tués à leur mode, c'est-à-dire, en les surprénant endormis, ou lorsqu'ils pensoient le moins. De ces trois Sauvages tués, l'un étoit celui qui avoit été blessé par la femme du Sergent Rater; les deux autres étoient deux Sauvages de ses camarades, qu'on lui avoit donnés pour l'accompagner & pour l'aider à marcher. L'Illinois fut récompensé de sa bravoure, & parut content des présens qu'il reçut à cette occasion.

Environ quinze jours après ce funeste accident arrivé la veille de la Pentecôte, on vit venir au Fort, ou les mêmes Sauvages qui avoient exécuté un coup si noir, ou du moins des Sauvages de la même Nation, qui apportèrent le Calumet au Commandant avec des présens. Ils furent fort bien reçus; on leur fit même voir le Sergent blessé avec son fils. Mais soit qu'il fût saisi d'une telle visite, soit que sa blessure se rouvrit à la vûe de ses assassins, il fut pris aussi-tôt d'une fièvre chaude, qui l'enleva trois jours après.

trois chevelures qui
S Sauvages qu'il avo
c'est-à-dire, en l
nis, ou lorsqu'ils
s. De ces trois Sa
toit celui qui avo
mme du Sergent R
s étoient deux Sa
des, qu'on lui avo
mpagner & pour la
Illinois fut récom
e, & parût contem
reçut à cette occa

ours après ce funel
veille de la Pente
u Fort, ou les mè
voient exécuté un
moins des Sauva
tion, qui appor
au Commandant
s furent fort bien
même voir le Ser
ls. Mais soit qu'il
isite, soit que sa
la vûe de ses af
fi-tôt d'une fièvre
trois jours après.

fil en réchappa, & par la protec
n de l'illustre Maître dans la Con
sion duquel il servoit, il obtint les
valides, où il entra l'année sui
vante.

CHAPITRE XX.

*In des Directeurs de la Conces
sion de Ste. Catherine blessé par
les Sauvages Natchez.*

CET acte d'hostilité de la part des
Chicachas fut suivi peu de tems
après d'un autre accident, qui fit voir
que les Natchez n'étoient pas beaucoup
siens disposés à l'égard de la Nation.
Les établissemens qui s'étoient faits
parmi les Sauvages qui portent ce nom,
ne s'étoient point formés de la même
maniere que dans tous les autres can
tons de la Province, où pour avoir une
habitation, après avoir choisi tel ter
rain qu'on vouloit, il suffisoit de ré
senter sa Requête au Conseil, qui ne

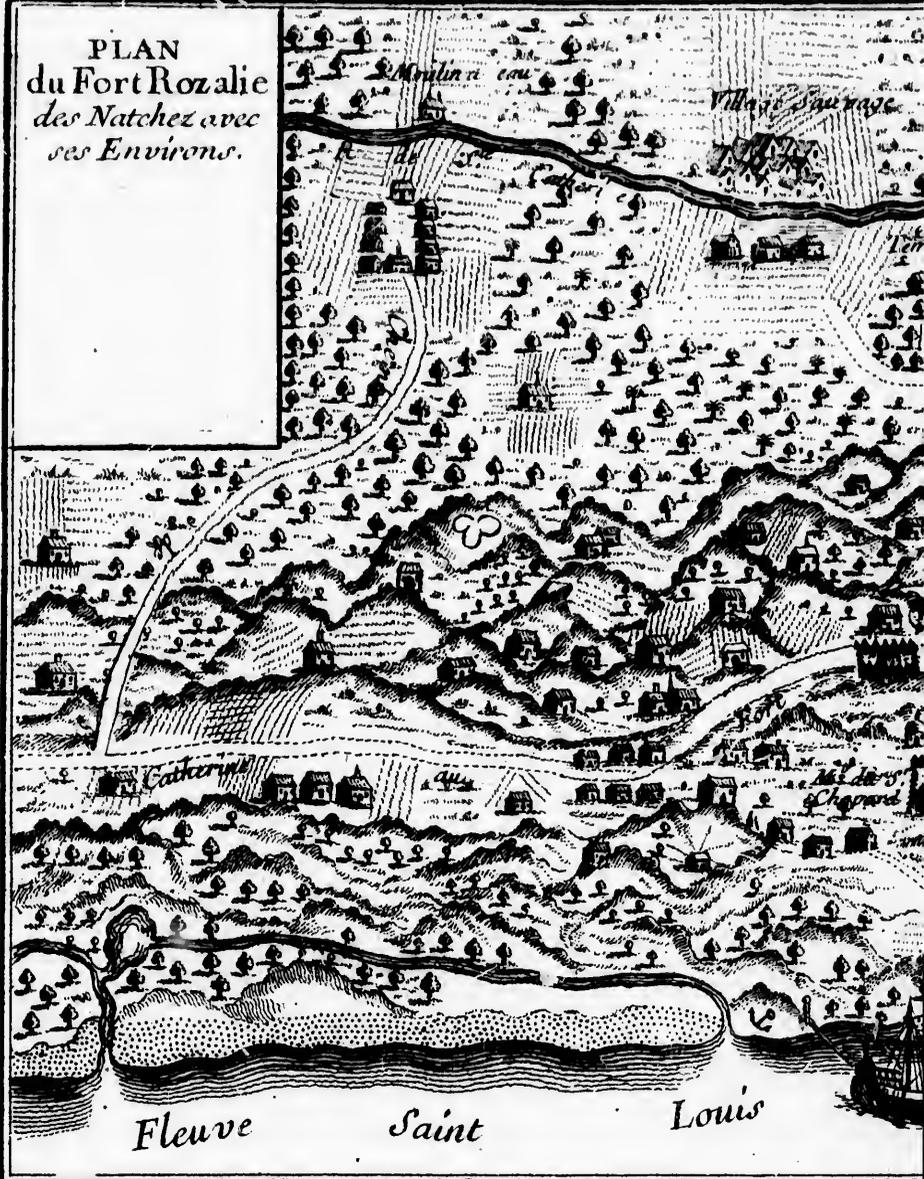
manquoit jamais de la signer après avoir mis certaines clauses ; cet acte noit lieu de contrat de vente & de titre pour posséder légitimement les terres reines qui avoient été cédés. Au contraire ceux qui s'établirent les premiers aux Natchez , achetoient le terrein qu'ils vouloient occuper des Sauvages mêmes du lieu , qui par ce commerce liaient avec les François , s'attachoient à eux , & devenoient leurs amis.

Les choses étoient en cet état , lorsque l'inconstance ou la malignité de ces Barbares donna lieu à un événement dont les suites furent très-funestes : peut-être aussi le sieur Guenote s'attira-t-il le malheur qui lui arriva ; du moins soupçonna-t-on qu'il n'avoit été attaqué , que pour avoir causé quelque mécontentement à quelques-uns des Sauvages Natchez établis au Village de la Pomme. Il étoit un des Directeurs de la Concession de Ste Catherine , & étoit allé dîner un jour chez le Commandant du Fort Rosalie , lorsque s'en revenant le soir au travers des bois , un Sauvage lui tira un coup de fusil , dont la balle le blessa au bras

s Historiques
 de la signer après
 s clauses; cet acte
 de vente & de titre
 itimement les re
 été cédés. Au co
 ablirent les premie
 chetoient le terre
 ccuper des Sauvage
 i par ce commerce
 nçois, s'attachoi
 ent leurs amis.
 ent en cet état, lon
 ou la malignité
 a lieu à un événe
 tes furent très-f
 aussi le sieur Gu
 malheur qui lui a
 upçonna-t-on qu
 é, que pour avo
 ontement à quel
 ages Natchez établi
 Pomme. Il étoit u
 Concession de Ste
 t allé dîner un jou
 nt du Fort Rosalie
 nt le soir au traver
 ge lui tira un coup
 lle le blessa au bra



PLAN
du Fort Rozalie
des Natchez avec
ses Environs.





droit
point
ruse
de St
lui m
Le
tens
nere
ne l
rom
dans
gnée
rien
me r
Ils e
dorm
chev
Il
faire
Sau
neu
fon
don
pita
plu
per
bon
gu

droit. Par bonheur ce coup ne l'abatit point ; il piqua des deux , & arriva heureusement à la Concession , où le sieur de St. Hilaire qui en étoit Chirurgien , lui mit le premier appareil.

Les Sauvages de leur côté mécontents d'avoir manqué leur coup , tournèrent toute leur fureur contre un autre François Soldat de la garnison , nommé la Rochelle , qui demouroit dans une cabane séparée un peu éloignée du Fort , & qui croyant n'avoir rien à craindre de leur part , avoit même négligé de la fermer d'une porte. Ils entrèrent chez lui une nuit qu'il dormoit , le tuerent , & lui leverent la chevelure.

Il n'en fallut pas davantage pour faire connoître aux François , que les Sauvages leur déclaroient la guerre. Le sieur Guenote appréhendant avec raison de tomber entre leurs mains , abandonna l'habitation & revint à la Capitale , tant pour ne pas s'attirer un plus grand malheur , que pour se faire penser de sa blessure. Elle étoit en très-bon état & donnoit espérance d'une guérison prompte & parfaite ; mais

n'ayant pas voulu suivre le conseil de son Chirurgien qui l'avertissoit de ménager & de ne point boire, la grene se mit à sa plaie, & il mourut.

Le Commandant général du pays n'eut pas plutôt été informé de ces deux actes d'hostilité commis par les Sauvages Natchez, qu'il résolut d'en tirer vengeance. Dans ce dessein il embarqua dans quatre bateaux un certain nombre de troupes commandées par le sieur Payon, qui faisoit les fonctions de Major général dans la Colonie. Cette petite armée arriva aux Natchez, & se disposoit à tomber sur les Sauvages selon les ordres qu'elle avoit reçus, lorsque le Serpent piqué qui étoit alors grand Chef de toute cette Nation, vint présenter au Général le Calumet de paix, & dans la harangue qu'il lui fit, lui représenta, qu'on ne devoit attribuer les actes d'hostilité dont on se plaignoit, ni à ses Sauvages du grand Village, ni à ceux du Village de la Farine; qu'on ne pouvoit les imputer qu'à ceux des Villages de la Pomme, de Jenzenaque ou

suivre le conseil
qui l'avertissoit de
point boire, la gra
plaie, & il ma

général du po
té informé de ce
té commis par le
qu'il résolut de
ns ce dessein il a
tre bateaux un ce
upes commandés
qui faisoit les fon
éral dans la Colo
née arriva aux Na
it à tomber sur le
rdres qu'elle avoit
erpent piqué qu
chef de toute cette
ter au Général le
dans la harangue
ésenta, qu'on ne
actes d'hostilité
ni à ses Sauvages
e, ni à ceux du
; qu'on ne pou
ceux des Villa
e Jenzenaque ou
des

es Gris ; que d'ailleurs le Sauvage qui
voit fait le coup, avoit perdu l'esprit
orsqu'il l'avoit fait, c'est-à-dire, qu'il
toit saoul, & qu'il n'étoit plus dans
e Village ; qu'au reste tous ses gens
roient amis des François & portés
our eux ; qu'il étoit donc inutile de
enir leur déclarer la guerre ; que sa
ation ne vouloit point avoir la guer-
e avec les François, & qu'il deman-
oit la paix.

Le sieur Payon qui avoit appris des
ens mêmes de la Concession de Ste.
atherine que le coup avoit véritable-
ment été fait par les Sauvages du Vil-
lage de la Pomme, fit répondre au
Grand Chef par le sieur Papin Inter-
ete, qu'il goûtoit ses raisons, &
elles lui paroissoient justes & lé-
gitimes ; mais qu'il en coûtoit beau-
up aussi pour traiter le François
qu'on avoit blessé ; & que s'il vouloit
avoir la paix, il étoit juste qu'il l'ache-
tât par quelque dédommagement. Le
Grand Chef y consentit : il taxa les
Sauvages des trois Villages de la Fem-
me, de Jenzenaque & des Gris, à four-
nir par chaque cabane un certain nom-

bre de volailles , qui furent apportées
& dès qu'on les eut mises dans les ba-
teaux , les troupes se rembarquerent
& reprirent le chemin de la Capitale.
Ainsi fut terminée cette première ex-
pédition par un accommodement , qui
aima mieux faire avec des Sauvages
qui paroissoient encore rechercher
leur amitié , que de s'exposer aux suites
incertaines de la guerre.

CHAPITRE XXI.

*Continuation des hostilités de
part des Sauvages ; le Comman-
dant du Pays marche contre eux*

CETTE paix ne fut pas de longue
durée ; & je pouvois presque dire
que le Général François & sa troupe
étoit à peine de retour à la Capitale
que les Sauvages penserent à se dédom-
mager de tant de volailles qu'ils avoient
fournies malgré eux. Il est vrai que
pour cette fois ils ne porterent pas le

s Historiques
ai furent apportées
ut mises dans les b
se rembarquerent
emin de la Capital
cette premiere exp
nmodement, qu
avec des Sauvages
ncore rechercher
e s'exposer aux sui
guerre.

TRE XXI.

*les hostilités de
ages ; le Comm
marche contre eu*

ne fut pas de long
pouvois presque d
François & sa trou
etour à la Capital
benferent à se déde
olailles qu'ils avoie
eux. Il est vrai c
ne porterent pas la

sur la Louisiane. 99

entreprise jusques sur la personne d'au-
un François ; mais ils désoloient la
Concession de Ste Catherine , tuant
es bêtes à corne , & même les che-
aux qui lui appartenoient , lorsqu'ils
es rencontroient. Cette habitation n'a-
oit pour défense qu'un petit nombre
Ouvriers & quelques Negres ; en for-
e que se voyant tous les jours en bute
la persécution des Sauvages de la
omme, de Jenzenaque & des Gris, elle
adressa au Commandant général du
ays , le priant de la prendre sous sa
rotection , & de la mettre à l'abri des
insultes de ces Barbares. Cet Officier
oulant y mettre ordre , résolut de se
ransporter en personne dans ce can-
on ; il choisit pour l'accompagner ,
armi les troupes de la Colonie , celles
ui lui convinrent , fit armer cinq ba-
aux & quelques pirogues , partit vers
mi - Octobre , & arriva aux Natchez
la fin du mois. En remontant le Fleu-
e S. Louis , cette petite armée s'ar-
éta quatre jours aux Tonicas , dont le
chef qui étoit Chrétien & bon guer-
er , se joignit aux François avec une

100 *Mémoires Historiques*
partie de ses gens, & voulut les suivre
dans cette guerre.

On remarquera que la Concession
de la Terre blanche qui, comme j
l'ai dit ailleurs, étoit établie aux Nat
chez, après avoir appartenu d'abor
aux Cléracs, avoit été cédée depuis
M. le Blanc & ses Associés, qui aup
ravant avoient leur habitation aux Ya
zoux. Dans le tems dont je parle, cette
Concession avoit pour Commandant
un brave Officier nommé le sieur de
Liette.

Aussi-tôt que le Commandant géné
ral fut arrivé aux Natchez, il se rendit
avec tous ses Officiers chez le sieur Bar
naval, qui commandoit alors au Fort
Rosalie, où il soupa. Après le souper
il fit apporter plusieurs pièces de toile
de Rouen, que l'on déchira par ban
des; & il fit distribuer ces bandes de
toile à tous les Sauvages qui suivoient
l'armée, avec ordre de se les attacher
au bras, afin que les François qui l'ac
compagnoient, & qui ne connoissoient
pas ce qui distinguoit ces différentes
Nations barbares, pussent au moins re-

Historiques

& voulut les suivre

que la Concession
ne qui , comme je
oit établie aux Nat
appartenu d'abor
été cédée depuis
Associés , qui aupa
habitation aux Ya
dont je parle , certe
pour Commandant
nommé le sieur de

Commandant géne
satchez , il se rendi
ers chez le sieur Bar
doit alors au Fort
pa. Après le souper
eurs pièces de toile
on déchira par bande
buer ces bandes de
vages qui suivoient
de se les attacher
es François qui l'ac
ui ne connoissoient
oit ces différentes
ussent au moins re-

sur la Louisiane. 101

onnoître à cette marque ceux de ces
peuples qui étoient amis. Outre les To-
licas dont j'ai parlé , l'armée avoit été
pointe par quelques Sauvages des Ya-
oux , & par un parti de Chaclas com-
mandés par le Soulier rouge.

Le lendemain le Commandant ne
voulant pas donner le tems aux enne-
mis de se fortifier , ou même de lui
échapper , fit défilér toutes les troupes
en deux colonnes pour se rendre à la
Concession de Ste. Catherine , où il
avoit marqué le rendez - vous général
de toute l'armée. Elle étoit composée
des troupes de la Compagnie , des Sol-
dats de la Concession de la Terre blan-
che , de plusieurs Bourgeois , Cana-
diens & Volontaires de la Capitale , &
de quelques habitans du poste des Nat-
chez. La premiere colonne suivit le
grand chemin , qui conduit du Fort
Mofalie à Ste. Catherine ; l'autre prit
par un petit chemin pratiqué au tra-
vers des prairies & des valons. Toute
l'armée s'étant rassemblée au rendez-
vous , on y passa la nuit , dormant à
la belle étoile les armes entre les bras ,
en attendant le Général qui coucha au

Fort, où le Serpent piqué ne manqua pas de venir demander grace pour sa Nation. Il avoua que les habitans de la Pomme, de Jenzenaque & des Grues étoient véritablement des mutins, & que lui-même n'avoit pû les contenir. Tout ce qu'il put obtenir du Commandant, fut que sa vengeance ne s'étendrait que sur ces trois Villages, lui promettant qu'en sa considération il épargneroit son grand Village, ainsi que celui de la Farine, qu'il sçavoit d'ailleurs n'avoir point trempé dans les hostilités commises par les trois autres.

Le jour suivant le Commandant étant arrivé, l'armée se mit en marche du côté du Village de la Pomme, défilant au travers des bois par de petits sentiers, où les Soldats ne pouvoient passer qu'un à un. C'étoit le jour même de la Toussaint. Toutes les troupes marchoient en silence, afin de pouvoir surprendre les ennemis. Sur la route on rencontra une cabane, où trois femmes Sauvages étoient à la porte occupées à piler du mahis pour faire de la sagamité. Aussi-tôt qu'elles apper-

ent piqué ne man
 emander grace pour
 a que les habitans de
 zenaque & des Gris
 ent des mutins , &
 voit pû les contenir
 obtenir du Com
 sa vengeance ne s'é
 s trois Villages , lu
 sa considération
 and Village , ainsi
 rine , qu'il sçavoit
 oint trempé dans les
 s par les trois au

Commandant étan
 mit en marche du
 la Pomme, défilant
 par de petits sen
 s ne pouvoient pas
 étoit le jour même
 Toutes les troupes
 nce , afin de pou
 ennemis. Sur la rou
 e cabane , où trois
 oient à la porte oc
 ahis pour faire de
 tôt qu'elles apper-

urent les François armés & en li
 rand nombre accompagnés des Sau-
 ages mattachés en guerre , elles aban-
 onnerent leur ouvrage au plus vîte
 our rentrer dans la cabane , dont el-
 es fermerent la porte.

Il y avoit dans cette cabane faite de
 oufillage trois Sauvages , qui voyant
 ar les meurtrieres ménagées dans le
 mur que c'étoit à eux que les François
 n vouloient , s'armèrent de leurs fusils
 & se mirent à tirer par ces ouvertures ;
 mais comme ils n'étoient que trois, l'ar-
 mée se rangea de façon que personne ne
 fut blessé. Cependant un habitant du
 Fort Rosalie nouvellement établi vou-
 ant profiter de la promesse que le Com-
 mandant avoit faite , que ceux qui
 prendroient une femme ou fille Sau-
 vage l'auroient pour Esclave , & espé-
 rant pouvoir enlever une des femmes
 Sauvages que l'on avoit vûes , sans
 faire attention au danger auquel il al-
 loit s'exposer , se détacha du corps de
 l'armée , & prenant sa course , arriva
 à la porte de la cabane. Il la saisit d'u-
 ne main par le haut en intention de
 l'arracher ; mais comme cette porte n'é-

toit faite que de cannes sèches attachées & entrelacées sur deux autres cannes posées en travers, un des trois Sauvages qui étoient en dedans le choisit au travers de ces cannes, & d'un coup de fusil lui perça le cœur. Le François tomba mort, entraînant la porte avec lui, & laissant ainsi l'accès libre à qui voudroit le venger. Un habitant, bon Gentilhomme de Bearn, nommé le sieur Mesplet, l'entreprit : il entra dans la cabane au moment que le Sauvage venoit de tirer son coup ; & au lieu de le tuer d'un coup de fusil, comme il l'auroit pû, il s'avança pour le saisir, dans l'espérance de l'avoir pour Esclave, s'il pouvoit le prendre vivant. Le Sauvage qui n'avoit pas eu le temps de recharger, voyant le François approcher, lui déchargea un coup de la crosse de son fusil ; mais il le manqua, & le sieur Mesplet l'ayant saisi dans le moment au travers du corps, l'enleva & le porta hors de la cabane. Aussi-tôt qu'il y fut, le Commandant ordonna à un de nos Sauvages de le tuer, & de lui lever la chevelure, ayant résolu de ne faire aucun quartier aux mâles ;

cannes séches att
 sur deux autres can
 rs, un des trois Sau
 n dedans le choisi
 nnes, & d'un cou
 le cœur. Le Fran
 entraînant la port
 r ainsi l'accès libre
 nger. Un habitant
 de Bearn, nomme
 entreprit : il entra
 moment que le Sau
 r son coup ; & au
 coup de fusil, com
 'avança pour le fai
 ce de l'avoir pour
 t le prendre vivant
 voit pas eu le tems
 nt le François ap
 gea un coup de la
 mais il le manqua
 ayant saisi dans le
 du corps, l'enleva
 cabane. Aussi-tôt
 mandant ordonna
 es de le tuer, &
 ure, ayant résolu
 artier aux mâles ;

En même-tems il promit à cet habi
 tant de lui donner la premiere Escla
 ve, qui seroit prise par nos Sauvages.
 A l'égard des deux autres Sauvages, ils
 furent tués par quelques François, qui
 tandis que ceci se passoit étoient en
 trés dans la cabane. Un d'eux nommé
 le sieur Tisserand s'empara de deux des
 femmes Sauvages, qui s'étoient cachées
 sous un lit ; l'autre fut prise par un au
 tre habitant.

Après cette premiere expédition,
 l'armée reprit la route du Village de la
 Pomme ; mais les coups qu'on avoit
 tirés de part & d'autre, avoient servi
 de signal aux Sauvages pour s'évader,
 & ils s'étoient tous dispersés dans les
 bois, ou dans les Villages voisins, en
 sorte qu'en arrivant à leur habitation,
 l'armée n'y trouva que les cabanes. Elle
 fit halte dans la grande place du Villa
 ge ; & le Commandant pensant que
 les Sauvages pouvoient bien aller à la
 cabane qu'on venoit d'abandonner,
 pour lever la chevelure au François
 qui y avoit été tué, y envoya un deta
 chement, avec ordre de brûler la ca
 bane & le corps du François. En même-

tems il fit mettre le feu à toutes les cabanes du Village ; & comme le jour commençoit à baisser , l'armée reprit la route de Ste. Catherine.

On y arriva au commencement de la nuit , & l'on y passa quatre jours à se reposer , sans qu'il arrivât rien de nouveau. Le cinquième le Commandant partagea l'armée en deux corps , & donna la conduite de l'un au sieur Payon , avec ordre de prendre la même route qu'on avoit déjà tenue. Pour lui , s'étant mis à la tête du second corps , il se mit en marche vers le Village des Gris , où il arriva par des chemins encore plus mauvais & plus difficiles , que ceux dont j'ai déjà parlé ; on n'y trouva aucun Sauvage , mais seulement un Temple , & quelques cabanes éparpillées çà & là , que le Commandant fit réduire en cendre. Cependant les troupeaux mouroient de soif ; & comme chacun cherchoit où se désaltérer , un habitant rencontra par hazard une vieille femme Sauvage qui peut-être étoit âgée de plus de cent ans , puisqu'elle avoit les cheveux tout blancs ; ce qui est très-rare parmi les Sauvages. Il la

le feu à toutes les
& comme le jour
Ter, l'armée reprit
herine.

Commencement de la
sa quatre jours à se
rrivât rien de nou-
e le Commandant
deux corps, & don-
un au sieur Payon,
re la même route
nue. Pour lui, s'é-
u second corps, il
ers le Village des
ar des chemins en-
plus difficiles, que
arté; on n'y trou-
mais seulement un
es cabanes éparfes
mmandant fit ré-
pendant les trou-
if; & comme cha-
léfalterer, un ha-
hazard une vieille
peut-être étoit
ans, puisqu'elle
it blancs; ce qui
s Sauvages. Il la

mena au Général, qui après l'avoir in-
errogée & avoir sçu d'elle où l'on
pourroit trouver de l'eau, l'abandonna
omme un poids inutile à la terre à la
iscrétion d'un petit Esclave qu'il
voit, qui lui leva la chevelure & la
ua. Ensuite l'armée continua sa mar-
he, ayant toujours à essuyer les mê-
mes fatigues & les mêmes incommodi-
és; on étoit obligé de crier à chaque
stant, halte à la tête, & un moment
près, ferre la quenë. Il est certain
que si les Sauvages avoient eu l'esprit
ou le courage de se réunir & de s'em-
busquer dans quelques ravines, il leur
auroit été facile de détruire toute l'ar-
mée.

Enfin on sortit des bois & des défi-
lés, & les troupes étant entrées dans
une grande & vaste plaine dont les her-
bes avoient été brûlées, on découvrit
de loin un Sauvage des ennemis armé
d'un fusil, qui sans doute étoit à la
découverte & examinoit notre mar-
che. Dès qu'on l'eut apperçu, un Fran-
çois nommé Maréchal pria instamment
le Commandant de lui permettre de
courir sur ce Sauvage, ce que celui-ci

lui refusa d'abord ; mais enfin vaincu par ses importunités il le lui accorda ; alors Maréchal partit comme un éclair sans prendre son fusil , & seulement armé d'un couteau Bucheron. Toute l'armée incertaine de ce qui alloit arriver , s'arrêta pour être spectatrice de ce combat. Le Sauvage de son côté voyant venir contre lui qu'un seul homme sans armes , se crut assez fort & assez adroit pour le vaincre : il se rendit de pied ferme , & dès qu'il fut à portée , il le tira ; mais il le manqua. Aussi-tôt il prit la fuite au travers de cette prairie , poursuivi par son ennemi qui l'atteignit enfin , & lui enfonça son couteau dans le dos. Le Sauvage tombe du coup , & le François dessus ; mais aussi-tôt celui-ci se relève , fait le cri de mort , lève la chevelure à son ennemi , & vient en triomphe la présenter au Général , qui pour récompense lui fit délivrer quelques marchandises.

Peu de tems après le Soulier rouge, Chef du petit parti de Chaclas qui avoit suivi l'armée , ayant apperçu quatre femmes Sauvages qui s'enfuyoient , courut

; mais enfin vainc
 tés il le lui accorda
 rtit comme un éclair
 n fusil , & seulement
 au Bucheron. Tout
 e de ce qui alloit ar
 ur être spectatrice d
 uvage de son côté
 ntre lui qu'un feu
 s , se crut assez fo
 ur le vaincre : il l'a
 rme , & dès qu'il
 e tira ; mais il le ma
 prit la fuite au tra
 rie , poursuivi pe
 l'atteignit enfin , &
 outeau dans le do
 du coup , & le Fran
 aussi-tôt celui-ci f
 le mort , lève la che
 i , & vient en triom
 Général , qui pou
 : délivrer quelques
 e Soulier rouge, Che
 hactas qui avoit sui
 pperçu quatre fem
 enfuyoyent , cour

après, les arrêta, & les mena au Gé
 néral. On les interrogea, & par leurs
 réponses on apprit qu'à demi lieue de
 là il y avoit au Village de Jenzenaque
 cinquante Sauvages, qui nous atten
 doient de pied fermé, résolus de vain
 cre ou de mourir. Sur cet avis l'armée
 doubla le pas, & le Chef des Tonicas
 se mit à la tête, marchant droit à l'en
 nemi. Quelque tems après on apper
 çoit une cabane forte bâtie sur une hau
 teur; on ne doute point que ce ne soit
 là que l'on doit trouver les Sauvages.
 Aussi-tôt les Tambours battent, les fi
 fres jouent; l'armée forme un batail
 lon quarré, & s'avance vers la cabane.
 Le Chef des Tonicas qui étoit à la tête,
 arrive le premier sur la hauteur: il ap
 proche de la cabane; il la visite, & n'y
 trouve personne: les Sauvages l'a
 voient abandonnée, & l'avoient fait
 même avec tant de précipitation, qu'ils
 y avoient laissé quelques fusils, des ba
 les & des cornes pleines de poudre. Le
 Chef des Tonicas faisant le tour de la
 hauteur, apperçoit au bas un pe
 Chef des ennemis appelé le petit S
 leil: disons mieux; se voir l'un & l'au

tre, se coucher en joue & tirer, ne fut presque qu'une même chose. Le Chef des Tonicas jetta son ennemi mort sur la place, & tomba lui-même blessé très-dangereusement. La balle dont il fut frappé, lui étoit entrée par la bouche, avoit percé la joue, de là étoit allé donner dans la culasse de son fusil, & glissant tout le long, lui avoit cassé l'omoplate.

Les Sauvages le voyant tomber & croyant qu'il étoit tué, poussèrent des cris & des heurlemens affreux; mais quelques François s'en étant approchés, trouverent qu'il respiroit encore. On le releva, on le coucha sur un brancard, & l'ayant mis au milieu de l'armée, on reprit encore une fois le chemin de Ste. Catherine. Mais la nuit étant survenue, on fut obligé de camper dans une prairie, où chacun alluma du feu pour se réchauffer: car il n'y avoit ni tentes ni couvert; on n'avoit pas même porté de vivres. Vers le milieu de la nuit les Sauvages se mirent à tirer quelques coups de fusils à poudre; ce qu'ils pratiquent généralement lorsqu'ils sont proche de l'enne-

oue & tirer, ne
même chose. Le
etta son ennemi
tomba lui-même
ément. La balle
ui étoit entrée par
cé la joue, de-
la culasse de son
out le long, lui

oyant tomber &
é, poufferent des
ns affreux ; mais
s'en étant appro-
l respiroit encore.
oucha sur un bran-
au milieu de l'ar-
re une fois le che-
line. Mais la nuit
ut obligé de cam-
, où chacun allu-
réchauffer : car il
couvert ; on n'a-
de vivres. Vers le
Sauvages se mi-
coups de fusils à
tiquent générale-
proche de l'enne-

mi, pour lui faire connoître qu'ils sont
sur leurs gardes. Par malheur la com-
pagnie de la Terre blanche qui étoit
commandée par le Sr. de Liette, n'avoit
aucune connoissance de cet usage des
Sauvages : elle crut que c'étoit une
surprise de l'ennemi qui venoit atta-
quer l'armée, se mit sous les armes, &
marchoit déjà du côté où elle entendoit
tirer, lorsque le Commandant averti
de cette méprise, y envoya un Aide
de Camp pour la faire rentrer dans son
quartier.

Le lendemain dès la pointe du jour
l'armée se remit en marche, & arriva
sur les neuf heures du matin à la Con-
cession de Ste. Catherine, où on laissa
un fort détachement, pour mettre cet-
te habitation à l'abri des insultes des
Sauvages. Le reste des troupes se retira
au Fort Rosalie, où la compagnie du
Seur de Liette fut congédiée & retour-
na à la Terre blanche. Le Comman-
dant pensoit cependant à mettre fin à
cette guerre ; mais il ne vouloit pas la
terminer sans qu'il en coûtât aux Sau-
vages, non des volailles, comme il
étoit arrivé la première fois, mais du

fang digne d'être versé. Dans cette vue il envoya dire au Serpent piqué de venir lui parler ; & celui-ci s'étant aussitôt rendu auprès de lui , il lui dit qu'il alloit retirer la parole qu'il lui avoit donnée de ne point tomber sur le grand Village & sur celui de la Farine , puis qu'il apprenoit qu'il donnoit retraite à ses ennemis. A ce discours le grand Chef qui étoit véritablement ami des François , ne fit d'autre réponse sinon qu'il demandoit la paix. » Je te l'accorderai , répartit le Général ; mais vois à quel prix. Tu sçais que parmi les tiens il y a un Negre qui auparavant a appartenu aux François : apporte moi sa tête avec celle du Vieux poil Chef du Village de la Pomme & promets moi que tu regarderas tous les jours les François comme tes amis & comme tes freres ; à ces deux conditions je te donnerai la paix. « Or ce Negre dont on demandoit la tête , étoit un Noir libre , qui au lieu de s'établir avec les François dans les terrains qui leur appartenoient , avoit passé chez les Sauvages , où même il s'étoit fait Chef de parti. On craignoit avec raison

ersé. Dans cette vüe
 serpent piqué de ve
 celui-ci s'étant auffi
 de lui, il lui dit qu'il
 parole qu'il lui avoit
 t tomber sur le grand
 de la Farine, puis
 il donnoit retraite
 e discours le grand
 ritablement ami de
 autre réponse finis
 paix. » Je te l'ac
 it le Général; mais
 Tu sçais que parmi
 Negre qui aupara
 aux François : ap
 e avec celle du Vie
 llage de la Pomme
 que tu regarderas to
 s comme tes amis
 s; à ces deux cond
 erai la paix. « Or c
 mandoit la tête, éto
 ni au lieu de s'établ
 dans les terrains qu
 t, avoit passé che
 même il s'étoit fa
 craignoit avec ra

on qu'il ne leur apprît la maniere d'at-
 quer & de se défendre; & par-là il
 oit de la derniere importance pour la
 ation de s'en défaire.

Le Serpent piqué se soumit à tout
 qu'on exigeoit de lui, & demanda
 ulement trois jours pour l'exécuter;
 qui lui fut accordé. Deux jours après
 apporta en effet la tête du Vieux poil,
 le lendemain celle du Negre. Alors
 Commandant voyant la guerre ter-
 inée, laissa ses ordres, tant au Com-
 andant du Fort Rosalie qu'au grand
 hef des Sauvages, & retourna à la
 Capitale, après avoir rétabli la paix
 de la tranquillité dans ces contrées.



CHAPITRE XXII.

*Rappel du Commandant du Pays
en France ; perte du Vaisseau
la Bellone.*

C E fut pendant la guerre des Natchez, que mourut le sieur de la Tour, Lieutenant-général & Brigadier des Ingénieurs à la Louisiane ; il fut remplacé par le Chevalier de Lonbois qui fut envoyé dans cette Province en qualité de Lieutenant de Roi. Quelque tems après, c'est-à-dire en 1721 le Vaisseau la Bellone étant arrivé à Nouvelle Orléans, & le Capitaine qui le commandoit ayant porté ses paquets au Commandant général, il y trouva l'ordre que la Compagnie lui envoyoit de passer en France. Aussi-tôt il se disposa à partir, & ayant fait ses adieux il se rendit à la Mobile & de-là à l'Isle Dauphine, pour y attendre que

R E X X I I .

Commandant du Pays
de l'Isle de la Louisiane
de la Bellone.

La guerre des Nations
mourut le sieur de la
général & Brigadier
de la Louisiane ; il fut
Chevalier de Lonbois
dans cette Province en
Commandant de Roi. Quel
est-à-dire en 1721
l'Isle étant arrivé à la
, & le Capitaine qui
avait porté ses paquets
général , il y trouva
Compagnie lui envoyoit
e. Aussi-tôt il se dit
avant fait ses adieux
Mobile & de-là
pour y attendre que

sur la Louisiane. 115

le même Vaisseau la Bellone qui devoit
passer en Europe , pût mettre à la
voile. En effet ce Vaisseau n'eut pas
tôt pris sa charge , qu'il sortit du
port de la Nouvelle Orléans , & alla mouiller à la rade de
l'Isle Dauphine , où il lui arriva d'a-
rriver un accident , en ce que sa chalou-
pe se tourna dans le trou du Major. Par
bonheur il n'y eut personne de noyé :
on retira la chaloupe ; mais comme ce
malheur arriva le Samedi saint , on re-
tarda le départ au Lundi suivant , à cause
de la solennité du lendemain.

Le Lundi à la pointe du jour la
chaloupe & le canot furent mis en mer,
pour aller à l'Isle Dauphine prendre le
Commandant & son frere qui devoit
passer avec lui , & transporter leurs ef-
fets à bord. Mais à peine étoient-ils ar-
rivés à l'Isle , qu'on entendit de terre
l'appel que faisoit la Bellone pour de-
mander du secours , par deux coups de
canon qu'elle tira coup sur coup , &
un moment après deux autres , ainsi
qu'il se pratique sur mer. Il faisoit
alors le plus beau tems du monde , &
pas le moindre souffle de vent ; cepen-

dant ce Vaisseau périssoit, par le défaut de quelques planches qui s'étoient détachées vers la quille. Dans ce péril pressant, chacun cherchoit à éviter le malheur dont tous étoient menacés : les uns s'attachoient aux vergues & aux cordages, en attendant le retour du canot & de la chaloupe ; d'autres se jetèrent à la mer, & eurent le bonheur de gagner à la nage les petites Isles aux Hérons : un pere se noya, en voulant sauver son fils. Enfin le Vaisseau périt avec toutes les richesses qu'il portoit, sans qu'il fût possible d'en rien sauver, ce qui fut une véritable perte pour la Compagnie. Après cet accident, le Commandant revint à la Capitale, où il passa encore quatre ou cinq mois, au bout desquels il se rembarqua dans la Gironde, laissant le maniement des affaires entre les mains du sieur de Boisbriant Capitaine des Illinois, que la Compagnie avoit nommé pour commander en son absence. Il s'étoit fait aussi dans l'intervalle de la guerre des Natchez du changement dans le Conseil, en ce que M. de la Chaise étoit

mort, on envoya de France un Com-
missaire ordonnateur pour le rempla-
cer; il se nommoit le sieur de Sal-
mont.

CHAPITRE XXIII.

Nouvelles brouilleries avec les Sau- vages Natchez.

COMME les Capitaines Comman-
dans que la Compagnie envoie
dans chaque poste, n'y restent qu'autant
de tems que le Commandant général
le juge à propos, le sieur de Barnaval
Commandant aux Natchez fut rempla-
cé par le sieur de Liette; & après celui-
ci vint le sieur Brontin en qualité,
tant de Commandant du Fort Rosalie,
que de Directeur de la Concession de
la Terre blanche. Il y avoit à cette ha-
bitation beaucoup d'Ouvriers & de Ne-
gres à conduire; en sorte que le sieur
Brontin ne pouvant être en même-tems
au Fort & dans cet endroit, choisit de

demeurer à cette Concession, & laissa au Fort pour y commander en son absence.

On jouissoit alors dans ce poste d'une grande tranquillité, & depuis la dernière guerre les Sauvages avoient commencé à vivre en bonne intelligence avec les François, lorsqu'il arriva un accident, qui sans la prudence de celui qui commandoit, eût pu causer de nouveaux troubles. Il y avoit sur la Terre blanche des bestiaux de toute espèce, bœufs, vaches, taureaux, chevaux, &c. qui tous les jours alloient paître dans la plaine. Or il arriva qu'un Sauvage donna un jour un coup de casse-tête à fleur de lys dans le flanc d'une jument de cette habitation sur le côté du montoir, & que non content de l'avoir ainsi blessée, il lui coupa encore la queue; ce qui chez ces Sauvages est regardé comme un aussi grand acte de bravoure & de courage, que si on avoit levé une chevelure, & par conséquent comme une déclaration de guerre. On trouva par bonheur la jument en cet état; & elle fut conduite

Concession, & pour y commander

rs dans ce poste d'ua
té, & depuis la de
Sauvages avoient r
re en bonne intel
rançois, lorsqu'il a
qui sans la prudent
nandoit, eût pû ca
troubles. Il y avoit
des bestiaux de tou
aches, taureaux, che
ous les jours alloie
ne. Or il arriva qu
an jour un coup
de lys dans le ha
cette habitation
, & que non cont
essée, il lui coupa
e qui chez ces Sa
omme un aussi gran
& de courage, que
e chevelure, & p
ne une déclaration
a par bonheur la j
& elle fut condu

sur la Louisiane. 119

la Concession, où on la mit entre les
ains d'un Maréchal, qui la guérit.
Le sieur Brontin voulut avoir raison
cet acte d'hostilité; & étant bien
se de pénétrer en même-tems l'inten-
on du Sauvage, qui peut-être n'avoit
aqué la jument que parce qu'il n'o-
it s'en prendre aux François, il fit
re au Serpent piqué de venir lui par-
t. Celui-ci se rendit aussi-tôt auprès
lui; & le Commandant lui ayant
mandé si lui ou ses gens étoient las
de bien vivre avec les François, le grand
chef voulut sçavoir pour quelle raison
lui faisoit cette question. Le sieur
Brontin la lui expliqua, & même lui
fit voir la jument blessée; mais le Ser-
pent piqué lui protesta; que ce coup
ne venoit d'aucun des gens de sa Na-
tion, & voulut même l'imputer à la
petite Nation des Tioux, qui demeu-
roit environ à deux lieues à l'Ouest du
grand Village, & à une lieue au Sud
du Fort Rosalie. Sur cette réponse, le
sieur Brontin dépêcha aussi-tôt un ex-
près à un nommé Bamboche, qui étoit
regardé comme le Chef des Tioux,
avec ordre de venir lui parler. Il s'y

rendit ; & le Commandant lui ayant exposé ce qui s'étoit passé , & ce que le grand Chef des Natchez disoit de son Village , celui-ci qui dans le fond étoit un coquin , soutint avec fermeté que cette action ne pouvoit partir d'aucun Sauvage de son Village , puisqu'il n'en avoit aucun qui eût de casse-tête fleur de lys , & qu'elle venoit sans doute des propres gens du Serpent piqué , puisqu'ils avoient plusieurs de ces sortes d'armes dans leur cinq Villages. Le grand Chef des Natchez piqué de cette réponse se leva brusquement , & dit sortant : » Je vois ce que c'est ; je vais y mettre ordre. « En même-temps il retourna à son Village , où il assemble ses Confidérés.

Aussi-tôt qu'il fut parti , le sieur Bron tin fit armer sa troupe , & m'envoya un exprès au Fort pour m'avertir de ce qui se passoit. Sur cette nouvelle je fis charger le canon qui étoit au Fort , fis battre la générale , & ayant assemblé les habitans au signal d'un coup de canon à poudre que je fis tirer , je les avertis de se tenir sur leurs gardes , & de se retirer au Fort au second coup de canon

Commandant lui ayant
dit qu'il étoit passé, & ce que
Natchez disoit de son
qui dans le fond étoit
allant avec fermeté que
pouvoit partir d'aucun
Village, puisqu'il n'y
en eût de cassé-tête
elle venoit sans doute
des du Serpent piqué
plusieurs de ces for
leur cinq Villages. Le
Natchez piqué de cette
insolument, & dit
ce que c'est; je vais
En même-tems
Village, où il assembla
parti, le sieur Bron
coupe, & m'envoya
pour m'avertir de ce
cette nouvelle je fis
qui étoit au Fort, fis
& ayant assemblé
al d'un coup de ca
je fis tirer, je les
sur leurs gardes, &
au second coup de
canon

qu'ils entendoient avec leurs femmes
& leurs enfans. Ces précautions fu-
rent inutiles; le Serpent piqué ayant
entendu le coup de canon que j'avois
fait tirer, s'imagina aussi-tôt que les
François alloient tomber en armes sur
les Villages, & pour les prévenir, il
partit sur le champ avec tous ses Con-
dérés, pour aller présenter le Calu-
met de paix au Commandant de la Ter-
re blanche. Celui-ci fit d'abord diffi-
culté de le recevoir, & dit au grand
Chef qu'il pouvoit retourner à son Vil-
lage, où il alloit lui porter un autre
Calumet à fumer. Cependant à la fin il
se laissa vaincre à l'importunité du Sau-
vage, qui le prioit avec instance de le
recevoir lui & ses gens en amitié; mais
dans la harangue qu'il lui fit faire, il lui
demanda s'il étoit juste que la Conces-
sion perdît ainsi sa jument? Le Ser-
pent piqué convint que cela n'étoit pas
raisonnable; & pour réparation du
tort, il condamna chaque cabane de
tous les Villages de sa Nation, même
de celle des Tioux, à fournir à la Con-
cession une manne de bled; ce qui fut
exécuté en huit jours. En même-tems

le sieur Brontin fit entendre au grand Chef, qu'il ne suffisoit pas d'avoir fait la paix avec lui, s'il ne la faisoit aussi avec son Lieutenant qui commandoit au Fort, & qui n'étoit pas moins fâché que lui; ce qui déterminâ les Sauvages à venir au Fort Rosalie, où je fus de même régélé du Calumet, toute la garnison étant sous les armes tant que cette cérémonie dura. Le bled qui on retira de cette contribution, eût plus que suffi pour payer un Régiment entier de Cavalerie, puisqu'il ne faisoit que deux mannes pour faire un quart de bled contenant cent vingt pots, qui se vendoit alors trente livres. Ce fut ainsi qu'en cette occasion la prudence du Chef ne permit pas que la Nation devint le jouet de ces Sauvages, qui au fond aimoient les François, & qui payerent bien cher la faute qu'un d'eux leur avoit faite.

Depuis cet événement, le sieur Brontin ne resta pas long-tems au Fort Rosalie, & fut bien-tôt après rappelé à la Capitale. Il eut pour successeur le sieur du Tisnet, qui pour s'attirer l'amitié des Sauvages, leur fit montrer contre

entendre au grand
 n'avoit pas d'avoir fait
 s'il ne la faisoit aussi
 ant qui commandoit
 étoit pas moins fâché
 déterminâ les Sauvages
 et Rosalie, où je fus
 au Calumet, toute la
 us les armes tant que
 dura. Le bled qui étoit
 contribution, eût plu
 ver un Régiment en
 , puisqu'il ne faisoit
 pour faire un quar
 cent vingt pots, qui
 cente livres. Ce fut
 occasion la prudence
 t pas que la Nation
 e ces Sauvages, que
 les François, & que
 t la faute qu'un d'eux
 ment, le sieur Bro
 g-tems au Fort Ros
 ot après rappelé à la
 ur successeur le sieur
 our s'attirer l'amitié
 t fit montrer contre

mon sentiment à se bâtir des Forts de palissades à la maniere des François. Ce nouveau Commandant ne demeura pas plus d'un an aux Natchez, & fut remplacé par le sieur de Merveilleux, qui protégeoit les habitans de ce poste, dont il étoit également aimé, & sous le gouvernement duquel les François vécutent toujours dans la meilleure intelligence avec les Sauvages.

CHAPITRE XXIV.

Arrivée d'un nouveau Commandant à la Capitale; le sieur Chopart est envoyé aux Natchez.

IL n'y avoit pas plus d'un an que le Sr. de Boisbriant commandoit dans le pays, lorsqu'il arriva un nouveau Commandant au moment qu'on s'y attendoit le moins. C'étoit un brave Officier de Marine, Chevalier de S. Louis, nommé le sieur Perier, à la louange duquel on peut dire qu'il se fit égale-

ment aimer des troupes & des habitans par son équité & sa générosité bienfaisante. A peine fut-il installé dans son emploi, que tout le pays commença à fleurir plus que jamais : chacun se disputoit à qui formeroit de nouvelles habitations; les Officiers eux-mêmes en prirent, à l'exemple du Commandant général. La Compagnie ayant envoyé des Esclaves Negres, comme elle avoit coutume de le faire de tems en tems, le sieur Perier en fit faire la répartition avec la plus grande égalité, sans avoir égard aux uns plutôt qu'aux autres; & il en fit donner à plusieurs habitans, qui depuis qu'ils étoient établis dans le pays n'avoient point encore pû en obtenir. Si le feu prenoit une habitation, il étoit le premier à prêter la main pour la rétablir. Arrivoit-il quelque démêlé entre deux habitans? il les écouloit séparément, ensuite ensemble, & leur rendoit justice sans préférence ni distinction. En un mot il se faisoit également aimer & craindre dans tout le pays, toujours prêt à rendre service à ceux qui avoient recours à lui, & punissant aussi avec

Historiques

pes & des habi-
générosité bienfa-
installé dans son
e pays commença
mais : chacun se
eroit de nouvelles
ciers eux-mêmes
mple du Comman-
mpagnie ayant en-
gres , comme elle
e faire de tems en
r en fit faire la ré-
us grande égalité
x uns plutôt qu'au-
donner à plusieurs
qu'ils étoient éta-
voient point enco-
i le feu prenoit
étoit le premier
t la rétablir. Arr-
élé entre deux ha-
t séparément , en-
eur rendoit justice
distinction. En un
alement aimer &
le pays , toujours
à ceux qui avoient
nissant aussi avec

sur la Louisiane. 125

sevérité , lorsque la faute le méri-
toit.

Sous un gouvernement si juste , cha-
cun s'appliquoit à perfectionner & à
améliorer ses nouveaux établissemens ;
& les habitations formées aux Nat-
chez , quoiqu'éloignées de cent lieues
de la résidence de ce nouveau Com-
mandant , prospéroient chaque jour de
plus en plus , par les soins qu'il prenoit
de fournir à ce poste tout ce qui pou-
voit contribuer à le rendre solide &
florissant. Cet état eût sans doute été
de durée, si l'on n'eût pas rappelé dans
le même - tems le sieur de Merveilleux
qui , comme je l'ai dit , commandoit
alors au Fort Rosalie. Son successeur
fut le sieur Chopart , qui ne fut pas
plutôt établi dans ce poste , qu'au lieu
de chercher à s'attirer l'amitié des Peu-
ples dont il venoit prendre la condui-
te , ne pensa qu'à s'en faire le tyran ,
maltraitant tous ceux qu'il soupçonnoit
n'être pas de ses amis , foulant aux
pieds la justice & l'équité , & faisant
toujours pencher la balance du côté de
ceux qu'il vouloit gratifier , méprisant

même les Ordonnances du Roi , & négligeant le service au point de le laisser faire par de simples Sergens , & ne se voyant plus retenus par leurs Officiers , abusoient impunément de cette licence.

Il y avoit , comme je l'ai dit , à la Concession de la Terre blanche qui appartenoit alors à M. le Maréchal Duc de Belle - Isle , une compagnie de Soldats , qu'on y entretenoit pour la conservation des effets de cette Concession , & pour la défense des Ouvriers qui y étoient employés. Le sieur Chopart entreprit de les en tirer de son autorité , & de n'y laisser que huit Soldats commandés par un Caporal. Le sieur Desnoyers qui étoit alors Régisseur de cette Concession , s'opposa d'abord à ses prétentions ; mais le sieur Chopart lui ayant dit d'un ton absolu qu'il le vouloit , & ce Régisseur qui étoit Officier de la Compagnie , étoit en cette qualité subordonné à ce Commandant , il fut obligé de se soumettre.

Il n'en fut pas de même d'un Lie

nnances du Roi , & n
vice au point de le la
e simples Sergens , c
us retenus par leurs O
nt impunément de ce

omme je l'ai dit , à
a Terre blanche qui a
à M. le Maréchal D
une compagnie de S
ntretenoit pour la co
ffets de cette Conce
a défense des Ouvrie
employés. Le sieur Ch
les en tirer de son a
y laisser que huit S
par un Caporal. L
qui étoit alors Rég
cession , s'opposa d
ntions ; mais le sie
nt dit d'un ton abso
, & ce Régisseur q
a Compagnie , éta
ubordonné à ce Com
obligé de se soume

de même d'un Lie

tenant de la garnison du Fort (a) qui
voit commandé dans ce poste sous les
eux du sieur Brontin , & qui témoin
es injustices criantes que ce Com-
mandant exerçoit contre un des habi-
ans , s'y opposa avec fermeté. Il est
rai que par-là il attira sur lui l'indi-
nation du sieur Chopart , qui par sur-
prise le fit mettre aux fers ; mais cet
Officier ayant eu le bonheur de se sau-
ver & de parvenir à la Capitale , en
porta ses plaintes au Commandant gé-
néral , qui sur le champ fit venir des
Natchez le sieur Chopart , pour répon-
dre de sa conduite. L'affaire ayant été
instruite , ce Lieutenant en eut satisfac-
tion entière en plein Conseil , où le
Commandant des Natchez fut obligé
de s'avouer coupable. Il auroit même
été cassé & ne seroit jamais retourné à
son poste , si le Commandant général
n'eût été forcé d'accorder sa grace aux
solicitations pressantes des personnes
qui s'employeroient pour lui ; il ne le
renvoya même qu'après qu'il lui eut

(a) C'est l'Auteur lui-même , à qui cette
aventure est arrivée.

128 *Mémoires Historiques*
promis de traiter plus favorablement
les habitans , & de changer entière-
ment de conduite.

CHAPITRE XXV.

*Conduite du sieur Chopart ; ori-
gine de la dernière guerre des
Natchez.*

CETTE petite disgrâce humiliée
le sieur Chopart sans le corriger.
est vrai qu'à son retour aux Natchez
ne maltraita plus les habitans ; ses vio-
lences & ses injustices se proposèrent
un autre objet. Il avoit amené de la
Capitale quelques Esclaves Negres, avec
l'intention de former aux Natchez un
établissement solide. Son but étoit de
faire fortune en peu de tems ; mais
lui falloit pour cela un beau terrain
les meilleurs étoient pris ; & il ne pou-
voit en chasser les François qui en
étoient en possession , sans s'exposer

Historiques
plus favorablement
de changer entière

R E X X V.

*ur Chopart ; or
niere guerre des
chez.*

e disgrâce humiliée
et sans le corriger.
retour aux Natchez
es habitans ; ses vic
tices se proposere
il avoit amené de
Esclaves Negres, et
ner aux Natchez
de. Son but étoit de
peu de tems ; mais
ela un beau terrain
ent pris ; & il ne pou
es François qui e
ion , sans s'expos

sur la Louisiane. 129

encore à recevoir quelques réprimandes du côté de la Capitale. Dans cet embarras il imagina un moyen ; ce fut de s'adresser aux Sauvages , dont il ne croyoit pas avoir rien à craindre. En effet il va un beau jour poser sa première habitation au Village de la Pomme , chasse un Sauvage du terrain qu'il occupoit , même de sa maison , & y met quelques Negres pour cultiver la terre , avec une femme Françoisise pour en avoir soin. Le Sauvage vient se plaindre , & pour l'appaïser on lui fait délivrer quelques marchandises : il n'est pas content , & trouve qu'on ne lui donne pas assez ; on lui en promet davantage : mais c'est uniquement pour l'amuser , & sans que l'on eût nulle envie de lui tenir parole.

Le sieur Chopart n'en demeure pas là. Il va un jour se promener au grand Village. Ce n'étoit plus alors le Serpent piqué qui étoit le grand Chef de la Nation des Natchez ; il étoit mort , & celui qui lui avoit succédé étoit allié de ce Chef de la Pomme nommé le Vieux poil, dont les François avoient demandé la tête dans la dernière guer-

re. Etant arrivé au Village , le sieur
Chopart considère que cet emplace-
ment est très-avantageux , étant situé
dans une belle plaine partagée en deux
par la petite rivière de Ste. Catherine
aussi-tôt il forme le dessein de s'en fa-
sir pour y former une habitation. Il est
vrai qu'il appartient à une Nation amie
des François , qu'il faudra en déposer
der , & qu'on indisposera sans doute
par cette violence ; n'importe. Dans
cette résolution le Commandant re-
vient à sa maison située sur la premiè-
re plate-forme que l'on rencontre
après avoir monté en venant du bord
du Fleuve une colline assez roide par
un chemin qui alloit en serpentant
Non loin de-là étoit une autre maison
où demouroit le sieur Bailly , qui étoit
venu prendre la place du sieur de la
Loire des Ursins , Juge & Commissaire
de ce poste. Celui-ci se voyant res-
mercié & déplacé , avoit choisi un em-
placement sur un terrain , qu'on trou-
voit en allant du Fort Rosalie à Ste.
Catherine ; & il commençoit à s'y éta-
blir.

Le Commandant considérant , qu

le Village , le sieur
que cet emplace-
tageux , étant situ
ne partagée en deux
de Ste. Catherine
dessein de s'en fai
ne habitation. Il e
t à une Nation amie
faudra en déposse
sposera sans doute
; n'importe. Dans
Commandant re
située sur la premie
e l'on rencontre
en venant du bord
ine assez roide pa
oit en serpentant
t une autre maison
ur Bailly , qui étoit
ace du sieur de la
Juge & Commissai
ui-ci se voyant re
avoit choisi un em
rrein , qu'on trou
Fort Rosalie à Ste
nmençoit à s'y éta
t considérant , qu

l'emplacement du grand Village lui
convenoit fort pour y bâtir une belle
maison de campagne , & qu'en faisant
cultiver cette belle plaine qui l'envi-
ronnoit , il en tireroit un grand reve-
nu , résolut , comme je l'ai dit , de s'en
emparer. Dans cette vûe il envoya dire
au grand Chef de venir lui parler , &
celui-ci s'étant rendu auprès de lui ac-
compagné de ses Considérés , le sieur
Chopart lui fit dire par le sieur Papin
Interprète , que le grand Chef des Fran-
çois qui étoit à la Nouvelle Orléans ,
est-à-dire le sieur Perier , lui avoit
écrit de lui ordonner de sa part d'a-
bandonner son Village , parce qu'il
en avoit besoin pour faire de grands
bâtimens. A une proposition aussi éton-
nante pour eux le grand Chef & ses
Considérés répondirent , qu'il y avoit
très-long-tems que leur Nation étoit
en possession de ce Village , & y de-
meuroit ; que les cendres de leurs an-
cêtres y repositoient , déposées dans le
Temple qu'ils y avoient bâti ; qu'au-
reste ils n'avoient jamais vû que les
François eussent pris des terrains chez
eux de haute lutte ; que s'ils étoient éta-

blis sur leurs terres , c'étoit leur Nation même qui leur y avoit donné un emplacement , dans l'espérance d'être protégée & défendue contre leurs ennemis ; & même que plusieurs François avoient donné des marchandises aux Sauvages pour prix des terres qu'ils occupoient. Mais leurs représentations , quoique justes , ne firent aucune impression sur l'esprit du Commandant , & ne purent le porter à changer de résolution. Il dit au grand Chef qu'il s'embarassoit peu de toutes ses raisons ; qu'il s'agissoit d'obéir aux ordres du grand Chef François ; qu'ainfi il falloit que sur l'heure ils se disposassent à abandonner leur Village ; que s'ils le jugeoient à propos , ils pouvoient fort bien en aller bâtir un autre en un lieu plus loin.

Le grand Chef sçavoit fort bien que son Village n'étoit déjà que trop éloigné du bord du Fleuve , puisqu'il en étoit à cinq grands quarts de lieuë ; cependant voyant qu'il ne pouvoit fléchir le Commandant , il parut consentir à ce qu'il exigeoit de lui , & lui demanda seulement deux Lunes , pour

res, c'étoit leur Na
ur y avoit donné un
ans l'espérance d'e
éfendue contre leur
e que plusieurs Fran
né des marchandise
ur prix des terre
Mais leurs représen
justes, ne firent au
sur l'esprit du Com
urent le porter à cha
Il dit au grand Che
it peu de toutes se
issoit d'obéir aux or
ef François; qu'ain
l'heure ils se disposa
r leur Village; que
à propos, ils pou
n aller bâtir un aut
n.
sçavoit fort bien que
t déjà que trop étoit
Fleuve, puisqu'il en
s quarts de lieuë; ce
qu'il ne pouvoit fie
ant, il parut confes
eoit de lui, & le
at deux Lunes, pou

voit le tems, disoit-il, de choisir un
terrein propre à établir leur demeure,
& de le préparer. Celui-ci le lui accor-
da; mais comme toutes ses vûes ne
tendoient qu'à s'enrichir par toutes
sortes de moyens, il lui fit entendre
que comme c'étoit lui qui par bonne
volonté pour sa Nation consentoit à
lui accorder cette grace sans l'aveu du
grand Chef François, qui peut-être lui
sçauroit mauvais gré de n'avoir pas
exécuté ses ordres à la rigueur, il étoit
juste qu'il l'en dédommageât; & pour
cela il lui marqua un certain nombre
de volailles, de pots d'huile d'ours,
de mannes de bled & de pelleteries,
qu'il exigea qu'on lui donnât. Le grand
Chef ne cherchant qu'à sortir de ses
mains, lui accorda tout ce qu'il vou-
lut; & le sieur Chopart à qui la tête
sans doute avoit tourné, pour s'assurer
d'autant plus de sa parole en l'intimi-
dant, l'avertit encore de n'y pas man-
quer, le menaçant, s'il ne tenoit pas
sa promesse, que dès que la galere qui
devoit venir aux Natchez seroit arri-
vée, il l'enverroit à la Nouvelle Or-
léans pieds & poings liés. Après cette

134 *Mémoires Historiques*
converſation , on ſe ſépara , les Sauvages fort mal ſatisfaits de ce qu'on vouloit exiger d'eux , & le Commandant François bien réſolu d'avoir leur terrain ſans qu'il lui en coûtât ni préſent ni marchandifes.

CHAPITRE XXVI.

Conduite des Natchez & leur réſolution ſur la propoſition du ſieur Chopart.

AUSSI-TÔT que les Sauvages furent retournés à leur Village, le grand Chef, les Guerriers & les Conſidérés ne manquèrent pas de ſ'affembler ; il ſe tint entr'eux pluſieurs Conſeils ſecrets, pour réſoudre des moyens, tant de ne point quitter leur terrain, que d'empêcher que le grand Chef ne fût mené priſonnier à la Capitale. Il ſe fit là pluſieurs propoſitions qui toutes furent rejettées : enfin après avoir balancé différens partis qui tou

n se sépara, les Sauvages
sfaits de ce qu'on vou
, & le Commandant
résolu d'avoir leur res
i en coûtât ni présen

R E XXVI.

atchez & leur rés
proposition du
Chopart.

r que les Sauvages
nés à leur Village,
Guerriers & les Com
erent pas de s'affer
t entr'eux plusieurs
, pour résoudre de
ne point quitter leur
mpêcher que le gran
prisonnier à la Cap
usieurs propositions
rejetées : enfin aprè
érens partis qui tou

sur la Louisiane. 135

nevoient servir à assurer leur bien
leur liberté, ils s'arrêterent à la bar
re résolution, non-seulement de
massacrer le Commandant du Fort,
mais même de faire main basse sur tous
les François, & d'en délivrer le pays.
Après cela ils députerent de tous côtés
aux différentes Nations sauvages répand
es dans cette Province, auxquelles
ils envoyèrent le Calumet, leur faisant
représenter la tyrannie que les Fran
çois vouloient exercer sur eux en les
chassant de leur terrain, & leur de
mandant du secours contre leurs usur
pations & leurs violences. Les Chac
tas furent des premiers & des plus vifs
à entrer dans leur ressentiment; ils se
chargerent de détruire tous les Fran
çois du bas du Fleuve, & pour l'exé
cution de ce dessein ils prirent jour à
la fin des deux Lunes, que le Com
mandant avoit accordée. Mais comme
ces Peuples ne sçavent pas compter,
ainsi que je l'ai remarqué ailleurs, ils
se délivrerent entr'eux autant de peti
tes buchettes de bois, ou allumettes,
qu'il y avoit de jours jusqu'à celui qu'ils
destinoient à cette sanglante bouche

rie. Après cette négociation qui fut tenue très-secrete entre ces Sauvages, les Députés retournerent à leur Village rapportant avec eux ces fatales allumettes qu'on leur avoit données, que le grand Chef fit aussitôt porter dans leur Temple, où, comme je l'ai dit, ils conservent une espèce de feu perpétuel.

Ces Sauvages restoient cependant tranquilles dans leur Village, sans mettre en devoir d'aller chercher un autre terrain; ce qui seul eût dû donner des soupçons au sieur Chopart, s'il eût été capable de quelque prudence. Tous les matins le grand Chef alloit au Temple jeter au feu une de ces allumettes, dont la dernière devoit marquer le jour de cet affreux massacre. Il eût pu être général dans tout le pays, mais Dieu veilla sur tous les autres peuples, & sembla n'avoir abandonné celui des Natchez à la fureur de ces Barbaires, que pour punir les hauteurs insupportables & les injustices criantes de celui qui y commandoit.

C'étoit en 1729. & vers la fin d'Octobre il étoit parti de la Capitale une

égociation qui fut re-
ntre ces Sauvages, le-
rent à leur Village.
x ces fatales allumes
oit données, que le
ussi-tôt porter dans
, comme je l'ai dit
e espèce de feu pe-

restoient cependant
eur Village, sans
d'aller chercher
qui seul eût pû do-
au sieur Chopart
de quelque pruden-
s le grand Chef allo-
au feu une de ces
derniere devoir ma-
affreux massacre.
l dans tout le pays
r tous les autres po-
voir abandonné ce
la fureur de ces Bar-
unir les hauteurs in-
s injustices. criant
mandoit.

. & vers la fin d'Oc-
de la Capitale un

galere chargée de différens effets & au-
tres marchandises pour ce poste des
Natchez, qui commençoit à devenir
très-florissant par le grand nombre d'ha-
bitations qui s'y étoient formées. La
récolte y avoit même été cette année
fort abondante en tabac, bled, mahis,
patates, &c. & on travailloit alors à
y bâtir en charpente un vaste & magni-
fique magasin pour la Compagnie. La
galere arriva aux Natchez le 28 No-
vembre; elle portoit les sieurs de Co-
ly pere & fils, qui venoient de Fran-
ce pour voir le fruit de tant de dépen-
ses qu'ils avoient faites pour leur Con-
cession de Ste. Catherine, & qui ne
trouvant point le Commandant au
Fort, monterent à cheval pour se ren-
dre à leur habitation. En effet le sieur
Chopart, accompagné du sieur Bailly
Juge & Commissaire de ce poste, &
du sieur Ricard Garde-magasin, étoit
allé ce jour là au grand Village, où il
avoit fait porter par quelques Negres
un régal, avec des bouteilles de vin &
d'eau-de-vie, dans le dessein de se ré-
jouir. Là considérant cette belle prai-
rie où ce Village étoit situé, il mar-

138 *Mémoires Historiques*
quoit déjà des yeux sa maison, ses
dins, ses granges, ses magasins,
cabanes de ses Negres, &c. en un
il traçoit déjà en idée le plan de
belle & agréable habitation, qui
voit être le fruit de ses injustices &
ses violences.

CHAPITRE XXVI

*Massacre général des François
les Natchez.*

APRES avoir tracé en idée, &
que je viens de le dire, le
de sa nouvelle habitation, le sieur C
part suivi de sa compagnie alla voir
grand Chef dont il fut très-bien
çu. Le sieur Ricard Garde-magasins
voit d'interprete. Ils burent & se
jouirent ensemble, & passerent la
à faire la débauche jusques vers les
heures du matin, que les François
retirerent au Fort pour s'y délasser
leurs fatigues.

ux sa maison, ses
s, ses magasins,
gres, &c. en un
idée le plan de ce
habitation, qui
de ses injustices &

RE XXVI

al des François
Tatchez.

r tracé en idée, et
s de le dire, le
itation, le sieur C
mpagnie alla voir
il fut très-bien
Garde-magasin.
Ils burent & se
, & passerent la
jusques vers lestr
que les François
pour s'y délasser

sur la Louisiane. 139

Cependant les fatales allumettes
étaient parvenues à leur fin, & ce
est-là même les Sauvages devoient
exécuter l'horrible complot qu'ils
avoient prémédité. Quoiqu'ils eussent
rendu leur entreprise fort secrète, elle
n'avoit pas laissé de transpirer; quel-
ques filles & femmes Sauvages qui ai-
moient les François, & dont quelques-
unes leur servoient même de maîtresses,
n'avoient pu s'empêcher de leur
découvrir toute l'intrigue, & de leur
ordre de prendre garde à eux lorsque le
Grand Chef viendroit présenter le Ca-
ninet au Commandant, les avertissant
que leurs gens devoient se servir de ce
drapeau de paix, pour cacher le dessein
qu'ils avoient formé d'égorger tous les
François de la contrée. Le sieur Papin
Interprete en fut informé, ainsi que
le sieur Macé Sous-Lieutenant de la
garnison du Fort, & quatre ou cinq
autres personnes. On leur avoit même
marqué le jour où devoit se faire cette
sanglante exécution; c'étoit le 29 No-
vembre, veille de S. André. Sur ces
avis, à peine le sieur Chopart fut ren-
tré chez lui, que le sieur Macé qui

d'ailleurs étoit son compere, vint rendre compte de ce qu'il avoit pris; mais bien loin d'y faire la moindre attention, le Commandant le traita de lâche & de visionnaire, lui reprochant qu'il cherchoit à lui en imposer, en voulant lui donner mal propos des soupçons contre une Nation amie, dont il n'y avoit encore qu'un instant qu'il avoit été parfaitement bien reçu, & pour récompense de ses avis, il lui donna ordre de se rendre aux arrêts. Un moment après le Papin étant venu lui faire le même rapport, loin de l'écouter, il le fit mettre aux fers ainsi que quatre ou cinq autres. Après cela il alla se mettre au lit, ayant ordonné auparavant au Sentinelle qui étoit en faction à sa porte, de ne laisser entrer personne chez lui avant neuf heures du matin.

Il est certain qu'averti comme il l'étoit, il pouvoit très-facilement, s'il l'eût voulu, prévenir le malheur qui arriva; il auroit suffi pour dissiper l'orage, de faire mettre les troupes sous les armes & tirer un seul coup de canon à poudre. Mais soit que vin & la

compere, vint
ce qu'il avoit
in d'y faire la mon
Commandant le tra
visionnaire, lui
erchoit à lui en
at lui donner mal
ons contre une N
il n'y avoit enco
l avoit été parfai
& pour récomp
na ordre de se re
moment après le
ni faire le même
uter, il le fit met
uatre ou cinq autr
mettre au lit, ay
nt au Sentinelle q
sa porte, de ne la
chez lui avant nez
verti comme il l'e
ès - facilement, s
nir le malheur qu
ff pour dissiper lo
re les troupes sou
n seul coup de ca
s soit que vin & la

bonne chere lui eussent troublé le juge-
ment, soit qu'il fût prévenu mal à propos
en faveur des Sauvages, ou même qu'il
ne les crût pas capables d'oser jamais exé-
cuter un tel dessein, il ne voulut prendre
aucunes mesures pour s'y opposer; &
comme ses injustices étoient le princi-
pe du mal, il acheva par son opiniâtre-
té de le rendre absolument incurable.
Pendant ce tems-là les Sauvages se
disposoit à jouer le dernier acte de
cette sanglante tragédie; & afin de
prendre, pour ainsi dire, tous les
François d'un seul coup de filet, ils s'é-
toient dispersés par troupes, les uns à
la Terre blanche, d'autres à Ste. Ca-
therine ou au Fort, où les Soldats de
la garnison avoient leurs fusils, à la
vérité, mais pas un seul coup de pou-
dre. Il n'y avoit pas un seul habitant,
chez lequel quelque Sauvage ne se fût
rendu sous différens prétextes; les uns
apportoient aux François ce qu'ils pou-
voient leur devoir; d'autres venoient
prier leurs amis de leur prêter leurs
fusils pour tuer, disoient-ils, un ours
ou un chevreuil qu'ils avoient vu pro-
che de l'habitation: quelques-uns aus-

si feignoient de vouloir traiter quelques marchandises ; & où il y avoit trois ou quatre François ensemble, s'y trouvoit au moins une douzaine Sauvages , qui avoient ordre de leur Chef de ne point agir qu'au signal qu'il leur avoit donné.

Ces mesures étant prises , on vit le grand Chef partir de son Village , accompagné de ses Guerriers & de ses Considérés avec le Calumet à la main , frappant sur le pot de cérémonie , & portant au Commandant François la récompense qu'il avoit exigée pour les deux Lunes de délai qu'il avoit accordées aux Sauvages ; des volailles , des pots d'huile , du bled , des perles , &c. Cette troupe passe au pied du Fort , chantant & faisant voltiger le Calumet à la vûe de tous les Soldats de la garnison , qui étoient accourus pour voir cette marche. Les Sauvages s'avancent ainsi en cadence & à pas comptés vers la maison du Commandant , qui dort cependant sans s'occuper à tant de biens qu'on lui apporte & qui passent sur leur route proche de l'ancien magasin de la Compagnie , où il y a

vouloit traiter que
ses ; & où il y avoient
François ensemble,
moins une douzaine
avoient ordre de le
int agir qu'au fig
donné.

étant prises , on vit
tir de son Village ,
es Guerriers & de
avec le Calumet
sur le pot de cèrè
au Commandant Fr
ense qu'il avoit ex
unes de délai qu'il av
sauvages ; des volail
e , du bled , des pe
te troupe passe au p
nt & faisant voltige
ûe de tous les Sol
, qui étoient accor
marche. Les Sauv
i en cadence & à
maison du Comma
pendant sans for
qu'on lui apporte
route proche de
la Compagnie ,

meuroit le sieur Ricard , qui étoit déjà
levé , & qui étoit descendu au bas de
la côte où il faisoit décharger la ga-
lere , afin de mettre en sûreté les effets
& marchandises qu'elle avoit appor-
tés pour ce poste. Ils arrivent enfin à
la maison du sieur Chopart , qui s'é-
tant réveillé au bruit que faisoit celui
qui frappoit sur le pot , & aux cris que
faisoient les Sauvages , se leve en robe
de chambre , & fait entrer tout ce cor-
tège. On lui offre à fumer , on met à
ses pieds les présens qu'il a exigés pour
ne pas envoyer sur la galere le grand
Chef des Natchez pieds & poings liés
à la Capitale. Que de biens étalés aux
yeux de ce Commandant ! que de cru-
tes pleines d'huile arrangées dans sa
chambre ! Il admire ces présens avec
complaisance , se riant intérieurement
de la vaine crédulité de ceux qui ont
voulu lui donner des soupçons contre
ses amis les Sauvages ; il ordonne qu'on
les mette en liberté , afin qu'ils soient
témoins eux-mêmes de ce qui se passe ,
& qu'ils voient s'il est probable que
des gens qui le comblent de tant de
biens , aient pû former le noir com-

plot d'égorger tous les François. On chante, on danse; pendant ce tems là une troupe de ceux qui accompagnoient le grand Chef, se détache, se rend au bord de l'eau où l'on chargeoit la galere. Là chaque Sauvage choisit son homme, le couche sur la joue, le tire & le jette mort sur la place. A ce signal auquel tous les autres Sauvages étoient attentifs, on fait tous côtés main basse sur les François en moins de demi-heure il en périt de sept cens, les uns percés de leurs propres armes, les autres égorgés & affommés. De toute la garnison il ne se sauva qu'un seul Soldat. Le sieur Macé sortant des arrêts, fut tué entrant chez lui: les sieurs Coly pere & fils arrivés la veille, furent massacrés sur leur Concession de Ste. Catherine avec le sieur de Longraye qui en étoit Régisseur; la même chose arriva au sieur Desnoyers, Régisseur de la Terre blanche. Il étoit arrivé le matin même des Yazoux plusieurs pirogues, avec le Commandant François de ce poste appelé le sieur Coder accompagné d'un R. P. Jésuite: tous deux furent en

us les François. O
; pendant ce tem
ceux qui accom
Chef, se détache,
de l'eau où l'on e
re. Là chaque Sau
omme, le couche
jette mort sur la p
auquel tous les ar
attentifs, on fait
asse sur les Franç
heure il en périt
s uns percés de la
les autres égorgés
toute la garnison il
seul Soldat. Le sie
arrêts, fut tué en
s sieurs Coly per
le, furent massacr
de Ste. Catherin
Longraye qui en e
ême chose arriva
Régisseur de la Te
arrivé le matin m
eurs pirogues, av
rançois de ce poste
oder accompagné d
ous deux furent en
lop

loppés dans le malheur commun ; &
les Sauvages leverent la chevelure au
Commandant, parce qu'il l'avoit fort
longue & très-belle. Je ne finirois
point, si je voulois exprimer toutes
les cruautés que les Sauvages exerce-
rent alors contre des gens qu'ils avoient
autrefois tant aimés. Il y eut plusieurs
femmes Françoises, qui voulant pren-
dre la défense de leurs maris, ou ven-
ger leur mort sur leurs meurtriers, fu-
rent elles-mêmes impitoyablement
égorgées par ces barbares.

Au milieu de ce massacre général de
tous les François, le sieur Chopart vi-
voit encore, comme si la Providence
en vouloit le réserver pour être témoin
de la destruction de tant d'habitans ;
qui ne périssent que par sa faute. Il
la reconnut enfin, mais trop tard ; &
se levant de dessus sa chaise, au lieu
de prendre son fusil & de se mettre
en défense, il se sauva dans son jar-
din, où il donna un coup de sifflet pour
appeler les Soldats de la garnison.
Mais ils n'étoient plus ; & il pouvoit
voir tout autour de lui au travers de la
palissade qui fermoit son jardin, la ter-

146 *Mémoires Historiques*
re jonchée de leurs cadavres. Lui-même est environné des Sauvages, qui respirent plus que sa mort : cependant aucun d'eux ne veut porter la main sur lui ; ils le regardent comme un chien indigne d'être tué par un brave homme, & ils font venir le Chef Puar qui l'assomme d'un coup de massue.

CHAPITRE XXVIII

*Suite du massacre ; François
en échapperent.*

J'AI dit ailleurs que le sieur de Loire des Ursins, après avoir été Juge & Commissaire de ce poste de Natchez, avoit formé une habitation sur le chemin du Fort à la Concession de Ste. Catherine. Le jour même du massacre, il avoit reçu avis de l'entreprise que les Sauvages devoient faire sur les François ; & en conséquence avoit fait armer ce qu'il avoit de monde avec lui, consistant en un Escouade

s cadavres. Lui-même
des Sauvages, qui
sa mort : cependant
ut porter la main
nt comme un chien
par un brave homme
nir le Chef Puar
a coup de massue.

R E XXVIII

re ; François qui
apperent.

rs que le sieur de
ins , après avoir
ire de ce poste
ormé une habitati
Fort à la Concessi
. Le jour même
reçu avis de l'ent
vages devoient fa
& en conséquence
qu'il avoit de ma
stant en un Escla

Sauvage dont il étoit sûr , un François
avec une femme Françoisse , & un fils
naturel qu'il avoit eu d'une fille Sau-
vage de cette même Nation des Nat-
chez , qu'il avoit fait appeller Rosalie ,
du nom du Fort construit dans ce poste.
Après avoir pris ces précautions , il ca-
cha dans un endroit sûr ce qu'il pou-
voit avoir de meilleurs effets , &
montant à cheval , il prit le chemin du
Fort , pour aller y donner avis de ce
qu'il avoit appris. Quelques Sauvages
qui dès le matin rodoient autour de
son habitation , le laisserent passer ,
parce que le signal n'étoit point encore
donné ; mais à peine approche-t-il du
Fort , que le massacre commence , &
qu'il apperçoit de loin qu'on égorge la
garnison. A cette vûe , il tourne bride
pour retourner chez lui ; mais les Sau-
vages lui barrent le chemin , & le ti-
rent sans le blesser. Il pique de nou-
veau vers le Fort que les ennemis
avoient abandonné pour descendre au
pied de la colline : il y laisse prendre
haleine à son cheval , & repart , dans
l'espérance de pouvoir forcer le passa-
ge par la vitesse de sa course & ren-

trer chez lui ; mais après avoir évité plusieurs coups de fusil sur la route, étant près d'arriver, il est frappé d'une balle qui le jette mort sur la place.

Ceux qu'il avoit laissés à son habitation se voyant attaqués par les Sauvages, se mirent en défense ; & pendant tout le jour ils soutinrent une espèce de siège contre un grand nombre de ces Barbares, tirèrent sur eux & en blessèrent plusieurs, la femme Françoisé leur fournissant cependant de la poudre à plein chapeau. Cette héroïne ayant ensuite été tuée, ils continuèrent à se défendre, jusqu'à ce qu'une pluie qui survint obligea l'ennemi de se retirer. Alors profitant des ténèbres, ils abandonnerent l'habitation, gagnèrent le bord du Fleuve, & ayant trouvé une pirogue attachée à l'arrière de la galere, ils s'y embarquerent, & se sauverent. Ils rapporterent depuis, que les Sauvages qui étoient alors dans la galere, étoient ivres morts, & que s'il y eût eu seulement trente François ensemble, ils auroient détruit tous ces bourreaux.

Ce fut aussi à la faveur de la nuit que

mais après avoir évité
 le fusil sur la route
 er, il est frappé d'une
 mort sur la place.
 it laissés à son habi
 attaqués par les Sau
 en défense ; & pen
 ils soutinrent un
 contre un grand nom
 es, tirèrent sur eux
 plusieurs, la femme
 urnissant cependant
 n chapeau. Cette he
 e été tuée, ils conti
 endre, jusqu'à ce
 survint obligea l'en
 r. Alors profitant de
 adonnerent l'habita
 bord du Fleuve, &
 pirogue attachée
 te, ils s'y embarque
 ent. Ils rapporteren
 Sauvages qui étoien
 ere, étoient ivres
 y eût eu seulement
 semble, ils auroien
 bureaux.
 faveur de la nuit que

sur la Louisiane. 149

se sauva le seul Soldat de la garnison
 qui, comme je l'ai dit, réchappa de
 ce massacre. Lorsqu'il commença, il
 étoit au pied de la hauteur sur laquelle
 le Fort étoit bâti, occupé à ferrer du
 bois dans un four qu'on avoit prati-
 qué dans la colline même. Aussi-tôt
 qu'il vit le carnage qui se faisoit de
 tous côtés, il retira promptement le
 bois du four, & s'y tint caché pendant
 tout le jour, jusqu'à ce que l'obscu-
 rité lui facilita le moyen de s'évader.

Le sieur Ricard se sauva aussi, mais
 d'une manière qui tient en quelque
 sorte du miracle. J'ai dit que dès le
 matin il étoit descendu au bord de
 l'eau, où il travailloit à faire déchar-
 ger la galere, lorsqu'ayant vû la pre-
 miere décharge que les Sauvages fi-
 rent sur nos gens, il se jetta dans le
 Fleuve, & gagna à la nage la forêt
 voisine, où il se cacha jusqu'à la nuit.
 Alors il sortit de sa retraite ; mais n'o-
 sant suivre le rivage dans la crainte
 d'être rencontré par les ennemis, il se
 mit dans l'eau jusqu'au col, & descen-
 dit ainsi le Fleuve jusqu'à l'habitation
 d'un nommé Rousseau maître Potier,

qui s'étoit établi environ à un quart de lieuë du Fort. Y étant arrivé, & ayant apperçu de la lumiere, il y entra ; mais quel fut son étonnement lorsqu'il se vit au milieu d'une troupe de Sauvages, qui l'ayant fait approcher du feu pour se sécher & se chauffer, le firent manger, & lui donnerent même une de leurs pirogues avec des vivres pour se sauver ! Ces Sauvages étoient ceux qui, comme je l'ai dit étoient arrivés le matin des Yazo avec le sieur du Coder, & auxquels Natchez n'avoient point fait part de leur entreprise.

Deux autres François nommés, l'un Postillon, l'autre Louette, n'eurent pas tous deux le même bonheur. Ils étoient partis le matin de compagnie pour aller à la Terre blanche lorsqu'étant arrivés sur une hauteur qui commande celle sur laquelle cette Concession étoit située, ils découvrirent de loin le massacre que les Sauvages y faisoient des François. A ce vûe ils s'arrêtent, & n'osant ni avancer ni hasarder de retourner au Fort en plein jour, ils se cachèrent dans

environ à un quart
Y étant arrivé , &
la lumière , il y e
t son étonnement
milieu d'une tro
si l'ayant fait app
se sécher & se
manger , & lui de
e leurs pirogues a
sauver ! Ces Sau
i , comme je l'ai de
matin des Yazo
oder , & ausquels
point fait part

çois nommés, l
Louette , n'eure
e même bonhe
e matin de comp
la Terre blanche
s sur une haute
le sur laquelle ce
tée , ils décou
ffacre que les Sa
es François. A ce
& n'osant ni av
e retourner au F
e cachèrent dans

bois en attendant la nuit. Lorsqu'elle
fut venue , ils se mirent en route , non
pas par le chemin ordinaire , mais au
travers des forêts & des prairies. Ils
arrivent de la sorte à l'ancien maga-
sin de la Compagnie , où voyant de
la lumière , & le sieur Postillon en re-
gardant au travers de la serrure , pre-
nant pour des François ceux qui étoient
dedans , il frappe ; on ouvre , & à
peine est-il entré , qu'il reconnoît que
ce sont des Sauvages , qui se sont pa-
rés des habits des François qu'ils ont
massacrés. Aussi-tôt qu'ils le virent par-
mi eux , ils lui présentèrent un verre
d'eau-de-vie , & s'entretenrent un mo-
ment avec lui ; ensuite lui ayant fait
boire un second coup , ils le jetterent
par terre , lui mirent la tête sur un
billot , & la lui séparèrent du corps
d'un coup de hache. Louette qui étoit
dehors , voyant la réception qu'on fai-
soit à son camarade , ne jugea pas à
propos d'entrer chez de si charitables
hôtes ; il continua sa route pour ga-
gner le Fleuve , dans l'espérance d'y
trouver quelque voiture où il pût s'em-
barquer. En passant proche d'une ca-

bane, il crut y entendre des personnes qui parloient François; il y entra, c'étoient des femmes Françaises, que les Sauvages avoient faites Esclaves, qu'ils avoient rassemblées dans cette cabane sous la garde d'un d'entr'eux. Aussi-tôt qu'elles l'apperçurent, » Venez-vous faire ici, pauvre Loup » te, s'écrierent-elles? Tous les François sont morts; sauvez-vous. » Il profita de l'avis, & se sauva.

Un nommé Canterelle voyant que qui se passoit, avoit fermé sa maison pendant que le massacre se faisoit, s'étoit tenu caché pendant tout le jour dans son grenier avec sa femme, sachant qu'aucun Sauvage eût osé y entrer. Lorsque la nuit fut arrivée, après s'être chargés l'un & l'autre de ce qu'ils pouvoient avoir de meilleurs effets, ils sortirent, & prirent leur route à travers des bois; mais le sieur Canterelle s'étant souvenu en chemin de ne pas avoir oublié chez lui quelque chose qui étoit pour lui de conséquence, il dit à sa femme d'aller l'attendre dans un endroit qu'il lui indiqua, & retourna à sa maison. A son retour il ne trouva

entendre des perles
Francois; il y entra
des Francoises, qui
sont faites Esclaves,
semblées dans ces
de d'un d'entr'eux
apperçurent, » Qu
ici, pauvre Loui
es? Tous les Fra
sauvez-vous. a
se sauva.

interelle voyant
ait fermé sa mai
sacre se faisoit,
endant tout le jo
ec sa femme, fa
eût osé y entre
arrivée, après s
'autre de ce qu
meilleurs effets,
at leur route
s le sieur Cam
u en chemin de
quelque chose q
nséquence, il c
attendre dans u
iqua, & retour
tour il ne trou

point sa femme, soit qu'elle se fût égarée, ou qu'elle eût été faite Esclave par les Sauvages; mais en la cherchant, il eut le bonheur de trouver une pirogue dans laquelle il se sauva. Quelques autres Francois traverserent le Fleuve à la nage; & s'étant rendus à une cippiere (a) où un maître Charpentier nommé Couillard travailloit à des bois de construction, ils lui apprirent ce qui se passoit, & l'avertirent de se sauver.

CHAPITRE XXIX.

Conduite des Sauvages après le massacre; leurs cruautés.

TOUTES les femmes Francoises qui survécurent à ce massacre, furent faites Esclaves par les Sauvages. Ils en tuèrent quelques-unes, comme la femme du Sr. Papin Interprete, & Madame Macé,

(a) Lieu planté de cipres.

femme de ce Sous-Lieutenant qui
comme on l'a vû, avoit été tué en le
rant des arrêts. Les autres François
devinrent le partage des Maîtres &
les avoient prises; cependant le
grand nombre passa au service
grand Chef & de la femme Blanc
qui, comme on l'a vû dans la premi
re Partie de ces Mémoires, est regar
dée comme l'Impératrice de la Nation
& la tige d'où doivent sortir tous ceux
qui la gouvernent. Parmi ces dernières
se trouva mon épouse, qui avoit été
faite Esclave comme les autres, & de
qui j'ai appris en partie, ainsi que de
quelques-uns de ceux qui se sauverent,
toutes les particularités de cet acci
dent; pour moi, j'eus le bonheur d'être
tré préservé du malheur commun, & de
parti la veille pour me rendre à la Ca
pitale. Toutes ces femmes Esclaves
étoient occupées par les Sauvages à
faire des chemises pour donner en pré
sent à ceux qui viendroient apporter
le Calumet à cette Nation si belliqueu
se, qui venoit de se signaler par un
si grand exploit. Quinze jours après
les envoya toutes à la galere, pe

s - Lieutenant qui
 avoit été tué en le
 es autres François
 ge des Maîtres e
 ; cependant le p
 assa au service
 e la femme Blana
 a vû dans la prem
 mémoires, est reg
 ratrice de la Natio
 vent sortir tous ce
 . Parmi ces dernie
 oufse, qui avoit
 ne les autres, &
 partie, ainsi que
 ux qui se sauver
 larités de cet ac
 j'eus le bonheur
 heur commun, é
 me rendre à la
 s femmes Escla
 par les Sauvages
 pour donner en p
 iendroient appor
 Nation si belliqu
 se signaler par
 quinze jours après
 à la galere, p

en enlever le peu que les Sauvages y
 avoient laissé; après quoi ceux-ci y
 mirent le feu, ainsi qu'au Fort & à
 toutes les habitations Françaises, qui
 furent réduites en cendre par ces Bar-
 bares.

De tous les François établis ou de-
 meurans à ce poste, les Sauvages en
 avoient cependant épargné deux,
 qu'ils réservèrent pour leur service, &
 pour l'avantage qu'ils espéroient en
 tirer. L'un qui se nommoit Mayeux,
 & étoit Chartier fut employé à voi-
 turer par charettes au grand Village
 tout ce qui avoit été aux François, vi-
 vres, meubles, effets, marchandises,
 même les canons du Fort, avec leurs
 affûts, ainsi que la poudre, les balles
 & boulets qui s'y trouverent; en un
 mot tout ce qui avoit appartenu, soit
 à la Compagnie ou aux habitans &
 Concessionnaires, fut conduit chez le
 grand Chef, qui en fit ensuite la dis-
 tribution à tous ses sujets. Les Sauva-
 ges se servirent aussi pour ce transport
 des esclaves Negres qui étoient répar-
 dus dans les Habitations, & qui par

cet accident funeste recouvrèrent la liberté.

L'autre François qui fut épargné s'appelloit le Beau, & étoit Tailleur. Les Sauvages le conserverent pour qu'il accommodât les habits François à leur taille. Ce Tailleur dont ils avoient la femme qui étoit fort vieille, pour lui en faire épouser une plus jeune leur servit encore à surprendre plusieurs François, qui sans lui auroient pû échaper à leur barbarie. Trois ou quatre jours après le massacre, on entendit dans le bois aux environs du barquement une voix plaintive, qui sembloit demander du secours. Aucun des Sauvages n'osa aller voir ce qu'il c'étoit ; ils y envoyerent ce Tailleur pour lui parler. Celui-ci interrogea la personne d'où partoient ces plaintes sur son nom & sur son état, & lui promit au nom des Sauvages qu'il ne lui arriveroit aucun mal, si elle vouloit se remettre à leur discrétion. C'étoit un Garde-magasin des Yazoux nommé le Hou, qui étoit venu aux Natchez avec le sieur du Coder dont

e recouvrent le

s qui fut épargné

, & étoit Tailleur

servirent pour qu

abits François à le

dont ils avoient

t fort vieille, par

er une plus jeune

e à surprendre par

ui sans lui auroit

barbarie. Trois

le massacre, on e

aux environs du

voix plaintive, c

r du secours. Auc

à aller voir ce c

oyèrent ce Tailleur

elui-ci interrogea

toient ces plaintes

son état, & lui pr

uvages qu'il ne l

nal, si elle voula

discrétion. C'éto

des Yazoux non

tant venu aux N

du Coder dont j

sur la Louisiane. 157

parlé, & s'étant mis en défense lorsqu'on les attaqua, avoit reçu plusieurs blessures. Sur la parole de le Beau, il se rendit aux Sauvages, qui après avoir lavé ses plaies avec de l'eau-de-vie & l'avoir fort bien traité, lui firent vers le soir la même opération qu'ils avoient déjà faite au nommé Postillon, & lui couperent la tête.

Peu de jours après, les Sauvages ayant aperçu une pirogue, sur laquelle étoient quelques Voyageurs qui descendoient le Fleuve, sans être avertis de ce qui s'étoit passé aux Natchez, ils ordonnerent à ce même Tailleur de les appeler. Celui-ci obéit; mais à peine la pirogue fut-elle à portée du rivage, que les Sauvages qui s'étoient embusqués pour l'attendre, parurent, firent le cri de mort, & tirèrent sur ceux qui étoient dedans. De cinq, trois furent tués; le quatrième se sauva dans les bois, & gagna le Village des Tonicas, & le cinquième qui étoit malade, tomba vivant entre les mains de ces Barbares.

Dès qu'ils eurent ce malheureux en leur possession, ils commencerent par

le mettre tout nud , lui noircirent le corps avec du charbon pilé , lui lierent les mains , & en cet état le conduisirent à leur Village en courant , & le tirant à bout portant des coups de fusil à poudre seulement. Arrivé au Village , il fut présenté au grand Chef qui le condamna à être brûlé en cérémonie selon leur maniere. Aussi-tôt les Sauvages allèrent préparer dans la place qui étoit vis-à-vis du Temple , un cadavre de bois composé à leur façon de deux pieux plantés en terre avec deux traverses , où le prisonnier devoit être attaché ; ensuite tout étant prêt , & les cannes séchées apportées pour le brûler ils allèrent chercher cette malheureuse victime , & lui firent faire depuis le Village jusqu'au Temple une seconde course aussi rude que la première. Dans sa route , ce malheureux épuisé de fatigue & pressé de la soif ayant rencontré une de ces femmes Françoises qui avoient été faites Esclaves portant sur sa tête une cruche pleine d'eau , il pria de lui donner à boire ; ce qui eut le courage de faire , quoiqu'il s'exposât par-là au ressentiment de

Sau
cela
lieu
pein
les o
se p
perç
de
qu'il
été
cessi
fini
de p
men
appli
côté
à la p
visag
tyre
Il
enfan
ils p
coise
foien
dans
que
fem

lui noircirent le
 n pilé, lui lièrent
 t état le conduis-
 en courant, & lui
 t des coups de feu
 ent. Arrivé au Vil-
 é au grand Chef
 tre brûlé en céré-
 uniere. Aussi-tôt le
 réparer dans la pla-
 du Temple, un ca-
 é à leur façon de
 en terre avec des
 sonnier devoit être
 ut étant prêt, & le
 tées pour le brûler
 cette malheureux
 ent faire depuis
 emple une seconde
 e la première. Des
 reux épuisé de feu
 soif ayant rencon-
 nes Françoises de
 esclaves portant
 pleine d'eau, il
 à boire; ce qui
 faire, quoiqu'il
 u ressentiment de

Sauvages qui ne sont pas tendres. Après
 cela il continua sa course, & arriva au
 lieu où sa mort devoit mettre fin à ses
 peines & à sa vie. Là attaché au cadre
 les deux bras étendus, ainsi que cela
 se pratique chez ces Barbares, ayant ap-
 perçu quelques Françoises, il leur cria
 de prier Dieu pour lui, leur disant
 qu'il s'appelloit Gratiem, & qu'il avoit
 été Ouvrier aux Yazoux dans la Con-
 cession de M. le Blanc. A peine eut-il
 fini ces mots, que les Sauvages armés
 de paquets de cannes allumées com-
 mencerent à le brûler à petit feu, lui
 appliquant des cannes, tantôt d'un
 côté & tantôt de l'autre, aux cuisses,
 à la poitrine, au dos, aux côtés, au
 visage, & lui faisant souffrir un mar-
 tyre long & très-sensible.

Il arriva vers le même-tems qu'un
 enfant d'un de ces Sauvages étant mort,
 ils prirent l'enfant d'une femme Fran-
 coise & l'étranglerent, pour aller, di-
 soient-ils, tenir compagnie au défunt
 dans le pays des Esprits. Il est certain
 que si par malheur le grand Chef ou la
 femme Blanche fussent morts dans ce

160 *Mémoires Historiques*
tems-là, il en auroit peut-être co
la vie à toutes ces femmes Esclaves.

CHAPITRE XXX.

Les Natchez engagent les Sauvages Yazoux à les imiter ; nouveau massacre des François par ces derniers.

ON a vû dans les Chapitres précédens, que le jour même du massacre il étoit arrivé aux Natchez un parti de Sauvages Yazoux ; & l'on sçait que ce furent ces mêmes Sauvages, qui secoururent si généreusement & propos le sieur Ricard Garde-magasin auquel ils donnerent même une pique pour se sauver. Mais on doit observer que lorsqu'ils lui rendirent service, ils n'avoient aucune connaissance du dessein des Natchez contre les François. Ils étoient partis de leur village pour venir présenter le Calumet

cette Nation
le tems in
paroiert
méditoier
seulement
voir rien
sein à ces
couverts
les avoit
ques jour
Ce fut ce
en attend
Roussau
vant étoit
sa famille
ou quatre
que ces Sa
met au gr
dans la ha
truisit de
raisons qu
agir de la
ter, & à
qui étoier
Claude,
les seuls F
vans dans
détruit to

Historiques
peut-être co
nes Esclaves.

E X X X.

ent les Sauv
imiter ; ne
François

Chapitres pré
même du m
ux Natchez
ux ; & l'on f
es Sauvages,
usement &
Garde-mag
même une p
mais on doit
qui rendirent
aucune conne
atchez contre
rtis de leur
er le Calum

sur la Louisiane. 161

cette Nation ; mais étant arrivés dans le tems même que les Natchez se préparoient à exécuter le complot qu'ils méditoient depuis deux mois , non-seulement ceux-ci n'avoient pas crû devoir rien communiquer de leur dessein à ces Etrangers de peur d'être découverts , mais même le grand Chef les avoit fait prier de différer de quelques jours la cérémonie du Calumet. Ce fut ce qui les engagea à se retirer en attendant à l'habitation du sieur Rousseau , qui quelques jours auparavant étoit descendu à la Capitale avec sa famille. Ce ne fut donc que trois ou quatre jours après l'accident arrivé , que ces Sauvages présentèrent le Calumet au grand Chef des Natchez , qui dans la harangue qu'il leur fit les instruisit de ce qui s'étoit passé , & des raisons que sa Nation avoit eues d'en agir de la sorte , les exhortant à les imiter , & à massacrer tous les François qui étoient établis chez eux au Fort S. Claude , & les assurant qu'ils étoient les seuls François qui fussent encore vivans dans le pays , les Chactas ayant détruit tous ceux de cette Nation , qui

s'étoient établis vers le bas du Fleuve. Les Yazoux se laisserent aisément aux persuasions du grand Chef : ils promirent d'exécuter ce qu'il leur proposoit, & en conséquence ils furent renvoyés chargés de présens, comme chemises, poudre, balles, &c. & accompagnés de quelques Natchez, qui leur donna pour les encourager & les conduire dans l'exécution.

Ces Sauvages remontoient le Fleuve, bien disposés à tenir la parole qu'ils avoient donnée dès qu'ils seroient arrivés à leur Village, lorsqu'ayant apperçu de loin un bateau qui avoit mis à terre quelques Voyageurs, ils résolurent de s'en rendre maîtres. Dans cette vûe ayant descendu à terre, ils s'avancerent sans bruit au travers des bois, & arriverent sans être découverts proche du lieu où étoient les Voyageurs bien éloignés de s'attendre à une telle surprise. Ils étoient tous à genoux, entendant la messe que leur disoit un R. P. Jésuite ; & lorsqu'il étoit à l'élévation, quand les Sauvages firent leur décharge, tant sur le Prêtre que sur les assistans. Mais

vers le bas du Fleuve
diffèrent aisément
du grand Chef
cuter ce qu'il leur
conséquence ils furent
de présens, comme
e, balles, &c. &
quelques Natchez, qui
les encourger & les
cution.

remontoient le Fleuve
és à tenir la parole
onnée dès qu'ils
leur Village, le
de loin un bateau
quelques Voyageurs
s'en rendre maître
ant descendu à terre
ns bruit au travers
ent sans être décou
lieu où étoient
loignés de s'attent
se. Ils étoient allés
ndant la messe
P. Jésuite; & l'on
, quand les Sauvages
charge, tant sur
s assistans. Mais

Dieu qu'ils adoroient en ce moment, ne permit pas qu'il y en eût aucun de blessé, & ils eurent le tems de se rembarquer; il arriva seulement qu'à la seconde décharge que firent ces Barbares, le Bosselman nommé Dufablon étant occupé à pousser le bateau au large, reçut un coup de fusil dans la cuisse, qui par bonheur n'en fut point cassée. Ce Dufablon étoit celui-là même, qui à l'arrivée du premier Vaisseau qui apporta de France des filles à la Louisiane, avoit emporté le prix de la dispute survenue entre lui & un de ses camarades à qui auroit la dernière. Malgré le coup qu'il venoit de recevoir, il eut encore la force de se rembarquer. Ce bateau venoit des Illinois, & alloit à la Nouvelle Orléans, où il arriva heureusement.

A l'égard des Sauvages Yazoux, ils continuerent leur voyage vers leur Village, où ils ne furent pas plutôt arrivés, qu'ils se disposerent à exécuter ce qu'ils avoient promis aux Natchez. Il n'y avoit alors au Fort S. Claude qu'une petite garnison d'environ vingt hommes, & elle n'étoit commandée

164 *Mémoires Historiques*
que par des Sergens , le sieur du
der qui commandoit à ce poste ,
été tué aux Natchez , comme je
rapporté plus haut. Trois ou qua
jours après leur arrivée , les Sauve
se rendirent à ce Fort en assez g
nombre , & s'étant dispersés par
tons dans les cabanes sans que per
ne songeât à s'y opposer , au mo
que l'on y pensoit le moins , ils
berent sur les François & les malla
rent , sans qu'il en réchapât un
Ainsi fut encore détruit le poste
Yazoux situé à quarante lieuës au-
sus de celui des Natchez. Cet accid
ariva au commencement de l'an
1730.



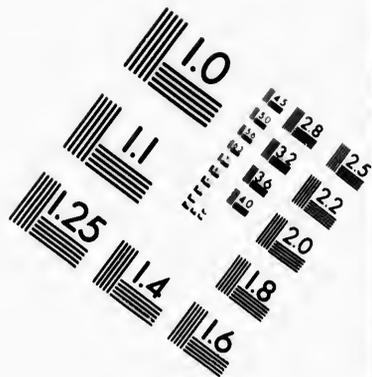
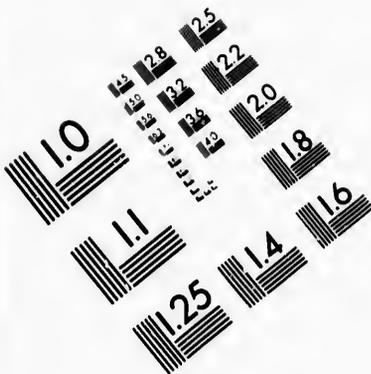
CH
Condu
con
que
chez
D E
na
Chopar
que cau
postes.
naturell
loient
toient
sur tous
apprêh
une gu
soient
D'aille
tas tier
avoient
Franco
princip

 CHAPITRE XXXI.

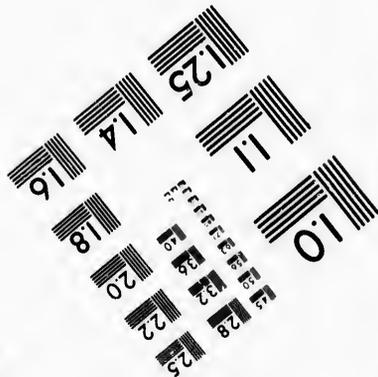
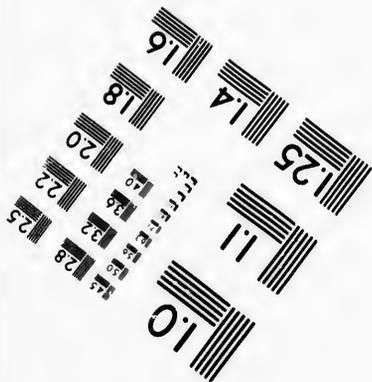
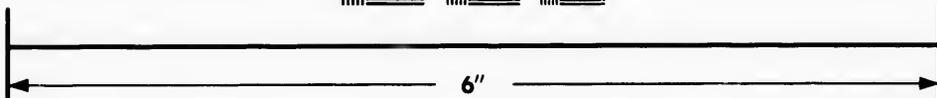
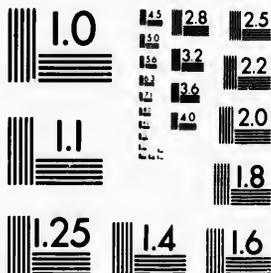
Conduite des Chactas, & leur mécontentement ; Conseils fréquens que tiennent les Sauvages Natchez après le massacre.

DE ce que j'ai dit jusqu'ici il est naturel de conclure, que le sieur Chopart fut le seul principe & l'unique cause du malheur arrivé à ces deux postes. Aussi les Natchez qui aimoient naturellement la Nation, n'en vouloient d'abord qu'à lui, & ils ne s'étoient déterminés à faire main basse sur tous les François, que parce qu'ils appréhendoient de s'attirer de leur part une guerre cruelle, s'ils se défaisoient seulement du Commandant. D'ailleurs ils se flattoient que les Chactas tiendroient la parole qu'ils leur avoient donnée de détruire tous les François du bas du Fleuve, & sur ce principe ils s'étoient persuadés qu'a-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



près l'exécution de leur dessein ils n'auroient plus aucun ennemi à craindre.

Ils ne tarderent pas à être détrompés & Dieu ne permit point qu'un complot si noir eût son entière exécution. Lorsque les Chactas avoient donné leur parole aux Députés des Natchez de détruire les François du bas du Fleuve, ils étoient convenus entr'eux de les attaquer tous le même jour, afin d'assurer un massacre général qu'ils en vouloient faire; & c'étoit pour ne point manquer à ce jour marqué pour cette sanglante exécution, qu'ils s'étoient délivrés réciproquement un certain nombre d'allumettes. Ce jour fatal devoit être le premier de Décembre. Chaque jour depuis ce complot les Chefs des deux Nations brûloient chacun une de ces fatales allumettes; mais il arriva qu'un jour le grand Chef des Natchez s'étant rendu au Temple, après y avoir jeté au feu une de ces allumettes, suivant sa coutume, s'étant retourné pour parler au Gardien du Temple, un jeune fils qu'il avoit & qui étoit venu avec lui, voulut imiter ce qu'il avoit vu faire à son pere. Il prit deux de ces allu-

mettes, cause qu'un jour ils attaqueroient. A l'égal même ils furent un jour ils avoient des honneurs de la Nouvelle-Orléans, puis à la suite - là ils pour obtenir lui quelque chose général; par son, il eut l'indulgence de Sa Majesté refusa de s'acquiescer avec seroit le pendant: Chactas, par dans ces bêtes

effein ils n'avaient
à craindre
re détrompés
qu'un com
ere exécutions
ent donné par
chez de détr
du Fleuve, &
ax de les att
fin d'assurer
voulent fa
t manquer à
sanglante ex
délivrés ré
nombre d'all
devoir être
chaque jour de
s des deux Na
une de ces fa
l arriva qu'
Natchez s'étan
s y avoir jett
ettes, suivant
urné pour par
ple, un jeun
oit venu av
l avoit vû fi
x de ces all

ettes, qu'il jetta au feu ; ce qui fut
cause que les Natchez avancerent de
deux jours le massacre des François,
qu'ils attaquèrent le 29 Novembre.

A l'égard des Chactas chez qui la
même méprise n'étoit point arrivée,
ils furent exacts à garder leur promesse
au jour marqué: le premier de Décem-
bre ils arriverent au nombre de six
vingt-huit hommes à la vûe de la Nouvelle
Orléans, n'ayant plus que le Lac S.
Louis à traverser pour s'y rendre, &
là ils députerent au sieur Perier,
pour obtenir de lui la permission d'al-
ler lui présenter le Calumet. Mais
quelque avantage que ce Commandant
général pût espérer de cette députa-
tion, il ne crut pas qu'il fût de la
sagesse d'admettre un si grand nom-
bre de Sauvages dans la Capitale, &
refusa de les y recevoir ; il leur fit dire
seulement, que si leur Chef vouloit y
passer avec une trentaine de ses gens,
il seroit le bien venu. Ce refus du Com-
mandant ayant déconcerté le projet des
Chactas, ils s'en vengerent à leur re-
tour dans leur Village, en tuant quel-
ques bêtes à corne, qui appartenoient

168 *Mémoires Historiques*
à la Concession du sieur de Chauv
établie aux Paskagoulas.

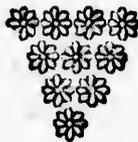
Peu de tems après ces mêmes Sa
ges envoyèrent aux Natchez un p
assez considérable de leur Nation
présenter le Calumet au grand C
& à la danse du poteau , les pré
qu'on leur fit ne leur paroissant
suffisans , ne consistant qu'en quel
chemises assez grosses , des chan
res , des miroirs , du vermillon ,
sans fusils , ni poudre , ni balles,
Députés qui avoient été instruits
ce qui s'étoit passé , se plainirent
tement de ce que les Natchez avo
prévenu de deux jours celui qui a
été marqué pour le massacre gé
des François , leur disant qu'ils éto
des chiens , qui avoient voulu ga
tout pour eux sans en faire part à
qui leur avoient promis du seco
ce qui sans doute avoit empêché
grand Chef François de leur per
tre de passer à la Capitale , & les
naçant de les en faire repentir.

Après ce premier parti , il en re
encore un second de la même Na
des Chactas , qui ne furent pas
faits

ris
e
an
an
bie
s,
libe
le
nd
av
-je
en
un
ou
for
e à
eur
s co
ant
s f
nelle

Tom

risfaits des présens qu'ils reçurent ,
 e les autres l'avoient été. Ceux - ci
 ant appris qu'à l'occasion de la mort
 un de leurs enfans , les Natchez
 oient égorgé un jeune garçon Fran-
 s , & que même ils avoient mis en
 libération s'ils ne tueroient pas tou-
 leurs Esclaves , parce qu'ils appré-
 ndoient d'avoir la guerre à leur su-
 avec les Chactas ; ces Sauvages ,
 je , frappant au poteau , leur défen-
 ent de faire mourir dans la suite
 un de leurs Esclaves , femmes , fil-
 ou garçons , leur déclarant que s'ils
 oient autrement , ils auroient af-
 e à eux. Ces menaces arrêterent la
 eur & les cruautés des Natchez ; de-
 s ce tems-là ils étoient inquiets ,
 ant entr'eux. Les Conseils fréquens ,
 os sçavoir à quoi se résoudre , ni
 quelles mesures ils devoient prendre.



 CHAPITRE XXXII.

On reçoit à la Capitale la nouvelle du malheur arrivé aux Natchez le Chevalier de Loubois marche contre eux.

LE premier qui apporta la nouvelle à la Capitale du malheur arrivé aux Natchez , fut le sieur Ricard Gardemagasin ; & comme il y arriva encore tout effrayé & en très-pitoyable état après une route pénible qu'il avoit faite presque sans vivres , on crut d'abord sur ce qu'il raconta de cet accident , qu'il avoit perdu l'esprit , personne ne pouvant imaginer que le mal sacré eût été aussi général qu'il le fut. Mais on ne tarda pas à recevoir la confirmation de ce qu'il avoit avancé. Le nommé Couillard maître Charpentier , qui comme je l'ai dit , travailloit avec quelques Ouvriers à Loubois de construction dans une cipa

voisine
qui s'y p
voient
e Natic
eurs : i
crer ;
en grand
ls & to
s descen
avant la
sauvages
arge de
rent pe
écembre
confir
rd avoi
Comm
uter ap
ls , le
à pre
ngeanc
ns cetr
actas le
loit pa
Sauvag
érêts &
ti. Cet
ception

sur la Louisiane. 171

voisine des Natchez, ayant appris ce qui s'y passoit, résolut de se sauver. Ils avoient avec eux deux Sauvages de cette Nation, qui leur servoient de Chasseurs : ils commencerent par les massacrer ; ensuite ayant embarqué dans un grand bateau des vivres, leurs outils & tout ce qui leur appartenoit, ils descendirent le Fleuve. En passant devant la galere, ils furent salués par les Sauvages qui étoient dedans d'une décharge de coups de fusils qui ne blessèrent personne & arriverent le trois décembre à la Nouvelle Orléans, où ils confirmèrent tout ce que le sieur Ricard avoit rapporté de ce désastre.

Comme il n'étoit plus possible d'en parler après des témoignages si formels, le sieur Perier commença aussitôt à prendre des mesures pour tirer vengeance d'un si horrible attentat. Dans cette vûe il envoya d'abord aux Choactas le sieur de Lery, Officier qui devoit parfaitement toutes les langues des Sauvages, pour les mettre dans ses intérêts & les engager à prendre son parti. Cette Nation mécontente de la réception que les Natchez avoient fai-

te aux derniers partis qu'elle leur avoit envoyés , piquée d'ailleurs de ce qu'ils lui avoient manqué de parole en avançant le jour du massacre , entra sans peine dans les vûes de vengeance du Commandant général ; elle promit de servir les François en cette occasion de toutes les forces qu'elle avoit , & commença dès lors en effet à faire les provisions de vivres nécessaires pour marcher à cette expédition.

Dès que le sieur Perier en eut été instruit , il forma une petite armée composée de troupes & de quelques bourgeois , dont il donna le commandement au Chevalier de Loubois Lieutenant de Roi. Ces troupes s'embarquèrent dans plusieurs bateaux avec les provisions & les munitions nécessaires pour cette guerre ; & remontant le Fleuve , elles arriverent aux Tonico où elles furent très-bien reçues par le grand Chef de cette Nation , qui étoit parfaitement guéri de la blessure qu'il avoit reçue à la dernière expédition. On y trouva plusieurs François échappés du massacre général , qui s'y étoient rendus par terre , & qui avoient

accueilli
Sauvages
le & fa
de Lou
pes ; &
en force
Natche
de poste
née , c
as.

Cepen
ucunes
troupes
volonté
erte , &
march
e qui
e préf
et qui
gnalé à
né Nava
hez , qu
Natio
entilho
armée.
déli
ent ; &
tite pi

accueillis avec bonté & nourris par ces Sauvages. Après avoir payé leur dépense & satisfait pour eux, le Chevalier de Loubois les fit entrer dans ses troupes; & comme il ne se croyoit pas assez en forces pour marcher seul contre les Natchez, il fit construire un Fort dans ce poste, où il demeura avec son armée, en attendant l'armée des Chacaras.

Cependant impatient de n'en avoir aucunes nouvelles, il chercha dans ses troupes quelques personnes de bonne volonté pour les envoyer à la découverte, & s'instruire par leur moyen de la marche de ses Alliés, & sur-tout de celle qui se passoit aux Natchez. Cinq se présentèrent; sçavoir, le sieur Mesplet qui, comme on l'a vû, s'étoit déjà signalé à la première guerre; un nommé Navarre, Soldat & habitant des Natchez, qui avoit épousé une fille de cette Nation; le sieur de S. Amand bon gentilhomme, & deux Tambours de l'armée. Le Chevalier de Loubois leur fit délivrer tout ce qu'ils demandent; & s'étant embarqués dans une petite pirogue, ils remonterent le

Fleuve jusqu'à environ trois lieues de grand Village des Natchez. Là ils débarquerent, & coucherent à terre. Le lendemain dès la pointe du jour, après avoir déjeuné peut-être un peu trop, ils se mirent en marche, & arriverent à la Terre blanche, où ils trouverent tous les bâtimens réduits en cendre. De-là jusqu'au grand Village ils n'avoient plus qu'un demi-lieu à faire, mais au lieu de se cacher, & de s'avancer qu'à propos & sans bruit pour ne pas être découverts, ils marcherent hardiment comme s'ils n'eussent rien à craindre : aussi n'étoient-ils à plus d'un quart de lieu du Village lorsqu'ils se virent environnés de Sauvages. Alors ils se jetterent dans une vine qui leur servit de retranchement & où ils se mirent en défense, le Sédad Navarre qui parloit très-bien la langue des Natchez, les harangua en même-tems qu'il tiroit sur eux, leur disant qu'ils étoient des chiens qui ne méritoient pas de vivre ; que toutes les Nations étoient en marche pour les attaquer, & qu'il n'en échapperoit pas un seul d'entr'eux. Les Sa-

vages qui
lui crie
doit qu
étoit tr
des. En
les pren
charge
plet. M
refusa
cendre
bler d'i
de ses i
seconde
la place
trois au
demand
Aussi-
des Sau
au gran
Mesple
tion il
François
de la pa
voir de
François
" quan
" paix,
" fusils.

vages qui le connoissoient, avoient beau-
lui crier de se rendre; il ne leur répon-
doit qu'à coups de fusil, en quoi il
étoit très-bien secondé par ses camara-
des. Enfin les Sauvages désespérant de
les prendre vivans, firent sur eux une dé-
charge qui blessa Navarre & le Sr Mes-
plet. Mais malgré sa blessure, le premier
refusa toujours constamment de se
rendre à eux, & continua à les acca-
bler d'injures, jusqu'à ce que fatigués
de ses invectives, ils firent sur lui une
seconde décharge qui le jeta mort sur
la place. Alors le sieur Mesplet & les
trois autres mirent les armes bas, &
demandèrent quartier.

Aussi-tôt qu'ils furent entre les mains
des Sauvages, ceux-ci les conduisirent
au grand Chef, qui s'adressant au sieur
Mesplet, lui demanda à quelle inten-
tion il étoit entré sur ses terres. Le
François lui répondit, qu'il y venoit
de la part de son Général, pour sça-
voir de lui s'il vouloit la paix avec les
François. » Mais, répartit le Sauvage,
» quand on vient pour traiter de la
» paix, on ne tire point de coups de
» fusils. Vois que tu es blessé, & que

» Navarre est tué. « Le sieur Mefp
répondit que Navarre avoit perdu le
prit pour avoir trop bû d'eau-de-vie
que pour lui, dès qu'il l'avoit vû mort
il avoit mis les armes bas, afin de pou
voir sçavoir de lui de la part de son Gé
néral s'il aimoit les François, & s'il
vouloit vivre en paix avec eux. Le grand
Chef répondit qu'oui, & ordonna à ses
gens de laisser la liberté à ces quarante
prisonniers. Ensuite il fit venir Madame
Desnoyers, femme de ce Régiment
seigneur de la Terre blanche qui avoit
tué le jour du massacre, & lui dit de
dire au Général François, que s'il vou
loit avoir la paix, il falloit que pour
chaque Esclave il lui fournît tant
quatre quarts d'eau-de-vie, tant d'aunes de
Limbouurg, &c. Ce Sauvage faisoit monter
ses prétentions si haut, que si on
eût voulu l'en croire, il n'y auroit pu
eu dans tous les magasins de la Compagnie
de la Guinée, ni même chez tous les marchands
de la Capitale, de quoi pourvoir
à ses demandes. Madame Desnoyers
écrivit tout ce qu'il venoit de dire
à son mari, & profita de cette occasion pour
exposer au Chevalier de Loubois la tra

Historiques

Le sieur Mesp
e avoit perdu le
bû d'eau-de-vie
il l'avoit vû mor
s bas, afin de po
la part de son G
François, & s
avec eux. Le gra
, & ordonna à l
erté à ces quar
il fit venir Mad
me de ce Rég
nche qui avoit
re, & lui dit d
çois, que s'il vo
il falloit que po
iournât tant
tant d'aunes
uvage faisoit mo
haut, que si
, il n'y auroit p
sins de la Comp
ez tous les me
e, de quoi pou
demandes. Mad
tout ce qu'il vo
tte occasion pou
de Loubois la tra

situation où elle & ses compagnes
Esclavage étoient réduites. Elle remit
suite sa lettre au grand Chef, qui
chargea un des deux Tambours qui
oient été pris, avec ordre de la ren-
e à son Général, & de lui en rap-
arter la réponse dans trois jours. On
ut dire avec vérité que jamais com-
ission ne fut acceptée de plus grand
ur; le Tambour partit au plus vite
s même regarder derrière lui, & ar-
a le même jour auprès du Chevalier
Loubois, qu'il informa de ce qui
oit passé, & auquel il remit la let-
du grand Chef. On conçoit que
Officier n'en tint aucun compte,
que par conséquent il n'y fit aucune
ponse.

Pendant les trois jours que le grand
ef avoit donnés au Tambour pour
revenir auprès de lui, le sieur Mesplet
& ses deux compagnons restèrent par-
mi les femmes Françaises, où ils furent
assez bien traités, toujours cependant
gardés à vûe par les Sauvages, qui ap-
rehendoient qu'ils ne leur échapas-
sent. Mais le quatrième jour le grand
Chef ne recevant point de réponse

lettre , entra en une si furieuse colère que sur le champ il les condamna à la mort. Aussi-tôt on les dépeça ; on leur noircit le corps avec du charbon , & on les mena hors du Village. Le sieur de S. Amand & le Tambois n'eurent pas beaucoup à souffrir ; ils furent bien-tôt expédiés ; mais il n'en fut pas de même du sieur Mespley , qui fut reconnu pour avoir servi dans la première guerre. Les Sauvages commencèrent par lui lever la chevelure , & le firent si adroitement qu'il ne s'en fut offensé ; ensuite ils l'attachèrent au cadre pour y être brûlé en cérémonie , leur intention étant de le faire pleurer , afin de pouvoir dire qu'il n'étoit pas un Guerrier , mais une femme. Mais il trompa leurs espérances , ayant souffert ce tourment avec une constance admirable , & sans verser une seule larme.

Cependant les Sauvages n'étoient point tranquilles. Une nuit ils entrèrent chercher une femme Française qui parloit fort bien leur langue. Lorsqu'elle fut arrivée dans la cabane où ils étoient assemblés , armés , les

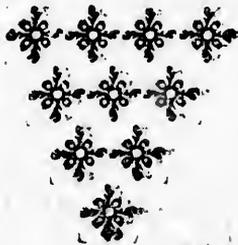
ine si furieuse col
il les condam
ôt on les dépoi
corps avec du
ena hors du Vill
hand & le Tam
ucoup à souffrir
expédiés ; mais il
du sieur Mesples
avoir servi de
Les Sauvages
lever la chevel
roitement qu'a
é ; ensuite ils
pour y être br
intention étant
de pouvoir dire
Guerrier , mais
rompa leurs espe
ce tourment
e admirable , &
arme.

Sauvages n'éto
Une nuit ils env
e femme Franço
en leur langue. L
dans la cabane
és , armés , les

e fusils , les autres de haches ou de
asse-têtes, ils l'interrogerent ; mais
le étoit si faisie, qu'elle ne put d'a-
ord leur répondre : à la fin cepen-
ant elle leur demanda ce qu'ils vou-
oient ; & ces Barbares lui ayant mar-
ué qu'ils vouloient sçavoir, si après
être battus contre leurs ennemis, les
rançois ne redevenoient point amis,
le leur dit que la guerre n'empêchoit
point qu'après le combat on ne se vît,
que l'on ne se réjouît les uns avec les
autres. » Eh bien, reprirent-ils : tu
sçais qu'à la premiere guerre nous
donnâmes aux François la tête du
Vieux poil Chef de la Pomme ; sa
mort n'avoit point été vengée : qu'on
prenne que la tête du Chef Fran-
çois du Fort Rosalie passe pour la
sienne. « Cette femme leur répondit
que cela étoit fort bien pensé. Ils lui
demanderent encore, s'il étoit vrai
que les François fussent aux Tonicas,
& pourquoi ils ne venoient point à
eux ? Elle leur dit qu'ils y étoient, &
qu'ils ne venoient point, parce qu'ils
appréhendoient qu'ils ne les traitassent
comme ils avoient traité les autres. Ils

180 *Mémoires Historiques*
parurent satisfaits de ses réponses ,
la renvoyerent.

Le lendemain ils firent jongler une
vieille femme Sauvage , qui passoit
chez eux pour une grande magicienne.
Après plusieurs cérémonies dont se
servent ces imposteurs pour tromper
ces esprits grossiers & ignorans , elle
leur dit comme un grand mystère ce
que tout le monde pouvoit deviner
comme elle , que dans peu leur Village
& leur Fort seroient entourés d'un
grand nombre d'hommes vivans , ajoin-
tant que pendant le jour & la nuit pré-
cédente il y avoit eu parmi eux plu-
sieurs espions. Après toutes ces assem-
blées les Sauvages se tinrent tranqui-
les , toujours inquiets cependant dans
l'attente de ce qui arriveroit.



CH

Arrivée
che

A U
CH

ou nomb
nes , acc
ant en c
que pou
qué de p
ons du
umet au
le fusil ;
rages Na
& là dan
mer pou
eurs fen
me Blan
loignée
re avec
eur , &
es les E

CHAPITRE XXXIII.

Arrivée des Chaëtas aux Natchez ; ce qu'ils y firent.

AU mois de Février 1730. les Chaëtas arriverent aux Natchez au nombre d'environ seize cens hommes, accompagnés du sieur de Lery, tant en qualité d'Alliés des François, que pour les punir de leur manque de parole. Ils parurent aux environs du grand Village portant le Canonnet au vent, mais tirant des coups de fusil ; ce qui avertit ceux des Sauvages Natchez qui étoient dispersés çà & là dans des cabanes, de les abandonner pour se retirer dans leur Fort avec leurs femmes & leurs enfans. La femme Blanche qui en étoit un peu plus éloignée, eut à peine le tems de prendre avec elle ce qu'elle avoit de meilleur, & fut obligée d'abandonner toutes les Esclaves Françaises, qui restè-

rent dans la cabane. Les Chactas ayant trouvées, y entrèrent, après s'être assurés d'abord qu'il n'y avoit point de Natchez avec elles ; & quoiqu'ils vinssent en qualité d'amis des Français, ils pillèrent de nouveau ces malheureuses Esclaves, & leur ôtèrent le peu qu'elles avoient pû conserver, les autres qu'elles avoient été prises la première fois. En même tems ayant trouvé dans cette même cabane une vieille femme Sauvage qui n'avoit pû suivre la femme Chef, ils lui leverent la chevelure, & la lierent le long d'un gros fagot de cannes sèches, & la brûlerent au petit feu.

Tandis qu'une partie des Chactas étoient occupés à piller cette cabane, les autres voltigeoient autour du fort des Natchez dans l'espérance d'en tirer ou d'en attraper quelqu'un ; toute la matinée se passa à tirer de part & d'autre, sans qu'il y eût aucun de ces canotiers qui portât, parce qu'ils étoient tous de trop loin. Vers les trois heures après midi les Chactas voulant faire leur traite, un parti considérable de Natchez chez ayant fait une sortie, fit sur

une dé
des Esc
dant qu
suivre.
rein,
Conces
resteren
repren
seuleme
ches, c
la poud

CH

Arrive
aux

C E
qu
viva au
mée fut
meura
cinq jo
cha con

storiques

es Chaëtas
rent, après s
n'y avoit pou
& quoiqu
is des Françoi
u ces malhe
ôterent le p
nserver, lo
ses la premi
ant trouvé de
e vieille fem
suivre la fe
nt la chevelu
gros fagot
rulerent aint

e des Chaë
r cette caban
autour du Fa
rance d'en t
l'un ; toute
de part & d'a
un de ces cor
s étoient t
is heures ap
t faire lent
érable de N
ie, fit sur e

sur la Louisiane. 183

une décharge qui blessa à la cuisse une
des Esclaves Françoises, sans cepend
tant que cet accident l'empêchât de
suivre. Les Chaëtas gagnèrent le ter
rein, où auparavant étoit située la
Concession de Ste. Catherine, & ils y
resterent près d'un mois sans rien en
treprendre contre les ennemis. Il y eut
seulement entr'eux quelques escarmou
ches, qui ne servirent qu'à brûler de
la poudre.

CHAPITRE XXXIV.

*Arrivée du Chevalier de Loubois
aux Natchez ; succès de son
expédition.*

CE fut au mois de Mars suivant
que le Chevalier de Loubois ar
riva aux Natchez. Aussi-tôt que l'ar
mée fut débarquée, elle campa, & de
meura dans le même endroit pendant
cinq jours, au bout desquels elle mar
cha contre les ennemis, qui s'étoient

renfermés dans leur Fort avec leurs femmes, leurs enfans, les Negres & les femmes Françoises Esclaves qui leur restoient. On employa quatre jours entiers à faire le trajet depuis le campement jusqu'à eux, à cause d'une pièce de canon que l'on tiroit à force de bras, & qui avoit peine à avancer. Enfin on arriva à la vûe de ce Fort devant lequel on ouvrit aussi-tôt une tranchée. Peu de jours après les Sauvages qui connoissoient le terrain beaucoup mieux que les François, ayant fait une sortie sur les troupes qui montoient, firent sur elles une décharge si subite & si vive, qu'elles abandonnerent leur poste au plus vîte. Ce fut en vain que l'Officier qui les commandoit voulut faire ferme & les retenir; elles ne l'écouterent point, & lui-même ne se voyant pas soutenu fut obligé de regagner le gros de l'armée. Cependant on ne cessoit point de tirer contre le Fort ennemi, mais avec peu de succès; & il y avoit peu d'apparence qu'on s'en rendît maître sitôt: car les Sauvages se défendoient avec vigueur, faisant un feu très-vif

Fort avec leurs
s, les Negres
ses Esclaves qui
employa quatre
le trajet depuis
ux, à cause d'un
l'on tiroit à force
t peine à avancer
vûe de ce Fort
ouvrit aussi - tôt
urs après les Sa
nt le terrain beau
François, ayant
es troupes qui
elles une déchar
s, qu'elles aban
au plus vite. Ce
cier qui les con
ferme & les re
iterent point, &
ant pas soutenu
r le gros de l'ar
ne cessoit point
t ennemi, mais
& il y avoit peu
en rendit maître
es se défendoient
un feu très-vif

se servant même du canon qu'ils
oient enlevé du Fort Rosalie, pour
er sur nous. Il est vrai que comme
ignoroient la maniere de le servir,
ne leur fut pas d'un grand avan-
ge.

Il y avoit dans l'armée un Sergent
s-brave, nommé Brinville; c'é-
t lui qui pointoit le canon. Un
r, désespéré de voir le peu d'effet
il produisoit contre les palissades
Fort ennemi, il chargea ses poches
grenades, prit un Soldat pour l'ac-
compagner, & profitant de l'obscu-
ré de la nuit, il parvint au pied du
rt. Là se souvenant qu'il avoit ou-
ré le plus nécessaire, je veux dire
quoi faire du feu, il envoya son
marade en chercher; mais le Cheva-
r de Loubois ayant appris leur des-
sein, leur fit défendre de l'exécuter,
ans la crainte que si l'on jettoit des
grenades dans le Fort, on ne blessât
tant de femmes Françoises que de
sauvages. Obligé d'abandonner son
entreprise, Brinville fut contraint de
venir au camp, où il fut tué le len-
demain d'un coup de feu.

Peu de jours après il arriva une aventure, qui donna occasion à un soldat des troupes de se signaler. Monsieur Duparc qui avoit suivi le Chevalier de Loubois en qualité d'Interprete ayant pris un des drapeaux de l'armée alla le planter entre le camp & l'ennemi, dans le dessein de haranguer les Sauvages, les exhortant à se rendre & à devenir amis des François, & leur promettant qu'on leur donneroit la paix. Mais soit qu'ils ne l'entendirent point, ou qu'ils fissent peu de cas de ses exhortations & de ses promesses, ils firent sur lui une décharge qui le força de se retirer au plus vite. En même tems les Sauvages ayant fait une sortie pour venir enlever le drapeau qu'il avoit laissé planté au même endroit, plusieurs Esclaves François profitèrent pour se sauver, & malgré les coups de fusil qu'on leur tiroit de Fort, elles eurent le bonheur d'arriver au camp. Dans cet intervalle, un jeune Soldat des troupes se détacha & dirigeant sa course, il parvint au drapeau qu'il enleva; après quoi il vint le présenter au Chevalier de Loubois.

Historiques
es il arriva une av
occasion à un au
de se signaler.
voit suivi le Che
qualité d'Interpre
apeaux de l'arme
le camp & le f
dessein de harang
hortant à se rend
es François, & l
leur donneroit
ls ne l'entendire
sent peu de cas
de ses promesse
e décharge qui
u plus vite. En
ges ayant fait
nlever le drape
anté au même
laves Françaises
sauver, & mal
l'on leur tiroit
le bonheur d'ar
cet intervalle,
roupes se détach
rse, il parvint
; après quoi il v
valier de Loubou

sur la Louisiane. 187

ni pour récompense lui fit donner la
allebade.

Comme parmi les femmes François
s qui s'étoient sauvées, il y en avoit
usieurs qui avoient des enfans qu'el
s avoient abandonnés, & dont quel
es-uns étoient encore à la mammel
; pour se venger de la fuite de leurs
eres, les Sauvages avoient la cruauté
e traîner ces pauvres petits innocens
ans leur Fort le visage contre la terre;
après les avoir étouffés ou écrasés,
s les jettoient par-dessus leurs palis
des. D'autres en grand nombre furent
mpalés sur ces mêmes pieux, parce
ue couchant à l'air ainsi que leurs
eres, & s'étant enrhumés, leur toux
ontinuelle importunoit ces Barbares,
e les empêchoit de s'entendre.

Cependant on continuoit les appro
ches du Fort, & l'on n'en étoit pas
aucoup éloigné, sans que l'on eût
ncore aucune espérance que les Sau
ages voulussent se rendre, lorsqu'un
matin, après avoir travaillé toute la
uit à faire avancer le canon & à dis
oser des sacs à terre, on s'aperçut
ue les ennemis avoient amené leur

pavillon ; ce qui marquoit qu'ils se
 geoient à capituler. En effet ils avoient
 résolu entr'eux de s'accorder ;
 le grand Chef ayant fait venir Ma
 dame Desnoyers , & lui ayant expliqué
 ses intentions , on la vit sortir du Fort
 & traverser la plaine pour se rendre
 la tente du Général , auquel elle
 manda la paix au nom de toute cette
 Nation. Sa proposition fut bien reçue
 & on y acquiesça à condition que
 les Natchez rendroient toutes les femmes
 Françaises qu'ils avoient faites Escla
 ves , avec leurs enfans & tous les N
 gres. Après cette réponse , Madame
 Desnoyers retourna au Fort porter ce
 te parole au grand Chef , qui se sou
 mit à ces conditions , demandant seu
 lement que les François ni les Ch
 tés n'entraissent point dans son Fort
 que le lendemain ; ce qui lui fut ac
 cordé. Alors les troupes auxiliaires fu
 rent détachées , pour aller recevoir de
 mains des Natchez les Esclaves Fran
 çaises , avec leurs enfans & les Nègres
 même les deux François , Mayeux &
 le Beau , qu'ils avoient épargnés dans
 le massacre général. Après avoir ain

sur

ré tous
 Sauvage
 s. qui n'
 servir de
 nis que
 rs même
 e à ces
 s la teno
 main ma
 ncer le
 auparava
 tchez l'
 oient pro
 nner leur
 t ce qu'i
 D'un aut
 ne à re
 ins des
 fession ,
 dispose
 ars Escla
 sujet en
 au poi
 nir aux
 e le gra
 ifa , &
 archand
 change d

ré tous les prisonniers des mains des Sauvages, le Chevalier de Lou-
is qui n'avoit différé jusques-là à
servir de la grenade contre les en-
emis que pour ménager ces prison-
niers mêmes, résolut de tenir pa-
ce à ces Barbares comme eux - mê-
mes la tenoient aux autres; dès le len-
demain matin il se dispoisoit à recom-
mencer le siège avec plus de vivacité
qu'auparavant, lorsqu'il apprit que les
Indiens chez l'avoient prévenu, & qu'ils
en avoient profité de la nuit pour aban-
donner leur Fort, emportant avec eux
tout ce qu'ils avoient.

D'un autre côté on n'eut pas peu de
peine à retirer les prisonniers des
mains des Chaëtas qui en étoient en
possession, & qui sembloient vouloir
se disposer, comme s'ils eussent été
deux Esclaves. La dispute s'échauffa à
ce sujet entre le Général & ces Barba-
res au point qu'ils étoient près d'en-
venir aux mains avec les François, lors-
que le grand Chef des Tonicas les ap-
prisa, & les engagea à se contenter des
marchandises qu'on leur offroit en
échange de ces prisonniers. Le Cheva-

lier de Loubois rassembla pour tout ce qu'il put trouver dans le camp & comme cela même ne suffisoit pour satisfaire l'avidité des Chactas il les engagea à attendre au lendemain promettant de leur faire délivrer le reste des marchandises qu'ils engeoient. Par ce moyen il vint à bout de tirer de leurs mains toutes les Esclaves Françoises, avec leurs enfans, qui se fit rassembler au bas de la côte; & profitant de l'obscurité de la nuit, il les embarqua pour être conduites à la Capitale. Le lendemain les Chactas voyant plus tous ces prisonniers devinrent beaucoup plus traitables; cependant on ne put jamais les porter à relâcher quelques Esclaves Negres qu'ils avoient encore, avec un jeune garçon François, & ils les emmenerent avec eux pour leur servir d'ôtages, & de gages des promesses qu'on leur avoit faites.

Les Sauvages ayant abandonné le Fort, comme je l'ai dit, on y mit le feu; après quoi toute l'armée décampa, & se rendit à l'endroit où avoit été situé le Fort Rosalie. Là on travailla

élever un nouveau Fort de terre, & des casernes pour les Soldats & des logemens pour les Officiers ; & qu'il fut en état de défense, le Chevalier de Loubois y ayant laissé vingt hommes pour le garder sous le commandement du Chevalier Baudouin de Creant, avec des vivres & des munitions, il se rembarqua avec son équipage, & reprit la route de la Cayenne.

CHAPITRE XXXV.

Traite des Natchez ; continuation de leurs hostilités.

AUSSI-TÔT que les femmes Francoises qu'on avoit retirées des mains des ennemis furent arrivées à la Nouvelle Orléans, l'Intendant ou Commissaire Ordonnateur les fit conduire à l'Hôtel-Dieu de cette Ville, où l'on travailla à rétablir leur santé, non-seulement par de bons alimens,

mais encore par tous les remèdes convenables; & comme elles avoient été dépouillées de tout ce qu'elles pouvoient avoir, d'abord par les Natchez, ensuite par les Chactas, la Compagnie voulut bien pour les rétablir leur faire un prêt de tout ce qu'elles leur firent leur être nécessaire. Il y en eut aussi quelques-unes parmi elles, qui au lieu d'aller à l'Hôpital, se retirèrent dans des Auberges ou chez leurs amis. De ces femmes les unes retrouvèrent leurs époux qui avoient eu le bonheur de se sauver, & se rejoignirent à eux; & les veuves ne tardèrent pas à trouver des maris. Dans la suite la plûpart des familles échappées au massacre général ont été s'établir à Pointe coupée, c'est-à-dire, à cinquante lieues de la Capitale, & à moitié chemin de cette Ville aux Natchez.

A l'égard de ces Sauvages, après avoir abandonné leur Fort pour se retirer dans les bois, ils pensèrent à aller s'établir ailleurs, & quittant le bord droit du Fleuve, ils passerent du côté de la riviere Noire, qui se perdre ses eaux dans celle des Natchez.

quitochas

s les remèdes con
 e elles avoient e
 ce qu'elles pou
 d par les Natchez
 actas , la Comp
 our les rétablir le
 ut ce qu'elles co
 ffaire. Il y en e
 s parmi elles, e
 hôpital, se retir
 erges ou chez les
 es les unes retro
 qui avoient eu
 er, & se rejoig
 reuves ne tarder
 aris. Dans la fin
 lles échappées au
 ht été s'établir à
 -à-dire, à cinq
 itale, & à moit
 e aux Natchez.
 Sauvages, app
 ur Fort pour se
 ils pensèrent à
 , & quittant le
 , ils passerent
 Noire, qui v
 s celle des N
 quitocha

quitoches, nommée par quelques-uns
 riviere Rouge. Là ils firent un Vil-
 ge & bâtirent un Fort sur le modele
 e celui d'où ils avoient été chassés ; &
 trois lieuës plus haut dans la profon-
 eur des terres, ils en construisirent
 encore un autre. Cependant quoique
 ette Nation semblât avoir abandon-
 é les terrains voisins du Fort Rosa-
 e, & qu'elle eût fait la paix avec les
 rançois, elle ne discontinua point ses
 ostilités à leur égard, & envers tout
 e qui pouvoit leur appartenir.

J'ai dit qu'on avoit construit aux
 atchez un nouveau Fort, & qu'on y
 voit élevé des bâtimens. Comme on
 voit besoin d'écorces de cipres pour
 s couvrir, on avoit envoyé pour cela
 une cipriere voisine un détachement
 e vingt hommes bien armés avec des
 vivres. Ce lieu n'étoit éloigné du Fort
 ue d'une lieuë & demie en descendant
 le Fleuve. Ce détachement y fut d'a-
 bord fort tranquille ; mais au bout de
 cinq ou six jours il fut surpris par un
 parti de Sauvages Natchez, qui tom-
 bant sur ces François au moment qu'ils
 pensoient le moins, les massacra-

rent , & leur leverent la chevelure. Dans cet accident périt le même Soldat qui , comme je l'ai dit , avoit été fait Sergent par le Chevalier de Loubois , pour avoir rapporté au camp un drapeau abandonné , lorsque l'armée étoit campée devant le Fort des Natchez ; & cet autre Soldat qui en se cachant dans un four s'étoit sauvé lors du premier massacre , échappa encore de celui-ci en se mettant dans le creux d'un arbre. Il revint seul au Fort le lendemain apporter la nouvelle de la défaite de ses camarades.

Le fait que je vais rapporter prouve combien ces Sauvages étoient acharnés à la ruine de notre Nation , puisque n'étant que six , ils osèrent entreprendre de détruire une garnison entière de plus de cent hommes. Ce fut peu de jours après , que ces Sauvages Natchez se présentèrent à la porte du nouveau Fort disant qu'ils étoient Chactas. Comme tous les Sauvages se ressemblent , & qu'il est difficile de n'y être pas trompé , si l'on n'est bien instruit de ce qui les distingue les uns des autres , qui ne consiste gueres que dans leur diffé-

nt la chevelure,
t le même Soldat
avoit été fait Ser
er de Loubois,
au camp : un dra
que l'armée étoit
des Natchez ; &
n se cachant dans
lors du premier
encore de celui-ci
creux d'un arbre.
le lendemain ap
la défaite de ses

rappporter prouve
s étoient acharnés
Nation , puisque
serent entrepren-
rnison entière de
s. Ce fut peu de
sauvages Natchez
orte du nouveau
nt Chactas. Com-
e ressemblent , &
y être pas trom-
instruit de ce qui
des autres , qui
dans leur diffé-

rente façon de porter leur chevelure ,
on les crut véritablement Chactas , &
quoiqu'ils fussent armés , on les laissa
entrer. Dès qu'ils sont dans le Fort ,
ils s'y promenant d'abord en véritables
amis , caressant les François , leur pre-
nant les mains , & paroissant leur être
fort affectionnés ; lorsqu'une demi-
heure après ils changent de langage &
de conduite , tombent sur quelques
Soldats qui n'étoient point sur leurs
gardes & qu'ils massacrerent , & égor-
gèrent la sentinelle. Au bruit que causa
cette attaque imprévûe l'alarme se mit
au Fort : on courut aux armes , on fer-
ma la porte ; mais comme les Sauva-
ges étoient maîtres du corps de garde ,
ils se défendirent long-tems, jusqu'à ce
qu'après un combat de plus de deux heu-
res , on en tua cinq ; le sixième fut pris
vivant , & brûlé au cadre : à l'égard des
François , ils eurent cinq hommes de
tués en cette occasion , & plusieurs blef-
sés. Cet accident apprit à cette garni-
son à être plus circonspecte dans la sui-
te , & à se tenir mieux sur ses gar-
des.

Il arriva sur ces entrefaites , qu'un

parti de Sauvages Tonicas qui , pour dire le vrai , étoient alors la seule Nation Sauvage vraiment amie des François , ayant pris une femme Sauvage de la Nation des Natchez , l'amena à la Nouvelle Orléans , où ils la présentèrent au Commandant Général. Celui-ci la leur abandonna ; & leur ayant fait dire qu'il les laissoit les maîtres d'en user avec elle comme ils le jugeroient à propos , ils résolurent de faire voir aux François dans cette Esclave , comment les Sauvages traitoient les prisonniers qu'ils faisoient en guerre. Ils éleverent pour cela un cadre près du rivage , sur une plate - forme qui est entre la Ville & le Gouvernement ; & y ayant attaché cette misérable , ils la brûlerent en cérémonie à la vûe de toute la Capitale qui étoit accourue à ce spectacle , portant le feu , tantôt d'un côté , tantôt de l'autre sur le corps de cette malheureuse , qui pendant ce long & cruel supplice ne versa pas une seule larme. Au contraire elle sembloit se rire du peu d'habileté de ses bourreaux à la faire souffrir , leur disant mille injures , & les menaçant que sa

tonicas qui , pour
 lors la seule Na-
 amie des Fran-
 me Sauvage de
 z , l'amena à la
 où ils la présen-
 t. Général. Ce-
 na ; & leur ayant
 étoit les maîtres
 comme ils le juge-
 solurent de faire
 s cette Esclave ,
 s traitoient les
 oient en guerre.
 un cadre près du
 e - forme qui est
 uvernement ; &
 misérable , ils la
 e à la vûe de tou-
 it accourue à ce
 u , tantôt d'un
 sur le corps de
 pendant ce long
 rfa pas une feu-
 e elle sembloit
 té de ses bour-
 ir , leur disant
 enaçant que sa

mort seroit bien-tôt vengée par les
 gens de sa Nation.

Sa prophétie ne tarda pas à s'accom-
 plir. Peu de jours après cette cruelle
 exécution un gros parti de Natchez
 vint aux Tonicas pour présenter , di-
 soient-ils , le Calumet aux grand Chef,
 & pour faire la paix , non-seulement
 avec lui , mais encore avec les Fran-
 çois. Le grand Chef des Tonicas ne
 crut pas devoir accepter cette députa-
 tion , sans en avoir auparavant obtenu
 la permission du Commandant Géné-
 ral , qui la lui accorda , lui mandant
 en même tems de faire main basse sur
 les Natchez , tandis qu'ils seroient oc-
 cupés à cette cérémonie. Mais ils le
 prévirent , & à peine furent-ils en-
 trés dans sa cabane , qu'ils l'assomme-
 rent & lui leverent la chevelure, tuerent
 quelques Sauvages & un François , en
 prirent un autre en vie avec sa fem-
 me , & s'en retournerent victorieux &
 triomphans. Ainsi mourut le grand
 Chef des Tonicas qui , comme je l'ai dit
 ailleurs (a) , s'étoit fait Chrétien avec

(a) Voyez la premiere Partie.

son fils, & qui par sa valeur & son attachement pour la Nation avoit mérité d'être honoré d'une médaille que le Roi lui envoya.

Ces succès firent croire aux Natchez, qu'après avoir ainsi surpris & détruit plusieurs de leurs ennemis, il ne leur seroit pas difficile d'en faire autant aux François établis aux Naquitoches, où il n'y avoit pas plus d'une vingtaine d'habitans, avec quarante Soldats de garnison commandés par le Chevalier de S. Denys. Mais cet Officier leur fit voir qu'ils avoient affaire à un Commandant habile & vigilant, sous lequel le service se faisoit avec exactitude & ponctualité, également aimé & respecté des siens, & chéri des Sauvages voisins, dont il dispoit à son gré. Les Natchez étoient partis de leur nouveau Village au nombre de plus de cent cinquante, menant avec eux cette femme Françoise qu'ils avoient prise aux Tonicas; & étant arrivés à une portée de fusil du Fort des Naquitoches, ils députerent trois d'entr'eux au Commandant pour lui demander la permission d'entrer dans son Fort, vou-

sa valeur & son
Nation avoit mé-
rite une médaille que

ire aux Natchez,
surpris & détruit
emis, il ne leur
n faire autant aux
Naquitoches, où
d'une vingtaine
rante Soldats de
par le Chevalier
Officier leur fit
re à un Comman-
, sous lequel le
c exactitude &
t aimé & respecté
es Sauvages voi-
t à son gré. Les
de leur nouveau
de plus de cent
ec eux cette fem-
oient prise aux
vés à une portée
Naquitoches, ils
t'eux au Com-
mander la per-
son Fort, vou-

ant, disoient-ils, lui présenter le Ca-
lumet, & le prendre pour arbitre de
la paix, en remettant entre ses mains
une femme Françoisse. Le Chevalier de
S. Denis qui parloit fort bien la langue
des Sauvages, répondit à ces Députés,
que s'ils vouloient venir au nombre de
dix lui présenter le Calumet & lui ame-
ner l'Esclave Françoisse, il les rece-
vroit volontiers, & les payeroit bien;
mais qu'il jugeoit à leur grand nombre
qu'ils n'étoient que des gueux & des
traîtres qui cherchoient à le tromper;
que cependant il vouloit bien les lais-
ser retourner vers leurs camarades, à
condition qu'ils lui amèneroient cette
Françoisse dès le jour même, les mena-
çant, s'ils y manquoient, de leur faire
sentir à qui ils avoient affaire.

Les Députés sortirent ainsi du Fort
très-mal satisfaits du succès de leur
ambassade; & ayant rapporté cette ré-
ponse à leurs camarades, ces Barbares
désespérés d'avoir manqué leur coup,
tournerent toute leur rage contre la
femme Françoisse, qu'ils brûlerent au
cadre à la vûe du Fort. Après ce bel ex-
ploït, au lieu de songer à se retirer,

les Sauvages creuserent dans la plaine une espèce de retranchement où ils se fortifierent, dans l'espérance qu'en tant autour du Fort, ils couperoient les vivres à la garnison, & l'obligeroient à se rendre. De son côté le Cavalier de S. Denys feignoit d'avoir peur, & de tems en tems faisoit tirer quelques coups de canon seulement de poudre pour amuser les ennemis, tant dis qu'il faisoit avertir le grand Chef des Naquitoches de lui envoyer quarante Guerriers des plus braves. Ils arrivèrent au Fort, où ils furent introduits pendant la nuit, & le Commandant leur ayant fait donner des armes le lendemain dès la pointe du jour sortit à la tête de sa troupe, entra dans le retranchement des Natchez & tomba sur eux le sabre à la main. Plusieurs furent égorgés; les autres s'éveillés au bruit, prirent la fuite: le Commandant les poursuivit à coups de fusil; & après avoir tué environ une soixantaine de ces Barbares, le Commandant remporta victorieux dans son Fort sans avoir un seul homme blessé, laissant à ceux qui restoit d'ennemis la liberté de re-

turner
elle de
aité aux

CH

ables
Comme

co

END
soient
capitale
ville. U
te avoit
top bû c
St Jean,
veux ép
les Sauva
au bayon
ce qu'ils
& qu'ils
sen joig
lage, &
me fut b

t dans la plai
ement où ils
rance qu'en re
ils couperois
n, & l'obli
on côté le Cl
ignoit d'avo
ms faisoit r
on seulement
ennemis, ta
le grand Cl
envoyer qu
braves. Ils a
ls furent intro
& le Comm
ner des arma
inte du jour
pe, entra dan
tchez & tom
a main. Pl
s autres s'éra
nt la fuite : o
fusil ; & apr
soixantaine
andant rent
sans avoie
laissant à
liberté de r

ourner à leur Village, & aller la nou-
elle de la réceptioⁿ qu'on leur avoit
faite aux Naquito^{es}.

CHAPITRE XXXVI.

*Tables à la Nouvelle Orléans; le
Commandant Général marche
contre les Natchez.*

DENDANT que ces choses se pas-
soient dans les postes éloignés, la
Capitale elle-même n'étoit pas tran-
quille. Un jour une femme à qui la
vie avoit tourné sans doute pour avoir
trop bû d'eau de vie, venant du bayon
St. Jean, entra dans la Ville les che-
veux épars, criant à pleine tête que
les Sauvages avoient fait une descente
au bayon, où ils avoient massacré tout
ce qu'ils y avoient trouvé d'habitans,
& qu'ils la suivoient. A cette femme
sen joignit plusieurs autres aussi peu
sage, & le bruit augmentant, l'allar-
me fut bien-tôt répandue dans tous les

quartiers. ^{bat} la générale ; tout le monde court à ^{armes} , & l'on s'assemble sur la place de la Ville où l'on se forme par compagnies, & où l'on délivre de la poudre & des balles à chacun. Les Dames d'un autre côté se réfugient, les unes dans les églises, les autres dans deux Vaisseaux qui étoient mouillés devant la Ville. L'épiscopat étoit générale ; tout le monde croyoit perdu , sans que personne sçût de quel côté étoit l'ennemi. Le Commandant général fait un gros détachement pour aller à la découverte & lui en apprendre des nouvelles. Ces troupes ne marchent d'abord qu'avec beaucoup de précaution de peur de surprise , & au bout de deux heures apprend que ce n'est rien , & que tout ce grand trouble n'a pour fondement que quelques coups de fusil , qui ont été tirés dans le bois par des Chasseurs.

Peu de tems après cette fausse alarme, on en eut une autre beaucoup mieux fondée , & qui pouvoit avoir de très-fâcheuses suites. Depuis quelque tems il se tramoit sourdement dans

Ville
s Escla
main par
poulant
berté,
éfaire d
orger la
i, eux
us à bo
ages ne
main ? C
éja con
écuter l
onspirat
u'une M
chirurgi
et, en
écouvri
omme
prit d'e
Chefs de
dont ils
étoit d'
maître
à se cou
tres de
bien-tôt
plomb

Ville un complot secret entre tous les Esclaves Negres , qui excités sous main par les Sauvages , ou peut-être voulant les imiter pour recouvrer leur liberté , avoient formé le dessein de se débarrasser de tous leurs maîtres , & d'égorger la garnison. Le coup étoit hardi , eux seuls n'en seroient jamais venus à bout ; mais qui sçait si les Sauvages ne leur auroient pas prêté la main ? Quoi qu'il en soit , ils avoient déjà concerté entr'eux la maniere d'exécuter leur coupable entreprise , & la conspiration étoit prête à éclore , lorsqu'une Negresse qui appartenoit à un Chirurgien de la Ville nommé Broffet , en fit l'aveu à son maître & lui découvrit ce qui se passoit. Celui-ci en homme sage l'ayant questionnée , apprit d'elle les noms des principaux Chefs de la conjuration , & la maniere dont ils devoient s'y prendre. Leur plan étoit d'égorger d'abord chacun leur maître le soir lorsque l'on seroit prêt à se coucher ; après quoi étant les maîtres de toutes les clefs , ils auroient bien-tôt des fusils , de la poudre & du plomb , ce qui les mettroit en état de

se défaire sans peine des troupes étoient de garde. Après avoir mis écrit tout ce qu'il put tirer de ce Negresse, le Chirurgien alla en part au Commandant général, qui cet avis fit arrêter sur le champ tous Chefs de la conspiration, ainsi quelques Négresses qui avoient été noncées. On les mit dans les cachots on les interrogea séparément; & l'aveu qu'ils firent eux-mêmes de le noir complot, ils furent tous condamnés, les uns à être roués, d'autres à être pendus, pour servir d'exemple aux autres.

Cependant après cette exécution, le Commandant général comprit qu'il suffisoit pas d'avoir éteint ce premier feu par la mort des plus coupables, l'on ne prévenoit de bonne heure les suites que cet incendie pouvoit avoir & comme il n'avoit pû découvrir si les Negres n'avoient point été excités par les Sauvages, pour parer à tout inconvénient de ce côté là, il résolut de travailler à rendre les uns & les autres ennemis irréconciliables. Dans cette vue ayant fait venir devant lui la plus

part de
étoien
faire t
pris qu
vages
ce dise
annoe
offrant
de mar
vages &
néral l
les vou
bayonn
leur pe
Nation
leur or
mes, &
filles &
exécute
sur ce
homm
étant a
dition
mortel
Sur
pitale
par le
manda

part de ces Negres , il leur dit qu'ils étoient des traîtres , & qu'il alloit les faire tous pendre , puisqu'il avoit appris qu'ils s'étoient ligués avec les Sauvages pour exterminer les François. A ce discours ceux-ci protestèrent de leur innocence , lui demandant grace , & offrant , s'il vouloit le leur permettre , de marcher eux-mêmes contre les Sauvages & de les détruire. Alors le Général les ayant amenés au point où il les vouloit , les fit armer de haches , de bayonnettes , de grands couteaux , & leur permit de tomber sur une petite Nation qu'on nomme les Chouachas , leur ordonnant de ne tuer que les hommes , & d'épargner les femmes , les filles & les enfans. Ses ordres furent exécutés ; & les Negres étant tombés sur ce Village , y tuèrent sept ou huit hommes qu'ils y trouverent , le reste étant allé à la chasse. Cette seule expédition rendit les Sauvages ennemis mortels de tous les Negres.

Sur ces entrefaites il arriva à la Capitale un Vaisseau de Roi commandé par le sieur de Saivere , frere du Commandat général ; il portoit des Soldats

de marine , que la Cour informée du malheur arrivé aux Natchez, envoyoit dans ce pays. Le sieur Perier crut devoir profiter de l'arrivée de ce secours pour marcher contre les Sauvages : de ces troupes de marine & de celles de la Compagnie jointes à la milice bourgeoise il forma une petite armée ; & l'ayant embarquée , partie dans des bateaux , & partie dans des pirogues , il remonta le Fleuve , entra dans la riviere des Naquitoches & de-là dans la riviere Noire , sur laquelle les Natchez s'étoient établis. Mais on ignoroit où leur Fort étoit situé. Dans cette incertitude deux Soldats étant descendus à terre, pour voir si dans ces bois ils ne trouveroient pas quelques légumes qui leur fussent propres, rencontrèrent un petit Sauvage , qui s'amusoit à pêcher dans un Lac ; ils le prirent , & l'emmenèrent au Général qui le reçut très-bien , le caressa , lui fit donner à manger , & lui promit la vie à condition qu'il lui montreroit le chemin qui conduisoit à son Village. Cet enfant y consentit , & l'armée s'étant mise en marche guidée par ce petit Sau-

sur la
 vage , après
 quart de lieu
 lage & le Fort
 procha le plu
 la faveur du
 qu'à ce que
 plaine , on s
 bours battan
 Les Sauvages
 François vien
 dans leur retr
 tôt avec leur
 résolus de s'
 erie de se ren
 faire quartie
 ils sont sou
 vestit leur
 quelques pié
 tier de bois
 fait l'ouvert
 Sauvages co
 avec courag
 ques Franço
 troisième jo
 soit qu'ils fu
 ou que l'eff
 consternatic
 le pavillon

vage , après avoir fait environ un quart de lieuë , on découvrit le Village & le Fort des ennemis. On s'en approcha le plus près qu'il fut possible à la faveur du bois & en silence , jusqu'à ce que les troupes ayant gagné la plaine , on s'avança vers le Fort tambours battans & enseignes déployées. Les Sauvages étonnés de ce que les François viennent les chercher jusques dans leur retraite , s'y renferment aussitôt avec leurs femmes & leurs enfans , résolus de s'y bien défendre. On leur crie de se rendre , promettant de leur faire quartier & de leur donner la vie ; ils sont sourds à ce langage. On investit leur Fort , on fait débarquer quelques pièces de canon & un mortier de bois qu'on avoit apporté , & on fait l'ouverture de la tranchée. Les Sauvages continuent à se défendre avec courage , blessant même quelques François , jusqu'à ce qu'enfin le troisième jour du siège les ennemis , soit qu'ils fussent trop pressés de la soif , ou que l'effet du mortier eût jetté la consternation parmi eux , amenèrent le pavillon & demanderent à se ren-

dre ; ce qui fut remis au lendemain ; parce que la nuit approchoit. Elle fut fort obscure , accompagnée d'une petite pluie & d'un brouillard fort épais ; ce qui donna à la plus grande partie des Sauvages la facilité de se sauver. Le lendemain on en prit environ deux cens , plus de femmes que d'hommes ; on les lia , & on les envoya dans les bateaux : ensuite les troupes pillèrent le Fort & y mirent le feu , après quoi elles se rembarquerent , & reprirent la route de la Capitale. A leur arrivée en cette Ville , les prisonniers furent envoyés en prison , où on les nourrit pendant quelque tems ; ensuite on les embarqua , & on les conduisit au Cap François de S. Domingue , où ils furent vendus en qualité d'Esclaves au profit de la Compagnie.



C H A P

Arrivé d
dant la
pép

A U S S I
mé et
s'étoit allu
Nation & le
apporter un
la Compagn
la perte con
faire aux Na
vilége qui lu
Province. I
Domaine d
cœur d'y ré
pouvoir mi
ces , que d'
dant génér
avoit d'abo
au nom de
voit scavo

CHAPITRE XXXVII.

*Arrivé d'un nouveau Comman-
dant à la Capitale ; nouveaux
préparatifs de guerre.*

AUSSI-TÔT que l'on fut infor-
mé en France , que la guerre
s'étoit allumée à la Louisiane entre la
Nation & les Sauvages , on pensa à y
apporter un prompt secours. Dès 1730.
la Compagnie ayant représenté au Roi
la perte considérable qu'elle venoit de
faire aux Natchez , avoit remis le pri-
vilége qui lui avoit été accordé pour cet-
Province. Par-là ce pays revint au
Domaine de Sa Majesté, qui ayant à
cœur d'y rétablir la tranquillité, crut ne
pouvoir mieux faire dans les circonstan-
ces, que d'y renvoyer pour Comman-
dant général le sieur Bienville , qui
avoit d'abord gouverné cette Province
au nom de la Compagnie , & qui de-
voit sçavoir mieux qu'un autre la ma-

niere de réduire ces Nations ennemies. Ce nouveau Commandant arriva à la Nouvelle Orléans en l'année 1734. & le sieur Perier ayant remis aussi-tôt après le gouvernement entre ses mains, il s'embarqua pour repasser en Europe.

Quelques mois après l'arrivée du sieur de Bienville, les Natchez appréhendant que les François ne vinssent encore une fois les attaquer, prirent le parti d'abandonner absolument les terres qui bordent le Fleuve S. Louis; ils quitterent donc leur nouvel établissement de la riviere Noire, & se retirerent plus haut chez une Nation assez nombreuse qu'on nomme les Chicachas: ceux-ci sont plus amis des Anglois que des François. Ils reçurent les Natchez en freres, & leur accorderent des terrains pour s'établir. Le nouveau Commandant informé de cette transmigration, crut qu'en faisant demander à ces Sauvages les ennemis des François, ils ne balanceroient pas à les lui livrer; mais sur la demande qui leur en fut faite de sa part ils lui firent dire, que les Natchez ne faisoient

sur l

plus avec eux que par con les abandon se, le Génér ler lui-mêm vailler sur le cessaires pou dura plus d

Pendant dant généra cinq bateau poudre & ses: ils étoi pitaine le B donna ses or du poste où voi fut attaq Sauvage; de tué, & ment aux A fons que je mandant fit poste. En sui vivres, il c arrivé aux Il ne mauvais là un batea poudres qu'

plus avec eux qu'un même Peuple, & que par conséquent ils ne pouvoient les abandonner. Piqué de cette réponse, le Général prit la résolution d'aller lui-même les chercher, & fit travailler sur le champ aux préparatifs nécessaires pour cette expédition; ce qui dura plus de deux ans.

Pendant ce tems-là le Commandant général fit partir pour les Illinois cinq bateaux, dont un étoit chargé de poudre & les autres de marchandises: ils étoient commandés par le Capitaine le Blanc; auquel le Général donna ses ordres pour le Commandant du poste où on l'envoyoit. Ce convoi fut attaqué sur la route par un parti Sauvage; mais il n'y eut personne de tué, & il étoit arrivé heureusement aux Arcançes, quand par des raisons que je ne puis imaginer, le Commandant fit débarquer ses poudres à ce poste. Ensuite après s'être pourvû de vivres, il continua sa route; & étant arrivé aux Illinois sans avoir fait aucune mauvaise rencontre, il dépêcha de là un bateau pour aller chercher les poudres qu'il avoit laissées aux Arcan-

ças. Mais ce bateau ayant eu le malheur à son retour d'être attaqué par les Sauvages, les poudres qu'il portoit furent pillées par ces Barbares, qui tuerent tous ceux qui étoient dedans, à l'exception du sieur du Tifnet Lieutenant, qui le commandoit, & du nommé Rosalie fils-naturel du sieur de la Loire, dont j'ai parlé, qui furent pris vivans & faits Esclaves.

Cependant le Capitaine le Blanc étant arrivé aux Illinois, remit les ordres du Commandant général au sieur Dartaguet qui commandoit dans ce poste, & qui étoit frere du feu sieur Dartaguet, ancien Directeur de la Compagnie, & Controlleur de la Maison de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. Le Général lui mandoit de mettre ensemble tout ce qu'il pourroit ramasser, tant de Sauvages Illinois, que de troupes & d'habitans François de ce poste, & de se rendre au plus tard dans le dix de Mai de l'année suivante au pays des Chicachas, afin de se joindre à l'armée qu'il conduiroit lui-même contre cette Nation.

Enfin tous les préparatifs étant faits

pour cette expédition de l'année 1700, le Commandant général de la Mobile, grand Chef de la Nation, Li ayant commandé le dessein qu'il avoit de faire chez les Chicachas une expédition aux ennemis, engagea à le suivre par une prise moyenne de marchandises, dont il lui fit acheter en champ une partie de Bienville, de Bienville, où ayant composé de quelques compagnies de Français & d'Esclaves, fait embarquer sur des pirogues avec les provisions nécessaires, il se rendit au Fort de la Mobile, rendez-vous général

pour cette expédition, vers le commencement de l'année 1736. le Commandant général se rendit par mer au Fort de la Mobile, où il avoit fait dire au grand Chef des Chaëtas de se trouver. Là ayant communiqué à ce Sauvage le dessein qu'il avoit de porter la guerre chez les Chicachas, qui avoient donné asile aux ennemis de sa Nation, il l'engagea à le seconder dans cette entreprise moyennant une certaine quantité de marchandises qu'il lui promit, & dont il lui fit même délivrer sur le champ une partie. Après cela le sieur de Bienville revint à la Nouvelle Orléans, où ayant rassemblé son armée composée de troupes Françoises, de quelques compagnies de milice bourgeoise & d'Esclaves Negres, & l'ayant fait embarquer dans plusieurs bateaux & pirogues avec les vivres & les munitions nécessaires, on partit pour se rendre au Fort de la Mobile, où étoit le rendez-vous général des troupes.



CHAPITRE XXXVIII.

*Première expédition contre les
Chicachas ; attaque d'un de
leurs Forts.*

CE fut le dix de Mars de cette même année 1736. que toute l'armée se trouva rassemblée à la Mobile, où elle se reposa jusqu'au premier d'Avril jour de Pâques, qu'elle en partit pour cette expédition. Jamais on n'avoit vû sur cette riviere un convoi si considérable ; il étoit composé de plus de trente pirogues & de trente bateaux, qui à force de rames la remonterent à la file. Vers les huit heures du matin on s'arrêtoit pour déjeûner : on en faisoit autant sur les onze heures & demie pour dîner ; & vers le soir le premier bateau qui étoit à la tête choisissoit un bel endroit pour cabaner ou pour dresser les tentes. L'armée débarquoit : on posoit des sentinelles per-

su
dues dans le
d'autres au
armes ou la
passoit la nu
que l'armée
un endroit n
mois aupara
envoyé une
pour y conf
banes, ce l
pôt à l'armée
riva d'autre
gue qui tou
barrassée par
étoit dans l'é
mes qui fure
En arriva
n'étant poin
ayant que q
palissades &
campa dans
Soldats comm
des fours de
Cependant l
l'arrivée du C
lui présenter
bien reçus ; c
marchandises

dues dans les bois de peur de surprise, d'autres au débarquement, devant les armes ou la tente du Général ; & l'on passoit la nuit en ce lieu. Ce fut ainsi que l'armée arriva le vingt d'Avril à un endroit nommé Tombecbé, où neuf mois auparavant M. de Bienville avoit envoyé une compagnie de Soldats, pour y construire un Fort & des cabanes, ce lieu devant servir d'entrepôt à l'armée. Dans cette route il n'arriva d'autre accident que d'une pirogue qui tourna, s'étant trouvée embarrassée par une branche d'arbre qui étoit dans l'eau ; on perdit deux hommes qui furent noyés.

En arrivant à Tombecbé, le Fort n'étant point encore achevé, & n'y ayant que quelques cabanes faites de palissades & de feuillages, l'armée campa dans une belle plaine, où les Soldats commencèrent aussi-tôt à faire des fours de terre, & à cuire du pain. Cependant les Chactas ayant appris l'arrivée du Général à ce poste, vinrent lui présenter le Calumet : ils furent fort bien reçus ; on leur délivra le reste des marchandises qu'on leur avoit promi-

216 *Mémoires Historiques*

ses pour les engager à seconder les François dans cette entreprise en qualité de troupes auxiliaires , & ils se disposerent à suivre l'armée. Des pluies continuelles mêlées de tems en tems d'une espèce de verglas nous tintrent dans ce poste jusqu'au quatre Mai que nous en partimes ; mais auparavant on tint Conseil de guerre au sujet de quatre Soldats qu'on avoit trouvés aux fers en arrivant : c'étoient un François , deux Suiffes & un Sergent. Ils étoient accusés d'avoir voulu attenter à la vie de leur Commandant & du Garde-magasin , & d'avoir formé le dessein d'enlever le sieur du Tifnet avec le nommé Rosalie qui s'étoient sauvés des mains des Sauvages , dans la résolution de les remettre aux Chicachas ; après quoi ils devoient se joindre à ces Sauvages & combattre pour eux , & passer ensuite chez les Anglois. On leur fit leur procès ; & ayant été convaincus , ils furent condamnés à être passés par les armes à la tête des troupes.

Le quatre Mai l'armée se rembarqua ; & continuant à remonter la riviere,

vriere, é
partagea
une espè
Tibia. D.
défendu
ennemis l
dant un d
un chevre
vages ne
bêir au cor
tua. Ce c
dans toute
mes, & le
on eut app
fin le vingt
à un endro
ment : les
aussi-tôt qu
on travailla
palissades a
pèce d'hang
en sûreté les
apportées. I
cet endroit.
Le lenden
vrer aux tro
balles, & av
que la malac
Tome II.

viere, elle parvint à un endroit où elle partageant en deux bras, elle forme une espèce d'Y : on nomme ce lieu *Tibia*. Dans toute cette route il étoit défendu de tirer, afin de cacher aux ennemis la marche des troupes : cependant un de nos Chactas ayant apperçu un chevreuil à portée, comme ces Sauvages ne sçavent ce que c'est que d'obéir au commandement, il le tira & le tua. Ce coup mit d'abord l'allarme dans toute l'armée ; on courut aux armes, & le trouble ne cessa que quand on eut appris de quoi il s'agissoit. Enfin le vingt-quatre du mois on arriva à un endroit qui servoit d'embarquement : les troupes y prirent terre ; & aussi-tôt que les tentes furent dressées, on travailla à construire un Fort de palissades assez vaste, avec une espèce d'hangar pour mettre à couvert & en sûreté les marchandises qu'on avoit apportées. L'armée passa la nuit dans cet endroit.

Le lendemain après avoir fait délivrer aux troupes de la poudre & des balles, & avoir laissé dans le Fort ceux que la maladie empêchoit de suivre,

avec quelques Soldats des moins aguer-
ris pour la garde de ce poste , l'armée
se mit en marche guidée par un Fran-
çois qui connoissoit fort bien le pays
pour y avoir été souvent en traite. Il
y avoit de-là sept lieuës à faire pour
arriver au Village des Chicachas : nous
en fimes ce jour-là environ cinq & de-
mie , marchant sur deux colonnes au
travers des bois , en silence & à la file ;
les Chaclas étoient sur nos aïles au
nombre d'environ douze cens , com-
mandés par leur grand Chef. Sur le soir
nous nous arrêtames dans une plaine
entourée de bois , où chacun soupa
avec du biscuit & un morceau de lard ,
& nous y couchames sur l'herbe à la bel-
le étoile. Le Général avoit détaché deux
hommes pour aller à la découverte ;
ils revinrent vers une heure après mi-
nuit , rapportant qu'eux-mêmes avoient
été découverts par quatre Sauvages
qu'ils n'avoient pas voulu tirer , parce
qu'ils n'en avoient point d'ordre. Soit
que le fait fût vrai ou non , on ne fit
pas seulement semblant de les croire.

Le jour suivant de très-grand ma-
tin on se remit en marche ; & après

avoir tr
l'on avo
& un p
une bell
à la dif
lieuë , o
vages ,
éminenc
quelques
que dista
roïsoient
seau qui c
nos Chacl
Sauvages
heurler
commence
pour tâché
ennemis à
l'armée , a
lon quarré
nos Soldats
deon , ran
prairie des
notre mere
ture & en a
fentoient p
Nous ar
che d'un pe

avoir traversé une espèce de ravine où l'on avoit de l'eau jusqu'à la ceinture, & un petit bois, l'armée entra dans une belle plaine, au bout de laquelle, à la distance d'environ un quart de lieuë, on apperçut le Village des Sauvages, avec leur Fort situé sur une éminence autour de laquelle il y avoit quelques cabanes, & au bas, à quelque distance, d'autres cabanes qui paroïssent fortes, avec un petit ruisseau qui couloit au pied. Aussi-tôt que nos Chactas découvrirent le Fort des Sauvages, ils poussèrent des cris & des hurlemens, selon leur coutume, & commencerent à courir de ce côté là, pour tâcher de tuer quelques-uns des ennemis à coups de fusil. A l'égard de l'armée, après s'être formée en bataillon quarré, elle s'avança en bon ordre; nos Soldats, semblables à ceux de Gédeon, ramassant en passant sur cette prairie des bouquets de fraises, que notre mere commune offroit sans culture & en abondance à ceux qui se présentoient pour les cueillir.

Nous arrivames en cet ordre proche d'un petit bois que nous mimes

derrière nous , ayant sur notre gauche le Fort ennemi ; & l'armée ayant fait halte , le Général fit appeller les Majors , tant des troupes que de la bourgeoisie , auxquels il ordonna de former chacun un gros détachement de leurs corps pour aller enlever le Fort ennemi. On en fit d'abord un des Grenadiers , ensuite un des troupes , & un autre des milices bourgeoises ; ce qui composoit au moins douze cens hommes. Dans l'intervalle on apperçut sur la hauteur quatre ou cinq Anglois , qui sans doute étoient venus à ce Village pour traiter avec cette Nation ; les Sauvages avoient même arboré le pavillon Anglois sur leur Fort. On se remit en marche par bataillon sur dix hommes de hauteur , les Soldats poussant de tems en tems des cris de Vive le Roi ; on espéroit sans doute emporter ce Fort d'emblée , puisqu'on n'avoit apporté avec soi ni pelles ni pioches. L'armée arriva enfin au pied de la colline ; & après avoir traversé le ruisseau qui couloit , nous commençames à monter la hauteur : chemin faisant nous eumes un Solat de tué. En même

tems le
s'étant
au-delà
river le
dans un
vages :
prirent
Fort.

Aussi-
gné le ha
ça par m
nes qui
d'où les
commod
plus de
tant qu'el
fée de la f
ques mat
mandans
tilité. La
me je l'ai
après les
avoit fait
droite &
ler investi
Jufan Aid
ment , &
poste , vou

rems le Lieutenant de nos Grenadier s'étant avancé d'une portée de pistolet au-delà de son détachement pour arriver le premier aux ennemis , entra dans une cabane où il y avoit trois Sauvages : il en tua un ; les deux autres prirent la fuite & se sauvèrent dans le Fort.

Aussi-tôt que les troupes eurent gagné le haut de la colline , on commença par mettre le feu à quelques cabanes qui se trouverent sur les aîles , & d'où les ennemis auroient pû nous incommoder ; ce qui d'un autre côté fit plus de mal que de bien , parce que tant qu'elles brûlerent l'armée fut étouffée de la fumée. On avoit apporté quelques matelats pour couvrir les Commandans ; mais ils furent de peu d'utilité. La milice bourgeoise qui , comme je l'ai dit , marchoit la dernière après les troupes de la Compagnie , avoit fait un quart de conversion à droite & à gauche en intention d'aller investir le Fort ; mais le sieur de Jusan Aide-Major arrêta ce mouvement , & renvoya ces troupes à leur poste , voulant que son corps eût la

gloire d'emporter la place, qui commençoit à se défendre vigoureusement. Nous avions déjà plusieurs Bourgeois hors de combat ; & nos Grenadiers ayant voulu avancer, eurent un de leurs Sergens tué : l'autre fut blessé, ainsi que le Capitaine Renaud d'Hauterive, qui fut porté au camp où étoit le Général, examinant de-là le succès de cette attaque. Elle ne pouvoit être plus défavantageuse pour nos troupes, auxquelles le courage ne manquoit point, mais qui étoient obligées de combattre à découvert contre un ennemi qu'elles ne pouvoient entamer, & qui renfermé dans son Fort où il étoit à couvert & en sûreté, les accabloit de là d'une grêle de balles. En effet ce Fort étoit entouré de palissades de plus d'une brasse de grosseur, dont les intervalles étoient fermés par d'autres pieux médiocres, attachés de maniere qu'ils laissoient des meurtrières par où l'ennemi pouvoit tirer sans s'exposer. Il étoit couvert outre cela de gros madriers qu'on avoit encore chargés de terre, de sorte que la grenade n'y pouvoit rien. Cependant les

fieurs Lu
Major,
étoient
corps de
Grondel
nos trou
leurs bal
Fort sans
breche,
mauvais
tre la re
détachem
attaque d
mie après
soir ; no
hommes,
eumes au
Les trou
mée, san
de ceux q
rent sur l

Malgré
ble journé
elles rejo
pris quelq
ger à se re
de palissad
des insulte

seurs Lucer Capitaine, de Jusan Aide-Major, & de Noyan Major général étoient blessés, & furent portés au corps de réserve, ainsi que le sieur Grondel Lieutenant des Suisses. Déjà nos troupes avoient usé leur poudre & leurs balles à tirer contre les pieux du Fort sans pouvoir y faire la moindre breche, lorsque le Général voyant le mauvais succès de cette action, fit battre la retraite, & envoya un second détachement pour la favoriser. Cette attaque dura depuis une heure & demie après midi jusqu'à cinq heures du soir; nous y perdimes trente-deux hommes, Soldats ou Bourgeois, & en eumes au moins soixante de blessés. Les troupes rejoignirent le gros de l'armée, sans pouvoir emporter les corps de ceux qui avoient été tués qui restèrent sur le champ de bataille.

Malgré les fatigues de cette pénible journée, à peine les troupes eurent-elles rejoint le Général, qu'après avoir pris quelque nourriture, il fallut songer à se retrancher & à fermer le camp de palissades pour se mettre à l'abri des insultes des ennemis. On travailla

donc à jeter des arbres par terre ; & après avoir bouché toutes les avenues, chacun passa la nuit comme il put. Sur ces entrefaites arriva un parti Sauvage d'un autre Village, qui venoit, disoit-il, pour présenter le Calumet au Général & lui remettre une Lettre ; mais le Sr. de Bienville, outré du mauvais succès de cette journée, refusa de les recevoir. Il ordonna même à nos troupes auxiliaires de les charger ; ce qu'elles firent, & tuerent quatre de ces Sauvages.

Cette nuit ne fut pas plus tranquille pour les ennemis que pour nous ; ils l'employèrent à abattre quelques cabanes qu'on n'avoit point ruinées, & qui nous avoient servi de retranchement à l'attaque du Fort : ils découvrirent même leur Fort, dans la crainte qu'on n'y mit le feu avec des fusées d'artifice pareilles à celles dont on s'étoit servi pour brûler quelques cabanes. Mais ce qui est bien digne du génie de ces Barbares, ayant trouvé sur le champ de bataille les morts que nous y avions laissés, ils eurent la cruauté de couper leurs corps par quartiers, &

de les
spectac
jour fu
ma les
elles v
résolu
mais le

Ce f
allames
ges. Le
quelqu
Chactas
bas de l
bâti, fu
chas, c
terre ; l
va. Le C
ennemi
sein de
peine en
tas se re
tua, &
se prépa
prit son
avoir, c
phe.

En m
mé. Sim

de les exposer sur leurs palissades. Ce spectacle barbare qui à la pointe du jour fut apperçu de toute l'armée, anima les troupes de fureur & de rage: elles vouloient retourner à l'ennemi; résolues de mourir ou de se venger; mais le Général les en empêcha.

Ce fut le vingt-six Mai, que nous allames à l'attaque du Fort des Sauvages. Le lendemain vingt-sept il y eut quelques escarmouches entr'eux & nos Chactas. Deux de ces derniers étant au bas de la colline sur laquelle le Fort étoit bâti, furent apperçus par un Chicachas, qui en tira un & le jeta par terre; l'autre prit la fuite, & se sauva. Le Chicachas croyant avoir tué son ennemi, s'avança sur lui dans le dessein de lui lever la chevelure; mais à peine en fut-il à dix pas, que le Chactas se relevant, fit le cri de mort, le tua, & lui fit la même opération qu'il se préparoit à lui faire: ensuite il lui prit son fusil avec ce qu'il pouvoit avoir, & rejoignit sa troupe en triomphe.

En même tems un Negre libre nommé Simon, Capitaine de la Compagnie

gnie de Negres qui suivoit l'armée, se signala par un trait singulier de hardiesse à la vûe de toutes les troupes. Il prit sa course par le pied de la hauteur sur laquelle le Village ennemi étoit situé; & malgré une grêle de coups de fusils que lui tirent les Sauvages qui étoient sortis de leur Fort, continuant sa route, & appercevant une troupe de chevaux qui païssoient, il choisit une belle cavale qui étoit pleine, monta dessus, & l'amena au camp sans avoir reçu la moindre blessure..

Ce même jour vers les onze heures du matin, le bruit se répandit dans le camp que le sieur Dartaguet, Commandant des Illinois, approchoit: quelques-uns s'imaginoient même voir déjà ses drapeaux paroître; mais après avoir examiné si cette nouvelle avoit quelque fondement, on trouva qu'elle étoit fausse. On ne pensa donc plus qu'à se retirer. On mit les plus blessés sur des brancards, qui furent portés par les Negres: ceux qui l'étoient moins eurent ordre de suivre; & l'armée s'étant mise en route, on alla

couche
nemi.
de nos
le petit
camp,
ennem
fouille
velure
rent tu

Le le
en mar
du déb
jour su
tandis
tre, no
une qu
excités
près d'e
lorsque
il auroi
Soulier
ché par
accomm
ordonn
de rega
ré. Pen
aux Ch
poudre.

coucher ce jour-là à une lieuë de l'ennemi. Pendant cette marche un parti de nos Chaëtas s'étant embusqué dans le petit bois qui étoit à dos de notre camp, tomba sur neuf Sauvages des ennemis, qui y étoient venus pour fouiller nos morts & leur lever la chevelure; ils y perdirent la vie, & furent tués.

Le lendemain l'armée s'étant remise en marche, alla coucher à une lieuë du débarquement, où elle arriva le jour suivant de très-bonne heure. Là tandis que les troupes étoient à repaître, nous fumes sur le point d'avoir une querelle avec nos Chaëtas, qui excités par le Soulier rouge étoient prêts d'en venir aux mains avec nous, lorsque leur grand Chef les appaisa; il auroit même brûlé la cervelle au Soulier rouge, s'il n'en eût été empêché par notre Général, qui travailla à accommoder ce différend, après avoir ordonné à l'armée de s'embarquer & de regagner *Tibia*, ce qui fut exécuté. Pendant ce tems-là il fit délivrer aux Chaëtas des marchandises, de la poudre, des balles, & les renvoya

contens ; après quoi il vint nous rejoindre fort à propos : car si l'armée fût demeurée encore vingt-quatre heures dans cet endroit , elle auroit couru risque , ou de périr de misere dans ce pays ennemi , ou de revenir par terre , les eaux commençant déjà beaucoup à diminuer. En effet cette riviere qu'on a appelée la Mobile , & qui après les pluies de l'hiver est fort belle dans le printems ; n'est presque qu'un ruisseau en été , sur-tout à l'endroit où nous étions , qui n'est pas à douze lieues de sa source , & qui est à près de deux cens de la Capitale , où nous arrivâmes heureusement.

Quelque tems après nous il y arriva un Sergent de la garnison des Illinois , qui ayant été fait Esclave par les Chicachas , avoit eu le bonheur de s'attirer l'amitié de son maître au point que celui-ci lui avoit accordé la liberté ; même lui avoit donné des vivres , & lui avoit indiqué la route qu'il devoit tenir au travers des bois pour gagner la Mobile. Ce Sergent rapporta qu'en exécution des ordres du Commandant général , le sieur Dartaguette

Comman
aux Chic
ze cens h
vingt du
nemi , fa
de l'arrive
dant il s'é
mi les Sau
vouloient
quer ; qu'i
& qu'étant
les avoit c
Village &
avoit attaq
le même s
vant l'enne
bleffé en d
voit pas plu
sa troupe ,
avec un Jér
dats , y co
celui-ci en
jour ils éto
leur Comm
repousser l'e
soutenu , q
guette & fa
ccés de se re

Commandant des Illinois étant arrivé aux Chicachas le neuf Mai avec quinze cens hommes , avoit campé jusqu'au vingt du même mois à la vûe de l'ennemi , sans avoir aucunes nouvelles de l'arrivée du Général ; que cependant il s'étoit élevé des murmures parmi les Sauvages qu'il conduisoit , qui vouloient ou s'en retourner ou attaquer ; qu'il avoit pris ce dernier parti , & qu'étant tombé sur les ennemis , il les avoit contraints d'abandonner leur Village & leur Fort ; que de-là il avoit attaqué un second Village avec le même succès ; mais qu'en poursuivant l'ennemi qui fuyoit , il avoit été blessé en deux endroits , ce qui n'avoit pas plutôt été sçu des Sauvages de sa troupe , qu'ils l'avoient abandonné avec un Jésuite & quarante huit Soldats , y compris deux Sergens dont celui-ci en étoit un ; que le reste du jour ils étoient demeurés autour de leur Commandant pour le défendre & repousser l'ennemi , qui s'étoit si bien soutenu , qu'à la fin le sieur Dartaguette & sa troupe avoient été forcés de se rendre ; qu'au lieu de les

maltraiter , les ennemis les avoient conduits à leur Village , où ils les avoient gardés prisonniers , dans l'espérance qu'en les rendant , ils pourroient obtenir la paix des François , s'ils venoient les attaquer ; mais qu'ayant appris depuis que notre armée s'étoit retirée de dessus leurs terres , ces Barbares les avoient tous conduits dans une plaine , où les ayant attachés quatre à quatre à des poteaux , ils les y avoient brûlés à petit feu ; & que lui seul avoit été épargné à cause de l'amitié que son maître avoit pour lui.



su

CHA

Nouvelle
cáchas

C E P E N
songeo
che sur les
mort des br
dans la dern
te vûe il se p
veau contre
par la route
tenue la pr
montant le
plus s'expos
viere. Mais
avoir assez
entreprise ,
d'où l'on en
harnois , C
du Canada
En même te

CHAPITRE XXXIX.*Nouvelle expédition contre les Chicachas ; Paix faite avec ces Sauvages.*

C E P E N D A N T le Commandant ne songeoit qu'à prendre sa revanche sur les ennemis , & à venger la mort des braves gens qui avoient péri dans la dernière expédition. Dans cette vûe il se préparoit à marcher de nouveau contre les Sauvages , non point par la route de la Mobile qu'on avoit tenue la première fois , mais en remontant le Fleuve S. Louis , pour ne plus s'exposer aux caprices de cette rivière. Mais comme il ne croyoit pas avoir assez de monde pour une telle entreprise , il en écrivit en France , d'où l'on envoya ordre à M. de Beauharnois , Gouverneur de Québec & du Canada , de lui donner du secours. En même tems la Cour fit partir pour

cette Province trois Vaisseaux de Roi commandés par le Chevalier de Kerloret, qui portoient quelques troupes de Marine, dont le Chevalier de Noailles étoit Commandant. Pendant que ces Vaisseaux faisoient la traversée, le Commandant général voulant avoir comme la première fois un entrepôt pour l'armée, fit partir un gros détachement pour la rivière de S. François, avec ordre d'y construire un Fort, qui fut bien-tôt bâti & mis en état de défense.

L'Escadre du Roi arriva devant la Nouvelle Orléans dans le mois de Mai 1739. & peu de tems après le Commandant général fit partir pour le Fort de S. François un premier convoi sous la conduite du sieur de Noyan. Lui-même s'y rendit vers la fin de Juin; & toute l'armée se rassembla à ce poste. Elle étoit composée, tant des troupes de la Marine, que de celles de la Capitale, des milices Bourgeoises, des Negres & de quelques Sauvages de nos voisins. Toute cette armée s'étant rembarquée, après avoir laissé un petit détachement à ce premier Fort pour

se garder
qu'à une
viere à Ma
propos de
vrai que
ennemis
lieuës; m
le risque
ve baisser
obligé de
L'armée y
dans une p
le y fut ét
se fortifier
troupes fu
arbres, le
de tems c
grand & f
va une ma
des casern
gafins, un
lé le Fort
ce fut ce
descente.
nétoyer le
neaux &
turer le c

le garder, elle continua sa route jusqu'à une petite rivière nommée la rivière à Margot, où le Général jugea à propos de faire le débarquement. Il est vrai que cet endroit étoit éloigné des ennemis de plus de douze à quinze lieues; mais aussi on n'y couroit point le risque de voir les eaux du Fleuve baisser, & par conséquent d'être obligé de faire le voyage par terre. L'armée y campa au pied d'une colline dans une plaine assez jolie; & dès qu'elle y fut établie, le Général pensa à se fortifier dans ce poste. Aussi-tôt les troupes furent employées à abattre des arbres, lever des palissades; & en peu de tems on construisit un Fort assez grand & spacieux, dans lequel on éleva une maison pour le Commandant, des casernes pour les Soldats, des magasins, une boulangerie. Il fut appelé le Fort de l'Assomption, parce que ce fut ce jour-là que l'armée fit sa descente. En même tems on travailla à nettoyer les chemins, & à faire des traîneaux & des chariots, tant pour voiturer le canon, que pour porter les

vivres & les munitions nécessaires pour faire un siège.

Ce fut à ce poste que l'armée fut jointe par les secours qu'elle attendoit des Provinces supérieures. On y vit arriver d'abord le sieur de la Buillionere, Commandant des Illinois, à la tête des troupes de sa garnison, & de ce qu'il avoit pû rassembler de Nations sauvages de cette contrée; il y amena aussi avec lui des chevaux & beaucoup de bœufs. Après lui vinrent les sieurs de Coloran Capitaine & de S. Laurent Lieutenant, suivis de trente Cadets envoyés par le Gouverneur de Québec, & de grand nombre de Sauvages du Canada, Iroquois, Hurons, Épisingles, Algonkins & autres.

Toutes ces troupes rassemblées formoient une armée formidable, telle que l'on n'en avoit jamais vû dans le pays, soit pour le nombre, soit pour la diversité des Nations dont elle étoit composée, toutes réunies pour venger les François des Natchez & des Chichas leurs ennemis. Depuis le mois d'Août de cette année jusqu'en Mars

su
1740. les
pées dans
dre : au c
étoient en
suite ils d
obligé de
maladies s'
il y mouru
ces circon
réduit à la
voir se fer
res, toutes
& considé
mes Sauvag
liés, repro
çois que fa
nir à bout
termina à
ceur, & à
Dans cette
du mois de
Coloron a
commando
qui étoien
voya contr
au cas qu'
paix, de la
Ce que

1740. les troupes demeurèrent campées dans ce poste fans rien entreprendre : au commencement les vivres y étoient en abondance ; mais dans la fuite ils devinrent rares jufqu'à être obligé de manger les chevaux , & les maladies s'étant mifes dans le camp , il y mourut beaucoup de monde. Dans ces circonftances le Général fe voyant réduit à la trifte fituation de ne pouvoir fe fervir que de troupes auxiliaires , toutes les fiennes étant malades , & confidérant que peut-être ces mêmes Sauvages qui alors étoient nos Alliés , reprocheroient un jour aux François que fans eux ils n'autoient pû venir à bout de leurs ennemis , il fe détermina à prendre la voie de la douceur , & à préférer la paix à la guerre. Dans cette réfolution , vers le milieu du mois de Mars il détacha le fieur de Coloron avec les trente Cadets qu'il commandoit , & les troupes Sauvages qui étoient venues avec lui , & l'envoya contre les Chicachas , avec ordre au cas qu'ils vinffent lui demander la paix , de la leur promettre en fon nom.

Ce que le Général avoit prévu ar-

riva. Le sieur de Coloron ne parut pas plutôt à la vûe du Fort ennemi, que les Chicachas ne doutant nullement qu'il ne dût bien-tôt être suivi du reste de l'armée, se crurent entièrement perdus. Aussi-tôt ils amenèrent leur pavillon en signe de soumission; & quoi qu'il y eût à risquer pour eux, ils ne balancerent point à se rendre auprès de lui pour lui demander la paix, le priant d'intercéder en leur faveur auprès du Commandant général, protestant qu'ils étoient amis de la Nation, & en apportant pour preuve, qu'ils avoient chez eux deux Anglois Esclaves, & aucun François: en même tems ils offroient de recevoir dans leur Fort telle personne des siens qu'il voudroit y envoyer, pour s'assurer par ses yeux de la vérité de ce qu'ils disoient. Le Sr. de S. Laurent Lieutenant se chargea de la commission, & partit pour y aller avec un petit Esclave qu'il avoit; mais il ne tarda pas à se repentir de s'être confié un peu trop légèrement à la bonne foi d'une Nation, dont on n'étoit pas encore assuré. A peine furent-ils entrés dans le Fort, que toutes les fil-

sur
les & les fe
rent leur t
dans une ca
ma, on les
pendant qu
rés délibéré
roient ou n
clurent enfi
tenir la pa
ils sortirent
habits de c
dansant &
Calumet à
fumer, &
sens, jurant
der à l'aver
me leurs fre
charmé de
mit la mêm
tion; après
ble du Fort
lumet au si
cepta, & l
Après a
ou quatre
Capitaine
l'armée, en
tation non

les & les femmes Sauvages deman-
rent leur tête ; & ayant été conduits
dans une cabane forte où on les enfer-
ma , on les y laiffa plus d'une heure ,
pendant que les Chefs & les Considé-
rés délibéroient entr'eux s'ils fe défe-
roient ou non de ce François. Ils con-
clurent enfin à le conferver , afin d'ob-
tenir la paix par fon moyen ; enfuite
ils fortirent du Conseil , prirent leurs
habits de cérémonie , & vinrent en
danfant & en chantant préfenter le
Calumet à ce Lieutenant , qu'ils firent
fumer , & auquel ils firent des pré-
fens , jurant entre fes mains de regar-
der à l'avenir tous les François com-
me leurs freres. Le fieur de S. Laurent
charmé de ce dénouement , leur pro-
mit la même chofe de la part de la Na-
tion ; après quoi ils fortirent ensem-
ble du Fort pour aller préfenter le Ca-
lumet au fieur de Coloron , qui l'ac-
cepta , & leur promit la paix.

Après avoir demeuré encore trois
ou quatre jours avec ces Sauvages , ce
Capitaine partit pour aller rejoindre
l'armée , emmenant avec lui une dépu-
tation nombreufe des Chicachas , qui

à leur arrivée au camp allèrent se jeter aux pieds du Général, lui présentant le Calumet, & lui demandant la paix : en même tems ils lui remirent deux Anglois qu'ils avoient faits Esclaves, & jurèrent entre ses mains de regarder à l'avenir tous les François comme leurs freres. Ainsi fut pacifié ce différend avec les Chicachas au mois d'Avril 1740. Le Général congédia ensuite les troupes auxiliaires, après les avoir remerciées par des présens de marchandises ; on rasa le Fort de l'Assomption qui désormais devenoit inutile, & l'armée se rembarqua pour retourner à la Capitale, où elle arriva heureusement après une absence de plus de dix mois, ayant détruit à son retour le Fort S. François qui n'étoit plus nécessaire.

Cette paix semble avoir rétabli le calme dans cette Province ; en sorte qu'on peut aujourd'hui continuer à faire des établissemens sur tous ses terrens, qui, comme on l'a vû, sont excellens. Cependant il faut convenir que si les Chicachas ont tenu la parole qu'ils avoient donnée, on n'a pas

su
 laissé d'être
 les Natchez
 ces Alliés qu
 & qui vive
 bonds dans
 meure fixe.
 après la co
 teau parti d
 aller aux Il
 au lieu de s
 attaqué par
 qui tuèrent
 dans, piller
 portoit, le m
 rent. Il y av
 ne fille de q
 toit actuelle
 fulines de la
 sionnaire, &
 dre sa sœur
 de ce poste.
 d'échapper à
 heureusemen
 avoir fait le
 au travers d
 d'herbes sur

laissé d'être encore inquiété depuis par les Natchez, qui se sont retirés d'avec ces Alliés qui les avoient si bien reçus, & qui vivent à présent errans & vagabonds dans ce pays sans y avoir de demeure fixe. Au mois de Juin, deux mois après la conclusion de la paix, un bateau parti de la Nouvelle Orléans pour aller aux Illinois étoit presque arrivé au lieu de sa destination, lorsqu'il fut attaqué par un parti de ces Sauvages, qui tuèrent tous ceux qui étoient dedans, pillèrent les marchandises qu'il portoit, le mirent en pièces & se retirèrent. Il y avoit sur ce bateau une jeune fille de quinze à seize ans, qui sortoit actuellement du Couvent des Ursulines de la Capitale où elle étoit pensionnaire, & alloit aux Illinois rejoindre sa sœur mariée au Garde-magasin de ce poste. Cette fille eut le bonheur d'échapper à ces Barbares, & arriva heureusement auprès de sa sœur, après avoir fait le reste du chemin par terre au travers des bois, ne vivant que d'herbes sur toute la route.



 CH A P I T R E X L.
Des Esclaves Negres.

ON auroit tort de croire que les Negres dont j'ai souvent parlé dans ces Mémoires, soient habitans naturels de la Louisiane; ce sont des Noirs de la côte de Guinée, que la Compagnie envoyoit dans cette Province, & qui étoient ensuite distribués aux habitans de la Colonie à raison de mille livres par tête, payables en trois ans en denrées du pays. A l'arrivée d'un Vaisseau chargé de ces Negres, ils étoient d'abord visités par les Chirurgiens, qui séparoient les sains de ceux qui étoient malades, qu'on faisoit traiter; après quoi on faisoit la répartition des premiers de la maniere suivante. Ceux des habitans qui étoient nommés pour avoir des Negres, se présentoient devant le Commissaire ordonnateur, où ayant

mis

mis la main
 un billet
 le Negre
 tombé en
 toit le mé
 A l'égard
 dus au plus
 leur; & c
 plusieurs ha
 tenir d'avo
 putoit sou
 qui par-là
 tant que le

Ces Neg
 maîtres de
 alimens du
 ves qui peu
 tombés en
 s'en trouve
 Ordinairem
 on les occup
 ture des terr
 vrage; dans
 leur donne
 jeûner, &
 le travail po
 re: ils le rep
 res après mid

Tome II.

mis la main dans un sac, ils en tiroient un billet numéroté, qui leur indiquoit le Negre ou la Nègresse qui leur étoit tombé en partage; c'étoit celui qui portoit le même numéro pendu au col. A l'égard des malades, ils étoient vendus au plus offrant & dernier enchérisseur; & comme il y avoit toujours plusieurs habitans qui n'avoient pû obtenir d'avoir des premiers, on se disputoit souvent à acheter de ceux-ci, qui par-là coûtoient quelquefois autant que les autres.

Ces Negres sont nourris chez leurs maîtres de ris ou de mahis, & autres alimens du pays. Il y a de ces Esclaves qui peuvent se dire heureux d'être tombés en de bonnes mains; mais il s'en trouve aussi plusieurs qui pâtissent. Ordinairement dès la pointe du jour on les occupe à travailler, soit à la culture des terres ou à quelque autre ouvrage; dans le cours de la matinée on leur donne une demi-heure pour déjeuner, & à onze heures ils quittent le travail pour aller dîner chez le maître: ils le reprennent depuis deux heures après midi jusqu'au Soleil couché.

242 *Mémoires Historiques*

& reviennent à la maison , où quelquefois on les occupe encore à piler du ris ou du mahis pour faire le pain. Ceux qui ont beaucoup d'Esclaves Nègres , & qui par cet endroit sont regardés comme les Milords du pays , ne se donnent pas la peine de les conduire eux - mêmes au travail ; ils gagent pour cela un François , qui leur sert de conducteur & veille sur eux : quelquefois aussi on choisit pour cet emploi un Nègre de confiance , qui pour marque de distinction porte un fouet à la main. Les Nègresses vont au travail ainsi que les Nègres ; & lorsqu'elles ont des enfans à la mammelle , elles les portent derrière leur dos , & suivent les autres.

La plûpart de ces Esclaves font des déserts , c'est-à-dire , qu'ils défrichent des terrains qu'ils cultivent à leur profit ; ils y recueillent du coton , du tabac & autres denrées qu'ils revendent. Il y a des habitans qui donnent à leurs Nègres le Samedi & le Dimanche pour eux ; & pendant ce tems - là le maître est déchargé du soin de leur nourriture ; ils travaillent alors pour d'autres

su
François
qui les p
à la Capi
tent ordin
repos qu'o
ler faire d
dent ensu
dent de l
pays , lort
Quelques-
bien comp
quoi achete
à l'imitatio
tions dans
Quand un
à-dire , lor
de son ma
on lui fait
cela on le
les deux ja
les bras éte
quets écarte
qu'en cette
d'un Y. En
cent & que
d'un fouet o
l'accommod
la précautio

François qui n'ont point d'Esclaves, & qui les payent. Ceux qui demeurent à la Capitale ou aux environs, profitent ordinairement des deux heures de repos qu'on leur donne à midi pour aller faire des fagots de bois qu'ils vendent ensuite à la Ville; d'autres vendent de la cendre, ou des fruits du pays, lorsque l'on est dans la saison. Quelques-uns de ces Negres se sont si bien comportés qu'ils ont gagné de quoi acheter leur liberté, & ont formé à l'imitation des François des habitations dans cette Province.

Quand un Negre se fait maron, c'est-à-dire, lorsqu'il déserte de la maison de son maître, après avoir été repris on lui fait donner le fouet; & pour cela on le fait coucher ventre à terre, les deux jambes collées ensemble, & les bras étendus & attachés à deux piquets écartés l'un de l'autre, en sorte qu'en cette posture il forme la figure d'un Y. En cet état on lui fait donner cent & quelquefois deux cens coups d'un fouet de Chartier; & tandis qu'on l'accommode de la sorte, il faut avoir la précaution d'avoir un tison allumé,

qu'on lui porte au visage quand il ne crie point : car il est souvent arrivé que dans la rage que leur cause ce châti- ment , il y a eu de ces Negres qui se sont étouffés eux-mêmes avec leur langue qu'ils renversoient par - dessus le palais , & qu'ils suçoient pour l'a- valer. Après leur avoir ainsi mis la peau en lambeaux , on les frotte avec une éponge imbibée de poivre & de vinaigre ; au Cap François de S. Domingue on se sert pour cela de jus de citron , & de piment ou poivre - long. La sauce est piquante ; mais c'est un baume souverain , qui guérit leurs blessures en vingt-quatre heures. Après ce châ- timent on les met aux fers , où on les fait jeûner , & d'où ils ne sortent point qu'après avoir promis d'être plus sages. Si le Negre a commis quelque crime qui mérite la mort , il est puni par la Justice ordinaire , & son maître le perd ; mais il ne le paye pas seul , & il n'en donne que sa part avec les autres habitans , qui sont obligés de four- nir le reste du prix du Negre.

Comme la race des Bourreaux n'a point passé dans ce pays , & que dans

fin
 un Gouver
 obligé d'en
 de l'établiss
 sonne ne vo
 on voulut e
 tenant à la
 moit Jeanne
 qu'on lui eu
 soit , il tâcha
 quoi qu'on
 l'y engager.
 on vouloit l
 » il , cela e
 » ment « : a
 bane , prend
 bras sur un
 poignet ; ap
 semblée , où
 & l'impossibi
 charge dont
 aisé d'imagin
 de cette actio
 le conserver ;
 des Chirurgi
 fut fait Con
 gres de la Co
 charge qu'il
 moins délica

Un Gouvernement bien policé on est obligé d'en avoir , au commencement de l'établissement de la Colonie , personne ne voulant exercer cet emploi , on voulut en charger un Nègre appartenant à la Compagnie ; on le nommoit Jeannot. On le fit venir ; & lorsqu'on lui eut exposé de quoi il s'agissoit , il tâcha d'abord de s'en défendre , quoi qu'on lui promît la liberté pour l'y engager. Mais quand il vit qu'enfin on vouloit l'y forcer , » Eh bien , dit-il , cela est bon ; attens un moment « : aussi-tôt il part , va à sa cabane , prend une hache , appuie son bras sur un billot , & se fait sauter le poignet ; après cela il revient à l'assemblée , où il expose son infirmité , & l'impossibilité où il est d'exercer la charge dont on veut l'honorer. Il est aisé d'imaginer ce que l'on put penser de cette action : on songea d'abord à le conserver ; on le mit entre les mains des Chirurgiens qui le guérèrent , & il fut fait Commandeur des autres Nègres de la Compagnie. A l'égard de la charge qu'il refusoit , un autre Nègre moins délicat l'accepta pour avoir la

246 *Mémoires Historiques*
liberté ; en sorte que dans cette Colo-
nie l'office de Bourreau est exercé par
un Negre.

CHAPITRE XLI.

*Nouvelles découvertes pour arriver
à la Mer de l'Ouest par la
Riviere des Missouris.*

JE finirai ce que j'avois à dire sur la
Louisiane par quelques remarques
qui m'ont été envoyées par un ami (a)
que j'ai cité plusieurs fois dans ces Mé-
moires , au sujet de la situation de la
mer de l'Ouest , & du moyen d'y arri-
ver par la riviere des Missouris. C'est
lui-même que je ferai parler dans ce
Chapitre.

Un Sauvage , dit-il , d'auprès des
Yazoux appellé Moncachtabé , & que
les François nommoient l'Interprete ,

(a) Le sieur le Page , dont il a été parlé
dans la premiere Partie.

parce qu'
Langues S
rrionale d
né , com
m'en avo
extraordi
en effet il
du côté d
la partie d
Ouest de
bien chez
que tems
retenir av
ges. Dans
nous eunn
voici ce q
avoit fait v

Il reme
Louis jusq
traversé ce
sur un caye
ger par ten
des Missou
Bourmont

(a) J'ai
est une espé
bois ou de
ble.

parce qu'il parloit presque toutes les Langues Sauvages de la partie Septentrionale de l'Amérique, me fut amené, comme je l'avois demandé. On m'en avoit parlé comme d'un homme extraordinaire pour les longs voyages; en effet il en avoit fait un de trois ans du côté du Canada, & un autre dans la partie opposée, & à l'Ouest-Nord-Ouest de l'Amérique. Je le reçus fort bien chez moi, où il demeura quelque tems, & j'eus le loisir de m'entretenir avec lui du récit de ses voyages. Dans une de ces conversations que nous eumes ensemble sur ce sujet, voici ce que j'appris du voyage qu'il avoit fait vers l'Ouest-Nord-Ouest.

Il remonta d'abord le Fleuve S. Louis jusqu'aux Illinois; de-là ayant traversé ce Fleuve, soit à la nage ou sur un cayeu (a), il commença à voyager par terre au Nord de la riviere des Missouris, à laquelle le sieur de Bourmont qui l'avoit remontée jusqu'à

(a) J'ai déjà dit ailleurs, qu'un cayeu est une espèce de radeau fait de pièces de bois ou de paquets de cannes liées ensemble.

la source, donne huit cens lieuës de cours jusqu'à ce qu'elle aille perdre ses eaux dans le Fleuve S. Louis. En suivant donc la rive Nord de cette riviere, Moncachtabé arriva chez une Nation qu'on lui avoit indiquée comme étant la plus voisine du lieu d'où il étoit parti, & il y fit quelque séjour, tant pour se perfectionner dans la langue qu'elle parloit, qu'il sçavoit déjà, que pour apprendre celle de la Nation la plus voisine de celle-ci du côté où il vouloit aller: car dans toutes ces Nations sauvages il y a toujours quelqu'un qui sçait parler la langue de la Nation voisine. Il en agit de même en avançant toujours d'une Nation à l'autre; ce qui le retint long-tems dans son voyage, auquel il employa cinq ans. Enfin étant parvenu jusqu'à la source de la riviere des Missouris, en suivant toujours l'Ouest-Nord-Ouest, il visita plusieurs Nations situées sur une autre riviere assez voisine de cette derniere, mais qui avoit un cours tout opposé, puisqu'il estimoit qu'elle couloit du Levant au Couchant dans une mer,

dont ce
que celu
Mon
sez long
me rout
qu'à son
derniere
borner
avec une
la mer.
mais la
Nations
impossib
parce qu
Nation c
sur ses e
pour pou
mieres su
pérance
connoissa
mina à d
cette Nat
d'aller en
que l'hive
vages che
leurs cha
militaires
parti de c

dont ce Sauvage ignoroit le nom , ainsi que celui de la riviere.

Moncachtabé la suivit cependant assez long-tems , faisant toujours la même route ; mais il ne put pénétrer jusqu'à son embouchure , parce que la dernière Nation où il fut forcé de borner son voyage , étoit en guerre avec une autre établie entre celle-ci & la mer. Il souhaitoit fort de la voir ; mais la guerre ouverte entre ces deux Nations l'en empêcha : il lui fut même impossible alors d'en rien apprendre , parce que le peu d'Esclaves que cette Nation chez laquelle il étoit avoit faits sur ses ennemis , étoient trop jeunes pour pouvoir lui donner aucunes lumières sur cet article. Cependant l'espérance d'en avoir peut-être quelque connoissance dans la suite , le déterminâ à demeurer assez long-tems chez cette Nation : il lui prit même envie d'aller en guerre avec ses hôtes ; & dès que l'hiver fut venu, saison que les Sauvages choisissent ordinairement pour leurs chasses & pour leurs expéditions militaires , il se mit dans le premier parti de cette Nation , qui marcha con-

tre les ennemis. Mais leur voyage ne fut pas heureux ; non - seulement ils ne firent aucun Esclave ; ils perdirent même quelques - uns des leurs : aussi est-il rare que ces premiers partis réussissent , parce que les ennemis sont alors sur leurs gardes. Moncachtabé ne se rebuta point ; il se joignit à un second parti de ces Sauvages , qui retourna en guerre contre la même Nation , & eut cette fois-ci plus de bonheur que la première. Ils défirent un parti ennemi , & firent quatre prisonniers , trois hommes & une femme âgée d'environ trente - deux ans , qui ayant été prise par notre Voyageur , devint par conséquent son Esclave. Ces quatre prisonniers furent conduits en triomphe par les Sauvages à leur Village , pour y être brûlés en cérémonie ; ce qui fut exécuté à l'égard des trois hommes. Pour la femme , Moncachtabé la garda chez lui ; il l'épousa même & la traita bien , dans l'espérance d'en tirer quelques lumières sur ce qu'il vouloit sçavoir.

En effet après avoir essuyé ses premières larmes , cette femme eut d'au-

sur

tant moins
diverses que
& à satisfai
marquoit be
le sçavoit qu
tion qui éto
Voici donc c

Le pays qu
elle , n'est él
nées de la gra
mer.) J'y éto
tre ans avec
mes de notre
cés gros coqu
re nos penda
des plaques d
pendus à leur
étions occupa
sur la grande
dans laquelle
corps d'arbre
quelque cho
s'enflloit. (O
vaise descrip

(a) Ces gro
appelle des Bu
leurs. Voyez Pa

tant moins de peine à répondre aux diverses questions que lui fit son mari, & à satisfaire sa curiosité, qu'il lui marquoit beaucoup d'amitié, & qu'elle sçavoit qu'il n'étoit point de la Nation qui étoit ennemie de la sienne. Voici donc ce qu'elle lui apprit.

Le pays que nous habitons, lui dit-elle, n'est éloigné que de deux journées de la grande eau, (c'est-à-dire la mer.) J'y étois allée il y a environ quatre ans avec plusieurs hommes & femmes de notre Village, pour pêcher de ces gros coquillages, qui servent à faire nos pendans d'oreilles, & ces grandes plaques que les hommes portent pendus à leur col (a). Tandis que nous étions occupés à en ramasser, il parut sur la grande eau une grande pirogue dans laquelle étoient deux ou trois corps d'arbres de bout, d'où pendoit quelque chose attaché en haut qui s'enflait. (On conçoit que cette mauvaise description ne peut signifier au-

(a) Ces gros coquillages sont ce que l'on appelle des Burgaux, comme je l'ai dit ailleurs. Voyez Part. I. Chap. XV. pag. 74.

tre chose qu'un Vaisseau avec ses voiles.) Après cette grande pirogue, continua-t-elle, nous en vîmes une plus petite : (c'étoit une barque) elle entra dans une grande & belle riviere, où elle prit de l'eau, qu'elle porta, ainsi que du bois, à la grande pirogue. Ceux qui étoient dans cette moindre pirogue nous avoient apperçus; & il parut que nous nous appréhendions réciproquement les uns les autres. Pour nous, nous nous étions retirés dans le bois sur une hauteur d'où il nous étoit facile de les voir, sans que nous pussions en être apperçus. Ils furent cinq jours à prendre du bois & de l'eau; après quoi ils rentrèrent tous dans la grande pirogue, sans que nous pussions comprendre comment ils s'y prirent pour élever la moyenne pirogue dans la grande, parce que nous en étions assez éloignés. Après cela ayant fait enfler ce qui étoit suspendu au haut de la grande pirogue, ils furent emportés fort loin, & disparurent à nos yeux comme s'ils fussent entrés dans l'eau.

Comme nous avions eu le tems de

les
qu'
cett
c'éto
ne l
blan
noir
que
toien
leur
le co
gras
mita
nôtre
nous
sept
petit

Te
ami,
Mon
mari;
rè de
elle p
de l'O
si lon

Qu
re'arie
ques-u

les examiner pendant les cinq jours qu'ils furent proche de nous , ajouta cette femme , nous remarquames que c'étoient des hommes plus petits que ne le sont les nôtres , ayant la peau blanche , du poil au menton blanc & noir , point de cheveux , mais quelque chose de rond sur la tête : ils portoient sur l'épaule quelque chose , qui leur passant sur le bras , leur couvroit le corps , & leur descendoit jusqu'au gras de la jambe ; ils avoient aussi des mitasses & des fouliers différens des nôtres. Quoique nous pussions faire , nous ne pumes jamais en compter que sept dans la moyenne pirogue avec un petit garçon , sans aucune femme.

Telle est en substance , ajoute mon ami , la réponse que la femme de Moncachtabé fit aux questions de son mari ; & sur ce récit je serois fort tenté de croire que cette grande eau dont elle parloit , pouvoit bien être la mer de l'Ouest , que l'on cherche depuis si long-tems.

Quoi que l'on puisse penser de cette relation du sieur le Page , que quelques-uns regarderont peut-être , moins

comme une réalité, que comme une mauvaise copie de Robinfon, il n'est pas possible qu'elle fuffife pour donner à nos Géographes beaucoup de nouvelles lumières fur la vraie position de la mer de l'Oueft, & fur la route qu'on peut tenir pour y arriver par l'Amérique Septentrionale. Pour en avoir de plus certaines, il faut confulter la nouvelle Carte de l'Amérique Septentrionale donnée récemment par MM. de Lifle & Buhache.

CHAPITRE XLII.

Servant de Supplément à ce qui a été dit de la découverte de la Louifiane, & des qualités de ce Pays.

AVANT de finir ce qui concerne la Louifiane, j'ajouterai à ce que j'en ai dit quelques nouvelles remarques fur la découverte de ce pays, fur

la na
mce
a ét
j'en
tre d
veau
I.
de l
fiane
raifo
Voya
qu'il
le co
pays
de cro
gers,
çois e
fance.
dont
conqu
grand
de ce
après
pour g
xique
qu'on
presqu

la nature de ses productions, & sur les mœurs des Peuples sauvages par qui il a été originaiement habité. Ce que j'en rapporterai servira à faire connoître de plus en plus cette partie du Nouveau monde.

I. On attribue communément à M. de la Salle la découverte de la Louisiane & du Fleuve S. Louis ; & l'on a raison d'en faire honneur à cet illustre Voyageur , puisqu'il est vrai de dire qu'il est le premier qui ait bien connu le cours de ce Fleuve , & la nature du pays qu'il arrose : cependant il y a lieu de croire qu'avant lui quelques Etrangers , & même plusieurs de nos François en avoient déjà quelque connoissance. Dans l'histoire de la Floride , dont Ferdinand de Soto entreprit la conquête en 1538. il est parlé d'une grande riviere , où le reste des Soldats de ce Capitaine Espagnol s'embarqua après la mort de leur Commandant , pour gagner la mer & se retirer au Méxique ; & à en juger par la description qu'on y fait de cette riviere , il n'y a presque aucun lieu de douter qu'il ne

ques
me une
, il n'est
our don-
p de nou-
osition de
oute qu'on
r l'Améri-
n avoir de
nsulter la
e Septen-
par MM.

K L I I.

à ce qui a
erte de la
ualités de

i concerne
ai à ce que
les remar-
pays , sur

256 *Mémoires Historiques*
s'agisse en cet endroit du Fleuve S.
Louis.

A l'égard des François , dès l'année
1564. René de Laudonniere étant parti
pour la Floride avec trois Vaisseaux
sous les auspices de l'Amiral de Coli-
gni , aborda à l'embouchure d'une ri-
viere appellée sur les Cartes du nom de
Governador. Il y fut parfaitement bien
reçu des Sauvages de cet endroit , & y
fit amitié avec le fils d'un de leurs Chefs,
qui lui fit présent d'une lame d'argent.
Ce fut sur cette riviere , & six lieues
au-dessus du Fort de Pensacole qui ,
comme je l'ai dit , appartient aux Es-
pagnols , qu'il bâtit un Fort qu'il nom-
ma le Fort Carolin en l'honneur de
Charles IX. qui regnoit alors , & dont
on voit encore aujourd'hui les ruines.
De-là il envoya un détachement à tren-
te lieues plus loin vers une autre Na-
tion ; on y trouva un peu d'or & cinq
livres d'argent.

Après avoir mis garnison dans le
Fort qu'il avoit bâti , Laudonniere re-
vint en France , & l'année suivante ,
c'est-à-dire en 1565. Jean Ribault fut

env
lian
trée
des
rag
qu'
moi
d'or
n'eu
jalou
leur
leur
à dif
mal d
rent-
défer
Espag
neme
mes ,
comm
La
ne fu
que l
cette
gues
pays ,
battit
trois l

envoyé dans le même pays, où il fit alliance avec les Sauvages de cette contrée. De-là son dessein étoit d'envoyer des gens à la découverte vers les montagnes des Apalaches, sur le rapport qu'on lui avoit fait qu'elles renfermoient dans leurs entrailles des mines d'or & d'argent; cependant ce projet n'eut aucune exécution. Les Espagnols jaloux de voir les François établis dans leur voisinage, vinrent les assiéger dans leur Fort & les obligèrent de se rendre à discrétion. Mais la capitulation fut mal observée; à peine les François furent-ils défarmés & hors d'état de se défendre, que contre la foi donnée les Espagnols les massacrèrent inhumainement au nombre de six cens hommes, avec le Capitaine Ribault qui les commandoit.

La nouvelle d'une si noire trahison ne fut pas plutôt parvenue en France, que l'on résolut de s'en venger. Dans cette vûe en 1567. Dominique Gourgues du Mont de Marsan passa dans ce pays, où avec le secours des Naturels il battit les Espagnols, & leur enleva trois Forts qu'ils avoient construits sur

la riviere de *Governador*. Les Espagnols perdirent beaucoup de monde à ces différentes attaques; ceux qui resterent furent faits prisonniers & pendus en représailles de la mort de Ribault & des autres François massacrés avec lui. Après cette expédition, Gourgues laissa quelques-uns de ses Soldats dans ce Poste, & revint en France; mais ceux qu'il avoit laissés dans ce pays ne purent s'y soutenir faute de secours, & il tomba bientôt après au pouvoir des Espagnols qui l'ont encore.

On voit par ce récit, que long-tems avant M. de la Salle nos François avoient déjà fort approché de la Louisiane & du Fleuve S. Louis, & que s'ils n'y avoient pas encote pénétré, il n'y a du moins aucun lieu de douter qu'ils n'en eussent dès lors une grande connoissance. En effet ce fut sur ce qui se disoit de ce pays, qu'en 1679. M. de la Salle qui étoit alors établi à Québec, entreprit d'aller parcourir ces terres peu connues, & de reconnoître ce Fleuve dont on racontoit des merveilles. Dans ce dessein il partit de la Capitale du Canada, remonta le Fleuve S.

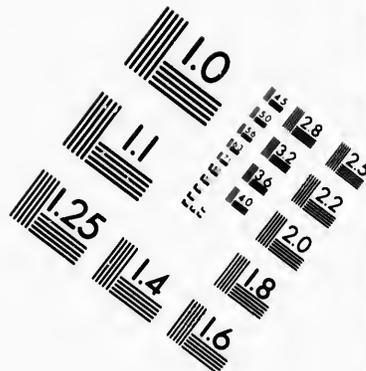
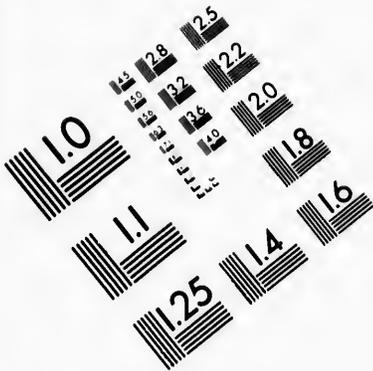
J
Laurent
les eaux
d'une hau
traversa l
Michilma
où il bâti
veccœur,
des trava
te longue
d'hui le F
tre Voyag
Fleuve S.
son embou
à Québec
passa en F

Le récit
Colbert du
gea ce Mi
qu'il jugea
ner la déco
& il repassa
un Vaisseau
sein de rec
chure du Fl
ignorent le
Voyage, &
Après lui q
da attirés p

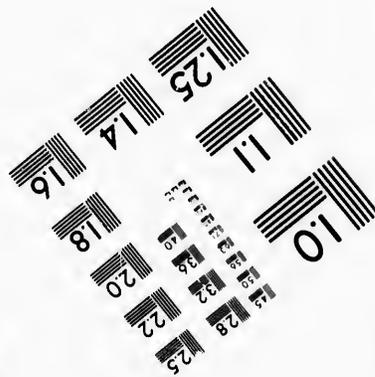
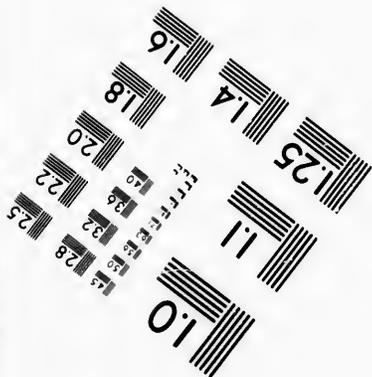
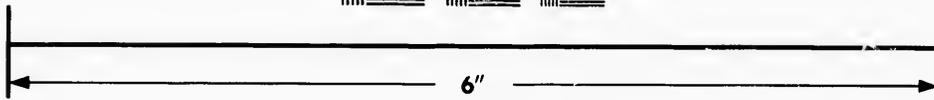
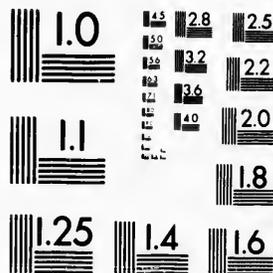
Laurent , passa le saut de Niagara où les eaux de ce Fleuve se précipitent d'une hauteur de plus de six cens pieds, traversa les Lacs & un endroit nommé Michilmakina , & arriva aux Illinois , où il bâtit un Fort qu'il appella de Crève-cœur , peut-être à cause des peines & des travaux qu'il avoit essuyés dans cette longue route ; on le nomme aujourd'hui le Fort S. Louis. De - là cet illustre Voyageur s'étant embarqué sur le Fleuve S. Louis , il le descendit jusqu'à son embouchure , d'où étant retourné à Québec par le même chemin , il repassa en France.

Le récit avantageux qu'il fit à M. Colbert du pays qu'il avoit vû , engagea ce Ministre à lui fournir tout ce qu'il jugea nécessaire pour perfectionner la découverte qu'il en avoit faite ; & il repassa en Amérique en 1685 . avec un Vaisseau & une Frégate dans le dessein de reconnoître par mer l'embouchure du Fleuve S. Louis. Peu de gens ignorent le mauvais succès de ce second Voyage , & la mort de M. de la Salle. Après lui quelques François du Canada attirés par tout ce que l'on racon-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



toit de la beauté & de la bonté du pays de la Louisiane , allèrent s'y établir , & se disperferent , les uns le long du Fleuve , principalement vers son embouchure , les autres sur la côte , & même dans quelques Isles voisines. Mais ces établissemens épars & en petit nombre ne méritoient pas encore le nom de Colonie. La premiere qui y passa & qui prit possession de cette Province , y fut conduite en 1699. par M. d'Hiberville Chef d'Escadre , qui ayant découvert par mer l'année précédente l'embouchure du Fleuve S. Louis , avoit été nommé Gouverneur de cette contrée. Cette premiere Colonie étoit presque toute composée de Canadiens. Elle s'établit sur la riviere de la Mobile ; mais M. d'Hiberville étant mort peu de tems après , les progrès de cet établissement furent si lents qu'en 1712. M. Crozat ayant demandé à la Cour la Concession de la Province de la Louisiane , on ne balança point à la lui accorder. Depuis , & en l'année 1716. il céda son privilège à la Compagnie connue aujourd'hui sous le nom de Compagnie des Indes.

II. L'
Louisian
feuilles
la brûlu
au feu ,
mollir &
sur la pa
& pour
ger deux
on est p
une Dan
heur de
le coude
la brûlu
étoit gril
Elle ne se
ne ; & a
fut guérie
nulle cic
de brûlu
cellentes
se faire au
avoir été
par les m
L'huile
moins so
J'ai dit q
commun

II. L'esquine est fort commune à la Louisiane ; c'est une plante dont les feuilles sont un remède souverain pour la brûlure. Après les avoir présentées au feu, lorsqu'elles commencent à s'amollir & à s'humecter, on les applique sur la partie brûlée, on l'enveloppe ; & pourvû qu'on ait soin de les changer deux fois le jour, en peu de tems on est parfaitement guéri. J'ai connu une Dame, qui eut un jour le malheur de se brûler le bras droit depuis le coude avec de l'huile bouillante ; & la brûlure fut si vive, que la peau en étoit grillée & s'enlevoit par lambeaux. Elle ne se servit que de feuilles d'esquine ; & au bout de quelques jours elle fut guérie, sans qu'il restât à son bras nulle cicatrice ni la moindre marque de brûlure. Ces feuilles sont encore excellentes pour les plaies que l'on peut se faire aux jambes en se grattant, après avoir été piqué par les maringouins ou par les moustiques.

L'huile de millepertuis n'est pas moins souveraine pour les coupures. J'ai dit que cette plante croissoit aussi communément dans cette Province ;

on l'y trouve par-tout dans les bois & dans les prairies. Elle y fleurit dans le mois de Juin, & porte des fleurs jaunes dont on prend les bouts que l'on met dans un vase rempli d'huile d'Ours; on l'expose ensuite au Soleil. Ces fleurs se dissolvent dans l'huile, & la rendent aussi rouge que le vin le plus haut en couleur. Les François établis de nos jours aux Natchez ne manquoient jamais d'en faire leur provision chaque année. Un jour un jeune enfant travaillant à charpenter un éclat de bois sur un billot avec une petite hache, il arriva par hazard que sa sœur qui étoit aussi jeune que lui, étant venue en badinant le distraire de son occupation, & passant & repassant inconsidérément sa main sur le billot, son frere qui malgré ce petit manège continuoit toujours son ouvrage, eut le malheur de lui couper le doigt *index* de façon qu'il ne tenoit plus qu'à un peu de peau. Aussi-tôt les parens envoyèrent avertir le Chirurgien; mais comme il demuroit un peu loin, en attendant qu'il fût venu, ils imaginèrent de réunir les deux bouts du doigt coupé: ensuite ils bassinerent

la plai
mirent
de la m
avec de
nir en
environ
tion, &
gea pas
remède
rens de
même h
pouvoit
pas des
quatre j
tement g
vemens
mais il é
J'ai au
tie de ce
Sauvages
dre; ma
ce que c'é
je crois qu
ici. Les r
servé, so
Province
gros il se
ou de boss

la plaie avec l'huile de millepertuis, mirent dessus une compresse imbibée de la même huile, & lièrent le doigt avec deux petites éclisses afin de le tenir en état. Le Chirurgien étant arrivé environ une heure après cette opération, & ayant examiné le doigt, ne jugea pas à propos d'y faire aucun autre remède; il conseilla seulement aux parents de continuer à le bassiner avec la même huile, leur disant que le pis qui pouvoit en arriver, c'est qu'il ne seroit pas des plus droits. En effet au bout de quatre jours le doigt se trouva parfaitement guéri, & faisant les mêmes mouvemens que si jamais il n'eût été coupé; mais il étoit un peu de travers.

J'ai aussi parlé dans la première Partie de ces Mémoires de l'usage que les Sauvages de la Louisiane font du tondre; mais comme je n'ai point dit alors ce que c'est que cette espèce d'amadou, je crois qu'il est à propos de l'expliquer ici. Les mûriers, comme je l'ai observé, sont fort communs dans cette Province; & le long du tronc des plus gros il se forme des espèces de loupes ou de bosses. C'est de ces bosses que les

Sauvages tirent un bois mou, sec & léger, qui prend feu comme de véritable amadou; & c'est ce que l'on nomme du tondre.

J'ajouterais encore à ce que j'ai rapporté des poissons de ce pays quelques nouvelles observations au sujet des tortues & des grenouilles.

On trouve des tortues à la Louisiane; mais elles n'y sont nulle part si communes, que vers le haut de la rivière des Arcançes: j'y en ai vû une fois plus de trois mille rassemblées dans un espace de soixante à quatre-vingt pieds de long. Mais il s'en faut beaucoup qu'elles soient aussi grosses que ces tortues de mer qu'on pêche à l'Isle de l'Ascension & ailleurs, & dont une seule est, dit-on, suffisante pour nourrir tout un équipage. Cependant celles de la Louisiane ne sont pas si petites, qu'elles ne puissent suffire à quatre ou cinq personnes. Leur chair est fort blanche; mais leur écaille n'est d'aucun usage: elle peut seulement servir de plat à des Voyageurs; on emploie aussi les plus petites à faire des boëtes à poudre. C'est vers la fin de Juin & dans tout le cours

du

du mo
fa pou
s'avanc
fable o
trois po
même j
sont au
vingts;
jusqu'à
de blan
milieu c
che qui
parlé ai
geurs fa
en renc
Yazoux
pouces d
le cour
nourrie p
un tiroir
pain, &
que je lu
ne voulu
commen
avec son
elle s'app
prenoit d
les moucl
Tome I

du mois de Juillet , que la tortue fait sa ponte. Elle sort de l'eau pour cela, s'avance à cent pas ou environ sur le sable où elle fait un trou d'environ trois pouces de profondeur, & dans le même jour y dépose tous ses œufs qui sont au moins au nombre de quatre-vingts ; quelquefois elles en pondent jusqu'à six vingt. Ces œufs n'ont point de blanc ; on y trouve seulement au milieu du jaune une petite tache blanche qui tire sur la nacre de perle. J'ai parlé ailleurs de l'usage que les Voyageurs faisoient de ces œufs, lorsqu'ils en rencontroient. Un jour étant aux Yazoux j'en pris une d'environ cinq pouces de longueur dans le tems qu'elle couroit pour gagner l'eau ; & je l'ai nourrie pendant plus de cinq mois dans un tiroir de ma table. Elle y vécut de pain , & des fruits de toute espèce que je lui donnois ; mais jamais elle ne voulut manger de viande. Dans les commencemens elle pinçoit très - fort avec son bec de perroquet ; cependant elle s'apprivoisa insensiblement , & prenoit dans la suite fort proprement les mouches que je lui présentois : elle

les aimoit beaucoup , ainsi que les vers de terre.

A l'égard des grenouilles, il y en a à la Louisiane de plusieurs espèces. Les serpens en sont fort frians ; & lorsque l'on en entend crier une , si l'on court au bruit , il est rare qu'on ne trouve quelqu'un de ces serpens noirs dont j'ai fait mention , qui s'apprête à la dévorer. Les Pêcheurs se servent de ces grenouilles pour amorcer leurs lignes ; mais on n'en mange jamais. Il n'en est pas de même de ces grenouilles monstreuses dont j'ai parlé , qui quoique rares dans cette Province , s'y trouvent cependant quelquefois ; & je rapporterai à cette occasion une aventure qui m'arriva en 1722. dans le tems que j'étois à la découverte dans la riviere des Arcançes. Un jour j'étois sorti avec mon fusil dans le dessein de tuer quelque gibier ou des écureuils ; après m'être enfoncé dans le bois , j'avois gagné une petite prairie émaillée de fleurs , lorsque j'entendis un cri à peu près semblable au meuglement d'un veau. Je crûs en effet que c'en étoit un qui étoit couché dans cette prairie ; & m'étant arrêté,

j'ôtai de
 avois m
 la place
 ment &
 toient ce
 intervall
 se , lors
 vai ni vea
 nimal !
 rien trou
 étoient d
 nouveau
 me fit frén
 & j'apperç
 nouille mo
 mis le pied
 plus d'un
 d'un flanc
 pieds de lo
 empoigner
 ses cuissès.
 roit point
 l'en empêc
 mes jaretie
 par une de
 ces herbes ;
 deux Escla
 avec moi

j'ôtai de mon fusil le plomb que j'y avois mis , & je substituai une balle à la place : après cela je gagnai doucement & sans bruit l'endroit d'où par- toient ces cris , qui redoubloient par intervalles. Mais quelle fut ma surpri- se , lorsqu'y étant arrivé , je n'y trou- vai ni veau , ni aucune autre espèce d'a- nimal ! Je cherchois cependant sans rien trouver au milieu des herbes qui étoient déjà assez hautes , lorsqu'un nouveau cri qui partit à mes oreilles me fit frémir ; je regardai à côté de moi , & j'aperçus avec étonnement une gre- nouille monstrueuse sur laquelle j'avois mis le pied. Il est certain qu'elle avoit plus d'un pied & demi de diametre d'un flanc à l'autre , & deux grands pieds de longueur ; à peine pouvois-je empoigner de mes deux mains une de ses cuisses. Elle étoit verte , & ne sau- roit point ; sa pesanteur & sa graisse l'en empêchoient. Je détachai une de mes jaretieres avec laquelle je la liai par une de ses pattes à un faisceau de ces herbes ; après quoi j'allai chercher deux Esclaves Negres que je menai avec moi pour m'aider à l'emporter.

268 *Mémoires Historiques*

Elle se trouva peser trente-deux livres. On lui coupa la tête d'un coup de hache; ensuite on l'écorcha, & l'on remplit sa peau de son pour la conserver. Les Negres emporterent la tête; les entrailles & quelques morceaux qu'on leur donna, & en firent entr'eux un régal; nous mangeames le reste, qui étant bien accommodé, nous parut fort bon. J'ai pris quatre autres grenouilles pareilles; une au haut de cette même riviere des Arcançes, plus grosse encore que celle que je viens de décrire; une autre à la grande Pointe coupée, une troisième aux Yazoux, & la dernière à ma première habitation à dix lieues au-dessous de la Nouvelle Orléans: il est vrai que celle-ci n'étoit pas absolument aussi grosse que les premières.

III. Passons à une autre matiere, & ajoutons aussi quelques nouvelles observations à ce que nous avons déjà dit des Sauvages de la Louisiane. Un Auteur déjà cité plus d'une fois dans ces Mémoires (a) s'est beaucoup étendu sur ce sujet dans un Ouvrage, qu'il a

(a) Le sieur le Page.

fait inf
que. Il
bévues f
ainsi que
setés don
moire sur
forcé de
critique
qu'il n'é
nous com
sûres sur
me mener
malgré m
suis propo
d'instruire
fidèlement
en ce pays
noissance.
passant, qu
ter foi à ce
l'éducation
siane donne
est faux que
ge il se tro
vieillard cl
& une viei
les. Quelqu
ces Nation

fait insérer dans le *Journal Économi-*
que. Il me seroit facile de relever les
bévûes sans nombre de cet Ecrivain ,
ainsi que les fables grossieres & les fauf-
setés dont il a cherché à enfler son *Mé-*
moire sur la Louisiane ; lui-même seroit
forcé de convenir de la justesse de ma
critique , & d'avouer ingénument ,
qu'il n'étoit pas assez au fait pour
nous communiquer des lumieres bien
sûres sur cette matiere. Mais ce détail
me mèneroit trop loin , & m'écarteroit
malgré moi de l'unique but que je me
suis proposé dans cet Ouvrage , qui est
d'instruire le Public , en rapportant
fidèlement ce qui pendant mon séjour
en ce pays peut être venu à ma con-
noissance. J'avertirai seulement ici en
passant , qu'on ne doit nullement ajou-
ter foi à ce que cet Auteur a écrit de
l'éducation que les Naturels de la Loui-
siane donnent à leurs enfans , & qu'il
est faux que dans chaque Village sauva-
ge il se trouve , comme il le dit , un
vieillard chargé d'élever les garçons ,
& une vieille qui prenne soin des fil-
les. Quelque séjour que j'aye fait parmi
ces Nations sauvages , j'avoue que je

n'y ai jamais rien vû de pareil. Chaque femme sauvage élève ses enfans à sa fantaisie , & comme elle le juge à propos : ou plutôt on ne leur donne nulle éducation ; & l'on en voit de six à sept ans qui tertent encore leurs meres. Ils vont toujours la tête nuë malgré les plus grandes chaleurs ; & quoiqu'ils se baignent fort souvent au milieu du plus rude hiver comme en été , ils n'en font ni plus propres , ni moins remplis de vermine. La maniere dont les meres s'y prennent pour les nettoyer , est encore plus dégoûtante que la chose même. Quand on dit que chez ces Sauvages on n'occupe les jeunes garçons qu'à tirer de l'arc , & qu'on ne les emploie jamais à aucun ouvrage pénible de peur de les énerver , on a sans doute moins en vûe d'instruire le Public , que de raconter des merveilles , & de marcher sur les traces de Xénophon dans ce qu'il nous a rapporté d'imagination de l'éducation avantageuse que l'on donnoit à la jeunesse chez les anciens Perfes. Pour moi qui n'ai jamais sçu farder la vérité , je suis bien aise d'apprendre à mes Lecteurs

su
que dès qu
neuf à dix
ordinaire
gner leurs
che , & de
dos des far
ne porter n
pas plus mé
emploie à
manes de
sieurs autre
de leur sexe

Au reste
femmes Sa
déjà rappor
adresse , av
sans tour ,
poterie ; v
s'y prenner

Après av
pre pour c
voir bien n
coquillages
les réduisse
très-fine ; e
très-méne
fait provisio

(a) Voyez

que dès que les enfans Sauvages ont neuf à dix ans , l'occupation la plus ordinaire des garçons est d'accompagner leurs peres à la chasse ou à la pêche , & de rapporter dès lors sur leur dos des fardeaux que je pourrois à peine porter moi-même. Les filles ne font pas plus ménagées ; dès cet âge on les emploie à piler le grain , à porter des mannes de bled ou de fruits , & à plusieurs autres ouvrages pénibles propres de leur sexe.

Au reste l'industrie de ces filles & femmes Sauvages est admirable. J'ai déjà rapporté ailleurs (a) avec quelle adresse , avec leurs doigts seulement & sans tour , elles font toutes sortes de poterie ; voici la maniere dont elles s'y prennent.

Après avoir amassé de la terre propre pour ces sortes d'ouvrages , & l'avoir bien nettoyée , elles prennent des coquillages qu'elles broient , & qu'elles réduissent en une poudre délicate & très-fine ; elles mêlent cette poussiere très-ménue avec la terre dont elles ont fait provision , & en arrosant le tout

(a) Voyez Tom. I. Chap. XIX. pag 154.

d'un peu d'eau, elles le pétrissent avec les mains & avec les pieds, & en forment une pâte, dont elles font des rouleaux longs de six à sept pieds, & de la grosseur qui leur convient. Veulent-elles façonner un plat ou un vase? elles prennent un de ces rouleaux par le bout; & avec le pouce de la main gauche établissant sur cette masse le centre de l'ouvrage qu'elles veulent former, elles tournent autour de ce centre avec une vitesse & une dextérité admirables, en décrivant une spirale: de tems en tems elles trempent leurs doigts dans de l'eau qu'elles ont toujours soin d'avoir auprès d'elles; & de la main droite elles applatissent le dedans & le dehors du vase qu'elles ont dessein de former, qui sans cette attention seroit tout ondulé. Par cette méthode elles font toutes sortes d'ustenciles de terre, des plats, des assiettes, des terrines, des pots, des cruches dont quelques-unes contiennent des quarante & cinquante pintes. La cuisson de cette poterie ne leur coûte pas de grandes préparations. Après l'avoir fait sécher à l'ombre, elles allu-

sur
ment un g
croient avo
en faut, e
milieu, y a
couvrent de
les leur dor
besoin; apr
feu, & on
les nôtres.
ne doivent
mélange qu
dre de coqu
emploient.

Les Sauv
dustrie pour
soins, & p
çon sans b
ceurs & les
Colapissas
exemple, c
mer, ils on
pour confe
très-longte
& cette ma
d'être rapp
pour cela,
naigre.

Lorsque

ment un grand feu ; & lorsqu'elles croient avoir autant de braise qu'il leur en faut , elles nettoient une place au milieu , y arrangent leurs vases , & les couvrent de charbons. C'est ainsi qu'elles leur donnent la cuisson dont ils ont besoin ; après cela ils peuvent aller au feu , & ont autant de consistance que les nôtres. Il n'est pas douteux que l'on ne doit attribuer leur fermeté au mélange que font ces femmes de la poudre de coquillages avec la terre qu'elles emploient.

Les Sauvages n'ont pas moins d'industrie pour pourvoir à tous leurs besoins , & pour se procurer à leur façon sans beaucoup de frais les douceurs & les commodités de la vie. Aux Colapissas & aux Paskagoulas , par exemple , qui sont plus voisins de la mer , ils ont une maniere infailible pour conserver des huîtres pendant très-longtems sans qu'elles se gâtent ; & cette maniere mérite d'autant plus d'être rapportée , qu'ils n'emploient pour cela , ni poivre , ni sel , ni vinaigre.

Lorsque la mer est basse , & laisse la

274 *Mémoires Historiques*
liberté à ces Sauvages d'aller faire provision d'huîtres, ils vont en emplir leurs pirogues ; après quoi retirés sur le rivage, ils les ouvrent, & les mettent dans une jatte. Tandis qu'une partie de ces Sauvages est occupée de ce travail, d'autres allument du feu, & mettent aux deux côtés deux fourches plantées en terre, sur lesquelles passe une traverse qui soutient l'ance d'une chaudiere suspendue au-dessus du feu. Ils mettent ensuite toutes leurs huîtres dans cette chaudiere, & les y font jeter quelques bouillons jusqu'à ce qu'elles soient cuites à moitié; après quoi ils les retirent, & les jettent dans un panier ou grand tamis, afin qu'elles jettent toute leur eau. Pendant ce tems là, avec quatre fourches plantées en terre, & quatre perches posées en travers sur lesquelles ils arrangent des cannes, ils forment une espèce de gril élevé de terre d'environ deux pieds & demi; ensuite ayant étendu leurs huîtres sur ce gril, ils font du feu dessous, & par ce moyen les boucanent ou les enfument : ce qui acheve de les sécher, & leur donne une couleur jaune & do-

sur
rée. Après l
d'un côté, i
leur donner
l'autre, & c
jusqu'à ce c
amassé soit b
suite dans d
qu'ils pende
dans leur V
placer dans
point expos
huîtres en c
pour ces fé
nourrit les
seaux. Lors
commence
l'eau fraîche
suite on les
& on les f
qu'on les m
lets, en fr
des beignet
nes & ne se
J'ai vû pen
Garde, Di
M. de Cha
des Paska
sion de ces

rée. Après les avoir ainsi enfumées d'un côté, ils les retournent, afin de leur donner la même préparation de l'autre, & continuent cette opération jusqu'à ce que tout ce qu'ils en ont amassé soit boucané. Ils les mettent ensuite dans des cruches ou dans des sacs, qu'ils pendent à un clou à leur retour dans leur Village, ayant soin de les placer dans un lieu sec, & qui ne soit point exposé à l'humidité. À voir ces huîtres en cet état, on les prendroit pour ces fèves de marais, dont on nourrit les équipages dans nos Vaisseaux. Lorsqu'on veut s'en servir, on commence par les mettre tremper dans l'eau fraîche pendant une heure; ensuite on les passe dans une seconde eau, & on les fait cuire. Après cela, soit qu'on les mange à la sauce aux poulets, en friture, ou en pâte comme des beignets, elles sont également bonnes & ne sentent nullement la fumée. J'ai vû pendant long-tems le sieur de la Garde, Directeur de la Concession de M. de Chaumont établie sur la rivière des Paskagoulas, faire grande provision de ces huîtres ainsi préparées; il en

traitoit avec les Sauvages , & en faisoit servir à ses amis comme un régal.

Les Sauvages établis vers le haut du Fletive , & dans les cantons éloignés de la mer , n'ayant pas la commodité d'avoir des huîtres , se servent de la même méthode pour conserver des carpes pendant très-long-tems. Il y a seulement cette différence , que le grill dont ils se servent pour boucaner ce poisson , n'est pas élevé de terre de plus d'un pied. J'ai vû pratiquer ce secret aux Natchez , où l'on pêchoit des carpes très-belles & fort grasses.

C'est cette industrie des Sauvages , qui peut-être a fait imaginer à nos François établis à la Louisiane le moyen de conserver du raisin pendant un an , & même davantage. Pour cela , après avoir fait provision de son de froment bien sec & même passé au four , on prend un baril , au fond duquel on fait d'abord une couche de son ; on arrange ensuite sur cette première couche les grapes de raisin que l'on a dessein de conserver , & l'on continue de la sorte , mettant alternativement couche sur couche jusqu'à ce que le baril

soit plein
soin que
lieu de
cendres
le baril
d'un an
que l'on
mier jour
ridé , en
bout de
per en g
où l'on a
selon la
dra aussi-

Les Sa
pour prés
de loutre
tres , des
tout des
çois qui v
manquen
server leu
pour cela
nomme u
droits. A
ques-uns
ceaux qu
leurs pe

soit plein. On le ferme alors , ayant soin que l'air ne puisse y pénétrer. Au lieu de son , quelques-uns se servent de cendres passées par le tamis. En ouvrant le baril , au bout d'un an , & même d'un an & demi , on retrouve le raisin que l'on y a mis aussi sain que le premier jour. S'il paroît un peu fané & ridé , en coupant avec des ciseaux le bout de la grappe , & la faisant tremper en guise de bouquet dans un vase où l'on aura mis du vin blanc ou rouge selon la couleur du raisin , il reprendra aussi-tôt sa fraîcheur & sa beauté.

Les Sauvages ont un autre secret , pour préserver leurs peaux de castor , de loutre , d'ours , de renard ou autres , des animaux malfaisans , & surtout des mites ; & ceux de nos François qui vont en traite parmi eux , ne manquent pas de s'en servir pour conserver leurs pelleteries. Ils n'emploient pour cela qu'un certain oiseau , que l'on nomme un pêcheur en plusieurs endroits. Après l'avoir fait sécher , quelques-uns le coupent en plusieurs morceaux qu'ils mettent par-ci par-là dans leurs peaux ; d'autres le réduisent en

poudre menue , qu'ils répandent sur ces peaux du côté du poil. De quelque façon que l'on s'en serve , il est certain que l'odeur de cet oiseau éloigne les mites , & tous les autres animaux destructeurs qui pourroient nuire aux pelleteries. On prétend que le martinet , espèce d'oiseau qui ressemble à l'hirondelle , a la même vertu & les mêmes propriétés.

J'ai parlé dans ces Mémoires des Alexis , ou Médecins sauvages (a) , de la méthode dont ils se servent pour traiter leurs malades , & des cures surprenantes qu'ils font quelquefois avec des remèdes fort simples. Ce que j'ajouterai ici à ce que j'en ai dit regarde la manière dont ils s'y prennent pour guérir les fols , soit qu'ils ayent perdu le sens à l'occasion de quelque peur , ou par tout autre accident ; c'est ce que les Sauvages appellent *n'avoir point d'esprit*. Car il y a des fols à la Louisiane ainsi qu'en Europe ; & c'est - là qu'on peut dire véritablement que tous les

(a) Voyez Tome I. Chap. XXI. pag. 169. & suiv.

sur
fols ne son
puisque l'o
reils établi
Voici la m
xis pour tra
Ces Médec
occasions n
ni de tous l
ge parmi n
Ils prennent
laitue & d
autant de l
mis le tout
parler plus
Sauvage , i
qu'à ce qu'
te , dont il
à leurs mal
dragmes.
guérissent

IV. Pour
reur une id
il me reste
ja dit que
échappé f
Louis & su
quelques-
qui habite

sols ne sont pas aux Petites - Maisons, puisque l'on ne connoît point de pareils établissemens chez ces Barbares. Voici la méthode que suivent les Alexis pour traiter cette maladie.

Ces Médecins sauvages n'usent en ces occasions ni de bains, ni de saignées, ni de tous les remèdes qui sont en usage parmi nous pour ces sortes de maux. Ils prennent seulement de la graine de laitue & des noix avec leurs coques, autant de l'un que de l'autre, & ayant mis le tout dans un mortier, ou pour parler plus juste, dans un pilon à la Sauvage, ils le pilent & le broient jusqu'à ce qu'il forme une espèce d'opiate, dont ils font prendre matin & soir à leurs malades le poids de deux à trois dragmes. Avec ce seul remède ils les guérissent parfaitement.

IV. Pour achever de donner au Lecteur une idée du pays de la Louisiane, il me reste d'ajouter à ce que j'en ai déjà dit quelques remarques qui m'ont échappé sur la source du Fleuve S. Louis & sur son cours, ainsi que sur quelques-unes des Nations sauvages qui habitent les terres qu'il arrose, ou

qui en sont voisines ; on verra encore mieux par - là quels sont les avantages que la Nation peut tirer de cette Province.

Selon le rapport de nos Voyageurs , le Fleuve S. Louis prend sa source , comme je l'ai dit , à l'Ouest du Canada dans le pays des Issatis , peuple sauvage divisé en deux Nations qui portent le même nom , & qui ne se distinguent que par celui d'Issatis Orientaux & Occidentaux. C'est ce que nous apprennent les Mémoires du Chevalier de Tonty , qui dit que M. de la Salle ayant détaché M. Daven avec le Pere Louis , Récolet , quatre autres François & deux Sauvages Illinois pour aller reconnoître la source du Fleuve ils rapportèrent à leur retour qu'après être remontés vers le Nord jusques par-delà le cinquantième degré , ils l'avoient trouvé qui sortoit dans ce pays des Issatis d'une grande source placée au haut d'une colline qui bordoit une belle plaine ; qu'à environ quatre ou cinq lieues de sa source il se trouvoit déjà si fort accru par cinq ou six rivières qui s'y déchargeoient , qu'il étoit dès-lors

sur la

en état de po
bords comme
bités par plu
par cette Rel
ce jusqu'aux
cent lieues d
plus de six ce
quelles rivie
se depuis le
bouchure.

En partan
& descendan
la droite du
des rivières
petite. La pl
doit regarde
à la Louisiar
vière des M
le court du M
pace d'envi
jette dans le
lieues au-d
la riviere de
riviere des M
fes & bourb
ce n'est pas
où sur la C
que le Fo

en état de porter batteau ; & que ses bords commençoient alors à être habités par plusieurs Nations. On voit par cette Relation , que depuis sa source jusqu'aux Illinois ce Fleuve a plus de cent lieues de cours, & par conséquent plus de six cens lieues en tout ; voyons quelles rivieres il reçoit dans sa course depuis les Illinois jusqu'à son embouchure.

En partant de ce poste des Illinois, & descendant le Fleuve, on trouve sur la droite du côté de l'Ouest trois grandes rivieres qui s'y jettent, avec une petite. La plus Septentrionale, que l'on doit regarder comme servant de bornes à la Louisiane de ce côté là, est la riviere des Missouris, ou des Osages. Elle court du Nord-Ouest au Sud-Est l'espace d'environ deux cens lieues, & se jette dans le Fleuve S. Louis cinq ou six lieues au-dessous de l'embouchure de la riviere des Illinois. Les eaux de cette riviere des Missouris sont toujours épaisses & bourbeuses ; & il paroît que sa source n'est pas fort éloignée de l'endroit, où sur la Carte de M. de Lille on marque le Fort Dauphin ou la Mer de

l'Ouest. Mais après l'accident arrivé aux François aux Missouris, où, comme je l'ai dit (a), ils furent massacrés peu d'années après s'y être établis, pour trouver un chemin à cette Mer de l'Ouest, je ne conseillerois pas de prendre cette route. Un peu plus bas j'en indiquerai une autre beaucoup plus sûre.

Je rapporterai à l'occasion des Missouris une aventure qui nous arriva en 1722. dans la riviere des Arcançes, où nous allions, comme je l'ai dit, pour faire la découverte d'un prétendu rocher d'émeraüdes. Nous l'avions remontée jusqu'à quelques journées de *Santa Fé*, Ville qui appartient aux Espagnols, & trois pirogues que nous avions se suivoient à la file, lorsqu'étant arrivés dans une anse, vers les dix heurs du matin nous entendîmes tirer plusieurs coups de fusil de l'autre côté de la riviere. Nous ne doutames point que ces coups ne vinssent de quelques Sauvages de la Nation des Panis;

(a) Voyez Tome II. Chap. XVI. pag. 74. & suiv.

sur
& chacun de
mes en état
dant comme
muoient &
plusieurs cri
qui nous co
hommes dans
la découverte
ces coups pa
vages de nos
lon, & de ti
distance l'un

Il y avoit
traverse à fa
bord de la ri
rent pas plut
rent que c'é
ris, envoyés
lui remettre
M. de Bien
général de la
ce on fit le fi
autres pirog
re, les Sau
Commandan
Bienville, p
noit que les
tir du Nouv

& chacun de nous mit aussi-tôt ses armes en état en cas d'attaque. Cependant comme les coups de fusil continuoient & étoient accompagnés de plusieurs cris, le sieur de la Harpe qui nous commandoit détacha cinq hommes dans une pirogue pour aller à la découverte, avec ordre, au cas que ces coups partissent de quelques Sauvages de nos amis, de hisser le pavillon, & de tirer trois coups à quelque distance l'un de l'autre.

Il y avoit plus d'une demi-lieue de traverse à faire, pour gagner l'autre bord de la riviere; & nos gens n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils trouverent que c'étoit un parti de Missouris, envoyés vers M. de la Harpe pour lui remettre des ordres de la part de M. de Bienville alors Commandant général de la Louisiane. En conséquence on fit le signal ordonné; & nos deux autres pirogues ayant traversé la riviere, les Sauvages rendirent à notre Commandant des Lettres de M. de Bienville, par lesquelles il lui apprenoit que les Espagnols avoient fait partir du Nouveau Mexique un détache-

ment pour aller aux Missouris , & pour établir un poste dans cette contrée. Dans le même paquet il y avoit une Carte dressée par un Géographe Espagnol de la route que la Caravanne avoit tenue depuis *Santa Fé* ; & l'on y remarquoit un grand Lac qu'elle avoit côtoyé , auquel on donnoit le nom de Mer vermeille : je ne doute presque point que ce ne soit ce que M. de Lisle appelle dans sa Carte la Mer de l'Ouest.

Le succès de cette expédition fut très-funeste aux Espagnols. Leur Caravanne étoit composée de plus quinze cens personnes , hommes , femmes & soldats , ayant avec eux un Jacobin pour Aumônier , & conduisant avec eux grand nombre de chevaux & de bestiaux , selon l'usage de cette Nation , de ne rien oublier dans ces occasions de ce qui peut être nécessaire pour un établissement. Leur dessein étoit de détruire les Missouris pour s'emparer de leur pays ; & dans cette vûe ils avoient résolu de se rendre d'abord chez les Osages , Nation voisine ennemie des Missouris , de faire al-

liance avec e
leur parti po
sein. Mais f
guidoit fût p
mes fussent p
riva qu'au li
Osages qu'il
rent sans le
des Missouri
pagnol s'étar
pour lui offri
dre par son
let au Chef d
ennemis des
qu'ils venoie
leurs femme
sans Esclave
pays ; qu'en
vouloir bien
contre une
comme leur
der dans le
de les récor
vice qu'il le
jours de ses
Sur ce di
ris comprit
dissimula ,

alliance avec eux , & de les engager dans leur parti pour l'exécution de leur dessein. Mais soit que la Carte qui les guidoit fût peu exacte , ou qu'eux-mêmes fussent peu exacts à la suivre , il arriva qu'au lieu de se rendre chez les Osages qu'ils cherchoient , ils tombèrent sans le sçavoir dans un Village des Missouris , où le Commandant Espagnol s'étant présenté au grand Chef pour lui offrir le Calumet , lui fit entendre par son Interprète en croyant parler au Chef des Osages , qu'ils étoient ennemis des Missouris leurs voisins ; qu'ils venoient pour les détruire , faire leurs femmes , leurs filles & leurs enfans Esclaves , & s'emparer de leur pays ; qu'en conséquence il le prioit de vouloir bien faire alliance avec eux contre une Nation qu'ils regardoient comme leur ennemie , & de les seconder dans leur entreprise , promettant de les récompenser largement du service qu'il leur rendroit , & d'être toujours de ses amis dans la suite.

Sur ce discours , le Chef des Missouris comprit parfaitement la méprise ; il dissimula , & remercia les Espagnols

de la confiance qu'ils avoient dans sa Nation : il consentit de faire alliance avec eux contre les Missouris , & de se joindre à eux avec tout son monde pour les détruire ; mais il représenta que ses gens n'étoient point armés , & qu'ils n'osoient s'exposer sans armes à une pareille entreprise. Trompés par un si favorable accueil , les Espagnols donnerent dans le piège qu'on leur tendoit : ils reçurent en cérémonie dans le petit camp qu'ils avoient formé en arrivant , le Calumet que le grand Chef des Missouris alla présenter au Commandant étranger , l'alliance fut jurée de part & d'autre , on prit jour ensemble pour l'exécution du projet que l'on méditoit , & les Espagnols fournirent aux Sauvages toutes les armes & les munitions dont ils crurent avoir besoin. Après cette cérémonie on se livra également de part & d'autre à la joie & à la bonne chere ; au bout de deux ou trois jours deux mille Sauvages furent armés , & au milieu des danses & des divertissemens chacune des deux Nations ne pensa plus qu'à l'exécution de son dessein.

sur
On étoit
l'expédition
gnols étoie
leur ordina
des Missou
riers , leur
les exhorta
Etrangers ,
que dans le
pointe du j
plusieurs ba
pagnols qu
moins ; &
re toute co
mée. Perfor
que l'Aume
conserveren
de son habi
s'empareren
ses & autre
dans le cam
Les Espa
eux , comm
nombre de
vages ignor
de ces anim
les faire mo
avoient con

On étoit à la veille du départ pour l'expédition concertée , & les Espagnols étoient retirés dans leur camp à leur ordinaire , lorsque le grand Chef des Missouris ayant assemblé ses Guerriers , leur déclara son intention , & les exhorta à faire main basse sur ces Etrangers , qui ne venoient chez eux que dans le dessein de les détruire. A la pointe du jour les Sauvages divisés en plusieurs bandes tombèrent sur les Espagnols qui ne s'attendoient à rien moins ; & en moins d'un quart-d'heure toute cette Caravanne fut assommée. Personne n'échappa du massacre que l'Aumônier , que ces Barbares conservèrent à cause de la singularité de son habillement ; en même tems ils s'emparèrent de toutes les marchandises & autres effets qu'ils trouverent dans le camp.

Les Espagnols avoient amené avec eux , comme je l'ai dit , un certain nombre de chevaux ; & comme les Sauvages ignoroient l'usage que l'on fait de ces animaux , ils prenoient plaisir à les faire monter par ce Jacobin qu'ils avoient conservé , & qui étoit devenu

leur Esclave. Ce Religieux leur donna ce divertissement presque tous les jours pendant cinq à six mois qu'il resta dans leur Village, sans qu'aucun d'eux osât l'imiter. Las enfin de son esclavage, & regardant le peu de hardiesse de ces Barbares comme un moyen que la Providence lui offroit pour recouvrer sa liberté, il fit secrettement toutes les provisions qu'il lui fut possible de faire & qu'il crut nécessaires pour son dessein; ensuite ayant choisi le meilleur cheval, & l'ayant monté, après avoir fait encore quelques tours de manège devant les Sauvages, tandis qu'ils étoient tous occupés de sa manoeuvre, il piqua des deux, & disparut à leurs yeux prenant la route du Mexique où sans doute il arriva.

Quelque tems après un parti de ces mêmes Missouris se rendit aux Illinois en intention de présenter le Calumet au Général François qui commandoit alors dans ce poste. C'étoit le sieur de Boisbriant, qui dans la visite que ces Sauvages lui rendirent, ne fut pas peu surpris de voir les uns couverts de chaubles, d'autres ayant des étoles, &

quel-

su
quelques-un
due au col,
Après s'être
cette espèce
de ces Sauv
dotaux & le
ces Barbare
eut cette C
avoient tro
Espagnols.
Commanda
tout le déta
fut par ce de
truits des p
d'en rappor
reviens à ce
Fleuve S. Lo
jettent.

Environ à
la riviere de
Fleuve & ti
ve aussi à
qui court de
de deux cen
sa source, c
core; on s
de ces deux
montant de

Tome II.

quelques-uns portant une patene pendue au col, ou bien un calice à la main. Après s'être fait instruire du sujet de cette espèce de mascarade, il racheta de ces Sauvages les habillemens sacerdotaux & les vases sacrés profanés par ces Barbares. Ce fut d'eux aussi qu'il eut cette Carte dont j'ai parlé, qu'ils avoient trouvée parmi les effets des Espagnols. Il la fit tenir aussi-tôt au Commandant général du pays, avec tout le détail de cette aventure; & ce fut par ce dernier que nous fumes instruits des particularités que je viens d'en rapporter. Après ce long écart, je reviens à ce qui concerne le cours du Fleuve S. Louis & des rivières qui s'y jettent.

Environ à cent vingt - cinq lieues de la riviere des Missouris, descendant le Fleuve & tirant vers le Midi, on trouve aussi à droite celle des Arcanças, qui court de l'Ouest à l'Est par l'espace de deux cens vingt lieues: à l'égard de sa source, on ne la connoît point encore; on sçait seulement qu'au bout de ces deux cens vingt lieues en la remontant depuis son embouchure, elle

se précipite du haut d'une chaîne de montagnes d'environ soixante pieds. C'est , à mon avis , de cet endroit qu'il faudroit partir , pour gagner le lieu indiqué sur la Carte de M. de Lille sous le nom de Mer de l'Ouest ; outre qu'en partant de là , on n'auroit vrai-semblablement qu'environ cent vingt lieues à faire par terre pour y arriver , on éviteroit par cette route les Osages & les Missouris , qui peut-être ne seroient pas fort disposés à favoriser cette entreprise.

Ce fut dans cette riviere , comme je l'ai dit dans ces Mémoires (a) , qu'en 1722. le sieur de la Harpe fut envoyé à la découverte , pour reconnoître un prétendu rocher d'émeraudes. Je ne répéterai point ici ce que j'ai rapporté dans l'endroit cité des avantages de cette contrée ; je remarquerai seulement que sur le bord de cette riviere , à sept lieues à gauche de son embouchure dans le Fleuve S. Louis , les Arcanças ont un grand Village , & que le poste François qui y est établi , est situé en-

(a) Voyez Tome II. Chap. XIV. pag. 69. & suiv.

viron à un
te de la ri
res vienn
droite ; n
bateau. O
cent vingt
çois qui
François o
ze lieues ,
verent la C
mont , qu
canton par
parlerai ma

Environ
re des Arca
remontant v
ve une autre
également d
l'appelle la r
sur cette riv
mandant gé
Fort , comm
vir d'entrep
voient marc
Enfin en de
ve S. Louis ,

(a) Voyez T
232.

viron à une lieue plus haut sur la droite de la riviere. Plusieurs petites rivieres viennent s'y rendre à gauche ou à droite ; mais presque aucune ne porte bateau. On en trouve seulement une à cent vingt cinq lieues du poste François qui est navigable , & que nos François ont remontée l'espace de douze lieues , au bout desquelles ils trouverent la Concession du sieur de Villemont , qui étoit venu s'établir dans ce canton par la riviere Noire , dont je parlerai un peu plus bas.

Environ à soixante lieues de la riviere des Arcançes , tirant vers le Nord & remontant vers les Missouris , on trouve une autre petite riviere qui se jette également dans le Fleuve S. Louis ; on l'appelle la riviere de S. François. C'est sur cette riviere qu'en 1739. le Commandant général du pays fit bâtir un Fort , comme je l'ai dit (a) , pour servir d'entrepôt aux troupes qui devoient marcher contre les Natchez.

Enfin en descendant toujours le Fleuve S. Louis , & tirant au Sud , à cent

(a) Voyez Tome II. Chap. XXXIX. pag.

trente lieues ou environ de la riviere des Arcanças, on trouve du même côté, c'est-à-dire à droite, une autre grande riviere qui va se décharger dans ce Fleuve. On l'appelloit autrefois la riviere de Mâme, des Oumas ou de la Sablonniere ; aujourd'hui on lui donne le nom de riviere Rouge, parce qu'elle roule ses eaux sur un sable de cette couleur : on la nomme aussi riviere des Naquitoches, parce que les peuples Sauvages qui portent ce nom, habitent sur les bords. Les François ont, comme je l'ai dit (a), un Fort & un poste établi dès 1715. sur cette riviere à trente-cinq lieues au-dessus de son embouchure dans le Fleuve St. Louis. Elle sort d'un lac sur lequel les Sauvages ne navigent point, parce que la lame y est trop grosse, & a son cours comme les précédentes de l'Ouest à l'Est par l'espace d'environ cent cinquante lieues.

Des environs du même lac sort une autre petite riviere, qui après avoir coulé par l'espace de cent vingt lieues,

(a) Voyez Tome II. Chap. XIII. page 65.

va se déchar
ge ou des M
lieues au - c
dans le Fleu
la riviere M
le sieur de V
sur la riviere
si, comme
sur les bord
qu'en 1730. l
tirerent & al
détruit tous l
, Avant de
Fleuve, je
les rivieres
là, & dont
blent être pa
rir toutes à p
elles se rapp
coup à mesu
leur source,
voisine. Ain
chure de la ri
exemple, &
dans le Fleuv
ron cent tren

(a) Voyez T
192.

riviere
ême cô-
e autre
ger dans
efois la
ou de la
lui don-
, parce
fable de
me auffi
e que les
ce nom,
François
un Fort
fur cette
i-delfus
Fleuve S.
e quel les
parce que
on cours
'Oueft à
ent cin-
fort une
ès avoir
t lieues,

va fe décharger dans cette riviere Rou-
ge ou des Naquitoches à cinq ou fix
lieues au-delfus de fon embouchure
dans le Fleuve S. Louis. On l'appelle
la riviere Noire, par où j'ai dit que
le fleur de Villemont étoit allé s'établir
fur la riviere des Arcançes. Ce fut au-
fi, comme on peut s'en fouvenir (a),
fur les bords de cette petite riviere
qu'en 1730. les Sauvages Natchez fe re-
tirerent & allerent s'établir, après avoir
détruit tous les François de leur contrée.
Avant de quitter le côté droit du
Fleuve, je remarquerai que quoique
les rivieres qui s'y rendent de ce côté
là, & dont je viens de parler, fem-
blent être paralleles entr'elles, & cou-
rir routes à peu près de l'Oueft à l'Est,
elles fe rapprochent cependant beau-
coup à mefure qu'elles avancent vers
leur fource, & ont leur origine affez
voifine. Ainfi quoiqu'entre l'embou-
chure de la riviere des Arcançes, par
exemple, & celle de la riviere Rouge
dans le Fleuve S. Louis on compte envi-
ron cent trente lieues, à peine les a-t-on

III. pag. (a) Voyez Tome II. Chap. XXXV. pag.
192.

remontées l'une & l'autre l'espace de cent vingt lieues, qu'elles ne sont plus éloignées entr'elles que de vingt ou vingt-cinq lieues tout au plus par terre. Il en est de même de toutes les autres rivières qui ont leur embouchure à la gauche du Fleuve, c'est-à-dire du côté de l'Est.

La plus Septentrionale de ces dernières est la rivière des Illinois, qui prenant sa source aux environs à peu près du lac *Erié* dans le Canada, après avoir couru du Nord-Est au Sud-Ouest l'espace de plus de cent cinquante lieues, va se jeter dans le Fleuve S. Louis au pied du Fort François établi sur cette rivière. Les environs de ce poste sont semés de lacs, où l'on trouve des loutres, des castors & des rats d'eau musqués en abondance. C'est de ce canton que l'on pourroit tirer le meilleur bois de noyer, & le plus propre à être mis en œuvre.

Environ à cinquante lieues plus bas, descendant le Fleuve & tirant au Sud, on trouve toujours sur la gauche une autre grande rivière nommée Ouabache, ou de S. Jérôme. Elle prend sa

source vers
deux cens
cette rivie
ses descend
Peuples du
nos Voyag
siane au C
lienes de se
ve S. Loui
en deux br
d'Ouabache
me. Le cou
tôt de ces d
long; leur
que d'envit
tre. C'étoi
compris en
bitoit autre
pellée du C
truite.

Depuis
qu'à la me
deux ou tr
jettent de
S. Louis. L
n'est éloigr
soixante à
connue sou

source vers les Iroquois, & a plus de deux cens lieues de cours. C'est par cette riviere que les Nations Iroquoises descendent pour faire la guerre aux Peuples du Sud; c'est aussi par-là que nos Voyageurs remontent de la Louisiane au Canada. A douze ou quinze lieues de son embouchure dans le Fleuve S. Louis, cette riviere se partage en deux bras, dont l'un porte le nom d'Ouabache, l'autre celui de S. Jérôme. Le cours de ces deux bras, ou plutôt de ces deux rivieres, est également long; leurs sources ne sont éloignées que d'environ vingt lieues l'une de l'autre. C'étoit dans l'espace de terrain compris entre ces deux rivieres, qu'habitoit autrefois une Nation sauvage appelée du Chat, qui depuis a été détruite.

Depuis cette riviere Ouabache jusqu'à la mer, on ne trouve plus que deux ou trois petites rivieres qui se jettent de ce côté-là dans le Fleuve S. Louis. La plus reculée vers le Nord n'est éloignée de cette premiere que de soixante à quatre-vingt lieues, & est connue sous le nom de riviere à Mar-

got. J'ai dit (a) qu'en 1739. le Commandant général du pays ayant débarqué sur cette petite riviere avec son armée, dans l'expédition qu'il avoit entreprise contre les Chicachas, y fit bâtir un Fort que l'on nomma de l'Assomption, qui fut rasé l'année suivante, après la paix faite avec les Sauvages.

Environ quatre-vingt-dix ou cent lieues plus bas, descendant vers la Capitale, est une autre petite riviere appelée des Yazoux, parce que les Sauvages de ce nom y sont établis. A six lieues de son embouchure dans le Fleuve S. Louis étoit la Concession de feu M. le Blanc, & il y avoit un Fort avec une petite garnison; mais en 1730. ce poste fut détruit par les Sauvages, comme on l'a vû dans ces Mémoires (b). Le Village des Sauvages est à une lieue de l'endroit où cette Concession étoit située; & à côté on voit une colline sur laquelle on prétend que les Anglois

(a) Voyez Tome II. Chap. XXXIX. pag. 233. & suiv.

(b) Voyez Tome II. Chap. XXX. pag. 164.

su
avoient au
ment on y
ques traces.
est navigab
lieues de so
elle se parta
une condui
Enfin en
ve S. Louis
dix lieues a
& vis-à-vis
ris du Vern
Fleuve, un
formé une
Manchaque
dans les tro
dans le tem
ve, elle fer
qui se dégo
Pontchartra

C'est à q
cet endroit
velle Orléa
tion des A
grace du si
Concession
obtinrent c
s'établir da

avoient autrefois un Fort : effectivement on y en remarque encore quelques traces. Cette riviere des Yazoux est navigable jusqu'à quarante - cinq lieues de son embouchure ; après quoi elle se partage en deux branches , dont une conduit aux Chacchoumas.

Enfin en descendant toujours le Fleuve S. Louis sur la gauche , on trouve à dix lieues au-dessous du Bâton rouge , & vis-à-vis de la Concession de M. Paris du Vernay qui est sur la droite du Fleuve , une ouverture de terre qui forme une espèce de riviere appelée Manchaque. Elle est presque à sec pendant les trois quarts de l'année ; mais dans le tems de l'inondation du Fleuve , elle sert d'écoulement à ses eaux , qui se dégorge par - là dans le lac de Pontchartrain & dans le lac S. Louis.

C'est à quinze lieues au - dessous de cet endroit , & à dix lieues de la Nouvelle Orléans , qu'est placée l'habitation des Allemans , qui après la disgrâce du sieur Law ayant abandonné la Concession qu'il avoit aux Arcançes , obtinrent du Conseil la permission de s'établir dans cette contrée. Ils y ont

tous par leur application & par leur travail des habitations très-bien cultivées. Aussi peut-on les regarder comme les Pourvoyeurs de la Capitale, où ils portent toutes les semaines des choux, des salades, des fruits & des herbages ou légumes de toute espèce, sans parler du poisson, du gibier & de la chair de porc salée. Ils chargent leurs voitures le Vendredi au soir vers le Soleil couchant; après quoi se mettant seulement deux ensemble dans chaque pirogue, ils se laissent aller au courant du Fleuve sans être obligés de nager, & arrivent le samedi de bonne heure à la Nouvelle Orléans, où ils tiennent leur marché toute la matinée sur le bord du Fleuve, vendant leurs denrées argent comptant. Ils achètent ensuite ce dont ils croient avoir besoin dans la semaine suivante; & remontant le Fleuve à la nage dans leurs pirogues, ils regagnent le soir leurs habitations chargés de provisions & d'argent qui est le fruit de leurs soins & de leurs peines.

On peut encore compter au nombre des principales rivières de la Louisia-

ne celle d'
François y
& qu'elle
vince du
court du
d'environ
jetter à la
son nom.
gnée de ce
viron quat
est semée c
me l'Isle a
chons, &
quatre à c
entrant à
l'habitatio
Potier; &
bâti sur la
Mobile,
moires (a)
lieues plu
Comman
truire un
d'entrepô
cher cont

(a) Voy

(b) Voy

ne celle de la Mobile, puisque nos François y ont formé des établissemens, & qu'elle sert de bornes à cette Province du côté de l'Est. Cette riviere court du Nord au Sud par l'espace d'environ trois cens lieues, & va se jeter à la mer dans la baie qui porte son nom. Son embouchure est éloignée de celle du Fleuve S. Louis d'environ quatre-vingt lieues par mer, & est semée de plusieurs petites Isles, comme l'Isle aux Chiens, l'Isle aux Cochons, &c. qui occupent un espace de quatre à cinq lieues. On trouve en y entrant à droite sur un petit ruisseau l'habitation d'un nommé Rousseau, Potier; & douze lieues plus haut est bâti sur la gauche le Fort Louis de la Mobile, dont j'ai parlé dans ces Mémoires (a) Environ à cent quarante lieues plus haut est Tombeché, où le Commandant général du pays fit construire un Fort en 1735. pour servir d'entrepôt à l'armée qui devoit marcher contre les Chicachas (b). Tom-

(a) Voyez Tome II. Chap. XVII. pag. 72.

(b) Voyez *ibid.* Chap. XXXVIII. pag.

becbé est une espèce de montagne d'une pierre blanche & tendre : c'est le canton de toute la Province le plus abondant en cédres ; la terre y est aussi très-propre pour la poterie. De-là après avoir fait soixante à soixante & dix lieues toujours en remontant la rivière, on arrive à un endroit appelé *Tibia* dans ces Mémoires (*a*) ; & continuant à monter vers le Nord, à deux journées au-dessus du pays des Chichas est la source de la Mobile, qui sort par trois petits ruisseaux du pied des montagnes qui regnent de-là jusqu'au Mexique. Environ à soixantedix lieues au-dessus de son embouchure dans la mer, elle reçoit du côté de l'Est une autre rivière appelée des Alibamons, sur laquelle à cinquante lieues de cet endroit nos François ont construit un Fort. On assure que ce canton est un des plus beaux pays du monde.

Dans le voisinage sont les peuples Sauvages qu'on nomme Apalaches, dont je crois devoir dire un mot avant

(*a*) Voyez Tome II. Chap. XX XVIII. pag. 217.

de finir
ples N
pays es
dont le
d'Apal
Etat es
les hau
les sépa
fermer
des mi
Nation
jours es
Couch
la Loui
& par d

Il ne
nage d
les ava
dre un
me des
due &
bités
bles pa
guerés
des pla
plées
mieux
se nou

de finir ces Mémoires. Ce sont des peuples Naturels de ce Continent. Leur pays est divisé en six petites Provinces, dont les Chefs reconnoissent tous celui d'Apalache pour leur Souverain. Cet Etat est borné au Nord & à l'Est par les hautes montagnes d'Apalache, qui les séparent de la Caroline, & qui renferment, dit-on, dans leurs entrailles des mines d'or. Au Midi habite une Nation cruelle & barbare, qui est toujours en guerre avec ses voisins; & au Couchant cette contrée est séparée de la Louisiane par le Fleuve du S. Esprit & par quelques petites montagnes.

Il ne manque à ce pays que le voisinage de la mer, pour posséder tous les avantages qui ont coutume de rendre un Etat recommandable. Il renferme des montagnes d'une grande étendue & d'une hauteur prodigieuse, habitées par-tout où elles sont accessibles par un peuple guerrier qui ne vit gueres que de chasse. On y rencontre des plaines & des vallées fertiles, peuplées d'une Nation moins rude & mieux policée, cultivant la terre, & se nourrissant de toutes sortes d'excel-

lens fruits qu'elle produit en abondance. Enfin il y a des lacs & des marais fréquentés d'un grand nombre de familles qui vivent de la pêche.

L'air de ces Provinces n'est pas partout d'une égale température ; le chaud & le froid , les pluies & le beau tems y changent alternativement la face de la terre , & y entretiennent une agréable variété de saisons. Vers la fin de l'Été & au commencement de l'Automne les tonnerres y sont si fréquens & si terribles , que les habitans en mourroient de frayeur , s'il n'y étoient accoutumés. Le vent du Nord y souffle quelquefois d'une manière si impétueuse , que les peuples de la campagne sont souvent obligés de se jeter par terre pour laisser passer sa plus grande furie.

Du côté du Nord, le sommet des montagnes est couvert de neiges plus de la moitié de l'année : elles ne se fondent que dans les plus grandes chaleurs de l'été ; & alors les torrens qui descendent du haut de ces montagnes , inondent les plaines , & causent de grands désordres dans les campagnes.

Mais out
bien-tôt
où ils pa
qui eng

Trois
dans les
grasse d
grand ra
des mo
facile à
arrosé
dent.

Les té
chées fo
beaux ar
& d'une
des pins
chênes ,
espèce
le goût
grand n
encore
arbres f
les noy
lement
ont app
des fig
gers , c

Mais outre que ces débordemens sont bien-tôt écoulés , ils laissent par-tout où ils passent un limon bienfaisant , qui engraisse la terre & la fertilise.

Trois de ces Provinces sont situées dans les vallées , & cultivent une terre grasse difficile à labourer , mais d'un grand rapport ; au contraire à la pente des montagnes le terrain est léger & facile à remuer , parce qu'il est par-tout arrosé de ruisseaux qui en descendent.

Les terres qui n'ont point été défrichées sont couvertes d'une infinité de beaux arbres , la plûpart d'une hauteur & d'une grosseur démesurée. On y voit des pins , des cédres , des cipres , des chênes , des sassafras , des *Tapaikas* , espèce d'arbre dont l'écorce a presque le goût & l'odeur de la canelle , & un grand nombre d'autres qui n'ont point encore de nom parmi nous. Quant aux arbres fruitiers , outre les châtaigniers , les noyers , &c. qui croissent naturellement dans les forêts , les Anglois y ont apporté de la Caroline des cocos , des figuiers , des bananiers , des orangiers , des grenadiers , des citronniers ,

des poiriers & des pommiers de différentes espèces, même des cerisiers, des pruniers, des pêchers & des abricotiers; & ces arbres y ont tellement multiplié, qu'ils y sont à présent aussi communs qu'à la Virginie, & dans quelque autre Colonie que ce soit de l'Amérique Septentrionale.

Toutes les plantes odoriférantes telles que le laurier, le myrte, le romarin & la fauge, y croissent en perfection, ainsi que les œillets, les tulipes, les violettes, les lys, les roses & toutes les plus belles fleurs. Les fraises, les framboises & les bluets naissent dans les bois sans êtres cultivés; on y trouve des noisettes, des groseilles rouges & blanches, & une infinité d'autres petits fruits bons à manger.

Il croît par-tout dans cette contrée une si grande abondance de ris, de maïs, de millet, de pois, de fèves & autres légumes de toute espèce, que les habitans de la plaine & des vallées en recueillent suffisamment, non-seulement pour leur nourriture, mais encore pour en fournir à leurs voisins qui demeurent dans les montagnes; ceux-ci

leur donne
cieuses de
cerfs, de
autres an
qu'ils pre
potageres
bres, les
néralemen
dans ce pa
cune autre
que l'on y
les cultivate

Les ani
communs
cerfs, che
chamois.
pins, do
blanche:
faire les p
ver; ils s
férentes c
grace à l
maux far
dans le p
tans des
nuelleme
au loin c
on dans

leur donnent en échange des peaux précieuses de martes, de renards, de cerfs, de chamois, d'ours, de tigres & autres animaux féroces ou sauvages qu'ils prennent à la chasse. Les herbes potageres, les racines, les concombres, les melons, les citrouilles & généralement tous les légumes viennent dans ce pays aussi facilement qu'en aucune autre contrée du monde, pourvû que l'on veuille se donner la peine de les cultiver.

Les animaux à quatre pieds les plus communs dans ces Provinces sont les cerfs, chevreuils, sangliers, daims & chamois. On y prend beaucoup de lapins, dont la peau est parfaitement blanche: les Sauvages s'en servent pour faire les paremens de leurs habits d'hiver; ils sçavent aussi les teindre en différentes couleurs pour donner plus de grace à leur parure. A l'égard des animaux farouches, il est rare d'en voir dans le plat pays, parce que les habitans des montagnes leur font continuellement la guerre, & les repoussent au loin dans les solitudes. Aussi voit-on dans ce pays les troupeaux de mou-

tons, de chevres & de vaches qu'on y a amenées, paître en assurance au milieu des prairies, sans avoir besoin d'aucun garde.

On trouve presque par-tout chez les Apalaches des coqs d'Inde, des poules pintades qu'on peut appeller à juste titre les phaisans de ce pays, des perdrix, des ramiers, des tourterelles, des oiseaux de proie, des aigles, des oies sauvages, des cignes, des cannes, des aigrettes, des passereaux blancs, & une infinité d'autres oiseaux de toute espèce. Comme ces peuples habitent à sept ou huit journées de la mer, ils ne connoissent que des poissons d'eau douce : en revanche ceux-ci sont fort communs dans leurs lacs & dans leurs rivières, très-nourrissans, d'un excellent goût, & d'une figure qui approche beaucoup de celle de nos carpes, de nos perches, de nos barbeaux & de nos brochets ; ils pêchent aussi des anguilles, des crabes, des écrevisses, même des castors, & des loutres qui ont la peau parfaitement noire & luisante. En un mot on peut dire que sans sortir de chez eux, ces Sauvages ont tout

su
ce qui est
non-seule
agréable

On voi
& par tou
quels ava
de tirer d
tion a fô
soit perm
abregé du
François
ges de cet
petit écar
tion à ces
l'agrandis

La poli
posé de s'
Provinces
truisant le
bitent ; il
détruits e
Soto fut c
grands eff
dans la da
à la tête
trois cen
vrai qu'il
d'un Con

ce qui est nécessaire pour rendre la vie non-seulement commode, mais même agréable

On voit par ce que je viens de dire & par toute la suite de ces Mémoires, quels avantages le Royaume est en état de tirer de l'établissement que la Nation a formé à la Louisiane. Qu'il me soit permis de finir par un parallèle abrégé du procédé des Espagnols & des François à l'égard des Nations sauvages de cette partie de l'Amérique; ce petit écart servira peut-être d'instruction à ces derniers pour le maintien & l'agrandissement de leurs Colonies.

La politique des Espagnols s'est proposé de s'assurer la possession de ces Provinces en les conquérant, & en détruisant les Naturels du pays qui les habitent; ils se sont trompés, & se sont détruits eux mêmes. Dom Fernand de Soto fut celui d'entr'eux qui fit les plus grands efforts pour s'en rendre maître, dans la descente qu'il fit dans ce pays à la tête de quinze cens hommes & de trois cens cinquante chevaux. Il est vrai qu'il le parcourut avec la rapidité d'un Conquérant, livrant par-tout de

308 *Mémoires Historiques*

nouveaux combats, & sacrifiant à son ambition un très-grand nombre de Sauvages. Mais ce Capitaine aventurier s'affoiblissoit lui-même par ses victoires & par ses conquêtes : le nombre de ses Soldats diminueoit insensiblement ; les fleches & les massues lui en massacroient toujours quelques-uns, les fatigues & les maladies lui en enlevoient beaucoup d'autres : cependant il rencontroit à chaque pas de nouvelles Nations à combattre & à détruire. Las enfin de vaincre & de courir, & commençant à se repentir de n'avoir pas construit lors de son débarquement quelque Fort propre à lui servir de retraite dans l'occasion, il mourut dans le tems qu'il se préparoit à réparer la faute qu'il avoit faite. Après sa mort ceux de ses Soldats qui restoient en petit nombre firent encore quelques courses infructueuses, jusqu'à ce que résolu enfin de se retirer, ils s'embarquerent sur une grande riviere qui étoit vrai-semblablement le Fleuve S. Louis, harcelés sans cesse par les Sauvages qui s'étoient ligués pour achever de détruire ces

Etranger
poursuiv
eut port
rent le M

Les F
établis
voies de
une pre
les Nati
& cette
la fuite
au-delà
S. Loui
du post
la Ville
tion po
que da
souvent
Iroquoi
cipes la
tions all
loient d
conqué
font-ils
amis. L
le bonh
d'un go
d'alliés

Etrangers, & qui ne cessèrent de les poursuivre que lorsque le Fleuve les eut portés à la mer, d'où ils gagnèrent le Mexique.

Les François au contraire ne se sont établis dans ces climats que par les voies de la douceur; le Canada en est une preuve. Ils ont fait alliance avec les Nations sauvages de ces contrées; & cette alliance s'est si fort accrue dans la fuite, qu'elle s'étend aujourd'hui au-delà des lacs, & jusqu'au Fleuve S. Louis. Mais ils s'assurèrent d'abord du poste de Québec, devenu depuis la Ville Capitale de tout ce que la Nation possède de ce côté-là. Il est vrai que dans les commencemens on eut souvent des démêlés avec les Nations Iroquoises; mais ils avoient pour principes la nécessité de défendre les Nations alliées que ces peuples cruels vouloient détruire, & non le dessein de conquérir: aussi ces mêmes Iroquois sont-ils devenus depuis nos meilleurs amis. La sagesse des Gouverneurs fait le bonheur des Colonies; la douceur d'un gouvernement paisible attire plus d'alliés & plus de sujets, que la force

& les conquêtes. Les guerres détruisent également ceux qui les entreprennent, & ceux contre qui elles sont entreprises : la défense se tourne souvent en attaque ; & l'on voit quelquefois les attaquans réduits eux-mêmes à demander la paix, après avoir été les premiers à la rompre. Tant que la nouvelle France a été en guerre, elle n'a point étendu ses découvertes, & son commerce en a souffert ; à peine lui a-t-il été permis de jouir de la paix, que l'un & l'autre a prospéré : en peu d'années la Colonie s'est si fort accrue, que du tems du Baron de la Hontan le nombre des François de l'un & de l'autre sexe dont elle étoit composée, alloit à cent quatre-vingt mille ames.

Pour faire dans ce pays des établissemens solides, il faut suivre l'exemple de ce dernier & de Messieurs de la Salle & de Tonty. Ces héros du Canada armés en guerre, présentoient & recevoient par-tout le Calumet de paix ; quelques petits présens qu'ils faisoient de tabac, de rassade & autres bagatelles aux Chef des Nations par où ils passoient, étoient récompensés sur

le champ
être obl
sions, ils
sept cens
air de con
moignoie
se rencor
politique
d'être to
surprises.
loi : chez
leurs, la
té, & po
toujours
construits
autres, q
ter. Il fa
doucemen
les régale
de petits
d'en faire
eux de bo

La pol
que quelq
sent en n
Colonie
tement,
ble d'e. vo

le champ par quantité de vivres : sans être obligés de se charger de provisions, ils avoient le talent de faire six à sept cens lieues. Cependant malgré cet air de confiance, que ces Voyageurs témoignoiēt aux peuples Sauvages qui se rencontroient sur leur route, leur politique étoit de se défier d'eux, & d'être toujours en garde contre leurs surprises. Les Sauvages n'ont ni foi ni loi : chez eux, plus que par-tout ailleurs, la défiance est la mere de la sûreté, & pour les tenir en bride, il est toujours à propos d'avoir des Forts construits à certaine distance les uns des autres, qui les obligent à nous respecter. Il faut en même tems les traiter doucement, les appeller comperes, les régaler dans l'occasion & leur faire de petits présens ; c'est le vrai moyen d'en faire des amis, & de traiter avec eux de bonne foi.

La politique demanderoit même, que quelques-uns de nos François prissent en mariage des filles Sauvages ; les Colonies s'augmenteroient plus promptement, parce qu'il n'est pas possible d'envoyer dans ce pays un aussi

312 *Mémoires Historiques, &c.*
grand nombre de femmes que d'hommes. Ces alliances feroient plaisir aux Naturels du pays ; & les nouvelles mariées s'accoutumant aux manieres & au langage de leurs époux , non-seulement serviroient d'interprètes , mais pourroient même engager leurs parens à apprendre la langue Françoisé , pour négocier plus facilement. Mais il faut que la bonne foi regne dans ces alliances : car comme on a pû le voir par la suite de ces Mémoires , les Sauvages sont infiniment sensibles aux outrages , & fort prompts à se venger.

F I N.



T
DES

Cont

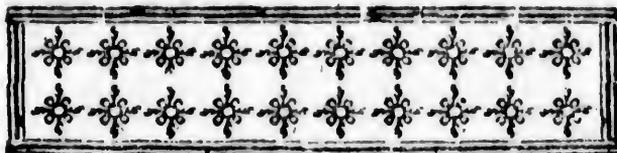
CHA
ment
phin

CHAP.
sacob
Fran

CHAP.
nent
font

CHAP.
Fran
Tome

, &c.
d'hom-
isir aux
les ma-
eres &
on-feu-
s, mais
s parens
e, pour
s il faut
s allian-
ir par la
sauvages
atrages,



T A B L E

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Second
Volume.

CHAPITRE I. *Premier établisse-
ment de la Colonie à l'Isle Dau-
phine ; description de cette Isle,*

pag. 4

CHAP. II. *Prise du Fort de Pen-
sacole sur les Espagnols par les
François,*

9

CHAP. III. *Les Espagnols repren-
nent Pensacole ; tentative qu'ils
font sur l'Isle Dauphine.,*

12

CHAP. IV. *Arrivée d'une Escadre
Françoise à l'Isle Dauphine ; se-*

Tome II.



314 T A B L E

conde prise de Pensacole par les
François , 18

CHAP. V. Arrivée d'un Vaisseau
chargé de Filles à l'Isle Dau-
phine , 29

CHAP. VI. Second établissement de
la Colonie au vieux Billoxi ,
32

CHAP. VII. Troisième établisse-
ment de la Colonie au nouveau
Billoxi , 38

CHAP. VIII. Dispersion des Con-
cessionnaires ; établissement des
postes François à la Louisiane ,
43

CHAP. IX. Etablissement de la
Nouvelle Orléans ; description
de cette Capitale , 46

CHAP. X. De la Monnoie du
Pays , 53

CHAP. XI. Du poste de la Ba-
lise , 57

CHAP. XII. Du poste des Nat-
chez , ou du Fort Rosalie , 60

DE

CHAP.
toc

CHAP.
can

CHAP.
noi

CHAP.
sou

CHAP.
bile

CHAP.
mi

Or
Con

CHAP.
des

çois
pre

CHAP.
la

ble

che
CHAP.

DES CHAPITRES. 315

	CHAP. XIII. Du Fort des Naqui-	
	toches,	65
	CHAP. XIV. Du poste des Ar-	
	canças,	67
	CHAP. XV. Du Fort des Illi-	
	nois,	71
	CHAP. XVI. Du poste des Mis-	
	souris,	74
	CHAP. XVII. Du Fort de la Mo-	
	bile,	78
	CHAP. XVIII. Arrivée des Com-	
	missaires du Roi à la Nouvelle	
	Orléans ; établissement d'un	
	Conseil dans cette Capitale,	81
	CHAP. XIX. Premières hostilités	
	des Sauvages contre les Fran-	
	çois ; un parti de Chicachas sur-	
	prend une cabane Française,	84
	CHAP. XX. Un des Directeurs de	
	la Concession de Ste. Catherine	
	blessé par les Sauvages Nat-	
	chez,	93
	CHAP. XXI. Continuation des ho-	
		Oij

par les
18
Caisseau
Dau-
29
ment de
illoxi,
32
ablisse-
ouveau
38
es Con-
ment des
isiane,
43
de la
ription
46
oie du
53
la Ba-
57
Nat-
e, 60

- stilités de la part des Sauvages ;
le Commandant du Pays marche
contre eux ,* 98
- CHAP. XXII. *Rappel du Comman-
dant du Pays en France ; perte
du Vaisseau la Bellone ,* 114
- CHAP. XXIII. *Nouvelles brouil-
leries avec les Sauvages Nat-
chez ,* 117
- CHAP. XXIV. *Arrivée d'un nou-
veau Commandant à la Capita-
le ; le sieur Chopart est envoyé
aux Natchez .* 123
- CHAP. XXV. *Conduite du sieur
Chopart ; origine de la dernière
guerre des Natchez ,* 128
- CHAP. XXVI. *Conduite des Nat-
chez & leur résolution sur la
proposition du sieur Chopart ,*
134
- CHAP. XXVII. *Massacre général
des François par les Natchez ,*
138
- CHAP. XXVIII. *Suite du massa-*

cre ;
rent .
CHAP. .
vages
cruau
CHAP. .
gent
imite
Fran
CHAP. .
tas ,
Conse
les Sa
massa
CHAP. .
pitale
arrive
lier d
eux ,
CHAP. .
étas a
furent
CHAP. .
valier

DES CHAPITRES. x

- cre ; François qui en échappèrent , 146
- CHAP. XXIX. Conduite des Sauvages après le massacre ; leurs cruautés , 153
- CHAP. XXX. Les Natchez engagent les Sauvages Yazoux à les imiter ; nouveau massacre des François par ces derniers , 160
- CHAP. XXXI. Conduite des Chactas , & leur mécontentement ; Conseils fréquens que tiennent les Sauvages Natchez après le massacre , 165
- CHAP. XXXII. On reçoit à la Capitale la nouvelle du malheur arrivé aux Natchez ; le Chevalier de Loubois marche contre eux , 170
- CHAP. XXXIII. Arrivée des Chactas aux Natchez ; ce qu'ils y firent , 181
- CHAP. XXXIV. Arrivée du Chevalier de Loubois aux Natchez ;

318 T A B L E

- succès de son expédition, 183*
 CHAP. XXXV. *Retraite des Natchez ; continuation de leurs hostilités, 191*
 CHAP. XXXVI. *Troubles à la Nouvelle Orléans ; le Commandant Général marche contre les Natchez, 201*
 CHAP. XXXVII. *Arrivée d'un nouveau Commandant à la Capitale ; nouveaux préparatifs de guerre, 209*
 CHAP. XXXVIII. *Première expédition contre les Chicachas ; attaque d'un de leurs Forts, 214*
 CHAP. XXXIX. *Nouvelle expédition contre les Chicachas ; Paix faite avec ces Sauvages, 232*
 CHAP. XL. *Des Esclaves Nègres, 240*
 CHAP. XLI. *Nouvelles découvertes pour arriver à la Mer de l'Ouest par la Riviere des Mis-*

DES

souri
 CHAP. X
ment
couve
qualit

Fin de
 du

DES CHAPITRES. 319

<i>souris ,</i>	246
CHAP. XLII. <i>Servant de Supplément à ce qui a été dit de la découverte de la Louifiane , & des qualités de ce Pays ,</i>	254

Fin de la Table des Chapitres
du fecond Volume.

*Fautes à corriger dans les deux
Volumes.*

T O M E I.

- P** Age 4. lignes 24. Bayon, lisez par tout, Bayou.
 Pag. 113. lig. dern. planche, lis. planchers.
 Pag. 131. lig. 7. les pays, lis. le pays.
 Pag. 132. lig. dern. une matiere aussi, ajoutez, delicate.
 Pag. 173. lig. antepen. pressa, lis. pressant.
 Pag. 188. lig. 12. Tallabé, lis. Tarliba.
 Pag. 208. lig. 17. François, lis. Sauvage.
 Pag. 212. lig. 23. Brontin, lis. par-tout, Brourin.

T O M E II.

- Pag. 4. lig. 8. quatre-vingt-huit, lis. quatre-vingt-dix huit.
 Pag. 9. lig. 16. quatorze lieues, lis. vingt-neuf lieues.
 Pag. 73. lig. 23. cinq cens lieues, lis. deux cens quatre-vingt quatre lieues.
 Pag. 96. lig. 13. le sieur Payon, lis. par-tout, le sieur Payou.
 Pag. 114. lig. 9. de Lonbois, lis. de Loubois.

APPRO-

A P

J'AI le
le Ch
pour tit
la Louisi
plaisir au
l'établisse
Pays. A

PRI

LOUIS
DE FRA
amés & féa
Cours de I
ordinaires
Prevôt de P
Lieutenants
qu'il appar
CLAUDE-JE
braire à Par
roit faire in
Ouvrages q
HISTORIQU
DEPUIS 16
GRANDE P
Tome I

A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre : *Mémoires Historiques sur la Louisiane* , & j'ai crû qu'il feroit plaisir au Public en l'instruisant de l'établissement de nos Colonies en ce Pays. A Paris ce 15 Novembre 1752.

SIMON.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand - Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, notre bien amé CLAUDE-JEAN-BAPTISTE BAUCHE, Fils, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il desiroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, M É M O I R E S HISTORIQUES CONTENANT CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS 1687. JUSQU'A PRÉSENT DANS UNE GRANDE PARTIE DU GRAND CONTINENT DE

Tome II.

P

deux

ar tout,

f. plan-

ys.

ssi, ajou-

ressant.

cliba.

auvage.

r - tout,

lis. qua-

f. vingt-

lis. deux

ues.

lis. par-

de Lou-

APPRO-

L'AMÉRIQUE, NOMMÉE LA PROVINCE DE LA LOUISIANE; *L'Esprit des Beaux Arts, ou Histoire raisonnée du Goût; Conférence sur les Ordonnances des Donations entre-vifs, des Testamens & des Substitutions:* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège sur ce nécessaires; A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement, ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout-au-long sur les Re-

gistrés de
Imprime
de la date
Ouvrages
non aillen
re, confes
tachée pou
l'Impétra
glements
du 10 Av
vente, l
Copie à
ront remi
tion y au
très-cher
France le
sera ensui
notre Bibl
de notre
de notred
celier de F
un dans c
valier Gar
Comman
de nullité
quelles vo
jouir l'Exp
ment & pa
soit fait
Voulons q
sera impr
ment ou à
pour d'ime
lacionnées

gistrés de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; en bon papier & beau caractère, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de Copie à l'impression desdits Ouvrages seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur de la Moignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de la Moignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux copies collationnées par un de nos amis & féaux Con-

seillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au Premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : C A R tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles, le trentième jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cens cinquante-deux, & de notre Règne le trente-huitième. Par le Roi en son Conseil, SAINSON.

Registré sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 103. Fol. 77. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, ce 12 Mars 1753.

J. HERRISSANT, *Adjoint.*



A B B
l'Av

vol. in

Abregé

de Lo

— De l

vol. in

— Lem

— De l'

avec le

— De l'

niel, 1

Agricultu

fig. 17

Alcoran d

2 vol. in

Antiquité

avec le

— La m

— Le Su

Arithméti

Art d'aime

fig. 17

Aventures

vol. in-1



*Livres imprimés, ou qui se trouvent en
nombre chez le même Libraire.*

A.

- A**BBASSAÏ, Histoire Orientale, par
l'Auteur du Triomphe de l'Amitié, 3
vol. in-12. petit format, 1753.
- Abrégé de l'essai sur l'entendement humain
de Lockr, trad. de l'Anglois, in-12.
- De l'Hist. de France, par Mezerai, 4
vol. in-4^o. fig.
- Le même, 13 vol. in-12. fig.
- De l'Hist. de France, par de Brianville,
avec les Portraits, in-12.
- De l'Hist. de France, par le P. Da-
niel, 12 vol. in-12. 1751.
- Agriculture parfaite d'Agricola, 2 vol. 8^o.
fig. 1752.
- Alcoran de Mahomet, trad. par Du-Ryer.
2 vol. in-12.
- Antiquité expliquée par le P. Monfaucon,
avec le Supplém. 15. vol. in-fol.
- La même, gr. pap.
- Le Supplém. séparé. gr. & pet. pap.
- Arithmétique de le Gendre. in-12.
- Art d'aimer d'Ovide, N. trad. en vers, in-8^o.
fig. 1751.
- Aventures du Chevalier de Beauchene, 2.
vol. in-12. fig.

Püj

— D'Ulisse dans l'Isle d'Æxa, par M. Marin, 2 vol. 12. 1752.

B.

BALINGHEM, *Loci communes Scripturae Sacrae*, in-fol.

Barrellier, *Historia Plantarum*, in-fol. cum fig.

Bibliothèque Critique, par de Sain-Jore, 4 vol. in-12.

— Curieuse & instructive, par le P. Menetrier, 12.

— Des jeunes Négocians, par M. de la Rue, 4°. 1741.

C.

CICERO de *Amicitia*, in-32. 1750.

Ciel reformé. Essai de trad. du *Spaccio della Bestia Trionfante*, di Jord. Bruno, 8°. 1750.

Codes Civil, Criminel, Commerce, Committimus, & Ordonnances de Louis XV. in-24.

Conférences des Ordonnances par Bornier, 2 vol. 4°.

— De l'Ordonnance des Donations, avec des réfutations des Auteurs Modernes, par M. Damours, Avocat aux Conseils. 8. 1753.

Connoissance des chevaux, par Saunier. fol fig.

Consultations Canoniques sur les Sacremens, où l'on explique ce qu'il y a de plus important dans les Commandemens de Dieu

& d
vrag
Com
Gibe
— L'
en
tion
4 vo
— La
— L'
— Le
Cours
New
2 vo
Coutu
— d'
4°.
— de
— de
— de
— de
Critiqu
Eccl

D
D
Descrip
land
— du
des
— Hi
man
Délices

& de l'Eglise, dans les Loix Civiles, Ouvrage nécessaire aux Officiaux, Curés, Confesseurs & Jurisconsultes, par M. Gibert, 12 vol. 12. 1750.

— L'on vend séparément les Sacremens en général, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, 4 vol. 12.

— La Pénitence, 4 vol. 12.

— L'Ordre, 2. vol. 12.

— Le Mariage, 2 vol. 12.

Cours de Chimie suivant les principes de Newton & de Stall, par M. de Senac, 2 vol. 12.

Coutume d'Arras, Bapaume, &c. 4°.

— d'Auxerre, par le Née de la Rochelle, 4°. 1749.

— de Paris, par le Maire, fol.

— de S. Omer, 4°.

— de Picardie, 2 vol. fol.

— de Vermandois, 2 vol. fol.

Critique de la Bibliothèque des Auteurs Ecclés. de Dupin, par Simon, 4 vol. 8°.

D

DAE O U M E R *Philosophia*, 4 vol. 12.

Description de la Livonie, 12.

Description du Brabant & de la Flandre Holland. avec les Plans des Villes, 12. fig.

— du Cap de Bonne-Espérance, avec l'Hist. des Hottentots 3 vol. 12. fig.

— Historique & Géographique de la Normandie 2 vol. 4°. fig.

Délices de la France, 3. vol. 12. fig.

- Devoirs de l'Homme & du Citoyen , tra
de Puffendorf , per Barbeyrac , 2 vol 12.
- Dialogues d'Oratius Tubero , par la Motte-
le-vayer , 2 vol. 12.
- Dictionnaire Chronol. Géograph. & de Ju-
risprudence , des Maréchaussées de France ,
par M. de Bauclas , 4 vol. 4°. avec ar-
moiries. *Les deux prem. vol. paroissent
actuellement.*
- Extrait du même Dictionnaire , in-4°.
- La suite incessamment.
- Comique , Satyrique & Proverbial ;
par le Roux , 8°. 1750.
- Hist. & Critique de Bayle , 5. vol. fol.
- Universel des Animaux Terrestres , Aë-
riens & Aquatiques , ou tout le regne ani-
mal , 3 vol. fol. fig. sous presse.
- Impérial , en 4 Langues , Allemand ,
Italien , Latin , François , par Veneroni ,
2 vol. 4°.
- Néologique , par l'Abbé Desfontaines ,
in-12.
- Économique , par Chomel , 4 vol. fol.
- Le Supplément séparément , 2 vol. fol.
- Universel de Trévoux , 7 vol. fol. 1752.
- Supplément audit Livre pour les ancien-
nes Editions , fol. 1752.
- Droit de la Nature & des Gens , trad. de Puf-
fendorf , par Barbeyrac , 3 vol. 4°.

E.

ECOLE des Filles , ou les Mémoires de
Constance , par l'Auteur de***. 4 vol. 12.
petit format , 1753.

Educat
de
de P
175
Effets
& du
Effusio
vol.
Elémér
4°. f
— Le
— de
2 vol
— d'H
la cor
gelat
Eloge d
fig. 1
Esprit d
du G
Essais de
Note
— de l
fig. 1
— sur
4 vol
— sur
ces &
vol.
— sur
— sur
sur l'
Etat de
Com
1752

- Education du Marquis de *** ou Mémoires de la Comtesse de Zurlac, par Madame de Puisieux, 1. vol. 12, petit format, 1753.
- Effets du Tempérament, ou Hist. de Julie & du Comte de *** 2 vol. sous presse.
- Effusions de cœur, par D. Morel Bened. 5 vol. 12.
- Elémens de Géométrie, par de Malézieux, 4^o. fig.
- Les mêmes, 8^o.
- de Philosophie Moderne, par Massuet, 2 vol. 12. fig. 1752.
- d'Hippiatrique; ou Nouv. Principes sur la connoissance des Chevaux, par M. Bourgelat, 2 vol. 8^o. 1750.
- Eloge de la Folie, nouv. trad. in-4^o. & in-12. fig. 1751.
- Esprit des Beaux Arts, ou Histoire raisonnée du Goût, 2 vol. 12. 1753.
- Essais de Michel Sgr. de Montaigne, avec les Notes de Coste, 3 vol. 4^o.
- de Physique, de Mussembroeck, 2 vol. 4^o. fig. 1751.
- sur l'Entendement humain par Locke, 4 vol. 12.
- sur l'Hist. des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts, par M. de Carleucas, 4 vol. 8^o.
- sur la santé, trad. de Cheyne, sous presse.
- sur l'Intérêt des Nations en général, & sur l'homme en particulier, 12. 1749.
- Etat de la France par Généralités, par le Comte de Boulainvilliers, 8. vol. 12, 1752.

Etat de la France avec le nom des Officiers de
la Maison du Roi, &c. 6 vol. 12.

Extrait des Actes de Rymer, par Rapin
Thoyras, 4^o.

F.

FABLE des Abeilles, ou les Fripons de-
venus honnêtes gens; trad. de l'Anglois,
4 vol. 12. 1750.

G.

GEOMETRIE-Pratique, par Daudet,
3 vol. 12. fig.

Gierusalemme Liberata, di Tasso, 2 vol. 12.

Grammaire Allemande & Françoisse, 12.

Guide des Chemins du Royaume de Fran-
ce, avec les différentes Routes, 12.

H.

HARDUINUS, in *Noyum Testamen-*
tum, fol.

Hexameron Rustique de la Motte-le-Vayer,
12.

Histoire Critique de la Monar. Franç. dans
les Gaules, par l'Abbé Dubos, 2 vol. 4^o.

— La même, 4 vol. 12.

— de la Philosophie, par M. Deslandes, 4
vol. 12. 1753.

— d'Angleterre, de Rapin Thoyras, con-
tinué jusqu'à présent, 16 vol. 4^o. 1749.

— de Charles XH. Roi Suède, par M.
de Voltaire, 12.

— La même, par Gustave Adlerfeld, 3 vol.
12. fig.

- de France , par le P. Daniel , nouvelle Edition , augmentée des Vies de Louis XIII. & de Louis XIV. 4^o. *sous presse*.
- de Hérodote , par l'Abbé Bellanger , avec des Notes , & revue par M. *** *sous presse*.
- De la danse Sacrée & Profane , par Bonnet, 12.
- de la Jurisprudence Rom. par M. Terrasson , fol. 1750.
- de la Musique , par M. Bonnet, 12.
- de la Navigation , trad. de l'Angl. 2 vol. 12.
- de Languedoc par les PP. Bened. 5 vol. fol.
- La même abrégée , 6 vol. 12.
- de la Nouvelle France , ou du Canada , par le Pere Charlevoix 3 vol. 4^o. fig.
- La même , 6 vol. 12 fig.
- de la Pairie de France & du Parlement de Paris , par M. de Boulainvilliers , 2 vol. 12. 1753.
- de l'Eglise en abrégé , par M. Dupin , 4 vol. 12.
- Profane , par le même , 6 vol. 12.
- de M. de Thou , 16 vol. 4^o.
- La même , gr. pap.
- des Anciens Traités de Paix , par Barbeyrac , Amst. fol.
- des Aventuriers Filibustiers , 4 vol. 12. fig.
- des deux Triumvirats , 4 vol. 12.
- des Drogues , par Pomet , 2 vol. 4^o. fig.
- des Guerres d'Italie , par Guichardin , 3 vol. 4^o.

- La même, *gr. pap.*
- des Révolutions d'Angleterre, par Burnet, avec la suite, 7 vol. 12. fig.
- Les Tom. 5, 6, 7, séparément.
- de Louis XIII. par le Vaffor, 18 vol. 12. 1710.
- La même, 6 vol. 40.
- de Naples, trad. de Giannone, 4 vol. 40.
- du Concile de Bâle, par Lenfant, 2 vol. 40. fig.
- de Pise, par le même, 2 vol. 40. fig.
- du Droit Public, Ecclesiastique, Franç. 2 vol. 12. fig.
- du Japon par le P. Charlevoix, 6 vol. 12. 1753.
- du Paraguai, par le même, *sous presse.*
- du Prince Eugène, 5 vol. 12. fig.
- Et Conquêtes des Portugais, par le P. Laffiteau, vol. 4. fig.
- La même, 4 vol. 12 fig.
- Histoire Navale d'Ang'eterre, trad. de l'Anglois, 3 vol. 40. 1751.
- Sacrée, par M. de Brianville, avec les Figures de le Clerc, 3 vol. 12. *sous presse.*
- Secrette des Femmes Galantes de l'Anti-quité, 6 vol. 12.
- Les Tom. 4, 5 & 6, se vendent séparément.

I.

I Mitatio Christi, Léonard, in-32.
 Institution d'un Prince, par M. Duguet,
 4 vol. 12.

— Ec
 Gibe
 Introd
 le B
 Journa
 — Le
 — L

L E
 à
 175
 — de
 Let
 2 v
 — de
 — d
 Por
 No
 174
 — &
 12
 — N
 — fu
 Ma
 — fu
 nés
 12
 — fu
 2 v
 — A
 fig
 Lettre
 gid

- **Ecclésiastiques & Bénéficiales**, par M. Gibert, 2 vol. 4^o. 1750.
 Introduction à l'Histoire de l'Univers, par le Baron de Puffendorff, 11 vol. 12.
 Journal des Audiences, 6 vol. fol.
 — *Le sixième Volume séparément.*
 — *Le septième volume sous presse.*

L.

- L** ETTRES sur divers écrits contraires à la Religion & aux mœurs, 2 vol 12. 1751.
 — de Ninon de l'Enclos, augment. de 43 Lettres & d'un nouv. abrégé de sa Vie, 2 vol. 12. 1752.
 — de Voiture, 2 vol. 12.
 — du Baron de Busbec, Ambassadeur à la Porte & à la Cour de France, avec des Notes Historiques & Politiques, 3. vol. 12. 1748.
 — & Mémoires du Baron de Polnitz, 5 vol. 12.
 — Nouvelles de Patin, 2 vol. 12.
 — sur le progrès des Sciences, par M. de Maupertuis 12. 1751.
 — sur les Anc. Parlemens ou Etats Généraux, par M. de Boulainvilliers, 3 vol. 12. 1753.
 — sur les Sourds & Muets, par M. D*** 2 vol. 12. 1751.
 — Addition servant d'éclaircissement, 12. fig.
 Lettres sur les vrais principes de la Religion, 2 vol. 12.

Loix Civiles de Domat , avec le *Legum Do-*
lectus , 2 vol. fol.

M.

MANIERE de négocier avec les Sou-
verains , par de Callières , aug. 2 vol.

12. 1750.

Médailles du Cabinet de la Reine Christine ,
fol. fig.

Mémoires de Bassompierre 4 vol. 12.

— de Gourville , 2 vol. 12.

— de Joly , 2 vol. 12.

— de Mademoiselle de Montpensier , 8 vol.
12.

— de M. de la Farre pour servir à l'His-
toire de Louis XIV. 12.

— de l'Abbé de Choisy, pour servir à la mê-
me Histoire, 12.

— de Montgon , 6 vol. 12.

— de Pierre le Grand 5 vol. 12.

— de Sully , 12 vol. *petits in-12.*

— pour servir à l'Histoire de l'Europe depuis
1740 jusqu'à présent , 4 vol. 12. 1749.

— pour servir à l'hist. de Brandebourg, Amst.
1752. 4^o. *gr. pap. fig.*

— Les mêmes , 2 vol. 12.

Mémorial de Paris & de ses environs, la Liste
des Tableaux du Palais Royal , un Itine-
raire des Routes de France , & une des-
cription abrégée de la France , 2 vol. 12.

1749.

Monde (le) Enchanté de Balthasar Becker ,
avec le Traité des faux Dieux , 5 vol. 12.

N^O
G
Novum

Ⓔ

— de

— de

vol.

— de

— Le

— de

— de

12.

— de

— L

— L

— de

— d

— I

— &

P

Postu

du

Prati

—

la

—

N.

NOVITIUS, seu Dictionarium Lar.
Gal. Auctore Magnès, 2 vol. 4°. 1750.
Novum Testamentum, Paris. 24.

O.

OUVRES de Bacquet, par de Ferriere,
2 vol. fol.

— de Loiseau, fol. sous presse.

— de Madame la Marquise de Lambert, 2
vol. 12. 1751.

— de Moliere, 8 vol. 12. 1

— Les mêmes, 6 vol. 4°.

— de Pasquier, 2 vol. fol.

— de Pierre & Thomas Corneille, 11 vol.
12.

— de Racine, 2 vol. 4°.

— Les mêmes, 2 vol. 12.

— Les mêmes, 3 vol. 12.

— de Saint Evremont, 12 vol. 12.

— diverses de Bayle, 4 vol. fol.

— Le quatrième Volume séparément.

— & Poësies de Regnier, 2 vol. 12. 1750.

P.

POÉSIES de Madame de la Suze, 5 vol.
12.

Postulant, ou nouv. méthode pour l'étude
du Latin 8°. 1750.

Praticien François de Lange, 2 vol. 4°.

— Universel de Couchot, revû par M. de
la Combe, 2 vol. 4°.

— Le même, 6 vol. 12.

R.

R ACCOZZA di Rime Italiane, 2 vol.
12.

Récueil touchant l'affaire des Princes légitimes, 4 vol. 12.

Réflexions Crit. sur les différentes Ecoles de Peinture, par M. le M. Dargens, 12.
1752

— Morales de la Rochefoucault, avec les Notes d'Amelot de la Houssaye, 12.

— Les mêmes, *petit format*. 1753.

— Les mêmes avec les Notes de M. l'abbé de la Roche, 12.

— Les mêmes, *petit format*. 1753.

— Morales de l'Empereur Marc-Antonin, 2 vol. 12.

— sur l'Immortalité de l'Ame, 12.

Remarques sur la Langue Françoisse, par Vaugelas, avec les Notes de Th. Corneille, revus par M. l'abbé Dolivet, 3 vol. 12.

République des Lettres, années 1716. 1717 & 1718.

Retraite de la Marquise de Gozanne, 2 vol. 12.

S.

SERMONS de Laffiteau, 4 vol. 12.

— de Saurin, 11 vol. 12.

— de Tillotson, 7 vol. 12.

Siècle de Louis XIV. par M. de Voltaire, avec les augment. 2 vol. 12. 1753.

Spéctateur, ou le Socrate Moderne, 7 vol. 12. 1753.

Table
nai
Temp
Théat

12.

— L

— H

pre

Titus

Trad

Gib

Trait

— d

— d

M

17

— F

pri

Troi

M

V

—

—

17

—

pa

—

T

TABLEAU de l'Amour augment. avec
des Not. 2 vol. 12. fig. 1751.

Tablettes Géographiques, avec un Diction-
naire Géograph. 12.

Temple des Muses, fol. fig.

Théâtre Anglois, par M. de la Place, 10 vol.
12.

— *Les Volumes séparément.*

— Hist. du Théâtre Angl. 2 vol. 12. sous
presse.

Titus-Livius cum Notis Crevier, 6 vol. 4°.

Tradition de l'Eglise sur le Mariage, par
Gibert, 3 vol. 4°. 1750.

Traité de l'Abus, par Févret, 2 vol. fol.

— de Perspective, par Cortonne, fol. fig.

— des Droits du Roi sur les Bénéfices par
M***. Avocat au Parlement, 2 vol. 4°.
1752.

— Philosophique de la Foiblesse de l'Es-
prit humain, par M. Huet, 12.

Triomphe de l'Amitié, trad. du Grec, par
Mlle ***. 2 vol. 12. 1751.

V.

VIE de Guzman d'Alpharache, par M.
le Sage, 2 vol. 12. fig.

— de Mahomet, par Gagnier, 3 vol. 12.

— de Ninon de l'Enclos, par M. B*** 12.
1751.

— des Hommes Illustres de Plutarque,
par Dacier, 9 vol. 4°.

— *Le neuvième volume séparément.*

- Les mêmes, 10 vol. 12.
- des Peintres, par Felibien, 6 vol. 12.
- des Saints, par Baillet, 10 vol. 4°.
- Vita & indices Sancti Augustini*, fol.
- Voyage au Tour du Monde, par Géméus Carréri, 6 vol. 12. fig.
- Aux Isles de l'Amérique, par le P. Labat 8 vol. 12. fig.
- de Bachaumont & Chapelle 12.
- de Corneille le Bruin, 5 vol. 4°.
- Les mêmes, grand pap.
- de Siam, par l'Abbé de Choisy 12.
- de Thomas Gage, 2 vol. 12. fig.
- d'Italie, par Millon, 4 vol. 12. fig.
- d'Ovington, 2. vol. 12.
- du Chevalier des Marchais en Cayenne & Guinée, 4 vol. 12. fig.
- d'un Missionnaire en Turquie, Perse, Arménie, 12. 1750.
- Et aventures du Baron de Fleury, 2. vol. 12. sous presse.
- Littéraire de deux Bénédictins ... vol. 4°.
- Utopie de Thomas Morus, ou Idée d'une République heureuse, trad. de l'Anglois, 12. fig.

L'on trouve aussi chez ledit Sieur BAUCHE, Libraire à Paris, Quai des Augustins, à l'Image Sainte GENEVIÈVE, un assortiment général sur toutes sortes de matières, tant de France, que des Pays Etrangers,

vol. 122,
4°.
fol.
Gémeins

e P. Lan

12.
fig.
fig.

a Caye

, Perse ,

, 2. vol.

... vol.

lée d'une
Anglois.

BAUCHE,
ins, à l'I-
ime gé-
tant de

